Colloque d'orientation du parti libéral, en mai, à Québec

par Normand GIRARD

Le parti libéral du Québec tiendra au mois de mai un colloque d'orientation d'envergure internationale mettant en vedette les noms les plus prestigieux du monde politique, économique et social.

L'événement, que l'on veut déterminant dans la vie du parti, durera deux ou trois jours et se déroulera dans la capitale provinciale.

La tenue de ce colloque d'orientation fera l'objet d'une conférence de presse "extraordinaire" que tiendront vendredi à Montréal, MM. Jean Lesage et Pierre Laporte, respectivement chef du parti et président du caucus des libéraux.

POLITIQUE GLOBALE NOUVELLE

Selon certaines sources au sein du parti, c'est à partir de ce colloque que l'on compte explorer et élaborer ce qui pourrait être une politique globale nouvelle pour le Québec.

L'initiative découle de constatations et de recommandations faites au parti par un politicologue de Laval, M. Vincent Lemieux, il y a un peu plus d'un an.

Celui-ci avait diagnostiqué chez les libéraux provinciaux un certain éloignement des milieux universitaires et intellectuels se traduisant par l'absence d'une pensée originale et constructive face aux principaux problèmes de l'heure.

RAPPROCHEMENT

L'automne dernier, le leader parlementaire des libéraux, M. Pierre Laporte, a été chargé par l'exécutif du parti de tout mettre en oeuvre pour faire se matérialiser le rapprochement du parti avec les maîtres à penser.

Un voyage en Europe, au mois de décembre, devait lui permettre de s'assurer la présence et la participation de noms aussi prestigieux que MM. Edgard Pisani, considéré comme un des "pères" du Marché Commun européen, et Pierre Massé, directeur de l'Electricité de France et l'un des auteurs du Plan de développement français.

D'autres spécialistes aussi connus et compétents, recrutés parmi les meilleurs cerveaux européens, américains et canadiens, ont également accepté de prêter leur concours à ses assises particulières, si l'on tient compte du fait que le congrès libéral annuel a ordinairement lieu à l'automne.

PRECEDENT

Ce sera, à la connaissance générale, la première fois en Amérique du Nord qu'un parti politique provincial donnera autant d'envergure à un colloque idéologique dont les phases principales devraient être retransmises par la télévision, a-t-on appris.

Ce que les libéraux cherchent, au fond, c'est le rajeunissement de leur pensée par la remise en question de la part de spécialistes des besoins pressants de notre époque.

C'est aussi de pouvoir arrêter dans un programme d'action cohérent les étapes à franchir dans une perspective d'avenir en vue de répondre aux problèmes de demain.

Prévisions atmosphériques

Ensoleillé et clair cette nuit; vents légers; max. 25 et min. 0. Aperçu pour mercredi, peu de changement.

★★★ 36 PAGES

LE SOLEIL

72e ANNEE — No 43 QUEBEC, MARDI 18 FEVRIER 1969 PRIX DIX CENTS

Whisky Clair McGuinness

Vieilli dans des fûts de chêne

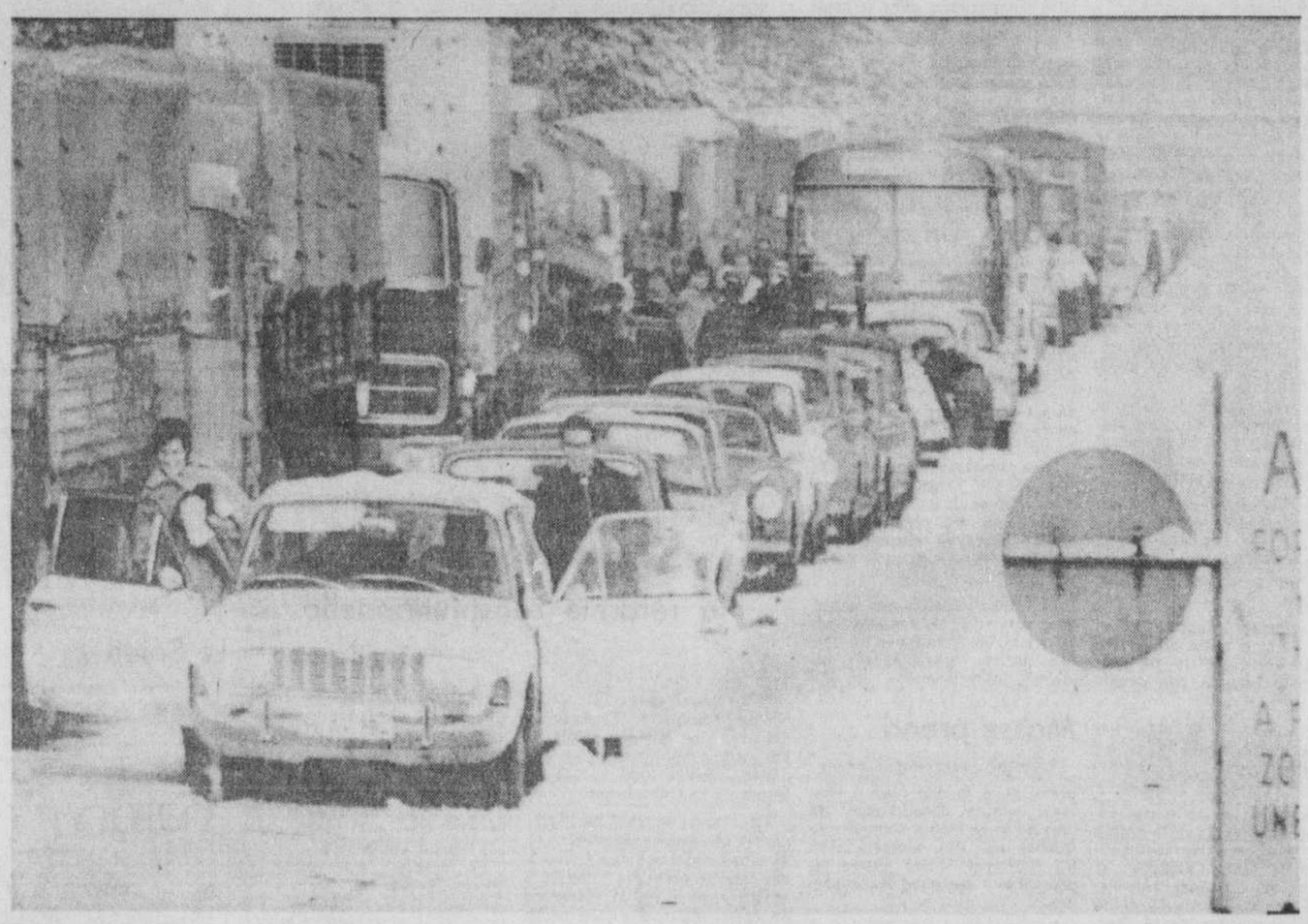

AUTOROUTE BLOQUEE — L'autoroute menant vers l'Allemagne fédérale et passant par le poste frontière de Drewitz-Babelsberg, entre Berlin-Ouest et la RFA, a été fermée durant 1 heure 50 minutes, ce matin, à 10 heures locales. Cette interruption de trafic semble avoir été faite par les responsables est-allemands, dans le but d'accentuer leur harcèlement des voies d'accès à Berlin-Ouest, où doivent se tenir les élections présidentielles de la RFA, le 5 mars. Selon les indications fournies par la direction de la police frontalière bavaroise, à Munich, les voitures de tourisme et les camions sont minutieusement contrôlés, à Hirshberg, ce qui occasionne de longues files d'attente, comme le montre cette photo. (Téléphoto PA)

Le Haut-Commissariat des loisirs

Un nid d'intrigues politiques

par Gilbert ATHOT

Des "intrigues politiques" conduites de main de "maître" ont fait que le coup de barre donné par le gouvernement dans le domaine de la jeunesse, des loisirs et des sports à l'automne 1967 n'a pas donné les résultats immédiats tant attendus.

Rappelons tout d'abord que ce "coup de barre" dont nous parlons remonte à l'été 1967 alors que feu M. Daniel Johnson, alors premier ministre du Québec, avait décidé de développer un secteur qui lui tenait beaucoup à coeur : celui de la jeunesse, des loisirs et des sports.

Feu M. Johnson chargeait alors M. Jean-Marie Morin, député de Lévis et adjoint parlementaire au bureau du premier ministre, de réunir tous les interlocuteurs valables intéressés à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

De cette mission confiée à M. Morin par feu M. Johnson sont nées les fameuses assises de Lévis, en septembre 1967, où se sont interrogés tous les "grands" intéressés à l'avenir de la jeunesse, des loisirs et des sports au Québec.

Les participants à ces assises ont entre autres recommandé avec insistance la nomination d'un ministre responsable de la jeunesse, des loisirs et des sports ainsi que la création d'un ministère.

Après une certaine période "peut-être" un peu longue, le gouvernement a posé les premiers gestes tant attendus.

Le gouvernement désigna tout d'abord M. Jean-Marie Morin comme ministre responsable et créa, en mars 1968, le haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

MAIS ..... EN DESSOUS

Mais, dans les jours suivants, certaines "intrigues politiques" en haut lieu devaient venir compliquer une action rapide, mais sans que la population puisse s'en douter et encore moins les observateurs politiques.

Le "chat devait rester dans le sac" durant plusieurs mois. Pendant ce temps, certains événements créés par l'un de ceux qu'un de nos confrères a déjà qualifiés de "faiseurs d'images" allaient compliquer et nuire au développement de l'action gouvernementale en matière de jeunesse, de loisirs et de sports.

Le premier de ces événements devait se produire avec la nomination des trois hommes-clés du haut-commissariat.

D'autre part, la nomination du haut-commissaire, M. Yves Bélanger, rencontra l'assentiment de la très grande majorité des intéressés au Québec. Sa formation théorique très poussée et sa longue expérience pratique au service des loisirs de la ville de Québec ne laissaient aucun doute sur sa compétence.

D'autant plus que M. Bélanger avait été pressenti d'abord par M. Johnson lui-même, puis jaugé pendant plusieurs semaines par le premier ministre et approché par M. Jean-Marie Morin, alors ministre, sur la recommandation du premier ministre lui-même.

Mais la situation devait se présenter de façon toute différente pour les deux commissaires, MM. Louis Chantigny, commissaire aux sports et Pierre Duceppe, commissaire à la jeunesse et loisirs.

Dans un secteur aussi neuf que celui en cause, il eût peut-

(Suite à la page 2, 4e col.)

Derrière M. Jean-Jacques Bertrand, l'on remarque son chef de cabinet, M. Jean Loiselle.

L'abandon du célibat n'intégrera pas le prêtre dans la société (Paul VI)

CITE DU VATICAN (AFP) — Ce n'est pas en abandonnant le célibat, en exerçant une profession profane, en s'engageant sur le plan social et politique, ou en changeant d'habit, que le prêtre peut s'intégrer dans la société d'aujourd'hui. C'est ce que le pape a déclaré en substance dans un discours qu'il a prononcé en recevant les ecclésiastiques qui prêcheront le carême dans les églises de Rome.

Traitant du rôle du prêtre, Paul VI a reconnu que, par suite de la transformation de la société, les ecclésiastiques se sont sentis parfois comme "inutiles, ridicules, superflus et dérisoires". Le pape a relevé que l'on a cherché à faire quelque chose de nouveau pour s'approcher du peuple, le comprendre et l'évangéliser. L'idée est excellente, a-t-il dit, mais il faut faire attention: il y a tout d'abord des communautés de fidèles en très grand nombre qui ne souhaitent que rester attachées à l'observance régulière. Pourquoi donc changer de méthode de ministère ?

"Pourquoi, a poursuivi le pape, imaginer des formes étranges d'apostolat dont la réussite est douteuse et la durée précaire? Ne convient-il pas de perfectionner les formes traditionnelles et de les faire refleurir, comme nous y engage le concile?".

UN HOMME QUELCONQUE

Le pape a mis en garde contre le danger de porter atteinte au ministère sacerdotal en voulant faire du prêtre "un homme quelconque" en vue d'évangéliser directement le monde moderne, dans un esprit mal compris d'assimilation et de "démocratisation".

"Prenons garde, vénérés frères, a poursuivi le pape, ce désir d'intégrer le prêtre dans la société est bon, mais l'intention généreuse de sortir de la coquille d'une condition cristallisée et privilégiée peut se traduire par une idée erronée très grave, qui peut paralyser la vocation sacerdotale et démolir d'un coup l'édifice de la fonction pastorale. De jeunes prêtres peuvent être exposés aux influences des courants les plus discutables et les plus dangereux de mentalités étrangères actuellement à la mode et les rendre disponibles aux idées d'autrui. Le "grégarisme" idéologique et pratique est devenu contagieux. Dans un rapport sérieux sur les événements du mois de mai des milieux universitaires français on peut lire: "On a signalé aussi l'imprégnation de la mentalité maoïste chez certains aumôniers d'étudiants".

Est-il possible, licite et utile de changer les structures, comme certains le prétendent ? A cette question, le pape a répondu qu'il était téméraire et utopique de vouloir naître une Eglise inventée de toutes pièces en détruisant les structures existantes.

"Deux choses devraient recommander la sagesse et la prudence: la première, c'est que la modernisation des structures, de la législation ecclésiastique est déjà en cours, mais que pour être saine et vitale, elle exige de l'étude et de la patience. La deuxième est que les structures contestées sont souvent loin d'être opposées aux effets que leur changement voudrait obtenir. Ceux qui connaissent l'Eglise de l'intérieur le savent et tout en admettant certains défauts indéniables, ils reconnaissent que l'amour, l'obéissance, la confiance, le zèle peuvent très bien réanimer le tronc comme celui d'un vieil olivier, par une nouvelle végétation d'une sincère vitalité chrétienne".

A LIRE

Canadian Vickers —

La CSN craint que Canadian Vickers ne devienne un nouveau "G.T. Davie"

— page 3

Langue de travail —

Des participants anglophones au congrès des étudiants en génie du Canada proposent que la langue française devienne la langue de travail au Québec.

— page 10

Pas de séparatisme —

Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, est d'avis que l'Union nationale ne devrait pas faire l'essai du séparatisme.

— page 6

"Provocation" —

Un médecin de Regina s'en prend à tous les groupes oeuvrant dans les hôpitaux, exception faite des infirmières, et ses propos prennent le caractère d'une provocation.

— page 11

Parc industriel —

Un parc industriel d'au moins 5,000,000 de pieds carrés serait développé par la firme "Marathon Realty Company Limited" à Ville Les Saules.

— page 17

Rapport Warren —

Au procès de Shaw, un pathologiste contredit le rapport Warren sur l'assassinat du président Kennedy.

— page 36

SOMMAIRE

Arts et Lettres	20 et 21
Annonces classées	30 à 33
A Québec aujourd'hui	20
Bandes illustrées	34
Bridge	32
Décès	35
Documents	18
Famille	8 et 9
Finance	22 à 24
Horoscope	31
Mots croisés	30
Sport	26 à 29
Télévision	35

Auger et Lamontagne rejettent les blâmes de la ville de Rouen

par Bernard CLEARY

"Les autorités municipales de Québec n'ont aucun blâme à recevoir quant à leur façon de procéder avec la ville de Rouen au sujet d'une quinzaine culturelle et commerciale par cette ville de France."

Cette déclaration de M. Claude Auger, président de l'Association Canada-Normandie, concorde en tous points avec celle du maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui prétend avoir répondu le plus clairement possible aux demandes des autorités municipales de Rouen.

Pour ce qui est d'envoyer une délégation de la ville de Québec, pendant la quinzaine de Rouen, le maire Lamontagne a mentionné que les finances de la ville ne permettaient pas une telle dépense.

Il a de plus souligné que la ville avait fait toutes les démarches nécessaires pour que l'Office du tourisme du Québec, en France, dirigé par M. Robert Prévost, procure le matériel pour l'exposition, dont deux jours seront consacrés à la ville de Québec.

M. Auger a renchéri en déclarant que tout était prêt pour que ces deux jours soient une véritable réussite. Il a souligné que 25 diapositives avaient été reçues par M. Prévost, en plus de la documentation, le 12 février.

Le fait que ce soit l'Office du tourisme du Québec en France qui ait reçu le matériel expliquerait peut-être la déclaration du président de l'Association Rouen-Québec qui prétendait que les autorités municipales de Québec ne collaboraient pas pour aider la quinzaine française.

M. Michel Hinfray, président de l'Association Rouen-Québec, mentionnait qu'il n'avait reçu aucune suite concrète à la demande qui avait été faite pour du matériel d'exposition.

M. Hinfray trouvait d'autant plus déplorable le manque de collaboration de la ville de Québec qu'il était question très sérieusement de jumeler la ville de Québec à la ville de Rouen. Ce jumelage, selon M. Hinfray, doit être précédé, à Rouen, d'une campagne d'information sur la capitale québécoise.

Or, sur cette question, M. Lamontagne nous a répondu qu'il n'était aucunement question de jumelage complet entre les deux villes. "Notre expérience de jumelage avec la ville de Bordeau, s'est révélée un échec complet. Nous n'avons aucunement l'intention, dans la formule actuelle, de faire d'autres jumelages avec des villes de France."

M. Claude Auger, président de l'Association Canada-Normandie, nous a aussi déclaré qu'il n'était pas question de jumelage complet. "Les formes de jumelage auxquelles nous songeons, sont seulement pour des secteurs quelconque de la société comme par exemple, les cheminots, les sapeurs-pompiers, etc. Il existe aussi le jumelage d'un vieux quartier de Québec avec un quartier neuf de la ville de Rouen.

Le maire de la ville de Québec nous a expliqué que les jumelages entre villes sont rendus extrêmement difficiles pas le fait que les échanges commerciaux et autres relèvent exclusivement des gouvernements supérieurs.

Il a expliqué que les jumelages ne doivent pas continuer à être uniquement une association sociale. "Ils doivent servir aux développements des municipalités concernées. Il ne s'agit pas d'un petit voyage par-ci, un pe-

(Suite à la page 2, 6e col.)

Bulletins

ZURICH (Reuter) — Un aérobus de la société aérienne israélienne El Al a été attaqué à l'aéroport de Zurich, aujourd'hui, annonce l'agence de nouvelle suisse ATS.

NIAMEY (D'après PC) — A cause de son cri "Vive le Québec libre !", la chanteuse québécoise séparatiste Pauline Julien n'est plus l'invitée du gouvernement du Niger, comme le lui a signifié un porte-parole du département du protocole nigérien.

Masse prend la défense de Pauline Julien

NIAMEY (d'après la PC) — Le droit en démocratie de la chanteuse Pauline Julien, indépendantiste reconnue, de lancer le cri "Vive le Québec libre", hier, au moment où le représentant du Canada, M. Pelletier livrait son message à l'ouverture de la conférence mondiale de la francophonie, a été défendu par le chef de la délégation du Québec.

Pauline Julien

M. Marcel Masse, ministre d'Etat, a déclaré aux journalistes, après l'incident, que la chanteuse montréalaise avait lancé "une idée partagée par une partie de notre population". Mlle Julien, dit-il, a exprimé "une idée directement opposée à celles du premier ministre Trudeau". Il a ajouta que "la démocratie donne à tous les deux le droit de parler sans détours".

Le slogan était le même que celui qui a causé une commotion internationale lorsqu'il fut lancé par le général de Gaulle, depuis le balcon de l'hôtel de ville de Montréal, durant une visite que le président de la République française faisait à l'Expo 67. Le gouvernement canadien avait critiqué le président de la France pour avoir lancé ce slogan séparatiste, et le général de Gaulle avait quitté le pays sans faire la visite à Ottawa que prévoyait son itinéraire au Canada.

Mlle Julien est l'invitée du gouvernement du Niger. A un représentant de la télévision de Radio-Canada, Mlle Julien a par ailleurs déclaré, lors d'une entrevue, qu'elle n'avait pas été invitée uniquement comme inter-

(Suite à la page 2, 5e col.)

PRIS AU PIEGE — Au cours d'une descente à Metairie, en Louisiane, des policiers ont arrêté 13 personnes, âgées de 18 à 28 ans soupçonnées de trafic de narcotiques. On voit ici deux policiers l'arme au poing au moment où ils forcent un suspect à descendre du grenier d'une maison où il s'était réfugié.

(Téléphoto PA)

Un nid...

(Suite de la première page)

être été souhaitable que le ministre responsable, M. Morin, soit consulté sur la nomination des deux commissaires.

Mais tel ne fut pas le cas. Des sources d'information de première main dans les milieux politiques du gouvernement ont affirmé, sans ambage, que MM. Chantigny et Duceppe ont été imposés à M. Morin par nul autre que le chef de cabinet de feu M. Daniel Johnson, M. Jean Loiselle, actuellement chef du cabinet de M. Bertrand.

Ces mêmes sources d'information ont tenu à préciser qu'il n'était pas question de mettre en doute la compétence de ces deux hommes, mais pensent que que la conduite de certains "intriguants" dans ces deux nominations était plus qu'anormale.

D'autant plus que ces deux nominations devaient avoir des répercussions sur l'action du haut-commissariat en général, leur caractère et leurs actions ne cadrant pas toujours avec ceux du haut-commissaire.

Cette constatation a d'ailleurs été signalée par certains intéressés au cours des dernières semaines à la suite de "sorties" inhabituelles de la part de MM. Chantigny et Duceppe, au niveau du tournoi pee-wee dans le premier cas et au sein du comité parlementaire sur la jeunesse, les loisirs et les sports dans le second.

Quelques mois plus tard, à la fin d'octobre 1968, un autre événement qui devait bouleverser le monde de la jeunesse, des loisirs et des sports allait se produire sans que, une fois de plus, les intéressés puissent connaître le "dessous" de toute l'affaire.

C'est ainsi qu'à cette occasion (fin d'octobre) le haut-commissariat passait sous la responsabilité du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Par la même occasion, le ministre responsable du haut-commissariat, M. Jean-Marie Morin, était "expédié" au ministère de l'Education comme ministre d'Etat.

A ce moment, plusieurs députés de l'Union nationale furent "estomaqués" par le déroulement aussi rapide des événements.

Mais une fois de plus, nos sources d'information dans les sphères politiques du gouvernement ont éclairci la situation.

La mutation de M. Morin aurait été préparée par le même qui fut le responsable des nominations de MM. Chantigny et Duceppe, soit M. Jean Loiselle, chef de cabinet de feu M. Johnson, et maintenant de M. Bertrand.

Précisons toutefois que si la nomination de M. Morin est survenue sous M. Jean-Jacques Bertrand, la "décision avait été "préparée" avant le décès de M. Johnson.

Bien plus, "certains" fonctionnaires au haut-commissariat ont su, avant l'intéressé lui-même, M. Morin, que ce dernier allait être muté à l'Education.

Aucune raison, selon les mêmes sources, n'a été donnée au ministre Morin pour justifier sa mutation. Pendant ce temps, M. Morin continuait sa tournée provinciale (il avait visité plus de quarante municipalités à ce moment) dans le cadre d'un programme de sensibilisation de la population vis-à-vis de la jeunesse, des loisirs et des sports.

Cette mutation du ministre Morin devait d'ailleurs créer un remous chez tous les intéressés à ce secteur. Une preuve tangible en apparut alors par le sérieux ralentissement de "l'inventaire" de l'équipement de loisirs au Québec entrepris par le haut-commissariat.

Le transfert de M. Morin, un instituteur de carrière, devait sembler normal un jour ou l'autre, mais certainement pas, selon certains, au moment où il avait franchi un pas important de sa tournée provinciale.

Les "intrigues politiques" responsables de ces événements ne se sont pas arrêtées là, a-t-on appris.

Les intéressés se sont demandé à un certain moment comment il se faisait qu'une certaine personne ait "atterri" au haut-commissariat au salaire fabuleux d'au moins $12,000 par année, et ce, sans aucun examen de la fonction publique.

Enfin, nous apprenions qu'un des fonctionnaires du haut-commissariat aurait vu sa permanence bloquée au niveau de M. Jean Loiselle, chef du cabinet du premier ministre.

Ce fonctionnaire, M. Paul Ohl, qui agissait en quelque sorte comme assistant du haut-commissaire, M. Yves Bélanger, depuis août 1968, a plusieurs années d'expérience dans le sport amateur.

Il s'est entre autre révélé par sa présidence, en 1968, du comité d'étude sur la situation du sport amateur au Québec. M. Ohl faisait partie du service de l'ex-président de l'Assemblée nationale, M. Rémi Paul. Il retournerait, semble-t-il, au service de l'actuel président de la Chambre, Me Gérard Lebel.

ON DIRA PEUT-ETRE

On dira peut-être que malgré ces "événements en sous-main", l'action gouvernementale n'a pas été entravée dans le domaine de la jeunesse, des loisirs et des sports puisque l'étude des grandes lignes d'une véritable politique dans ce domaine est devant le conseil des ministres depuis une quinzaine de jours.

Mais combien de mois auront-ils été nécessaires avant d'en arriver là? Le haut-commissaire a été créé en mars 1968 et nous en sommes à la deuxième moitié du mois de février 1969...

Précisons toutefois que le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, ne serait pas au courant de ces "traquenards", selon nos informations.

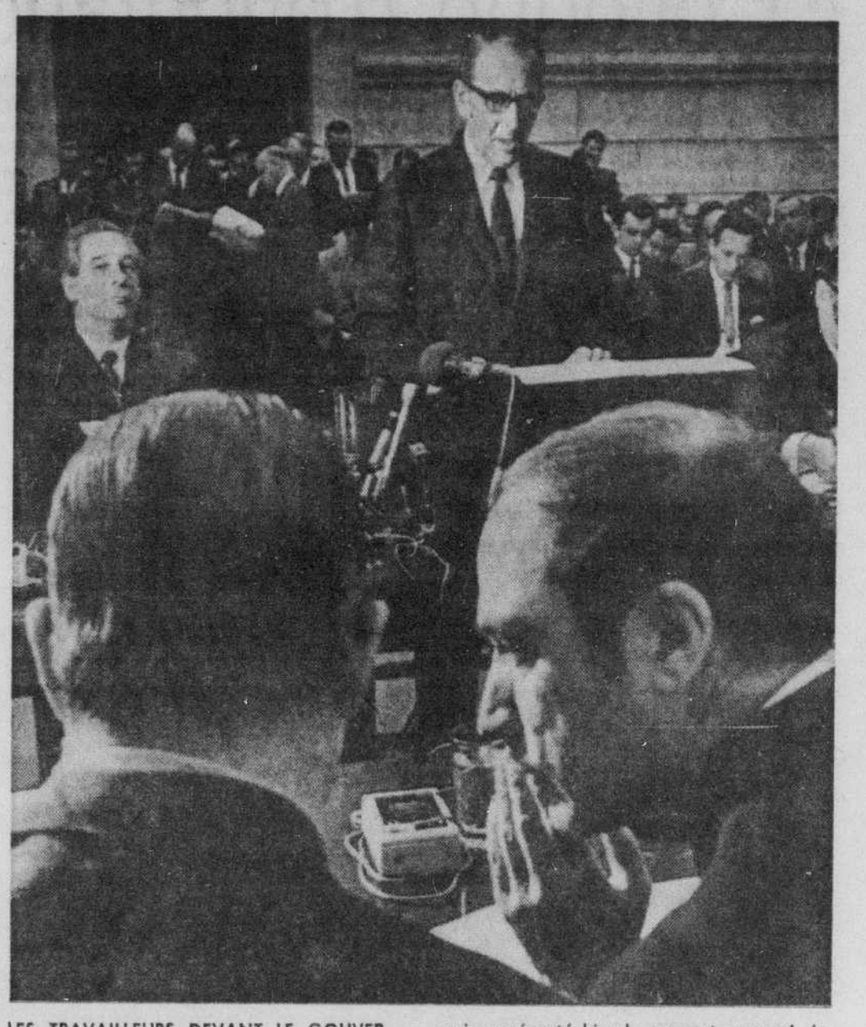

LES TRAVAILLEURS DEVANT LE GOUVERNEMENT — Le premier ministre Trudeau et le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, écoutent le président du Congrès du Travail du Canada, M. Donald MacDonald qui a présenté hier le rapport annuel de son organisation au gouvernement fédéral. Le rapport demande particulièrement une révision complète du système de sécurité social au Canada. (Téléphoto PC)

Le problème majeur dans le secteur hospitalier demeure à négociation à l'échelle provinciale

CHICOUTIMI — M. Norbert Rodrigue, de Montréal, président de la Fédération nationale des services, branche de la CSN, qui compte l'effectif le plus nombreux dans cette entrale, avec ses 46,292 membres au Québec, a confié, hier, au cours d'une entrevue, que le problème majeur auquel font face ces travailleurs syndiqués du secteur hospitalier demeure la négociation à l'échelle provinciale en vue du renouvellement du contrat de travail expiré le 30 juin 1968.

M. Rodrigue qui préside, depuis hier matin, à Chicoutimi, les assises du bureau des délégués de la fédération, délibérations qui se poursuivent jusqu'au 20 février, a en outre précisé que ces négociations provinciales durent depuis mai 1968 et qu'au début, ces pourparlers engagés avec la partie patronale, soit l'Association des hôpitaux du Québec et le ministère de la Santé, se sont avérés particulièrement laborieux.

Le rythme a toutefois été accéléré depuis, puisque selon les aveux mêmes de M. Rodrigue, les deux parties négocient maintenant trois jours par semaine. Au fait, c'est M. Gilles Gaudreault, de Roberval, qui occupe la présidence de l'Association des hôpitaux du Québec, laquelle délègue 20 représentants à la table des négociations. Quant à la Fédération nationale des services, son équipe de négociations comprend 95 personnes, plus le bureau de direction. Toutes les séances se déroulent à Montréal.

Comme l'a rappelé M. Rodrigue, ce sont les délégués au Bureau fédéral, qui siègent actuellement à Chicoutimi, qui auront à déterminer l'orientation de la fédération syndicale en rapport avec le présent programme de négociations. Toute la journée aujourd'hui doit effectivement être consacrée au rapport des négociations, depuis leur inauguration, il y a 10 mois, et jusqu'à ce jour.

Suivant les chiffres déposés hier, par la trésorerie de la Fédération nationale des services, les séances de négociations provinciales ont coûté jusqu'à maintenant près de $150,000, à cet organisme dont plus de $21,000 en salaires, la balance des dépenses à ce chapitre étant constituée par les frais de nourriture, de transport et de logement des négociateurs syndicaux.

Par ailleurs, les membres de la fédération syndicale, répartis dans 255 unités au Québec, ont souscrit près de $100,000 en cotisation spéciale depuis le départ des négociations. Les administrateurs de la fédération estiment d'autre part que la contribution régulière des membres rapportera un montant global se chiffrant par $1,548,515 en 1969. Ces revenus ne sont cependant pas suffisants, puisque les dépenses seront de $61,000 plus élevées au cours du même exercice.

Interrogé sur les améliorations au contrat que tiennent à insérer les syndiqués dans la prochaine entente provinciale, le président Rodrigue a fait allusion à la majoration professionnelle. M. Rodrigue a spécifié, sur ce dernier point, que les employés d'hôpitaux réclament les outils nécessaires leur permettant de suivre sur les lieux ou à proximité du travail, des cours de récupération scolaire, de perfectionnement et de recyclage.

M. Rodrigue a soutenu d'autre part que la Fédération nationale des services désire prendre une part active sur le 2e front créé par la CSN, laquelle veut combattre les graves problèmes assaillant les classes les moins favorisées de la société.

Façon légale de parier sans avoir à se rendre à la piste de courses

OTTAWA (D'après PC) — Un système privé de pari pour les courses de chevaux dirigé par deux citoyens de Weeland, Ontario, a franchi la dernière barrière légale, hier devant la Cour suprême du Canada.

Dans donner plus de raisons, la Cour suprême a déclaré qu'elle n'entendrait pas l'appel de la Couronne contre les décisions des autres cours qui ont jugé que ce système n'allait pas à l'encontre du code criminel.

MM. Robert Gruhl et Howard Brennan, de Welland avait été accusés d'avoir pris des paris aux livres par ce système.

Pour un tarif minimum de 50 cents, les deux hommes prenaient des paris pour leurs clients, directement au pari mutuel de la piste de courses de Fort Erié. Le taux normal est de 10 p.c. du pari.

C'est l'empereur Jules César qui a publié le premier journal au monde. Affiché au forum il relatait, tous les jours, les événements de la vie publique.

Pourparlers en cours avec Rod Service affirme Guy Beaudoin

MONTREAL (PC)—Un représentant de la Confédération des syndicats nationaux a déclaré, hier, que, dans un effort pour éviter la mise à pied de 111 employés, des pourparlers étaient présentement en cours avec les dirigeants de la compagnie Rod Service Ltd, une entreprise qui détient des contrats du ministère des Postes pour le transport du courrier par camions dans la région de Montréal.

M. Guy Beaudoin a déclaré bans une interview qu'un communiqué sur les résultats des entretiens pourrait être émis aujourd'hui.

Un porte-parole de la compagnie Rod Service a dit qu'un nouvel horaire de travail est actuellement en préparation pour tous les employés de la compagnie, alors que le système de la livraison postale cinq jour par semaine entrera sous peu en vigueur.

A la suite de cette mesure, la compagnie Rod Service a décidé d'abandonner ses opérations qui ne seraient plus rentables dans deux villes de la banlieue de Montréal. Ce geste forcerait la compagnie à renvoyer 111 de ses employés.

Les employés de Rod Service Ltd s'étaient mis en grève l'automne dernier afin de se faire rembourser les pertes subies lors de la grève des employés des postes du Canada qui avait bébuté le 18 juillet et avait duré 23 jours.

Ils sont retournés au travail après avoir accepté une semaine de salaire en compensation pour les 23 jours de travail perdus.

Deux détenus s'évadent à Cowansville

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec recherche actuellement deux détenus qui se sont évadés de la prison de Cowansville, lundi soir vers 8 h. Au moment de leur évasion, dont les circonstances sont encore inconnues, ils portaient le costume de prisonnier.

Michel Saint-Gelais, 21 ans, avait été condamné, en février 1968, à une peine de 10 ans de prison pour vol à main armée et possession d'arme offensive. Il mesure 5 pieds, 6 pouces et pèse 135 livres. Il a les cheveux noirs et les yeux bruns.

Jean-Guy Duchênes, 21 ans, purgeait depuis avril 1968 une peine de trois ans pour vols d'autos et autres méfaits. Il mesure 5 pieds, 1 pouce et pèse 165 livres. Il a les yeux bleus et les cheveux châtains.

La cause du renvoi de la rencontre sino-américaine

VARSOVIE, (AFP) — C'est l'affaire de l'ex-diplomate de la Chine populaire en Hollande, maintenant réfugié aux Etats-Unis, qui est à l'origine du renvoi de la rencontre sino-américaine de Varsovie décidé par Pékin, indique-t-on à l'ambassade de Chine populaire à Varsovie.

Masse prend...

(Suite de la première page)

prête, mais qu'elle était à Niamey comme observatrice, en plus de faire mieux connaître le Québec par des contacts avec les Nigériens et les autres représentants des pays francophones.

La chanteuse québécoise a ajouté que son pianiste avait aussi été invité au même titre qu'elle. Elle doit chanter au cours de l'une des réceptions qui marquera la réunion de quatre jours.

M. Pelletier est demeuré impassible lorsque le cri a été lancé dans une salle qui d'ailleurs n'a pas réagi. Il y avait pas moins de 200 personnes dans la salle. Croisant Mlle Julien, alors que les délégations quittaient la salle à la fin de la conférence, M. Pelletier lui a fait remarquer: "Vous chantez bien mieux que vous ne criez et vous devriez vous en tenir à votre première activité."

Elle lui a répliqué: "C'est une honte que de parler comme vous l'avez fait. Vous parlez de culture alors que votre gouvernement tente d'assimiler les Québécois."

Mlle Julien a ensuite fait remarquer aux journalistes qu'il n'y avait rien de prémédité dans son geste et qu'elle était en colère contre la délégation québécoise qui n'a même pas "sourcillé" aux paroles de M. Pelletier.

"J'aurais dû le crier mieux et plus fort", a-t-elle dit. C'est de la folie, a-t-elle ajouté, que de laisser M. Pelletier parler au nom des francophones du Québec alors que son gouvernement ne cherche rien d'autre qu'à les assimiler.

M. Pelletier a pour sa part dit aux journalistes qu'il n'avait aucun commentaire à formuler.

Il devait quand même ajouté que le cri ne l'avait nullement ému, "puisque je connais la demoiselle en question depuis 30 ans".

Pénurie d'idées constructives chez l'opposition concernant la réforme constitutionnelle (Trudeau)

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier que les partis de l'opposition semblent avoir peu d'idées constructives sur la réforme de la Constitution.

S'adressant au chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, M. Trudeau a déclaré aux Communes que sa première réaction à la proposition de M. Stanfield de créer une commission parlementaire sur la réforme constitutionnelle, était de croire que rien de nouveau en sortirait.

Toutefois, à la demande de M. Stanfield, M. Trudeau a accepté de discuter de cette proposition avec son leader parlementaire, le président du Conseil privé, M. Donald Macdonald.

Le député conservateur de Peace River, M. Gerald W. Baldwin, a affirmé que M. Trudeau et son cabinet n'avaient pas su présenter la question constitutionnelle de façon simple et précise aux provinces.

Auger et...

(Suite de la première page)

tit voyage par-là. Au contraire, ce doit être un stimulant pour les villes jumelées."

Il verrait beaucoup mieux l'existence d'un organisme gouvernemental qui s'occuperait de ces jumelages. "De cette façon, une ville industrielle pourrait être jumelée avec une ville industrielle, une ville commerciale, la même chose. Ainsi ce serait salutaire pour tout le monde."

Les marées

Basse 3h.05 p.m.
Haute 7h.40 p.m.
Basse 3h.05 a.m.

Le Soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6.46	5.13	10.27

poisson frais
bardou
AVE CARTIER
RUE COUILLARD

A VENDRE

GARAGE
Construction de 1re qualité, superficie de travail, 14,000 p.c. Bureaux, 5,000 p.c. Stationnement 11,000 p.c. Situé rue Arago Ouest. Conviendrait pour entrepreneurs ou manufacturiers.
ENTREPOT
A vendre ou à louer. Situé rue de l'Espinay. Grandeur approx. 7,000 p.c. dont la moitié libre immediatement.
Facilités de financement
GABRIEL BOUCHARD, TEL.: 681-3571
ou le soir: 683-1334

SPECIAL DU PRINTEMPS
• COURS POUR VOS BESOINS
• BAINS SAUNA FINLANDAIS
• MASSAGES (rotation - vibration)
(sans frais supplémentaires)
$7.50 PAR MOIS
LES PROGRAMMES
• AMAIGRISSEMENT • CORRECTIONS
• GAIN DE POIDS • TAILLE, HANCHES
• CELLULITE • BUSTE • CUISSES • DOS
OUVERT DE MIDI A 10 H. P.M. DU LUN. AU VEN.
POUR RENDEZ-VOUS
529-1787
Studio Santé Beauté
873 rue St-Jean, Québec
(Près de Place d'Youville)

MacEachen peut enquêter sur la présence de l'étudiant Wolff au Canada, affirme Marcel Prud'homme

OTTAWA (PC) — M. Marcel Prud'homme, L — Saint-Denis,o a déclaré hier aux Communes que le ministre de l'Immigration, M. Allan MacEachen, avait autorité pour enquêter sur la présence au Canada de Karl Dutrich-Wolff, étudiant socialiste d'Allemagne de l'Ouest.

Mais le président de la Chambre n'a pas laissé M. Prud'homme terminer sa question. Le député voulait savoir si M. MacEachen avait reçu des plaintes de la ville de Montréal sur les invitations que l'étudiant ouest-allemands avait reçues pour parler dans des universités québécoises.

"Je suis en faveur d'une politique d'immigration ouverte, a déclaré M. Prud'homme par la suite, au cours d'une entrevue. Mais nous sommes assez intelligents pour fabriquer nos propres étudiants radicaux sans qu'il nous en vienne de pays étrangers".

Selon M. Prud'homme, l'étudiant ouest-allemand se donne lui-même comme agitateur professionnel et selon la loi de l'immigration, le ministre a toute responsabilité pour enquêter sur sa présence au pays.

"Je crois que l'honorable député présente une opinion au ministre plutôt que de lui poser une question", a déclaré M. Lucien Lamoureux en déclarant la question irrecevable.

L'URSS ne sera pas présente

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — L'Union soviétique ne participera pas à la conférence préparatoire de la décennie du Développement (1970-1980) si l'Allemagne occidentale seule en fait partie, a déclaré le représentant de l'URSS à l'ONU, M. Jacob Malik, au cours d'une conférence de presse mardi à l'ONU.

L'Union soviétique acceptera de participer au comité préparatoire de la décennie du développement si les deux Allemagnes — Est et Ouest — en font partie sans droit de vote, a dit M. Malik.

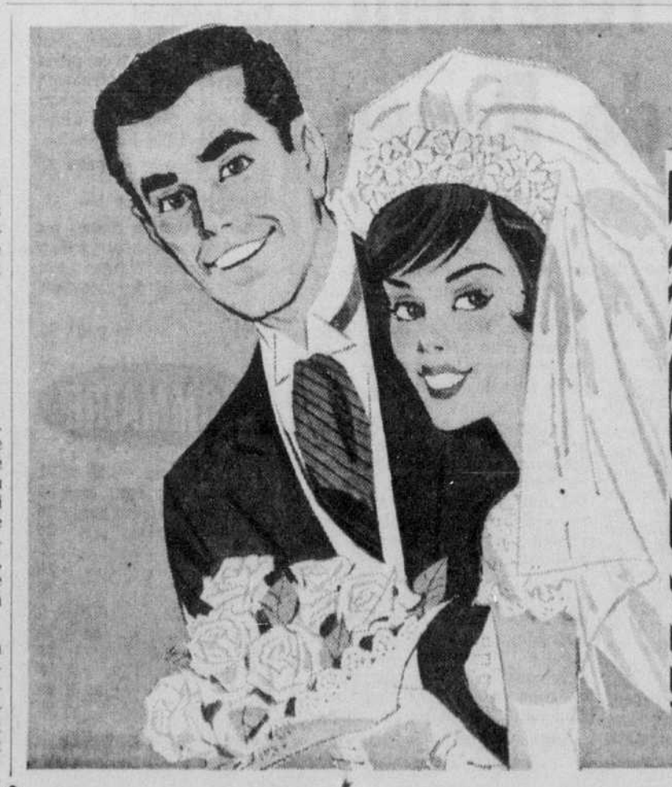
Futurs mariés
Vous recherchez une maison de confiance... une visite s'impose pour le choix de votre ameublement.
gd MEUBLES
gaston dussault Inc.
OUVERT LE SOIR
9 RUE COURCELETTE TEL.: 683-2327

Conférence de la francophonie

La délégation québécoise pose un autre geste pour faire valoir qu'elle forme un groupe distinct

NIAMEY (d'après AFP et PC) — La délégation québécoise à la première conférence mondiale de la francophonie a posé, hier, un autre geste pour faire valoir qu'elle forme un groupe bien identifié au sein de la délégation canadienne en hissant le fleurdelisé à la hauteur du drapeau du Canada, dans les jardins de l'Assemblée nationale du Niger.

Mais les choses n'en restèrent pas là. Ce matin, une rallonge a été fixée au mât du Québec et on a hissé toujours à même hauteur, les drapeaux du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, deux provinces représentées au sein de la délégation canadienne.

En prenant connaissance de la chose, M. Masse s'est exclamé: "Le ridicule ne tuera jamais rien!"

AGENCE DE COOPERATION

Dès l'ouverture de la conférence, hier, les représentants des gouvernements d'Ottawa, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont fait savoir qu'ils sont disposés à contribuer financièrement à la mise sur pied d'une agence de coopération multilatérale des pays francophones. Ottawa et Québec assumeraient environ 30 pour cent du coût du fonctionnement annuel de cette agence.

Ottawa et Québec verseront une somme égale après avoir soustrait du montant total à être versé les contributions de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Le coût annuel n'a pas encore été établi.

"Nous n'avons jamais nié le rôle important que pourrait jouer la Fédération canadienne dans la francophonie, a déclaré le chef de la délégation québécoise. Il y a un nombre important de Canadiens francophones en dehors du Québec. Nous concevons la future agence de coopération multilatérale comme devant disposer d'un budget de fonctionnement sans doute réduit au départ, mais se développant rapidement pour lui permettre d'être efficace. Le Québec a besoin d'un tel organisme pour l'informer afin que son action, forcément limitée, soit efficace. En dehors de ce rôle d'information, l'agence pourra, plus tard, avoir des activités propres comme le développement de la télévision scolaire nigérienne.

"Ce que nous voulons, a conclu M. Masse, c'est un organisme vraiment utile, branché directement sur la notion d'efficacité et non un nouvel UNESCO où la part des frais généraux est plus importante que l'aide apportée".

BESOIN VITAL

M. Géard Pelletier, secrétaire d'Etat chargé des affaires culturelles à Ottawa, a souligné la nécessité pour la communauté canadienne française d'être dans le grand courant culturel francophone sans quoi, il lui sera impossible de s'épanouir.

"Il faut, a-t-il ajouté, avouer que c'est un changement d'optique du gouvernement fédéral, car jusqu'à il y a sept ans, le Canada était orienté plutôt vers le monde anglo-saxon, les Québécois ne pratiquaient pas alors une politique énergique et leur système d'éducation n'était pas bien organisé. La direction dans laquelle nous nous engageons montrent bien que le Canada admet la double appartenance.o Nous acceptons d'emblée la création d'une agence multilatérale. Je ferais remarquer que c'est le Canada qui a donné naissance à la première entrepriseo de coopération multilatérale francophone. C'est au Canada— qui la subventionne d'un demi-million de dollars — qu'est née l'Association des universites entièrement ou partiellement de langue française.

"Le Canada, a poursuivi M. Pelletier, augmente chaque année son budget d'assistance internationale, et nous parviendrons au taux de 1 pour cent recommandé par les Nations unies. L'aide que nous pourrons apporter à l'Afrique sera très variée, du domaine de la sylvicelui des installations portuaires et des communications. Au Ni-o ger, plus précisément, nous construisons des laboratoires pour le lycée de jeunes filles et nous allons envoyer des spécialistes de virologie animale. Nous pourrons aussi nous intéresser au développement sydraulique de la boucle en W du Niger".

"Notre parèicipation à la francophonie, a dit encore M. Pelletier, est le reflet de la dualité de la culture canadienne. Je répète que c'est sans aucun doute grâce au réveil du Québec qu'on a pu infléchir la politique étrangère du Canada. Notre appartenance au Commonwealth ne nou gêne pas, car le Commonwealt n'a plus de signification économique et presque plus de signification politique. C'est une association de nations qui nous intéresse parce qu'elle permet de faire se rencontrer régulièrement 28 chefs d'Etat de toutes provenances".

Impérialisme

Dans son allocution, le président nigérien, M. Diori Hamani a fait remarquer que malgré les défaites militaires, les reculs politiques et les abandons territoriaux, les populations francophones ont toujours fermement défendu leur patrimoine linguistique.

Il en fut ainsi, a-t-il dit, au cours des siècles au Canada, en Louisiane et à l'Ile Maurice.

M. Hamani a dit que la volonté d'union des pays francophones ne saurait être interprétée comme une attitude d'opposition.

"Nous rejetons solennellement tout ce qui pourrait ressembler à une sorte d'impérialisme culturel. Nous sommes conscients de détenir et de préserver des valeurs qui constituent une part importante du patrimoine universel".

POINT D'ATTRACTION

La présence communes des délégations du Québec et du Canada a constitué hier, le point d'attraction de la journée d'ouverture de la première Conférence mondiale de la francophonie.

La délégation canadienne, intégrant les délégations du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, a pris d'autant plus d'intérêt qu'elle était numériquement plus importante que celle des autres pays.

Le nombre de journalistes canadiens est lui-même très impressionnant et l'incident de Mme Pauline Julien a souligné l'acuité du problème québécois.

D'ailleurs les longues discussions préliminaires ainsi que les rencontres à Niamey même entre MM. Pelletier et Masse, respectivement représentant du gouvernement fédéral et du Québec, n'ont pas su résoudre toutes les difficultés de participation commune du Québec et du gouvernement fédéral à la conférence.

Mais les 31 membres de la conférence ne sont pas tous intéressés au problème constitutionnel du Canada, aussi le gouvernement nigérien a-t-il pris les mesures pour empêcher une confrontation entre Québec et Ottawa sur leurs droits respectifs de juridiction.

A une remarque selon laquelle M. François Rosillon était membre de la délégation française, un représentant nigérien aurait répliqué: "Ce dernier fera tout ce qu'il veut au Manitoba mais pas au Niger".

Les ententes survenues entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois ont permis que le Canada n'ait qu'une seule délégation, présidée par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat chargé aux Affaires culturelles.

Mais, alors que chaque délégation a sa place marquée par un drapeau, le pupitre du Canada comporte deux emblèmes, le drapeau du Canada et celui du Québec.

Les trois sous-délégations canadiennes ont été placées par ordre alphabétique: Nouveau-Brunswick - Canada, Ontario-Canada et Québec - Canada.

Hier après-midi, les 31 délégations des pays de l'Organisation commune africaine et malgache, du Maghreb, du Laos et du Cambodge se sont réunies dans la salle de l'Assemblée nationale nigérienne pour entendre le discours d'ouverture du président de la République du Niger, M. Diori Hamadi.

Quelques minutes plus tard, après les représentants du Sénégal et de la Tunisie, M. Gérard Pelletier a pris la parole au nom de la délégation unique du Canada.

Le président de la délégation française et ministre de la Culture, M. André Malraux a par ailleurs souligné l'importance de la conférence: "Nous voici au coeur de l'immense Afrique, au centre d'un problème essentiel pour le monde français: selon les perspectives de l'organisation de ce monde, s'organisera l'avenir de la culture française, l'avenir de la francophonie."

Le but de la conférence de Niamey est de mobiliser toutes les ressources des pays francophones pour s'entraider.

Aussi dès aujourd'hui, les pays se réunissent en commissions pour étudier les diverses modalités de la coopération qui peut s'établir entre les pays participants.

Hier, la conférence a porté à sa présidence, M. Harou Kouba, ministre nigérien de l'Education nationale, assisté de cinq vice-présidents, représentant le Canada, la Tunisie, le Sénégal, la France et le Laos.

DON DU QUEBEC

M. Masse a fait part, hier, au président, que le Québec ferait parvenir au Centre culturel du Niger, 1,000 ouvrages littéraires et artistiques et manuels scolaires ainsi qu'une dizaine de films portant sur différents aspects du Québec.

Par ailleurs, un article au sujet de cette conférence, publié dans "Le Monde", recommande à la France d'éviter tout geste qui pourrait aggraver les relations entre Ottawa et Québec.

Première lecture du bill créant 4 nouveaux ministères fédéraux

(De notre correspondant à Ottawa Donald DOYLE)

Un projet de loi annonçant la création de quatre nouveaux ministères d'ici le 1er avril prochain a été adopté en première lecture, hier aux Communes.

Incontestablement, le plus important de ces nouveaux ministères est celui de l'Expansion économique régionale qui deviendra la responsabilité du député de Langelier aux Communes, M. Jean Marchand.

Les autres ministères créés par le bill C-173, sont ceux des Pêches et Forêts, des Communications, et finalement celui des Approvisionnements et Services, anciennement le ministère de la Production de défense.

Le projet de loi prévoit aussi que le service de la monnaie, qui jusqu'ici dépendait du ministère des Finances, deviendra une corporation de la Couronne qui portera le nom de "Monnaie royale canadienne."

Il prévoit aussi que le Conseil des sciences du Canada de même que le Conseil médical de recherches, deviendront des corporations de la Couronne alors qu'ils n'étaient jusqu'à maintenant que des organismes à caractère consultatif.

En ce qui concerne le nouveau ministère de l'Expansion économique régionale, il se distinguera par cinq caractéristiques:

1) La désignation de "zones spéciales" qui se distingueront des anciennes zones désignées du fait qu'elles n'auront plus à tenir compte du territoire desservi par un centre de main-d'oeuvre du Canada comme c'était le cas dans le passé;

2) L'élaboration et la mise en oeuvre, en consultation avec les provinces et en collaboration avec les autres ministères concernés, de plans et de programmes de développement pour ces zones;

3) La conclusion d'ententes avec les provinces en vue de la mise en oeuvre commune de plans et programmes de développement, ententes qui pourront impliquer la participation financière des provinces tout comme celle du fédéral;

4) L'octroi de prêts ou de subventions à une province pour l'amélioration de l'infrastructure d'une zone spéciale lorsque de tels travaux sont essentiels à la réalisation d'un plan de développement;

5) L'apport d'une aide spéciale (financière) aux entreprises commerciales dont l'établissement, l'expansion et la modernisation sont jugés essentiels à la réussite d'un plan de développement dans une zone spéciale, et ce en plus des mesures déjà disponibles en vertu d'autres programmes.

En vertu du nouveau projet de loi, une région ou une partie d'une région pourra être désignée "zone spéciale" et partant bénéficier de mesures spéciales pour une période déterminée, si l'on reconnaît que les occasions d'emploi sont exceptionnellement restreintes, soit dans la région même ou dans un territoire plus vaste que cette région précise.

C'est d'ailleurs tout probablement en vertu de cette clause qu'une ville telle que Québec pourra éventuellement se voir décerner le titre de zone spéciale puisque d'une part son rythme de croissance est passablement lent et que d'autre part la région qui l'entoure n'est pas particulièrement riche en possibilités d'emplois.

Le ministre a d'ailleurs lui-même expliqué au cours d'une conférence de presse à l'issue de la présentation du projet de loi qu'il fallait chercher à lutter avec les centres naturels de croissance plutôt que de les ignorer.

A l'heure actuelle, en vertu des programmes présents, de nombreuses villes, dont Québec, constituent des centres naturels de croissance mais sont exclus des bénéfices de la loi.

Jusqu'à maintenant, les zones désignées l'ont été en conformité avec un territoire desservi par un centre de main-d'oeuvre du Canada, ce qui ne sera plus le cas avec la nouvelle loi et qui permettra de désigner des zones plus grandes ou plus petites selon le cas.

Le nouveau ministère pourra à la fois préparer et mettre à exécution, de concert avec les autres ministères et organismes fédéraux, un plan de développement dans les zones désignées.

Dans un tel cas, la loi prévoit que le gouvernement fédéral consultera les provinces intéressées et s'assurera la participation de la population.

Le ministère sera aussi en mesure de conclure des ententes avec les gouvernements provinciaux pour la mise en oeuvre commune de plans ou de programmes de développement dans les zones spéciales et apporter sa contribution financière aux programmes entrepris par les provinces.

Une disposition prévoit en outre que les gouvernements fédéral et provinciaux pourront constituer des corporations dont la tâche consistera à exécuter les programmes prévus par les ententes.

Selon M. Marchand, la première entente que l'on s'attend de signer le sera tout probablement avec l'Ile du Prince-Edouard.

En ce qui concerne la participation financière des provinces, il faut s'attendre à ce qu'elle varie selon la capacité de payer des provinces concernées.

D'un autre côté, de nouvelles mesures d'aide viendront s'ajouter au programme de stimulants pour le développement de certaines régions. Et le nouveau ministère pourra étendre ces avantages aux entreprises commerciales désirant s'établir, agrandir ou moderniser leurs installations dans une zone spéciale.

Toutefois, ces mesures supplémentaires ne seront consenties que lorsque l'implantation de l'industrie dans la zone, sera jugée essentielle à la mise en oeuvre du plan de développement.

On veut ainsi éviter les abus du passé où des entreprises ont été subventionnées par Ottawa alors qu'elles pouvaient très bien le faire elles-mêmes, enlevant ainsi à d'autres industries, des fonds dont elles avaient un plus urgent besoin.

Ces stimulants spéciaux pourront prendre la forme soit d'une garantie fédérale sur un prêt à une entreprise, soit encore d'une subvention ou d'un prêt fédéral destiné à amortir une partie des frais supplémentaires encourus par l'entreprise durant les trois premières années d'exploitation qui suivront son implantation dans une zone spéciale.

Enfin, bien que la loi sur l'organisation du gouvernement abrogera la loi sur le fonds de développement économique rural, il reste néanmoins que les ententes conclues aux termes de ce programme, seront maintenues intégralement jusqu'à leur expiration.

D'un autre côté, M. Marchand a annoncé, hier qu'il comptait présenter au printemps une nouvelle loi sur les stimulants industriels, ce après avoir consulté les provinces.

L'objet principal des modifications envisagées est l'accroissement de l'efficacité des stimulants destinés à attirer de nouvelles industries dans les régions économiquement faibles et à favoriser l'expansion et la modernisation des industries existantes dans ces régions.

Le service des Postes demeure, mais le ministre sera celui des Communications

OTTAWA — Le service des Postes, né avec l'avènement du nouveau ministère des Communications, demeurera quand même un ministère en bonne et due forme.

En effet, d'après la loi concernant l'organisation du Gouvernement du Canada déposée, hier aux Communes par le premier ministre Trudeau, le ministère des Postes demeurera mais avec cette différence toutefois que le poste de ministre des Postes sera assumé par le ministre des Communications, en l'occurrence M. Eric Kierans.

Quant au ministre des Communications, outre ses responsabilités aux Postes, il devra assumer toutes les fonctions et pouvoirs qui sont du ressort du parlement canadien en ce qui concerne les télécommunications de même que la mise au point, le développement et l'utilisation en général des entreprises et systèmes de communications au Canada.

Il pourra aussi conclure avec un gouvernement provincial ou avec un organisme provincial, des accords en ce qui concerne des programmes de sa compétence.

C'est aussi lui qui est habilité à prendre les mesures qui peuvent être nécessaires en vue de garantir, par réglementation internationale ou autrement, les droits du Canada dans le domaine des communications.

D'un autre côté, le bill C-173 annonce aussi la création du ministère des Approvisionnements et Services, portefeuille qui sera assumé par l'actuel ministre de la Production de défense, M. Don Jamieson.

En fait, le nouveau ministère englobera l'actuel ministère de la Production de défense et son titulaire assumera les fonctions de Receveur général du Canada.

Par ailleurs le nouveau ministère des Pêches et Forêts regroupe sous l'autorité de M. Jack Davis, l'actuel ministère des Pêcheries de même que la partie forêts de l'ancien ministère des Forêts et du Développement rural.

Une agence fédérale de médiation est devenue indispensable

OTTAWA (PC) — L'Association des dirigeants de syndicats de cheminots canadiens est d'avis qu'une agence fédérale de médiation est aujourd'hui un élément indispensable pour mener à bonne fin les négociations entre le patronat et la force ouvrière.

Dans un mémoire présenté hier au premier ministre Trudeau et aux membres du cabinet, l'association, qui groupe les représentants des 120,000 employés des sociétés ferroviaires du Canada, a rappelé les interventions fructueuses du directeur du bureau d'arbitrage et de conciliation du ministère du Travail dans les récents conflits qui ont opposé les sociétés ferroviaires et leurs employés et réitère la position prise devant le groupe d'étude Woods, en 1967.

"Nous opinons qu'au point de vue d'intérêt général, il incombe au gouvernement la responsabilité d'aller au-delà de légiférer pour régulariser les relations entre la main d'oeuvre et la gestion. Ainsi, il faudrait que le ministère du Travail participe d'une façon plus active en exerçant un rôle prédominant dans le domaine des relations ouvrières plutôt que de remplir le rôle ad hoc traditionnel".

AMENDEMENT RECLAME

Dans son mémoire l'association demande également au gouvernement de modifier la loi des disputes et des enquêtes sur les relations industrielles afin que le patronat ne puisse plus apporter de modifications pendant la durée d'une entente collective quelconque.

LES INJONCTIONS

Le mémoire traite des relations ouvrières en général, des injonctions, du piquetage, de la sécurité aux passages à niveau, de la loi sur l'assurance-chômage, de la stabilité des prix et de l'impôt.

Au chapitre des injonctions, l'association recommande "que les injonctions ex parte traitant des différends dans la main-d'oeuvre ne soient pas émises dans le cas où un avis peut être donné à la partie contre laquelle une injonction est prévue" et "que de telles injonctions ne doivent pas être prises dans le cas où il est possible de procéder à l'interrogatoire ou au contre - interrogatoire des parties sur une motion visant à obtenir une injonction, y compris les témoins appelés à comparaître".

L'association répète que "le piquetage est un moyen légitime dont se servent les grévistes à la solidarité de leur cause" et estime que "tout ouvrier a droit au piquetage pourvu qu'il se comporte d'une façon paisible".

"Toute tentative de lui soustraire ce droit constitue un empiètement sur sa liberté d'assemblée, d'association et de parole que lui assure la Déclaration canadienne des droits de l'homme."

L'association recommande d'installer des feux de circulation aux passages à niveau afin d'augmenter la sécurité à ces endroits. Ces feux passeraient au rouge quand la voie est occupée et au vert quand elle est libre.

L'IMPOT

Au sujet de l'assurance-chômage, les dirigeants syndicaux recommandent de supprimer la période d'attente et de ne pas disqualifier les membres de syndicats qui refusent de franchir les lignes de piquetage.

Au chapitre de l'impôt enfin, l'association recommande l'adoption par le gouvernement des recommandations de la commission royale d'enquête Carter sur la fiscalité.

"Nous vous soulignons notre appui à toute les recommandations de la commission. Nous opinons qu'une adoption partielle de telles recommandations écarterait l'occasion d'une excellente reforme".

L'association s'oppose également à l'impôt dit de développement social.

"L'application de cette taxe nous porte à croire que le gouvernement a pleinement l'intention de donner libre cours et même d'encourager le chômage à un rythme d'à peu près cinq pour cent".

"En n'adoptant pas au complet les recommandations de la commission, nous craignons que le gouvernement, en voulant accomplir sa promesse d'une réforme générale de la législation fiscale, songe à présenter une taxe quant au gain sur le capital".

Le mémoire a été présenté par le président de l'Association, M. C. Smith.

La CSN craint un "G.-T. Davie" à la Canadian Vickers, à Montréal

par Vincent CLICHE

OTTAWA (de notre envoyé) — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) demande au gouvernement fédéral de mettre tout en oeuvre pour éviter la fermeture de la Canadian Vickers, à Montréal, en octroyant un contrat d'urgence à cette compagnie.

Dans son mémoire présenté ce matin au gouvernement fédéral, la centrale syndicale rappelle la situation désespérée dans laquelle se sont trouvés environ 1,200 travailleurs lorsque cette compagnie a décidé de fermer son chantier maritime, à Lauzon, au mois de juin 1968.

Selon la CSN, la Canadian Vickers aurait décidé de faire la même chose à Montréal, ce qui occasionnerait environ 1,200 mises à pied.

Selon la CSN, le gouvernement procéderait à une étude de rentabilité d'une marine marchande canadienne, mais ni les armateurs, ni les constructeurs navals, ni les syndicats ne seraient directement associés à cette étude.

AEROPORT

Au sujet du nouvel aéroport qui doit être construit au Québec, la CSN préconise qu'il soit situé dans le territoire sud-est de Montréal, soit dans la région de Drummondville.

La centrale syndicale fait cette demande au gouvernement du Canada, en invoquant le sous-developpement de cette région et le besoin d'une politique de décentralisation économique.

Selon la CSN, l'emplacement du nouvel aéroport doit répondre à une double exigence: celle de l'aviation moderne, d'une part, celle de la décentralisation économique, d'autre part.

"A l'heure actuelle, souligne le mémoire, le territoire sud-est de Montréal répondrait à cette double exigence, à cause de sa proximité relative de Montréal et des retombées que son emplacement à cet endroit pourraient avoir sur les régions de Québec et des Cantons de l'Est.

Un organisateur libéral appuiera Mario Beaulieu candidat UN dans Dorion

par Robert L'HEUREUX

MONTREAL — Un organisateur libéral de Dorion vient d'annoncer, dans un communiqué transmis aux journaux du Québec, qu'il appuiera Me Mario Beaulieu, candidat de l'Union nationale, lors de l'élection complémentaire dans ce comté le 3 mars prochain.

M. Alfred Reynolds, qui milite au sein du parti libéral depuis 30 ans, a révélé hier qu'il avait pris cette décision pour protester contre le choix de M. Emile Horner comme candidat libéral. "L'organisation libérale locale et les dirigeants du parti ont décidé d'accorder leur appui à un "parachute" sans envergure".

M. Reynolds a prétendu qu'un groupe important d'organisateurs libéraux de l'Ouest du comté de Dorion — qui avant faisaient partie du comté de Laurier — ont décidé d'appuyer "le meilleur candidat qui puisse nous représenter à Québec".

L'ancien organisateur a souligné que son appui accordé à Me Beaulieu ne le liait aucunement pour les prochaines élections. "Mais nous devons admettre que l'équipe de l'Union nationale a plus de chance, en ce moment, de faire valoir les droits du Québec à Ottawa que le groupe libéral".

Rejoint par téléphone, Me Beaulieu s'est dit très heureux de la décision de M. Reynolds. "C'est un des piliers de l'organisation libérale de l'ouest du comté qui nous appuie en la personne de M. Reynolds".

Me Beaulieu qui revenait d'une assemblée où il avait rencontré 450 de ses organisateurs, a souligné que ce nouvel événement, ajouté au climat "très fort" qui existe présentement dans le comté de Dorion, le rendait très optimiste deux semaines avant les élections.

TROIS CANDIDATS

Par ailleurs, la période de mise en candidature en vue de cette élection complémentaire s'est terminée hier sans qu'aucun nouveau candidat ne vienne s'inscrire sur les rangs.

La lutte se fera donc entre Me Beaulieu, M. Horner et M. Emile Laporte qui se présente comme indépendant.

Pensez aux droits du Québec sur le plan international, dit la CSN au gouv. fédéral

OTTAWA (de notre envoyé) — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) est d'avis qu'en raison plus spécifiquement du caractère biculturel du Canada, le gouvernement fédéral devrait examiner certaines modalités en vertu desquelles le Québec et les autres provinces, selon le cas, pourraient exercer pleinement sur le plan international les compétences qui leur sont dévolues de façon exclusive par la Constitution canadienne, et sans pour autant mettre en cause les relations diplomatiques entre le Canada et les pays francophones.

Dans son mémoire présenté ce matin au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, la centrale syndicale croit que la révision de la politique extérieure du pays devrait tenir compte de cet aspect.

"Par conséquent, ajoute le mémoire, quant aux questions de travail et de main-d'oeuvre, il y aurait intérêt à ce que les gouvernement provinciaux qui sont compétents en cette matière soient officiellement représentés au sein des organismes internationaux comme l'Organisation internationale du travail, qui a son siège à Genève.

CHINE-VATICAN

La CSN croit tout à fait opportun que le gouvernement canadien s'efforce d'adapter sa politique étrangère aux réalités du contexte international de 1969.

Tout comme, une autre grande centrale syndicale, le Congrès du Travail du Canada, l'a fait hier dans son mémoire, la CSN encourage le Canada à reconnaître le régime de la Chine communiste.

De plus, la CSN approuve les gestes de rapprochement posés par le gouvernement canadien dans ses relations avec le Vatican.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Chine

Rien à ajouter sur les entretiens de Stockholm

OTTAWA (PC)—Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait savoir hier aux Communes qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il a déjà rapporté sur les entretiens entre représentants canadiens et chinois à Stockholm, en Suède, en vue de la reconnaissance du régime de Pékin par Ottawa.

M. Sharp répondait alors à une question de M. Gerald Baldwin (PC—Rivière-la-Paix).

Le ministre a dit que les entretiens n'avaient donné aucun élément de neuf à ce jour.

Prudence

L'association des consommateurs du Canada recommande aux personnes désirant faire l'achat d'un appareil auditif d'être prudentes et de faire affaire avec un membre d'une association de manufacturiers.

MAICO INC., met à votre disposition gratuitement une brochure intitulée: "La surdité du nerf auditif".

Ecrivez aujourd'hui

Service Auditif Maico Inc., 815 Côte d'Abraham, Québec 4, Qué.

AVIS

L'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de Québec-Est

aura lieu jeudi soir le 20 février, à 8 heures p.m., à la salle de l'édifice de la Caisse, 510, St-François Est, pour la reddition des comptes et l'élection des officiers. Tous sont cordialement invités à y assister.

A. Gignac, secrétaire-gérant.

LIGUE AMÉRICAINE DE HOCKEY

MARDI
18 février
8.05 p.m.

colisée
525-8101, loc. 31 et 33

HERSHEY
VS
AS

PRIX DES BILLETS
$3.50, $2.50, $1.75
(Taxe et charge de service incluses)

Ligue Junior "A"
VENDREDI 21 FEVRIER - 8.15 p.m.
TROIS-RIVIERES vs AS JR
DIMANCHE 23 FEVRIER - 2.15 p.m.
THETFORD MINES vs AS JR

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 18 FEVRIER 1969

Québec et l'extérieur

L'accrochage entre les premiers ministres Trudeau et Bertrand, dans les dernières minutes de la conférence constitutionnelle de la semaine dernière, aura fourni au gouvernement québécois l'occasion de déposer un document qui constitue une réponse au Livre Blanc publié, l'an dernier, par le gouvernement canadien, en réponse aux revendications du Québec en matière de relations internationales.

C'est une réaffirmation de la volonté du Québec de voir s'étendre sa souveraineté sur le plan international de façon qu'il puisse signer ses propres accords dans les domaines qui ressortissent de sa compétence et qu'il puisse participer directement et distinctement aux rencontres, conférences et organismes internationaux dont les travaux portent sur des matières de sa compétence en plus de proposer des solutions concrètes aux problèmes que posent de telles prétentions.

La première question qui vient à l'esprit est de se demander si ce document représente bien la position officielle du gouvernement de notre province. Il est difficile d'en douter. Le seul fait que le premier ministre québécois ait choisi un tel moment pour remettre ce texte est un indice de l'importance qu'il lui attache et il est loisible de conclure qu'il s'agit pour lui de plus qu'un simple document de travail.

Représente-t-il une position ferme pour le gouvernement du Québec? On peut présumer le contraire et la possibilité qu'il adopte une attitude plus nuancée lors de négociations à venir, négociations qu'il est maintenant impossible d'éviter. Il est d'ailleurs évident que toute réforme constitutionnelle en profondeur apportera des solutions ou tout au moins des débuts de solutions à ce problème dont on ne peut se cacher la complexité.

Il faudra donc en attendant l'adoption définitive d'une politique acceptable et pour Ottawa et pour Québec, sans oublier les autres provinces canadiennes, s'en tenir aux formules de compromis qui ont eu cours à l'occasion de la conférence de Kinshasa et à celle qui vient de débuter à Niamey sur les problèmes de la francophonie.

Si, à Kinshasa, exception faite de cet incident encore assez nébuleux de la descente du drapeau à la demande d'un membre de la délégation de la France, tout s'est en somme bien passé, le Québec formant une représentation, qui tout en gardant sa liberté d'action, s'est associée à celle du Canada, le ministre Jean-Marie Morin, y remplissant même le rôle de co-président, il n'est pas sûr que la même harmonie se renouvelle au Niger où, à cause du caractère politique des questions qui seront traitées, la délégation canadienne est présidée par un membre du gouvernement fédéral, M. Gérard Pelletier. Celle du Québec, dirigée par M. Marcel Masse, a déjà donné l'impression de vouloir garder ses distances, si on s'en remet à la déclaration faite par le ministre québécois à son départ de Montréal. Il ne faudrait pas s'étonner outre mesure que, lors des discussions, le Québec rompe des lances avec les autres délégués canadiens. Une telle situation, si elle devait se produire, n'aiderait en rien les pourparlers à venir en vue de la recherche d'une solution permanente. Il ne faudrait cependant pas en exagérer la signification, car elle pourrait être beaucoup plus la résultante d'un conflit de personnalité que d'un conflit de principes.

Seule permettra de prendre véritablement le pouls de la tension qui existe sur ce point entre les deux ordres de gouvernement la discussion dans laquelle il faudra de toute nécessité s'engager à l'occasion d'une réforme de la constitution. Pour le moment, à cause de la conception généralement acceptée du rôle du gouvernement central dans le domaine des relations internationales et de la pratique courante, la position du gouvernement canadien est logique. Est-ce la seule qu'on puisse adopter?

Pour avoir une réponse à cette question, il faudra attendre une réforme constitutionnelle qui permettra d'apporter des précisions sur les points en litige à cause de l'imprécision de la constitution actuelle. Ils ne sont pas tellement nombreux. Il n'est en effet aucunement question pour le Québec de vouloir se substituer à l'autorité du gouvernement fédéral dans les domaines où sa juridiction est indiscutée et indiscutable: comme le pouvoir de prendre des engagements politiques au nom de tous les membres de la fédération canadienne, de signer des traités qui puissent engager le pays sur le plan militaire, de conclure des ententes commerciales et économiques, de représenter le Canada dans les organismes internationaux habilités à traiter de ces questions, etc.

Le différend entre Ottawa et Québec se limite aux problèmes sur lesquels la constitution établit clairement l'exclusivité de la juridiction québécoise et sur ceux qui peuvent être de compétence mixte. Dans le premier cas, il s'agit avant tout de l'éducation. Dans le second cas, il s'agit entre autres de la culture au sujet de laquelle le gouvernement québécois revendique la même souveraineté, tandis qu'Ottawa prétend avoir des responsabilités à assumer dans ce domaine. Il y a de plus l'impasse des télécommunications, en particulier des satellites à cause du rôle de plus en plus grand qu'elles jouent et qu'elles seront appelées à jouer sur le plan de l'éducation.

Avant de songer à adopter de nouvelles formules on aura besoin de nouvelles définitions, à commencer par celle de la souveraineté des provinces. Est-elle strictement interne? Peut-elle avoir une extension sur le plan international à condition bien entendu que les décisions qui seront prises ne viennent pas à l'encontre de la politique extérieure du gouvernement canadien? Si oui, dans quelles conditions cela peut-il fonctionner sans affaiblir la voix du Canada dans ses relations avec l'étranger? On peut se poser à peu près les mêmes questions sur tous les points sur lesquels existe actuellement un désaccord entre les deux gouvernements.

Les propositions incluses dans le document présenté par le premier ministre Jean-Jacques Bertrand offrent une amorce de solution que le gouvernement canadien, dont la réaction officielle reste encore inconnue, semble très bien disposé à étudier. Les attitudes qu'il a adoptées jusqu'ici indiquent une volonté d'assouplissement qui devrait conduire à l'établissement de mécanismes de coopération qui mettront fin à l'imbroglio actuel.

Il est évident qu'Ottawa ne voudra accepter aucune action directe des provinces dans les sphères qui entraînent des décisions d'ordre politique. On n'écarte pas à priori la possibilité d'ententes sur les autres questions et on est prêt à en discuter toutes les implications à l'occasion d'une réforme constitutionnelle qui éliminerait toutes les imprécisions que contient la constitution actuelle, de sorte que ce qui semble aujourd'hui impossible pourrait bien conduire à une nouvelle conception des relations internationales des deux ordres de gouvernement. Tout dépendra de la redéfinition et de la répartition des compétences dans une nouvelle constitution.

Raymond DUBE

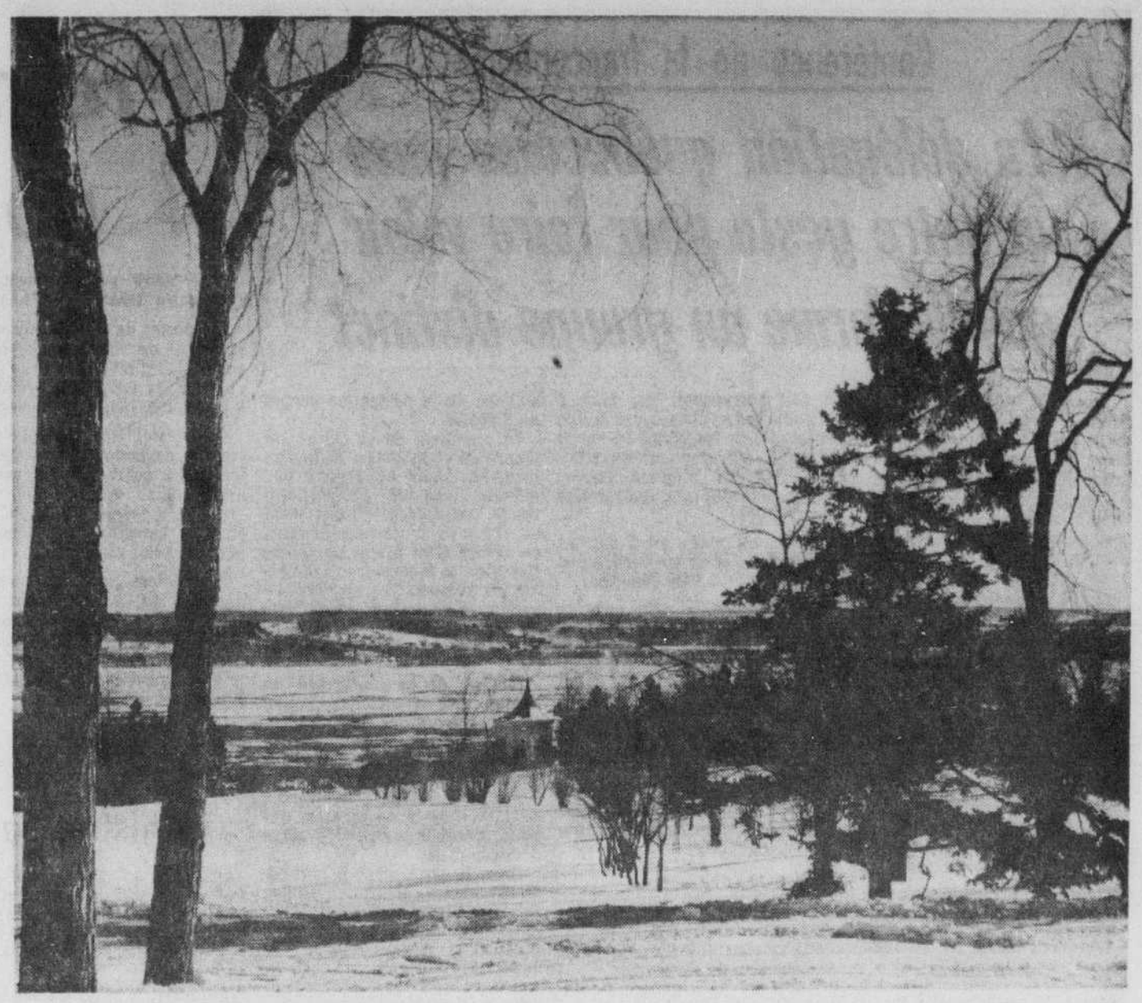

Un paysage québécois sous la neige.
(Photo de l'Office du Film du Québec)

VU D'OTTAWA

Une chasse gardée

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — Revenant de Tunisie et de passage à Paris pour y participer à une réunion de l'OCDE, M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien du Commerce et de l'Industrie, a laissé monter à la surface, ces jours derniers, un autre problème résultant de la sollicitude du général de Gaulle envers le Canada, lorsqu'il a parlé d'une certaine rivalité entre Paris et Ottawa quand il s'agit d'aide à l'Afrique Francophone. M. Pépin a déploré la "politisation" par le général, des problèmes de la Francophonie de même que des relations entre le Canada et la France (via le Québec).

Reconnaissant toutefois au compréhensif général le droit de voir les choses autrement, M. Pépin a levé un coin du voile sur un secteur où le Canada et d'autres pays ont fait preuve, depuis des années, de patience et ont "encaissé" sans d'ordinaire riposter.

On se souvient comment la Côte d'Ivoire a étonné le monde en refusant soudain un don de blé canadien qu'elle avait d'abord sollicité et accepté. Bien plus, dans un document de travail présenté à une conférence sur la Francophonie, un certain rossillon-à-tout-faire de l'Elysée a déjà trouvé moyen de cuisiner un texte de façon que, en matière de programmes d'aide à l'enseignement en Afrique, le nom du Canada soit complètement éliminé, même si le gouvernement d'Ottawa défraie entièrement le coût de nombreux programmes, pour qu'on ait l'impression que tout venait de Québec. C'est dans ce même document que la France songeait à venir former les pêcheurs acadiens.

En somme, l'aide canadienne aux pays francophones d'Afrique ne doit pas trop pénétrer une certaine chasse gardée, même si notre pays ne saurait être soupçonné d'avoir des visées coloniales ou le moindrement dominatrices. D'ailleurs, M. Pépin a signalé, encore à Paris, que le Canada s'occupe principalement en Afrique de domaines qui n'entraînent aucune ristourne commerciale et auxquels d'autres pays, dont la France, s'intéressent beaucoup moins.

Le programme d'aide canadien à l'Afrique française était de $300,000 quand il a débuté en 1960.

Il a atteint 22.5 millions de dollars cette année et il passera à 40 millions l'an prochain.

Comme l'a encore dit M. Pépin, quel travail plus efficace et plus considérable ne pourrait-on pas accomplir si l'on pouvait oeuvrer de façon positive sans discussions et sans soulever des acrimonies de caractère politique, même chose pour les relations culturelles où le gouvernement de Gaulle s'est complu, au moyen d'un savant dosage de pompe et d'hypocrisie diplomatiques à créer au gouvernement canadien les difficultés que l'on sait à l'occasion des conférences de Libreville, de Kinshasa, etc.

Quels résultats pratiques infiniment plus considérables ne pourrait-on pas obtenir là aussi, si l'on procédait de façon régulière, au lieu de rechercher les gains politiques souterrains.

Au moment où le Canada se veut davantage bilingue d'un océan à l'autre, notamment à la faveur de réformes constitutionnelles ou statutaires proposées par M. Trudeau ou de celles déjà amorcées dans la fonction publique par M. Pearson et qu'Ottawa essaie de faire refléter davantage la personnalité bilingue du pays à l'étranger, compris dans le secteur de l'aide aux nations économiquement faibles, on voudrait bouder ou freiner ces efforts destinés à accroître l'influence du français?

Serait-ce là servir la Francophonie ou redoute-t-on pour elle un rôle mondial, préférant se recroqueviller dans le nationalisme en Europe et dans le séparatisme au Québec?

Dans un texte donné avant la conférence de Niamey, le président Senghor du Sénégal parlait de la Francophonie comme d'un "instrument exemplaire de la coopération et de la fraternité" et il notait qu'il s'agira, à cette conférence, "de coopérer, de mettre sur pied un centre de concentration où les pays francophones feront connaître leurs besoins et les moyens de coopération dont ils disposent. Ici, à l'idée de solidarité culturelle exclura tout complexe de frustration, toute forme de surenchère, toute politique de bascule, d'humeur ou de mendicité. Le problème n'est pas de partager un héritage, mais d'édifier, entre nations majeures, une véritable communauté culturelle," terminait M. Senghor, est-ce là un objectif rentable et acceptable pour le général de Gaulle, quand on sait comment celui-ci se comporte en Europe, avec le Canada, les Etats-Unis, à l'ONU, à l'OTAN, au Fonds Monétaire International, bref partout où il traite avec des gens qui ont pu, déjà, rendre service à la France pour ne pas parler de lui?

Pour revenir à l'aide canadienne à la Tunisie, notons qu'elle inclut un hôpital pour enfants dirigé par le Dr Albert Royer, éminent spécialiste que secondent deux femmes-médecins du Québec et 52 infirmières, de l'aide technique, de l'enseignement (le nombre des professeurs passera de 43 à 60 l'an prochain), etc.

Plusieurs dons consentis lors d'une récente tournée de M. Lionel Chevrier sont arrivés là-bas, comme de l'engrais chimique (1 million de dollars), de l'amiante (400,000 dollars), etc.

Le Canada, encore une fois, n'entreprend pas ces programmes pour manipuler les gouvernements de pays africains ou le moindrement intervenir dans leurs affaires nationales. Ottawa ne peut sûrement être soupçonné de visées territoriales ou politiques. Lui qui réclame justement qu'on n'intervienne pas dans les affaires intérieures de notre pays. D'ailleurs, avec des "rajustements" comme celui de l'ami Rossillon, ça ne risque pas de trop se savoir. Notons enfin que ces programmes canadiens d'assistance à travers le monde sont financés par Ottawa, tandis que les provinces, surtout celle de Québec pour l'Afrique française, s'occupent de faciliter le recrutement du personnel, principalement chez les enseignants.

Le mémoire du CTC

Le mémoire annuel que le Congrès du Travail du Canada vient de soumettre au gouvernement fédéral fait prendre sans le vouloir la mesure des difficultés que traverse actuellement le syndicalisme canadien. Le CTC ne parle à aucun moment de second front, comme le fait par exemple la CSN; mais il présente lui-même son mémoire d'une quarantaine de pages comme un aperçu de sa pensée et une revue générale de "propositions offertes pour résoudre les problèmes" qui lui tiennent à coeur. Ces problèmes vont de l'analyse de la conjoncture économique canadienne à la législation sociale en passant pas des sujets aussi éloignés des préoccupations premières des mouvements syndicaux que les affaires internationales et la responsabilité constitutionnelle en matière de ressources naturelles.

Or, dès le moment où le CTC s'éloigne des préoccupations premières de ses membres, on a carrément l'impression qu'il perd pied. Autant lorsqu'il dresse le bilan de la situation économique, analyse le rapport Hellyer sur le logement ou s'arrête à la législation sociale, ses vues se révèlent valables, autant lorsqu'il traite de bilinguisme, de droits de l'homme, ou de ressources naturelles laisse-t-il transparaître une méconnaissance profonde de l'ordre politique canadien. D'une part, il soumet ainsi des recommandations très intéressantes, mais d'autre part additionne les voeux pieux aux incongruités manifestes.

Devant la conjoncture économique, le CTC réaffirme la nécessité d'une planification gouvernementale globale et celle d'un réexamen complet de l'ordre des priorités des dépenses. Ce qui, tout le monde s'en rend compte, s'impose: le chômage au Canada a atteint depuis quelques mois des proportions graves. Dans la même ligne, les critiques portées contre les recommandations du rapport Hellyer apparaissent fondées; il est certain que la politique proposée par le comité d'étude des problèmes du logement ne garantit absolument pas que le taux d'intérêt des prêts à la construction d'habitations ne monte pas, et qu'il serait de beaucoup préférable qu'il soit gelé à un bas niveau plutôt que de soumettre par le jeu de la prolongation des périodes de remboursement, les économiquement faibles à des années, jusqu'à quinze, additionnelles de remboursement. Nous avons aussi déjà noté que la répulsion du comité devant les projets d'habitations publiques ne tient ni compte de la situation économique de la partie de la population pour laquelle ces projets représentent une véritable planche de salut, ni des responsabilités particulières de l'Etat à leur égard.

La troisième question traitée avec justesse par le CTC, la législation sociale, constitue peut-être le chapitre le plus intéressant du mémoire. Le Congrès propose entre autres moyens de parvenir à des solutions adéquates, la création d'une commission d'enquête pour faire le point. Malgré le mouvement de recul qu'on éprouve toujours devant les recommandations de ce type, il demeure toutefois exact que les grands progrès réalisés au Canada comme au Québec, se sont appuyés sur les travaux de commissions d'enquête: elles sont une des meilleures voies connues pour mettre de l'ordre dans un problème. La suggestion faite d'utiliser le revenu minimum garanti et suffisant comme mesure de base de sécurité sociale devrait de la même façon faire l'objet d'études sérieuses.

Dans les chapitres consacrés à quelques-uns des problèmes les plus difficiles auxquels le Canada se voit confronté aujourd'hui, le CTC ne fait malheureusement pas preuve d'une égale justesse de vues. A un point qu'on se demande s'il a compris ce qu'est une fédération, ou s'il ne désire pas sans vouloir l'avouer que le Canada devienne un pays à structure politique unitaire. A aucun moment, lorsqu'il traite du logement, de législation sociale, de biculturalisme ou de droits de l'homme, il ne se donne la peine de faire la part des responsabilités provinciales; il cautionne, sans la moindre hésitation, la création d'un ministère fédéral de l'Habitation et des Affaires urbaines, le programme canadien d'assurance-santé, et une politique culturelle canadienne qui aurait pour objectif la maîtrise du français et de l'anglais par la grande majorité des Canadiens. Ceci, même après avoir cité un extrait du rapport de la Commission L.-D.-G., établissant formellement que sa conception du bilinguisme "suppose que les grandes institutions politiques et sociales exercent leur activité dans les deux langues, mais non que les particuliers soient tenus de savoir une deuxième langue officielle". Il y a une immense différence entre l'ouverture d'esprit au bilinguisme et l'imposition d'un bilinguisme généralisé; pour le Québec, la différence est vitale.

Au chapitre des droits de l'homme, on est un peu surpris de lire que la première place devrait être accordée aux besoins des Indiens et des Esquimaux; le problème est important, mais il est un peu ridicule de l'aborder de cette façon. On a vaguement l'impression en lisant qu'il faut "revivifier ces deux groupes d'indigènes et leur donner dans notre collectivité le statut qui leur a trop longtemps été refusé", que le CTC verrait assez bien un Canada quadri-culturel! Dans cette question peut-être davantage que dans toute autre, il importe de ne pas prendre la géographie pour l'histoire.

C'est cependant surtout en matière de ressources naturelles, que le CTC surprend le plus: en moins de trente lignes il reconnaît non seulement la propriété fédérale des mines du plateau continental, mais va jusqu'à s'opposer à ce qu'on en donne la gestion aux provinces. C'est assimiler un peu vite la distribution équitable de la richesse canadienne et le partage des juridictions. On comprend les motivations du CTC, mais cela ne le justifie pas en cette matière comme en matière de sécurité sociale, à faire abstraction de la réalité canadienne.

Ces mémoires demeurent en fin de compte intéressants: ils gagneraient à être mieux structurés, et surtout à contenir en conclusion une liste des propositions concrètes formulées. Leur préparation permettra sans doute aussi à la longue aux centrales syndicales d'aborder les grandes questions canadiennes d'une manière davantage conformée à leur complexité.

Jocelyn LAVOIE

Sir George Williams

Strictes mesures de sécurité à l'ouverture de l'enquête préliminaire des 90 étudiants

MONTREAL (PC) — De strictes mesures de sécurité marquent aujourd'hui l'ouverture de l'enquête préliminaire des 90 étudiants de l'université Sir George Williams impliqués dans les actes de violence de la semaine dernière qui ont occasionné, à l'université, des dégâts matériels évalués à quelques $2 millions.

Sept autres étudiants, dont le cas relève davantage de la délinquence juvénile, puisqu'ils ont moins de 18 ans, doivent comparaître mercredi en Cour de bien-être pour répondre des mêmes accusations.

A l'audience d'aujourd'hui, le public n'a pas eu droit d'accès à la salle du tribunal. Les journalistes devaient s'identifier mais ils n'avaient pas le droit de se servir d'enregistreurs. Les photographes, eux, n'ont pas été admis du tout.

A l'exception d'une jeune femme qui, pour des raisons de santé, a dû être remise en liberté provisoire, tous les étudiants arrêtés sont demeurés en détention en attendant l'audience d'aujourd'hui.

Des agents de l'escouade antiémeutes de la police de Montréal sont de garde à l'extérieur du bâtiment pour parer à d'éventuelles manifestations.

Mercredi dernier, des agents de l'ordre, coiffés de casques d'acier et munis de boucliers en plastique et de matraques, avaient tenu en respect une cinquantaine de manifestants, aux abords du tribunal, au moment où l'ordre de détention était donné à l'encontre des accusés.

L'université enquête

L'administration de l'université Sir George Williams a annoncé hier, que les étudiants arrêtés lors des manifestations de la semaine dernière sont suspendus de tous les cours en attendant l'issue de l'audience de ce matin.

L'administration a ajouté qu'elle menait une enquête sur l'occupation et les dégâts causés à la propriété de l'université, estimés pour le moment à quelque $2 millions, notamment le centre de l'informatique.

Les 97 étudiants arrêtés sont accusés "d'obstruction, d'interruption ou d'interférences pour empêcher l'usage légal ou le fonctionnement du centre de l'informatique" de l'université et de s'être livrés à des actes de violence "en mettant sciemment le feu au centre de l'informatique."

Les étudiants qui ont été arrêtés sont suspendus de tous les cours jusqu'à la fin de leur procès

MONTREAL (d'après la PC) — L'université Sir Georges Williams a annoncé hier que les étudiants qui ont été arrêtés la semaine dernière à l'intérieur de l'édifice Hall sont suspendus de tous les cours jusqu'à la fin de leur procès.

L'université a également fait savoir qu'elle lançait une enquête complète sur l'occupation et la destruction du centre d'informatique par les étudiants.

Finalement, elle a signalé que l'édifice Hall ouvrira ses portes ce soir à 5h.30 pour les cours du soir tandis que les cours du jour reprendront demain.

Par ailleurs, le premier ministre des Bermudes, Sir Henry Tucker, a déclaré hier qu'il avait été bouleversé par les récents événements violents survenus à l'université Sir George Williams et qu'il craignait que le Canada ne refuse, dans un proche avenir, l'entrée d'étudiants étrangers.

"Si cela devait arriver, ce serait une tragédie pour les Bermudiens" a-t-il ajouté dans un discours qu'il présentait devant les membres du Canadian Club.

"Il est très difficile de comprendre pourquoi on se sert de la destruction comme une arme dans le monde moderne" a souligné le premier ministre. Il a rappelé que son pays n'était pas exempté de ces sursauts de violence puisque au mois d'avril des émeutes ont fait pour $500,000 de dommages.

Un journal de Trinidad regrette les événements à Sir George Williams

PORT OF SPAIN, Trinidad (Reuter) — Le Trinidad Evening News déclarait lundi que les relations cordiales qui relient les Indes occidentales et le Canada "ne devraient pas être ternies" par les événements de la semaine dernière à l'université Sir George Williams de Montréal.

L'éditorialiste du journal ajoutait qu'"il est toujours dangereux et aberrant de préjuger des conclusions sans avoir toutes les preuves en main. C'est pourquoi nous ne formulerons aucune conclusion et nous exhortons le pays à en faire autant jusqu'à ce que nous connaissions tous les faits."

Au moins 11 ressortissants de Trinidad sont parmi les 90 étudiants arrêtés et détenus sans cautionnement pour avoir participé à l'émeute de la semaine dernière à l'université.

Aucune décision n'a été prise dans le cas du professeur Stanley Gray

MONTREAL (d'après UPI) — Une enquête préliminaire de l'université McGill sur les activités politiques du professeur de science politique, Stanley Gray s'est terminée hier, sans qu'aucune décision soit prise à son sujet.

Le professeur socialiste a demandé aux étudiants de jouer un plus grand rôle dans la vie universitaire; il a de plus réclamé l'admission d'un plus grand nombre d'étudiants francophones, et divers autres changements importants.

L'administration de l'université avait institué une enquête la semaine dernière sur les activités de M. Gray, particulièrement sur sa participation l'an dernier, à l'occupation étudiante des bureaux de l'administration et à une manifestation étudiante qui avait récemment perturbé une réunion de l'assemblée des gouverneurs de l'université.

M. Gray a refusé de démissionner et s'oppose à toute tentative de renvoi.

A la suite de l'impasse de la commission préliminaire, les autorités de l'université décideront des suites à apporter à l'affaire.

Par ailleurs, le syndicat des professeurs de l'université de Montréal a mis en garde les autorités de l'université McGill, hier contre toute mesure disciplinaire qui pourrait être prise contre le professeur Stanley Gray.

Le syndicat a souligné, dans un télégramme à l'administration de l'université McGill, que "toute décision arbitraire serait vue par les professeur de l'Université de Montréal, comme une atteinte à la liberté académique et par toute la nation canadienne - française, comme une insulte grave susceptible d'envenimer sérieusement les relations entre nos deux collectivités".

La police fait l'examen des amendements à apporter à la législation sur les explosifs

MONTREAL (PC) — Les représentants de trois forces de police et du gouvernement fédéral se sont réunis lundi au quartier-général de la Police de Montréal pour examiner ensemble les amendements à apporter à la législation actuelle sur les explosifs.

Prenaient part à ces discussions: M. E.J. Fraser, inspecteur-chef des explosifs au ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Richesses naturelles; M. Jean-Paul Gilbert, directeur de la police de Montréal; M. Maurice St-Pierre, directeur de la sûreté provinciale du Québec, et M. J.X. Dubé, adjoint au commissaire de la gendarmerie canadienne. Les quatres représentants étaient accompagnés, chacun, de conseillers juridiques.
Cette réunion s'insère dans le cadre des mesures prises à tous les niveaux du gouvernement en vue d'enrayer la vague d'attentats à la bombe qui affecte la région de Montréal, où l'on a enregistré 58 attentants en 1968 et huit depuis le 1er janvier de cette année.

Dans une interview, M. Gilbert a déclaré qu'il s'agit "d'établir des contrôles plus stricts sur les explosifs afin de pouvoir mieux retracer les responsables des récents attentats."

Le directeur de la police de Montréal a ajouté que les lois actuelles datent de plusieurs années et qu'elles étaient, à l'origine, destinées à prévenir de sérieux accidents "sur le marché du travail". Elles sont inadéquates pour combattre les activités terroristes qui troublent actuellement la ville.

M. Gilbert a rappelé, par exemple, que les lois fédérales sur les explosifs datent de 1910.

Gagnon choisit d'assurer sa propre défense

MONTREAL (PC)—Le procès de Charles Gagnon, 30 ans, ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal, accusé d'homicide involontaire par suite de la mort de Jean Corbo, 17 ans, tué le 14 juillet 1966 dans l'éclatement d'une bombe qu'il allait poser à l'usine de la Dominion Textile à Montréal, a débuté, hier.

La première journée du procès a été employé à choisir les 12 jurés.

Gagnon, qui avait présenté deux requêtes, l'une pour faire casser l'acte d'accusation et l'autre pour obliger la Couronne à procéder non pas dans l'affaire Corbo, mais dans celle de La-Grenade, a déclaré après le rejet de ces requêtes par le juge Maurice Archambault, président des Assises, qu'"il n'avait plus rien à dire...qu'il ne voulait plus rien savoir...de cette affaire-là"

Gagnon a choisi de se défendre lui-même et de ne pas se faire représenter par un procureur.

Le procès doit se poursuivre aujourd'hui.

21 millions de Canadiens en mars

OTTAWA (d'après PC) — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé hier qu'il évaluait la population du Canada, au premier janvier 1969, à 20,940,000.

Le Bureau de la statistique a précisé que la population totale atteindrait le chiffre de 21,000,000 vers le début de mars.

Les estimations du bureau ont été faites à partir du recensement du premier juin 1966 qui déterminait la population du Canada à 20,015,000. Les calculs ont été effectués à partir des naissances, des décès et de l'immigration. Le Bureau s'est de plus intéressé à l'émigration canadienne à l'étranger.

L'augmentation de population qui est passée de 20,630,000 en 1968 à 20,940,000, ce qui signifie une hausse de 1.5 p.c. comparativement à une hausse de 1.9 p.c. en 1968.

ANNONCE

DÉMANGEAISONS AUX PIEDS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

A Québec, demandez à la téléphoniste
Zenith 1-1035
et nous vous réserverons une magnifique chambre à n'importe quel Sheraton au monde.
Le système exclusif de réservations Sheraton par ordinateurs, Reservatron 11, aide les administrateurs harassés à se détendre à n'importe quel Sharaton en assurant des réservations à des taux garantis
Hôtels et Motels Sheraton
Un service mondial d'ITT

A Toronto, détendez-vous au
King Edward Sheraton Hotel
37 est, rue King

ACHETEZ MAINTENANT et ECONOMISEZ
MORRIS PORTES d'aluminium
2 pouces d'épaisseur

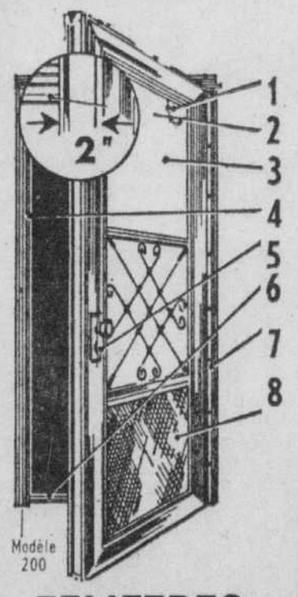

1 Fermeture de porte de fabrication robuste "Heavy Duty" avec chaine de sûreté.
2 Gouttière au-dessus de la porte.
3 Vitre encastrée dans du "géon".
4 Coupe-froid en nylon permanent extra épais.
5 Barrure.
6 Seuil en aluminium avec coupe-froid.
7 4 pentures en aluminium dissimulées avec coussinets à bille en nylon.
8 Panneau du bas en aluminium, type robuste.

GARANTIE ECRITE
Marchandise satisfaisante ou remplacée sans charge

Modèle 200

FENETRES
d'aluminium en couleur
MORRIS à 3 rainures

Fait sur mesure, d'aluminium extra résistant, pour s'ajuster à vos fenêtres. Disponible dans un grand choix de couleurs decoratives, en émail cuit.

MORRIS AUVENTS
en FIBRE de VERRE ou D'ALUMINIUM fini émail cuit, fait sur mesure.

522-5763
DEMONSTRATION GRATUITE — N'IMPORTE OU, N'IMPORTE QUAND

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
419, rue St-Anselme — Québec

Pollack
QUEBEC

La robe de mes rêves... une création "tout coton" de Anna Kay

SANS SOUCI · LE COTON · BIEN-ETRE

Un délicat linon et une multitude de rangs de ravissante dentelle froncée... de minuscules boutons en cascade de l'encolure à l'ourlet... une robe féérique 100% coton créée par Anna Kay. Grandeurs 8 à 16 ans. $140

Québec, Salon de la Mariée, (Rayon 535) deuxième.

Participez au "concours de la mariée" Pollack

Une seule condition à remplir pour devenir une de nos gagnantes comblées: vous n'avez qu'à choisir votre robe de mariée parmi la ravissante collection Pollack. Au moment de l'achat, votre photographie est exposée à notre "Tableau des fiancées" et tous les clients et vos amis sont invités à voter pour vous en inscrivant votre nom sur leurs factures.

Nos gagnantes se méritent...

1er prix: Une lune de miel à Paris, via AIR CANADA

Une automobile 69 fournie par Hertz pour une semaine entière.
(Pour personnes de 21 ans ou plus)

Les frais d'hôtel et les petits déjeuners d'une semaine offerts par l'agence de VOYAGES Laurier

2e prix: Un téléviseur ELECTROHOME portatif d'une valeur de $229.

3e prix: 4 luxueuses valises Dionite

Les noms de nos gagnantes seront connus le 19 mai à 11 heures.

Raymond Denis n'a jamais offert de pot-de-vin, dit-on

OTTAWA (PC)—La traduction correcte des propos du principal témoin à charge contre Raymond Denis démontrent que l'ex-adjoint ministériel n'a jamais offert de pot-de-vin. C'est ce qu'ont affirmé hier les avocats de Denis.

Les avocats se proposent de développer cette thèse aujourd'hui, alors que la Cour suprême du Canada étudie l'appel de Raymond Denis, accusé d'avoir offert un pot-de-vin de $20,000 à un avocat montréalais, M. Pierre Lamontagne.

M. Lamontagne tentait d'obtenir, au nom du gouvernement américain, l'extradition du trafiquant de narcotiques Lucien Rivard quand Denis lui aurait offart la somme. Raymond Denis était alors adjoint exécutif du ministre .fédéral de l'Immigration.

Reconnu coupable, Denis a été condamné à deux ans de prison. La Cour d'appel de l'Ontario a rejeté sa cause en janvier. Il cherche maintenant à faire casser cette décision par la Cour suprême.

Selon le défenseur de Denis, M. W. B. Williston, les témoignages recueillis prouvent tout au plus que Denis faisait enquête pour savoir si M. Lamontagne aurait accepté un pot-de-vin.

Au cours du procès, a rappelé M. Williston, M. Lamontagne a répété les mots exacts qque Denis lui aurait dits: "On t'offre vingt mille dollars".

Si l'on traduit correctement du français à l'anglais, a expliqué l'avocat, "on" exclut la personne qui parle, c'est-à-dire que Denis n'était pas parmi ceux qui offraient une somme de $20,000.

L'avocat se propose de baser son argumentation sur ce point à la reprise des travaux judiciaires aujourd'hui.

Bertrand s'est borné à approuver la formule de la péréquation sans en signaler les lacunes – Bourassa

MONTREAL (PC) — M. Robert Bourassa, député de Mercier à l'Assemblée nationale et critique financier de l'opposition libérale, a déclaré hier que M. Jean - Jacques Bertrand s'est borné à approuver la formule be la péréquation sans en signaler les lacunes, lors de la dernière Conférence constitutionnelle à Ottawa.

M. Bourassa, qui parlait devant les étudiants du Cegep d'Ahuntsic, à Montréal, a déploré ce qu'il a appelé "la performance économique" de la délégation québécoise à cette conférence.

Dans le calcul de la péréquation, a-t-il dit, les autorités fédérales établissent la moyenne de 18 sources de revenu au Canada et versent à chacune des provinces moins riches la différence entre cette moyenne et le rendement réel.

Mais dans le calcul de la moyenne, précise le député, Ottawa ne tient pas compte de "l'effort fiscal" de chaque province. Il ne tient pas compte, par exemple, que la taxe de vente est de huit pour cent au Québec et que cette taxe n'existe pas en Alberta.

M. Bourassa attire l'attention sur un deuxième aspect du problème. Le rapport Carter recommandait au gouvernement central de verser aux provinces moins riches des subventions égales à la différence entre le rendement des impôts en période de chômage et en période de plein emploi.

M. Bourassa croit que le premier ministre du Québec aurait pu faire valoir cet argument pour obtenir au titre de la péréquation des sommes plus élevées.

IMPOTS

Le critique financier de l'opposition a déclaré que le Québec aurait dû également insister pour que les provinces puissent accéder aux impôts indirects que la Constitution réserve au gouvernement central.

M. Bourassa a ajouté que la délégation québécoise à Ottawa aurait pu attirer l'attention du pouvoir central sur l'insuffisance de la part des provinces dans l'impôt sur le revenu des sociétés.

L'impôt sur le revenu des sociétés est fixé à 52 pour cent au Canada; la part d'Ottawa est de 40 pour cent; celle des provinces de 12 pour cent. Calculée sur 100 points, la part provinciale de cet impôt est de 23.75 pour cent. Une telle marge, précise le député, ne permet pas au Québec d'exercer une action efficace sur le développement économique. Comment peut-il effectivement consentir ensuite des dégrèvements, a demandé M. Bourassa ?

Hier soir, M. Bourassa a parlé devant les militants libéraux du comté Robert-Baldwin, à Roxboro. Il a alors affirmé que "le chaos règne à l'Office de planification" et que M. Marcel Masse, ministre responsable, "plutôt que d'aller à Niamey" devrait se préoccuper "des graves problèmes de planification" qui se posent au Québec.

Créé il y a huit ou neuf mois, a-t-il dit, cet Office "est dévoré par des structures qui ne produisent rien parce qu'il manque de titulaires à plusieurs échelons.

MacEachen n'est pas indigné

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre fédéral de l'Immigration, M. Allan MacEachen, a déclaré hier, aux Communes qu'il n'y avait aucune indication que des officiers de l'immigration aient agi incorrectement en refusant l'entrée au Canada de huit universitaires qui se disaient déserteurs américains.

Les étudiants canadiens ont essayé de traverser la frontière canadienne en divers endroits en utilisant le nom d'un déserteur. M. MacEachen a précisé que les jeunes étudiants s'étaient présentés comme des déserteurs de l'aviation militaire des Etats-Unis.

Le ministre a expliqué à M. Arnold Peters, député néo-démocrate de Timiskaming que c'était une "routine" pour les officiers de l'immigration que de rapporter les jeunes gens aux autorités américaines.

Le député néo-démocrate d'Oshawa-Whitby, M. Edward Broadbent, a été déclaré hors d'ordre lorsqu'il a demandé à M. MacEachen depuis quand le ministère avait commencé à faire une distinction entre les déserteurs et les conscrits qui fuyaient les Etats-Unis.

Une enquête est demandée sur les blessures subies par un jeune Indien de Maniwaki

OTTAWA (D'après PC) — La section outaouaise de l'Association canadienne des libertés civiles a demandé une enquête sur les blessures subies par un jeune Indien de 16 ans, Willy Mitchell, de Maniwaki, au Québec, sur qui a tiré un policier le 23 janvier.

Le Conseil de la réserve de la rivière Maniwaki a elle-même demandé une enquête au procureur général du Québec, M. Armand Maltais.

Le chef de police de Maniwaki, M. Achille Thibault, a déclaré que son enquête avait montré que le constable, Graham Labelle avait tiré deux coups en l'air puis accidentellement un troisième lorsqu'il était tombé dans un ravin de 24 pieds.

Dans ces circonstances, a-t-il précisé, il est impossible de suspendre le constable Labelle.

Il a ajouté que Mitchell avait été accusé de vol et devra comparaître devant la cour à Mont Laurier, le 13 mars.

Une lettre demandant une enquête a été envoyée vendredi dernier par Michael Posluns, directeur exécutif de la section outaouaise de l'Association canadienne des libertés civiles, au procureur général.

Il a déclaré que deux autres jeunes, Stanley Dumont, 15 ans, et Richard Menasse, 15 ans, ont expliqué qu'ils revenaient à la réserve avec Mitchell lorsque le constable Labelle leur a ordonné d'arrêter.

Ils ont ajouté que Mitchell s'était enfui dans la forêt et que le policier a alors tiré trois coups de feu.

La lettre de M. Posluns a affirmé que Mitchell a dû être hospitalisé pour des blessures au visage et au cou faites par une balle de révolver. Il a pu quitter l'hôpital le 14 février.

M. Claude Gosselin déplore le manque d'administrateurs québécois compétents

SHERBROOKE (PC) — Le ministre québécois des Terres et Forêts, M. Claude G. Gosselin, a vivement déploré le manque d'administrateurs québécois compétents.

Le ministre, qui s'adressait aux étudiants de l'Université de Sherbrooke, hier, a attribué cette lacune au système d'éducation qui a trop favorisé l'étude des sciences sociales et des arts, au détriment de l'économique.

"Aussi curieux que cela puisse paraître, a poursuivi M. Gosselin, j'ai la vive impression qu'ici, au Québec, nous manquons singulièrement le bateau dans les domaines vitaux de l'économie alors que, pendant ce temps, nous continuons à sursaturer certains secteurs, comme les sciences sociales, qui doivent, dans la logique des choses, venir une fois que le minimum vital est atteint".

Le ministre s'est toutefois réjoui de constater que les Québécois commencent à secouer leur léthargie dans le domaine de l'économie et il a réitéré son appui entier au projet de fondation d'une école d'administration publique au Québec.

"A un moment où l'on parle de surcapacité d'emplois dans certains domaines québécois, je pense qu'il serait bon que les étudiants s'orientent en plus grand nombre vers les sciences administratives, sans quoi viendra un jour où les grandes décisions économiques seront prises sans nous et éventuellement contre nous dans notre propre pays", a soutenu le ministre.

M. Gosselin a ajouté qu'il espère qu'il n'est pas trop tard de voir enfin les sciences de l'administration inscrites au programme, non seulement des universités, mais aussi des collèges.

"Malgré tout, a-t-il conclu, je me refuse de verser dans le défaitisme; j'ose même espérer, au contraire, que bientôt sortiront en grand nombre, de nos universités, des administrateurs compétents et avertis, capables de mener les destinées d'un peuple bien décidé à se tailler une place au soleil".

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Réalisation du Chignecto

Irving promet à nouveau d'investir $100 millions

FREDERICTON (PC) — L'industriel K. C. Irving, de St-Jean, N.-B., a réitéré hier sa promesse d'investir pour $100 millions dans de nouvelles industries, à condition que soit aménagé le canal de Chignecto.

M. Irving a renouvelé son offre devant le comité parlementaire sur les transports qui a inauguré hier une série d'audiences dans les provinces de l'Atlantique.

Mais il a averti le comité que son offre conditionnelle "tire à sa fin".

Des recherches entreprises il y a quelques année déjà, a souligné M. Irving, ont démontré que la construction d'un canal à une écluse entre la baie de Chignecto et le détroit de Northumberland aurait coûté à ce moment-là environ $80 millions. Il n'était pas certain de ce qu'en serait le coût aujourd'hui.

ETUDE DECISIVE

M. Tom Bell, député fédéral pour St-Jean-Lancaster, a demandé à M. Irving s'il appuierait une étude qui déciderait une fois pour toutes du sort du projet.

L'industriel de St-Jean a déclaré que cinq ou six études ont déjà été effectuées. Toutes ces études soulignaient que le projet était possible. "Le projet a été bien étudié . . . il est maintenant question de le réaliser". La Chambre de commerce de St-Jean et la commission de l'expansion portuaire et industrielle de cette ville ont également appuyé le projet de canal dans des mémoires qu'elles ont soumis au comité.

M. Irving a déclaré que le canal offrirait les meilleurs avantages en ce qu'il permettrait l'usage de navires du genre dont on se sert sur les Grands Lacs, ce qui réduirait de beaucoup le coût du transport.

Invité a répondre si le gouvernement du Nouveau-Brunswick contribuerait à financer le coût d'une autre étude, M. Robert Higgins, ministre de l'Expansion économique de la province, a souligné que la proposition ne constituait pas la "priorité numéro un".

Le comité parlementaire terminera ses audiences à Fredericton aujourd'hui, puis se rendra à Halifax, Charlottetown et anfin St. John's, T.-N.

Au Fédéral

Les hauts salariés anglophones dominent les francophones

OTTAWA (PC) — Les anglophones dominent de loin la catégorie des hauts salariés dans les ministères fédéraux, les agences et les sociétés d'Etat.

C'est ce qui ressort d'un document soumis lundi aux Communes, en réponse à une série de questions posées le 21 novembre dernier par M. André Fortin, Créditiste-Lotbinière.

M. Fortin avant demandé combien d'employés gagnant $17,000 ou plus étaient d'ascendance française, anglaise ou autre et combien étaient bilingues dans les organismes suivants: ministères du Commerce, des Finances, des Pêcheries, Conseil du Trésor, contrôle du Trésor, Conseil national de Recherche, Commission des Transports, Polymer, Air Canada et Canadien National.

Chaque organisme a envoyé ses réponses à M. Yves Forest, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, M. Donald Macdonald. Au ministère des Pêcheries, qui comprend la Commission de recherche des Pêcheries et la division des Forêts, 105 employés gagnent $17,000 et plus. Trois ont le français pour langue maternelle et huit sont bilingues.

Aux Finances, 32 employés sont dans la catégorie $17,000 et plus. Un seul est d'origine française et huit sont bilingues.

Au Commerce, sur 106 hauts salariés, neuf francophones et 29 bilingues.

Le contrôle du Trésor emploie 33 hauts salariés, dont quatre élevés en français et cinq bilingues.

Polymer Corp., société d'Etat, a déclaré que 95 pour cent de ses employés gagnant $17,000 et plus avaient l'anglais pour langue maternelle et 2.5 pour cent le français. Au total, 25.6 pour cent des employés de cette catégorie sont bilingues.

Le Canadien National, société d'Etat où les créditistes désirent ardemment promouvoir le français, affirme que 24 pour cent de ses hauts salariés sont bilingues. Cependant, 89.6 pour cent d'entre eux ont l'anglais pour langue maternelle.

Dans la région du St-Laurent du CN, qui va jusqu'à Oshawa, en Ontario, 69 pour cent des employés seraient bilingues et 56 pour cent auraient le français comme langue maternelle.

A Air Canada, 24.1 pour cent des hauts salariés sont bilingues et 95.2 pour cent ont été élevés en anglais.

La Commission canadienne des Transports a rapporté 39 employés gagnant $17,000 et plus: 22 bilingues, neuf élevés en français.

Le Conseil national de Recherche, qui a 229 employés dans la catégorie des hauts salariés, en a rapporté 190 anglophones et sept francophones: 52 seraient bilingues.

Le Conseil du Trésor emploie 63 hauts salariés: 12 bilingues, 55 élevés en anglais et sept en français.

L'Union nationale ne devrait pas faire l'essai du séparatisme selon Cardinal

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, est d'avis que l'Union nationale ne devrait pas faire l'essai du séparatisme.

Au cours d'une émission radiophonique diffusée dimanche aux postes CJAD de Montréal et CFRB de Toronto, il a déclaré: "Je ne crois pas que nous dussions faire l'essai du séparatisme".

En réponse à une question, M. Cardinal a répondu: "Je ne suis pas un séparatiste".

Cette interview avait été enregistrée à l'avance à Ottawa, la semaine dernière.

M. Cardinal, dont certains disent qu'il est nationaliste, a déclaré que le séparatisme ne résoudrait pas nos problèmes. "Si nous nous séparons, nous ne serons que 6,000,000 contre 220,000,000, et où sera l'avantage?" M. Cardinal faiait allussion à la population du Québec, par rapport à la population anglophone de l'Amérique du Nord.

Les deux principaux partis du Québec — l'Union nationale, actuellement au pouvoir, et les libéraux, dans l'opposition — ne sont définitivement pas des partis séparatistes, a précisé M. Cardinal. "Seul le Parti québécois de René Lévesque est séparatiste."

LES DIFFERENCES

M. Cardinal a dit être convaincu que le Québec devrait pouvoir coopérer avec les nations francophones, et il a comparé le rôle du Québec dans ces relations à celui du Canada dans le Commonwealth britannique.

Il a ajouté qu'il n'est pas très optimiste en ce qui concerne la législation fédérale, tel le projet de loi sur les langues officielles, comme moyen de protection des minorités francophones dans les autres provinces. Il a ajouté qu'il est "en faveur du principe du bilinguisme", mais que, selon lui, "les moyens ne sont pas adaptés aux objectifs".

Les districts bilingues proposés par le gouvernement fédéral créeraient des ghettos pour les minorités francophones eno dehors du Québec. Ce n'est pas, cependant, "notre responsabilité d'aider les minorités francophones au Canada".

Les Canadiens anglophones devraient accepter le fait que "les Québécois comprennent peut-être les choses différemment des habitants des autres provinces".

"La langue n'est pas la seule différence. Ce n'est que le visage de ces différences."

Selon M. Cardinal, la constitution canadienne devrait être totalement revisée, parce que le Canada est un pays spécial, et même un pays étranger".

Mère poignardée

MONTREAL (PC)—Mme Andrée Mayer, 32 ans, une mère de trois enfants, a été poignardée à mort, hier, dans son appartement du nord de la ville.

Deux de ses enfants étaient en classe au moment du crime. La police a déclaré qu'u homme avait été arrêté en rapport avec cette affaire.

Législation pour les conflits qui traînent – Mackasey

OTTAWA (d'après PC) — Sans identifier le conflit auquel il faisait allusion, le ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey, a sommé hier les parties impliquées dans une dispute syndicale - patronale de régler leur différent ou de s'attendre à faire face à une législation fédérale.

Le ministre a fait cette déclaration en prenant connaissance d'une lettre de l'exécutif de l'Association canadienne des travailleurs de chemin de fer, et il a déclaré qu'il voulait être bien compris lorsqu'il affirmait qu'il n'hésiterait pas à mettre fin à une grève par une législation spéciale si l'intérêt public était menacé.

M. Mackasey a dit qu'il se référait alors à une dispute vieille de 15 mois, précisant qu'il donnait deux mois aux parties impliquées pour trouver un règlement.

Suivront alors une législation et un arbitrage obligatoire, s'il y a lieu.

L'unité des Maritimes nécessaire au succès économique (M. McFadden)

HALIFAX (PC)—Les provinves maritimes devront s'unir pour réaliser la coordination et les économies fiscales nécessaires à un progrès constant, a déclaré hier M. C. R. MacFadden, président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

Tous semblent d'accord pour trouver que les trois provinces devraient établir entre elles des relations plus étroites, a précisé M. MacFadden au congrès unnuel de l'Association des courtiers en valeurs alimentaires du Canada.

"La seule question qui subsiste, est de savoir s'il est réaliste d'espérer une telle intégration économique et administrative sans en avoir préparé les structures", a ajouté M. MacFadden.

Les provinces maritimes, a expliqué le conférencier, ont déjà entrepris une étude sur la fusion. Il restera à la région encore beaucoup de problèmes à résoudre, "mais nous conanissons maintenant ces problèmes et nous essayons de les régler".

Le Dr Potvin nommé aux Services psychiatriques de la Province

Le Dr Jacques Potvin, est devenu le troisième psychiatre à la direction générale des Services psychiatriques du Québec, après avoir été nommé par le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier.

Le Dr Potvin, surintendant médical de l'hôpital psychiatrique du Sanatorium Bégin, à Sainte-Germaine du Lac Etchemin, continuera quand même à assurer la surintendance de cet hôpital.

Le défi Firebird:

Quelle autre voiture vous offre les caractéristiques sportives de la Firebird à un prix aussi bas!

Nancy Greene, championne du monde de ski, présente le coupé hardtop Firebird.

Moteur à arbre à cames en tête, standard: pour avoir, dans toute autre voiture sport, un 6-cylindres à arbre à cames en tête, il faut acheter une voiture importée . . . et y mettre environ trois mille dollars de plus. Ce 6-cylindres standard de 175 CV à arbre à cames en tête n'est surpassé que par le 6-cylindres de 230 CV à carburateur 4 corps de l'équipement Sprint en option. Au choix également: le plus puissant V8 de base de la catégorie de la Firebird ou encore, en tête de liste, le 400 Ram Air. Qui dit mieux? **Pneus à section ovale, standard:** pour cette voiture à voie large, seuls pouvaient convenir des pneus à section ovale sur jantes de sécurité. Autre innovation Firebird: la roue de secours mini-espace, dans le coffre. **Intérieur de luxe, standard:** sièges baquet extra-larges, rembourrage extra-épais, nouveau revêtement grenu de tableau de bord et ventilation au niveau supérieur, sans courant d'air, à débit réglable. N'êtes-vous pas gâté dans une Firebird? **A vous de juger.** Si vous estimez qu'une voiture hautes performances doit être une voiture grand confort, relevez le défi Firebird. Comptez sur la Firebird Pontiac pour ce qui compte vraiment.

Nouvelles du ski — Prochaine course des Compétitions de la Coupe Pontiac: la Peter Campbell Memorial, les 1er et 2 mars, à Collingwood (Ontario). Finale de la Coupe Pontiac: les 4, 5 et 6 avril, à Vancouver. Ne manquez pas les résultats.

La FIREBIRD de PONTIAC

Chaque Firebird doit faire sa marque pour recevoir cette marque GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Voyez le concessionnaire Pontiac-Firebird de votre localité.

Concessionnaires "Pontiac - Firebird" à Québec

AUTOMOBILES INC.
340 ouest, boul. Charest, Québec - Téléphone: 681-0671

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) INC.
375, boul. Hamel, Québec - Téléphone: 529-1351

Le Comité conjoint du logement de l'aire no 10 réclame une plus grande participation des citoyens concernés par la rénovation

par Bernard CLEARY

Le Comité conjoint du logement de l'aire no 10, dans un court mémoire, remis ce matin au ministre des Affaires municipales du Québec, recommande que l'on consacre le principe d'une plus grande participation des citoyens résidant dans les territoires concernés par la rénovation.

Ce bref mémoire a été remis au ministre Robert Lussier, au cours d'une journée d'études préparatoire à une rencontre avec le président de la Commission fédérale sur le logement, M. Paul Hellyer. La réunion d'aujourd'hui groupe environ 70 représentants de corps intermédiaires intéressés au problème du logement.

"Dans le but d'une plus grande participation à la conception et à la réalisation des projets de rénovation à la conception et à la réalisation, nous recommandions que la loi prévoit la formation de comités de citoyens à l'occasion de chaque projet de rénovation et que la mise sur pied et l'animation de ces comités soient confiés à des organismes indépendants et libres par rapport aux pouvoirs politiques qui décident du projet de rénovation".

Le Comité conjoint du logement recommande que la législation, concernant le financement des projets de rénovation urbaine, permette aux organismes publics, qui en sont responsables, de se doter d'une équipe multi-disciplinaire à laquelle seraient intégrés des spécialistes des problèmes sociaux et humains de la rénovation urbaine.

Les membres du Comité conjoint du logement sont très heureux que la Commission Hellyer ait fait sienne deux des principales résolutions que le comité lui a soumises dans son mémoire du 23 septembre 1968:

"Comme solution à la question du logement public, on devrait considérer sérieusement un programme de suppléments de revenus qui permettrait aux familles à faibles revenus de louer, ou même d'acheter, des logements conformes à leurs besoins sur le marché privé."

"Que soit favorisé davantage le recours aux formules de la société à dividendes limités, de la société sans but lucratif et de la coopérative comme moyen de procurer suffisamment de logement aux groupes à faibles revenus".

Proposeur et secondeur de l'adresse en réponse au discours d'ouverture

Les proposeur et secondeur de l'adresse en réponse au discours d'ouverture à l'Assemblée nationale, la semaine prochaine, seront MM. Fernand Grenier et Marcel Plamondon, respectivement députés de Frontenac et de Portneuf.

La nouvelle a été confirmée, hier, dans un communiqué de presse, par le premier ministre et chef du gouvernement, M. Jean-Jacques Bertrand.

Celui-ci a également fait savoir qu'en l'absence du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, actuellement hospitalisé, c'est le secrétaire de la province et ancien Président de la Chambre, Me Rémi Paul, qui agira en qualité de leader ministériel.

A l'instar de ce que "Le Soleil" publiait en avance le 1er février dernier, le premier ministre a fait savoir que la cérémonie d'ouverture serait simplifiée et que le cérémonial sera modifié.

Ainsi, la quatrième session de la 28e Législature s'ouvrira à trois heures de l'après-midi, le 25 février, dans la Chambre verte (Assemblée nationale).

Le Lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, s'y rendra afin d'y donner lecture du discours d'ouverture en français dans lequel on aura inséré quelques phrases en anglais.

La lecture du discours terminée, le représentant de la Reine quittera l'Assemblée nationale et les députés entameront aussitôt les travaux sessionnels selon les procédures habituelles prévues par le règlement.

C'est-à-dire que l'on pourra selon le cas entreprendre le débat sur le discours d'ouverture ou procéder à l'étude de projets de loi qui auront été inscrits à l'ordre du jour.

Certaines sources gouvernementales ont cependant donné à entendre que cette année l'on pourrait d'abord essayer de terminer le débat sur le discours d'ouverture (25 heures) avant que de passer, soit à l'étude du budget, soit à l'étude de certaines lois.

Entre 30 et 40 p.c. du total des exportations américaines à destination du continent africain, vont à l'Afrique du Sud.

Le gouvernement ontarien envisage l'adoption d'une loi de contrôle des loyers pour la présente session

TORONTO (PC) — Le gouvernement de l'Ontario a l'intention d'adopter une loi de contrôle des loyers au cours de la présente session de la législature, a déclaré lundi le député conservateur de Carleton East.

M. A. B. Lawrence a en effet affirmé, au cours d'une interview, que le ministre des Affaires municipales, M. Darcy McKeough, l'avait mis au courant des projets du gouvernement. Il a ajouté que M. McKeough avait écrit à la Ville d'Ottawa pour informer le maire et le conseil de sa décision. M. McKeough n'a pu être rejoint pour plus de détails, lundi soir.

M. McKeough et le département du procureur général ont étudié depuis un certain temps une proposition faite par le comité de refonte des lois, voulant que le gouvernement adopte une législation et nomme des officiers de revision de loyers, ainsi que des conseils dont la fonction serait d'arbitrer les disputes entre locataires-locateurs.

Cependant, M. Lawrence a déclaré qu'il projette de parrainer un bill qui permettrait à Ottawa de créer sa propre régie des loyers. Il a expliqué que ce bill autoriserait la ville à créer une commission de revision des loyers, afin d'arbitrer les disputes entre propriétaires et locataires et de prendre des décisions finales sur "des loyers justes et équitables".

Il a recommandé que l'on impose une amende de $1,000 ou deux ans d'emprisonnement à ceux qui refuseraient de se conformer à la loi.

"Je crois comprendre que le gouvernement a l'intention de s'en remettre à la conciliation et à la publicité, de dire M. Lawrence. Je ne crois pas que cela soit aussi efficace. Je n'ai jamais eu confiance dans la publicité comme moyen de régler un différend."

Le bill doit être présenté au comité des bills privés, la semaine prochaine.

Deux arrestations à la suite des vols perpétrés en fin de semaine

par Jos.-L. HARDY

Deux arrestations ont été effectuées à la suite des vols à main armée, perpétrés en fin de semaine, le premier au terminus d'autobus à Boischâtel et le deuxième au marché Jato, sur l'avenue du Jardin, à Orsainville. Des sommes de $1,110 et de $4,140 ont alors été dérobées. Georges Comeau, 35 ans, de Québec, a été rejoint peu après l'attentat perpétré dans l'autobus de Transport Boischâtel Inc. Dans la soirée de dimanche, Gilles Massicotte, 27 ans, 1004 Chemin Olivier à St-Nicola, a été appréhendé à Sainte-Foy, en rapport avec le hold-up d'Orsainville. Leurs présumés complices ne tarderaient pas à être rejoints.

A BOISCHATEL

Vers 1h.10, samedi dernier, trois "gagoulards" se sont attaqués au chauffeur Marcel Dupont ainsi qu'à deux passagers, Mlle Giroux et M. Dufour, dans un des autobus de Transport Boischâtel. Un des bandits prenait place à l'arrière du véhicule. Lorsque l'autobus, venant de Québec, s'arrêta au terminus de l'avenue Royale, le conducteur voulut aller réveiller le "voyageur" qui faisait mine de dormir à l'arrière. L'homme baissa alors une cagoule sur son visage et menaça le chauffeur d'un revolver. Dans le même temps, les deux autres "gagoulards" montèrent dans l'autobus.

Le chauffeur Dupont ainsi que les deux passagers furent alors mis en joue et forcés de se coucher sur le plancher. Pendant que les deux intrus faisaient le guêt et tenaient leurs victimes à leur merci, le troisième s'emparait de deux sacoches qui renfermaient, l'une les recettes de la journée et l'autre des billets.

Le coup réalisé, les voleurs ont pris le large dans une voiture de marque "Chevrolet" qu'un citoyen de Boischâtel a désignée à la police. Un message fut alors lancé sur les ondes du réseau métropolitain. Quelques moments plus tard, les agents Ovila Leblanc et Marcel Coulombe, de la police de Beauport, apercevaient l'auto fugitive et lui donnaient la chasse sur le boulevard Sainte-Anne, la rue Saint-Pascal et le boulevard Montmorency, jusqu'à la rue Maufils. A cette intersection, en voulant dépister les policiers, le conducteur de l'auto manqua la courbe et sa voiture s'immobilisa dans un banc de neige.

Les agents Leblanc et Coulombe interceptèrent un des occupants de l'auto. L'autre avait disparu avec l'argent et les billets. A la centrale de police municipale, dans les goussets du suspect, les policiers ont trouvé cinq balles de calibre .32. Dans la voiture, il n'y avait aucun indice. Dimanche matin, dans une des rues de Saint-Pascal, on a découvert une des deux sacoches du chauffeur Dupont. Le caporal Vasseur de la brigade des vols à main armée ainsi que le caporal Guérin, de poste de Sainte-Anne de Beaupré, ont pris charge de l'enquête.

Enseigner la langue française dans des écoles de Scarborough

TORONTO (PC) — Des étudiants d'université du Québec seront invités à enseigner la langue française dans les écoles élémentaires et secondaires de Scarborough.

La commission scolaire du Toronto métropolitain a adressé une lettre dans ce sens au premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

M. James French, président de la commission, a déclaré lundi: "Nous sommes persuadés qu'avec l'aide d'un plus grand nombre de Canadiens français, nous pouvons assurer l'efficacité et le succès du projet".

Double noyade au lac des Deux Montagnes

MONTREAL (PC) — Des hommes-grenouilles de la Sûreté du Québec fouillent depuis 8 heures, ce matin, le lac des Deux-Montagnes, près de l'embouchure de la rivière des Prairies, à la recherche des corps des deux membres du Service d'incendie de Montréal, que l'on croit noyés.

Les recherches ont commencé lundi vers 2 h. de l'après-midi, à la suite de la découverte de la motoneige des deux hommes, au fond du lac.

MM. André Pichette, 20 ans,o et Bruno Blanchard, 36 ans, étaient partis en excursion en motoneige sur le lac. o

Ils auraient apparemment quitté un groupe d'amis sur l'île Bizard, pour se rendre à un restaurant. Egarés sans doute suro le lac des Deux-Montagnes, ils seraient finalement tombés dans un trou d'eau avec leur motoneige.

Pollack

Les appareils auditifs "au son vivant"

● Grande performance!
● Compact et discret!
● ...A prix modique!

ZENITH

Seulement $195

Appareil auditif "Emblem" se portant derrière l'oreille.

Un appareil auditif ZENITH, de haute précision, à prix modique. Compact, discret, léger (¼ d'once seulement) et efficace. Profitez du plan de protection ZENITH; renseignez-vous auprès du dépositaire chez Pollack.

AVEC L'ACHAT D'UN APPAREIL AUDITIF ZENITH, VOUS OBTENEZ UN CORDON VOUS PERMETTANT D'ECOUTER LA TELEVISION!

Rendez-vous chez Pollack ou composez 529-9111, local 337.

Visite à domicile sur demande.

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Québec, Appareils auditifs, rayon 107, rez-de-chaussée.

Vous pouvez appeler maman à Chicoutimi et lui parler de la grande sortie que vous allez faire avec Georges, pour 60 cents.

C'est le prix d'un appel de 10 minutes de numéro à numéro, le dimanche toute la journée, et chaque soir de la semaine, après 10 heures.* Vous trouverez d'autres tarifs d'aubaine dans votre annuaire.

*Ce taux s'applique aux appels entre Québec et Chicoutimi.

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

LE SOLDE ANNUEL DORIS

DU 20 FEVRIER AU 1er MARS

Economisez sur cette marque de renommée nationale... les bas-culottes Doris, de qualité éprouvée et ultra-seyants. Ils sont en double mèche avec talon invisible. Couleurs-mode: ivoire, beige tendre, chocolat, Burnt Sugar. Petit: 100-120 lbs; Moyen: 120-140 lbs; Grand: 140-160 lbs.

REG. 2.50 $2.

Québec, Bas pour dames (rayon 370) rez-de-chaussée. Sainte-Foy, étage Laurier

Les dessous assortis un luxe à prix dérisoire WonderBra®

Quelle femme ne rêve pas d'assortir sa lingerie, c'est tellement plus féminin, plus joli à voir. Pollack vous offre cette occasion dans une tendre harmonie "Petites Fleurs" vert, rouille et or sur blanc.

A - Soutien-gorge demi-buste en nylon imprimé. Bonnets coussinés. A-B-C 32-36. Rég. 7.00 — 3.99

B - Demi-jupon en tricot de nylon imprimé. Ruban de fantaisie au bas. P.M.G. Rég. 6.00 — 3.99

C - Porte-jarretelles en tricot de nylon imprimé. Taille élastique, ajustement parfait. T.P., P.M. Rég. 4.00 — 1.99

D - Gaine-culotte en Lycra, jambes médium. Contrôle ferme mais léger. Coutures plates, invisibles sous la jupe. P.M.G. Rég. 10.00 — 5.99

E - Culotte bikini en tricot de nylon imprimé, très découpée. T.P., P.M. Rég. 3.00 — 1.99

Québec, Vêtements de base (rayon 360) deuxième. Sainte-Foy, étage Laurier

Stationnement intérieur d'accès facile.

AU LIEU DU SOLFEGE REBARBATIF, une initiation à la musique basée sur les méthodes Orff et Martenot. La perception du rythme est fort importante, dans ces deux méthodes.

Ce monde qui vit au rythme de l'enfant

Au cours de dessin, l'enfant a peint deux soleils au-dessus d'une tente africaine, "parce qu'il fait très chaud là-bas", et le professeur n'a pas sourcillé.

Au cours de mathématiques, il est arrivé à la mauvaise réponse, et le professeur lui a souri en disant: "Es-tu bien satisfait de ton travail?" Un bon professeur de mathématiques modernes ne dit jamais non à ses élèves, allions-nous apprendre un peu plus tard.

Une visite à "l'école d'aujourd'hui" ébranle les principes qui nous ont façonnés, fait trembler la forteresse des clichés qui ont composé notre vie scolaire, et nous plonge dans un autre monde. Le monde de la spontanéité, de la liberté et de la recherche.

On fait confiance à l'enfant, on présume qu'il possède en lui les éléments nécessaires à la découverte, on l'invite par différents procédés à exprimer sans ambages comment il voit les choses, et le professeur modèle son enseignement à partir des réactions enregistrées.

Ce monde scolaire, réglé sur le rythme de l'enfant, est toutefois fort exigeant sur le plan pédagogique. On devine aisément que les méthodes actives ne peuvent être implantées en bloc, et que leur utilisation dépend de facteurs multiples.

Comment les commissions scolaires groupant dix ou vingt mille élèves peuvent-elles arriver à concilier les élements traditionnels de l'enseignement avec ces méthodes nouvelles ?

Afin de présenter aux parents une image de l'évolution du monde qui est la réalité quotidienne de leur enfant, afin de les faire participer davantage à l'aventure scolaire de leur progéniture, notre journaliste, Micheline Drouin a vécu plusieurs heures en compagnie des élèves de la Commission scolaire de Sainte-Foy, au niveau élémentaire, et raconte, dans une série d'articles ce qui s'y passe.

La Commission scolaire de Sainte-Foy a été choisie parce qu'elle manifeste un souci évident de formation complète de l'enfant, parce qu'elle innove sur plusieurs plans à la fois, en tenant compte de l'importance de l'apport culturel dans le cheminement du jeune élève vers la maturité.

LAISSER PARLER SES DOIGTS, et créer avec audace. C'est ce qu'on enseigne au cours d'arts plastiques, à l'Ecole Notre-Dame du Rosaire à Ste-Foy.

Votre écolier cet inconnu.

A salaire égal, travail égal. . .sauf la nuit

LONDRES (PA) — Un article de la dernière convention collective conclue par la compagnie Ford et ses employés de Grande-Bretagne a suscité beaucoup de mécontentement parmi les employés.

Cet article stipule que les femmes recevront désormais les mêmes salaires que les hommes mais qu'elles devront pas ailleurs se soumettre aux mêmes heures de travail, et par conséquent se plier au travail de nuit.

La dispute à savoir où l'égalité devrait arrêter a entraîné des menaces de grève dans les 21 usines de la compagnie.

Un salaire égal — une percée dans l'industrie britannique — était inscrit au nouveau contrat entre la compagnie et les unions de l'automobile, signé la semaine dernière.

Des groupements se firent entendre dès qu'on mentionna que les femmes devraient travailler le soir ou faire du temps supplémentaire, comme les hommes.

"Je ne travaillerai pas la nuit et je ne connais aucune femme qui le fera" dit Rose Boland, employée dans une manufacture de Ford, près de Londres.

"Un tas d'hommes ne travaillent pas la nuit et ils reçoivent un salaire égal quand même".

La plupart de ceux qui s'objectent s'inquiètent pour le sort des familles si les maris et les femmes devaient travailler sur des équipes différentes et ne se retrouver qu'en fin de semaine.

Ford emploie 1,600 femmes sur un total de près de 47,000 employés. Actuellement elles reçoivent 92 pour cent du salaire des hommes mais ne sont pas obligées de travailler la nuit.

Les protestations ont déçu les organismes qui font campagne depuis plus de 80 ans pour obtenir la parité de salaires pour les femmes.

"Les femmes devraient essayer de comprendre qu'elles ne peuvent avoir l'égalité en conservant des privilèges," dit Marie Patterson de l'Union générale des employés du transport. "Les femmes qui recevront un salaire égal devront apprendre à accepter les inconvénients et les avantages de la chose."

Plus de 2,000 hommes de l'usine de Dagenham appuient les femmes protestataires. A une réunion, la semaine dernière, ils ont déclaré que les conditions de la clause de parité étaient injustes envers les mères de famille et ont demandé à leurs représentants syndicaux de renégocier le contrat.

Autrement, disent-ils, la compagnie pourrait faire face à une grève commençant le 24 février.

Haute couture

Une collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui : Le biais

Il n'est pas toujours facile de poser un biais, lorsqu'il doit contourner un coin. Il existe toutefois une façon de faire qui facilite la tâche, et augmente les chances de succès.

Posez le biais sur le vêtement, endroit sur endroit, et cousez-le selon la largeur désirée. Terminez et fixez solidement la couture à environ une largeur de couture du coin, tel que l'indique le croquis no 1.

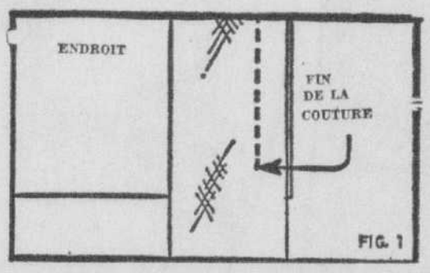

Ramenez le biais sur le vêtement, tel que l'indique le croquis no 2, de façon à ce que les bords soient égaux, en formant un pli (sur la diagonale, en-dessous). Reprenez la couture au bout, perpendiculairement à la première. Elle doit être de la même largeur que l'autre, et doit mordre dans le coin du pli. Observez bien le croquis no 2.

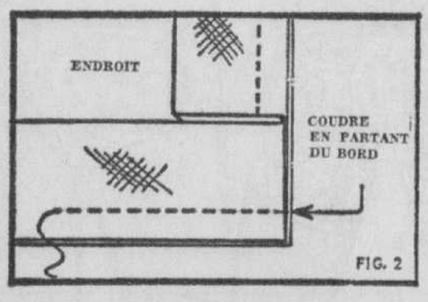

Retournez le biais, loin du vêtement. Voir croquis no 3.

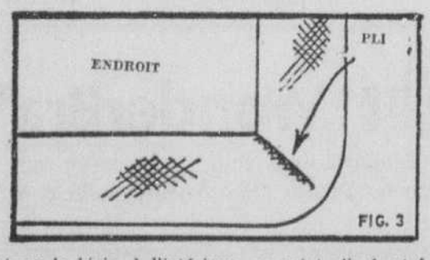

Finissez le biais, à l'intérieur, au point glissé, et formez un pli diagonal, au coin, tel qu'illustré par le croquis ci-dessous.

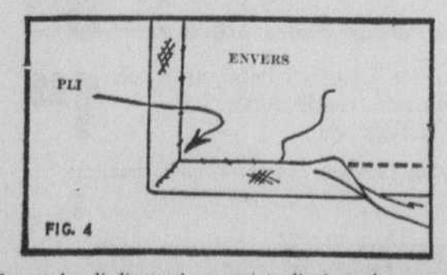

Cousez le pli diagonal, au point glissé, en-dessous, afin qu'il soit bien solide.

Tous droits réservés 1969, Spadea Synd. Inc.

Gary peut maintenant se servir du téléphone

KITCHENER, Ont. (PC)—Une version modifiée du téléphone à boutons que l'on fait fonctionner à l'aide d'une baguette, permet à un jeune homme de Kitchener, paralysé des suites d'un accident de voiture en 1965, de se servir à son gré de l'appareil.

Grâce au club de Kitchener les Pionniers du téléphone d'Amérique, qui ont mis au point cet appareil que l'on peut faire fonctionner à l'aide de simples mouvements de la tête, Gary Braden (c'est le nom du patient) peut maintenant communiquer à son aise avec tous ceux qu'il désire atteindre au téléphone.

Pour faire un appel, Gary doit à l'aide d'une baguette qu'il tient avec les dents appuyer sur un bouton qui branche l'appareil, puis après avoir réglé le volume, il appuie (toujours à l'aide de la baguette) sur les boutons correspondant au numéro qu'il désire.

voilà pourquoi il s'est vendu cette année 530 millions de bouteilles d'eau d'evian

La rotation du maxillaire inférieur est le seul exercice pratiqué par la plupart d'entre nous. Mouvements suaves pour la pâtisserie, énergiques pour le rôti, rapides et précis pour les bonbons. Mais ces excès, pour agréables qu'ils soient, favorisent l'embonpoint et la cellulite.
On boit donc de l'eau d'evian, beaucoup d'eau d'evian.
Et voilà pourquoi, entre autres raisons, Evian a vendu cette année 530 millions de bouteilles d'eau d'evian.

Cachat Evian — France.
Agent au Canada: 384-7080

Perles de culture de la meilleure qualité

pour aussi peu que 11.95

chez

Capitol Jewellers
30%, 40%, 50% de réduction, et même davantage! ... lors de notre
VENTE D'EXPROPRIATION

Une multitude de luxueux bijoux et merveilleux assortiment de cadeaux offerts aux premiers venus, tels que:

- Etincelants diamants montés sur bagues de fiançailles.
- Montres de marques renommées.
- Pierres de naissance naturelles ou synthetiques.
- Attrayants objets en or massif.
- Magnifiques bibelots de céramique et de porcelaine chinoise.
- Coutelleries d'argent "Wallace" et "International".
- Séduisants bijoux de toilette.
- Cristal taillé à la main.
- Bracelets de montres "Kreisler".
- ...et bien d'autres fascinants articles!

Toute vente définitive.
Achats comptant ● Plan mise de côté

Capitol Jewellers INC
900 RUE ST-JEAN, ● 522-1725

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

COUVRE-PLANCHERS ROYAL
Vaste choix de tapis - Marques et qualités variées - Prix compétitifs - Estimation à domicile gratuite.
667-0322

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9h.30 p.m.

Seulement chez H.R...

Vous serez chic vêtue d'un ensemble de tricot Jonfel, conçu pour accueillir le printemps avec sa jupe à godets au cachet rajeunissant et son boléro plus long et galbant. Confectionné de laine grise ou beige avec blanc, tailles 8-16, $125.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville ● Centre d'Achats Place Ste-Foy

Station. gratuit, 2h., Parc-Autos Chauveau

"Il y a toujours une solution et cette solution est en lui"

Un reportage de Micheline DROUIN

9,500 élèves, envahissent joyeusement tous les jours les 18 écoles élémentaires de la Commission scolaire de Ste-Foy.

9,500 frimousses exclusives, avec un bagage personnel de connaissances et de souvenirs, apprennent patiemment, qu'il y a toujours une solution et que cette solution est en eux.

S'ils offrent en toute confiance, leur personnalité à modeler, on ne saurait trop insister sur la responsabilité de ceux qui doivent acheminer ce potentiel humain vers la découverte de la vérité.

Après avoir causé avec le président de la Commission scolaire, M. Maurice Barbeau, qui est aussi directeur de l'extension de l'enseignement à l'Université Laval, après avoir rencontré des responsables à tous les échelons, nous constatons que l'épanouissement total de l'enfant demeure un but auquel la commission est prête à sacrifier le confort des sentiers battus.

Ceci implique que les responsables des différents secteurs jouissent de la liberté voulue pour respecter la personnalité des élèves.

Ceci implique un bon processus de consultation, auprès du corps enseignant. La formule d'animation mise sur pied depuis deux ans, permet aux professeurs de travailler ensemble à l'amélioration de l'enseignement du français et des mathématiques modernes, dans le cadre des 18 écoles.

La formation adéquate de l'enfant nécessite également, il va sans dire un personnel compétent, et M. Barbeau a clairement indiqué que le mot d'ordre en matière d'engagement du personnel, était: "Choisissez ce qu'il y a de meilleur".

Ces trois facteurs nous sont apparus comme responsables du dynamisme qui anime ce complexe scolaire, et permet l'éclosion d'initiatives fort intéressantes, dans des domaines aussi variés que l'initiation musicale, les services personnels aux élèves, l'enseignement du dessin, la bibliothèque, l'éducation physique et, bien sûr, l'application des méthodes actives dans l'enseignement du français et des mathématiques.

METHODES ACTIVES

Il ne faut toutefois pas "mettre la charrue devant les boeufs" et l'implantation des méthodes actives s'accomplit progressivement, à la Commission scolaire de Ste-Foy.

Depuis deux ans, l'école Nérée Tremblay prodigue un enseignement basé sur la pédagogie Freinet, et les méthodes actives s'appliquent dans tous les secteurs. Dans les autres écoles, on procède à une application partielle des méthodes actives, en français et en mathématiques.

Et le fameux règlement no 1, quel traitement lui accorde-t-on? Depuis septembre 1968, le programme de français et de mathématiques s'échelonne sur six ans, au lieu de sept. Chacune des 18 écoles possède un atelier pédagogique, composé de 5 parents et de cinq maîtres, qui discutent de l'opportunité de l'application du règlement à l'intérieur de chaque maison d'enseignement. On sait que le règlement no 1 préconise le classement des élèves par rythme d'apprentissage.

Un projet élaboré par ces ateliers pédagogiques sera bientôt soumis à la Commission scolaire, nous a appris le directeur de l'enseignement, M. Roger Grimard.

LE PERSONNEL

Tenter de donner un aperçu du fonctionnement global d'un complexe scolaire de près de dix mille élèves serait fastidieux, mais soulignons toutefois que la Commission emploie 358 professeurs, dont 290 femmes. Le tiers de ces enseignants suit des cours de perfectionnement à l'université ou à l'école normale, et la commission scolaire assume entièrement les frais occasionnés par ces cours.

La Commission organise également des cours de perfectionnement en mathématiques modernes et la moitié du personnel enseignant s'y est inscrit. "Nous allons à la limite de nos ressources, en ce qui concerne les cours de perfectionnement" nous avait auparavant dit M. Barbeau.

Ce complexe scolaire enregistre une augmentation de 1000 élèves par année, et fait face à l'obligation d'agrandir ses locaux. C'est ainsi que deux bâtisses nouvelles s'élèveront sous peu, contenant chacune 18 classes, et que cinq écoles existantes se verront ajouter jusqu'à onze classes, comme c'est le cas pour Nérée Tremblay et Ste-Isabelle.

MINIS ET MAXIS

On retrouve aussi des minis et des maxis à la Commission scolaire de Ste-Foy. L'école de St-Yves avec ses 342 élèves et l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur avec ses 1120 élèves constituent les deux pôles envisagés sous l'angle numérique.

TRANSPORT

Malgré l'accroissement annuel du nombre d'élèves, la commission scolaire limite cette année la location de locaux en dehors des écoles, à six. Ces situations entraînent des difficultés, quant au transport des élèves, on l'imagine aisément.

Nous avons été étonnée de constater que sur 9,500 élèves, 600 seulement utilisent les 21 circuits d'autobus de la Commission.

Les enfants demeurant à plus d'un mille de leur école paroissiale n'ont pas à payer de passage matin et soir, mais ils doivent débourser .20 pour le voyage aller-retour du midi, qui leur permettra de savourer un bon repas chaud.

Ce rapide coup d'oeil sur l'intéressante fourmilière scolaire de Ste-Foy ne constitue qu'un aperçu des activités qui s'y déroulent.

Nous verrons de façon plus détaillée, dans les jours à venir, à quoi s'occupent les enfants, à l'école, pendant que vous leur fricotez un bon repas, ou entretenez leurs vêtements.

Demain, nous vous décrirons l'atmosphère d'une classe de mathématiques modernes.

EN PLEINE FORME après la classe d'éducation physique.

LES BEQUILLES ne constituent pas un obstacle... quand on veut vraiment apprendre !

De l'argent recueilli à Québec pour le Biafra est parvenu à destination

L'Association de réhabilitation et de secours aux Biafrais vient d'entrer en communication avec le Comité d'aide au Biafra de Québec, afin de certifier que les $2,000 remis à M. Chinua Achebe écrivain biafrais sont parvenus à destination.

M. Achebe était de passage à Québec le 21 novembre dernier et cet argent lui avait été remis par le Comité d'aide au Biafra de Québec.

L'Association de réhabilitation et de secours aux Biafrais n'est pas une agence gouvernementale. Son travail s'ajoute à celui de la Croix-Rouge.

Elle s'occupe de construire des maisons préfabriquées pour les sans-logis, d'établir des cliniques pour nourrir les enfants, de construire des annexes aux hôpitaux déjà existants, afin de recevoir le surplus de patients.

L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont:

Mme Lucille Tremblay
Tél.: 524-1867
Mme Rolande Nadeau
Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier
Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers
Lévis — 839-9575

Il soulage l'hyper-acidité

Pour obtenir un soulagement rapide, prenez ½ cuillerée à thé de soda à pâte Cow Brand dans un demi-verre d'eau. Doux et apaisant, il aide à neutraliser l'excès d'acidité et rétablit l'estomac dérangé.

BICARBONATE DE SOUDE PUR
COW BRAND

vrai coq au vin chez vous, grâce à
bardou AVE CARTIER RUE COUILLARD

Si vous souffrez de douleurs dues aux RHUMATISME, LUMBAGO, SCIATIQUE,

PRIMA CAP

Satisfaction garantie ou argent remis

Essayez un traitement de 100 capsules PRIMA CAP en suivant les indications de la circulaire incluse et, si vous n'êtes pas satisfait des résultats obtenus, retournez le contenant à l'adresse mentionnée plus bas, avec vos commentaires, pour remboursement.

PRIMA CAP est vendu dans un format de 50 capsules pour $5.00 et de 100 capsules pour $9.00.

SI VOUS NE POUVEZ VOUS PROCURER PRIMA CAP CHEZ VOTRE PHARMACIEN VEUILLEZ ECRIRE OU TELEPHONER A MAREZ ENR'G 5111 DUROCHER, MONTREAL ET VOTRE COMMANDE VOUS SERA EXPEDIEE C.O.D.

MAREZ ENRG., 5111 DUROCHER, MTL, P.Q.

Loi des spécialités pharmaceutiques et médicaments brevetés No 24027.

276-3749 — 681-4743

SALON ITALIEN
chaussures de choix

TROIS JOURS SEULEMENT

VENTE FINALE

TOUTES LES BOTTES DE CUIR EN VENTE $7.00
Rég. $18.99 à $29.99
Maintenant

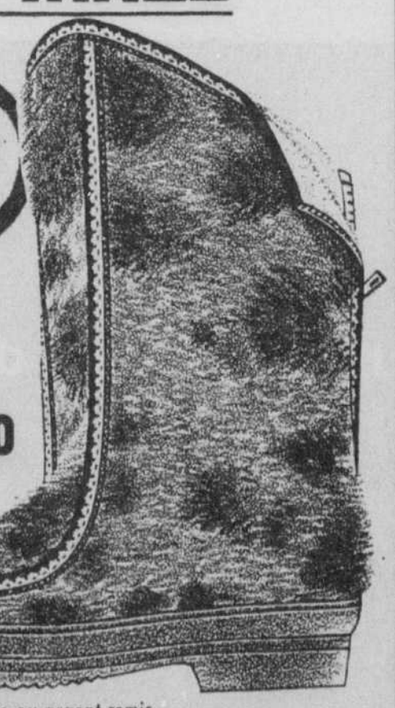

Pour vous - des rabais!
Ces ravissantes
PETITES BOTTES D'APRES-SKI
sont les chaussures idéales pour garder vos pieds confortables et au chaud, après une journée passée sur les pentes. La fourrure chic... la doublure douillette... les semelles de caoutchouc de durée prolongée... les classent en tête de liste des bottes. Et nous vous les offrons actuellement à rabais fantastiques. Visitez le Salon Italien Italian Room durant notre sensationnelle Vente de Bottes!
$5.00

Satisfaction garantie ou argent remis

SALON ITALIEN
chaussures de choix

Assortiment de SACS A MAIN $5.00

341 EST, RUE ST-JOSEPH - 930, RUE ST-JEAN - PLACE LAURIER - TEL.: 524-5509

Elégance digne de ce beau secret...

A. Style mandarin au corsage plissé imprimé de motifs exotiques dans les tons de noir et mauve ou noir et rouge. Soie légère dans les grandeurs: 7 à 15 ans. 14.98

B. Faite d'orlon laminé, son ampleur est marquée de coutures surpiquées sur la verticale. Choix de lilas, marine, jaune ou menthe. 7 à 15 ans. 16.98

Prochaine conférence du Commonwealth

Le Canada serait l'hôte des autres pays membres

LONDRES (D'après PC) — Le Canada sera l'un des plus sérieux candidats au choix du lieu de la prochaine conférence du Commonwealth, affirme-t-on aujourd'hui à Londres.

Le secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith, à qui revient ce choix, serait grandement favorable à la désignation de Ottawa comme site de la conférence de 1970, si évidemment le projet plaît au gouvernement canadien.

Le Kenya et les Barbades ont été les premiers pays à suggérer leur capitale. Cependant, nombre de premiers ministres du Commonwealth ont exprimé leur préférence pour Ottawa, lors de la conférence du mois dernier.

Par contre, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a montré peu d'enthousiasme pour le projet. Il a même déclaré que le Canada ne sera pas l'hôte des chefs du Commonwealth, tant que les tensions entre francophones et anglophones canadiens ne seront pas amoindries.

On cherche une ville autre que Londres pour tenir la prochaine réunion, "parce qu'il serait temps qu'une conférence du Commonwealth ait lieu ailleurs qu'en Angleterre", selon les termes mêmes du premier ministre britannique, M. Harold Wilson.

Les observateurs font remarquer que la dernière conférence de Londres a failli à ses missions der égler la crise en Rhodésie et d'arrêter la guerre au Nigeria, bien que le premier ministre rhodésien Ian Smith et celui du Ghana, A. L. Adu, déclarent que le Commonwealth a fait un pas important dans la voie de la coopération.

Cette faillite plaide donc en faveur du projet de tenir la conférence de 1970 dans un autre endroit que la capitale anglaise, notamment à Ottawa.

Les chefs du Commonwealth recherchent un "nouveau sommet de maturité", a déclaré M. Adu, dans le dernier numéro du pamphlet de l'Association des Industries du Commonwealth.

"L'avenir du Commonwealth sera à l'image de l'avenir de la grande famille des hommes", a-t-il ajouté.

Education des Indiens

MacEachen blâme faussement le ministère de l'Education du Québec

OTTAWA (D'après PC) — Le député néo-démocrate de York South, David Lewis, a accusé, hier, le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Allan MacEachen, de blâmer faussement le ministère de l'Education du Québec de ne pas donner les moyens de perfectionnement nécessaires aux Indiens, de Chimo, et de Schefferville, au Québec.

M. MacEachen a déclaré aux Communes qu'aucune allocation de recyclage n'était payée aux Indiens parce que les cours de perfectionnement avaient commencé avant que le ministère québécois de l'Education ne les eut approuvés. Une approbation antérieure était nécessaire selon les règlements fédéraux pour permettre aux Indiens de retirer leurs allocations fédérales de recyclage.

M. Lewis a expliqué que le ministère québécois avait approuvé les cours en novembre dernier et a prié M. MacEachen de vérifier ses informations parce qu'il est certain qu'elles sont fausses.

Il a de plus demandé la raison pour laquelle les cours donnés aux Indiens ne dépassent pas le degré scolaire de la huitième année.

M. MacEachen a répondu qu'il aimerait approfondir ce dernier point. Il a aussi promis de vérifier ses sources de renseignements.

Des étudiants anglophones proposent que la langue française devienne la langue de travail au Québec

MONTREAL (PC) — Des participants anglophones au premier congrès des étudiants en génie du Canada, qui s'est déroulé en fin de semaine dernière à l'université McGill, dans la métropole, ont proposé que la langue française devienne la langue de travail au Québec.

La majorité des participants a également réclamé que l'on crée une forme ou une autre de nationalisme économique puisque les capitaux étrangers agissent souvent de façon contraire aux intérêts nationaux et que l'importation de la technologie réduit, diminue les occasions our les ingénieurs canadiens de faire un travail créateur dans leur pays.

Les étudiants en génie ont aussi proposé que l'ingénieur de langue anglaise travaillant au Québec soit obligé par la profession de parler et d'écrire le français et que le gouvernement subventionne la publication de bons manuels de langue française.

Ces propositions ont été préconisées par la plupart des délégations des 14 écoles d'ingénieurs du Québec et de l'Ontario, y compris celle de Toronto. Une dissidence au sujet de nationalisme économique a été formulée par les étudiants de l'université McMaster.

Ce premier congrès des étudiants en génie du Canada avait reçu un appui généreux de la part de grandes corporations industrielles et financières.

L'une des commissions avait pour sujet d'étude "L'ingénieur dans son milieu politique". Les étudiants de l'université Waterloo déclarent dans leur mémoire que, concernant les chances d'avancement, "il y a discrimination".

Le facteur le plus important actuellement est celui de l'origine ethnique, déclarent-ils.

Ainsi après la guerre les ingénieurs étrangers devaient attendre au Canada des années avant de pouvoir pratiquer leur profession, mais pour l'ingénieur britannique pas de discrimination, déclare le mémoire.

Chez les Canadiens français, dont beaucoup sont compétents, on constate, dit le document, qu'il n'y a vraiment pas de chance égale avec les ingénieurs anglophones.

M. Donald Armstrong, président de l'Institut de recherches financières de l'université McGill, a lu devant les étudiants en congrès quelques passages d'un ouvrage dont il prépare la publication.

Il est courant, a-t-il dit, d'entendre que les Canadiens français sont l'objet de discrimination.

Pourtant dans le cas des ingénieurs, a-t-il dit, les résultats déjà obtenus par une étude en cours donnent à penser qu'il n'en est rien, qu'il s'agit encore d'un mythe qu'une entreprise de vérification peut démolir.

Un projet inédit dans le domaine hospitalier sera prêt en 1971

CHICOUTIMI — Le comité provincial chargé de préparer un programme d'évaluation des tâches ou des emplois dans le secteur hospitalier au Québec, projet inédit au Canada, prévoit être en mesure de compléter son travail pour 1971.

On retrouve ce renseignement dans la conclusion du rapport préliminaire rédigé par M. Jacques Brisbois, autrefois de Chicoutimi et maintenant analyste au Centre d'évaluation des emplois des hôpitaux du Québec à Montréal. Ce rapport sera présenté demain matin aux quelque 275 délégués de la Fédération nationale des services qui siègent cette semaine à Chicoutimi. Cet organisme syndical recrute près de 47,000 membres chez les 71,000 employés d'hôpitaux du Québec.

Un représentant du Service de génie industriel de la CSN, M. Réjean Parent, qui a également concouru à la rédaction du rapport, est attendu à Chicoutimi à cette occasion.

"Quand on voit qu'à l'Alcan, une étude basée sur la même technique, menée à l'intérieur d'une seule usine (Arvida) a duré 10 ans et que nous opérons à l'échelle provinciale, dans plusieurs institutions différentes les unes des autres dans leurs structures et dans leur genre, nous n'avons pas à nous inquiéter si nous parvenons à terminer que dans trois ans" écrit-on également dans la conclusion du rapport préliminaire.

Le comité commun qui a pour fonction de dresser un plan d'évaluation des emplois dans les hôpitaux du Québec, se compose de quatre membres de la Fédération nationale des services et du même nombre de délégués de la partie patronale représentée par l'Association des hôpitaux et le ministère de la Santé, M. Roger Drouin, ingénieur, fut choisi directeur du projet en décembre 1967 et agit depuis ce temps comme secrétaire permanent du comité.

Comme le signale le rapport, il est littéralement impensable que l'évaluation des tâches se fa se simultanément dans les 220 hôpitaux du Québec. "C'est pourquoi, il s'avérait nécessaire, dans la première phase du projet, de considérer un certain nombre d'hôpitaux seulement pour procéder à une analyse tentative et d'un vérifier les résultats," commente-t-on.

Le rapport fait part également de l'étude pilote menée par les gens du Centre d'évaluation à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, institution désignée pour vérifier la valeur de méthodes de travail retenues par le comité commun, pour la mise au point du plan. Cet hôpital a été choisi pour le test, d'après les explications fournies dans le rapport parce qu'il s'agit d'une maison de service de grandeur moyenne (1,000 employés et 350 lits), vu la présence de deux centrales syndicales (CSN et FTQ) et de trois syndicats (Alliance des infirmières, syndicat de la CSN et local de la FTQ), et étant donné la facilité d'accès (90 milles du Centre d'évaluation et autoroutes) et les nombreuses facilités en matière de locaux.

Suivant les données du rapport préliminaire, le but de l'évaluation de tâches ou des emplois est l'établissement d'une base systématique de comparaison des emplois au niveau des exigences qu'elles posent aux travailleurs et aussi l'établissement d'une échelle de valeurs non monétaires des emplois d'un milieu de travail donné.

"L'échelle des salaires fait partie des négociations du contrat de travail et non du système d'évaluation des emplois, l'échelle des salaires est un étape indépendante de l'évaluation des emplois. Le système ne donne que la classification elle-même sur laquelle par la suite la négociation permet de greffer la structure des salaires," précisent les auteurs du rapport.

Selon leur augmentation, un système d'évaluation des tâches ou des emplois peut également servir d'autres fins, nommément: la réorganisation de l'entreprise, la formation et le récyclage, la sélection, la promotion, l'amélioration des conditions de travail, la diminution des risques d'accident et le développement du dialogue ouvrier-patronal.

Dans leur exposé les techniciens du Centre d'évaluation tiennent à rassurer les travailleurs du milieu hospitalier, car ils affirment qu'aucun employé ne doit craindre le système qu'on désire instituer lequel ne saurait, en aucun cas, entraîner de diminution de salaires ou une modification défavorable de certaines situations individuelles.

Les différentes phases d'implantation d'un système sont les suivantes, d'après le rapport: la création du comité commun, l'analyse des fonctions, l'établissement des descriptions et des exigences, l'assemblage du plan d'évaluation, la réalisation de l'évaluation, la classification et la négociation salariale.

Avertissement lancé par le président de la FCSCQ

ROUYN — M. Fernand Lefebvre, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, a lancé un avertissement devant un groupe d'hommes d'affaires et de citoyens de Rouyn-Noranda, disant que la réforme scolaire au Québec devra se faire avec prudence afin de ne pas surcharger les contribuables ou nuire à la formation des jeunes.

Selon M. Lefebvre, la réforme scolaire doit se faire mais "il faudra prendre le temps nécessaire et ne pas brûler les étapes. Les enseignants ont un rôle important à jouer. Toutefois, les premiers responsables de l'éducation demeurent les parents".

Parlant des commissions scolaires, M. Lefebvre déclare qu'elles reconnaissent le rôle important des enseignants dans le système d'éducation; c'est pourquoi elles s'obligent elles-mêmes à consulter les enseignants par le projet de convention collective.

"Cependant, ajoute le président de la FCSCQ, les commissions scolaires doivent maintenir dans son entier leur pouvoir de décision, parce qu'il s'agit de protéger les droits des parents qui sont appelés à élire les commissaires d'écoles. Remettre entre les mains des enseignants ou de leur syndicat des pouvoirs de décision que la population a attribués à la commission scolaire, équivaudrait à une diminution des droits des parents sur l'éducation de leurs enfants.

Revenant sur la question de la réforme scolaire, M. Lefebvre a signalé que la CEQ avait trop tendance à identifier la réforme scolaire avec le nombre d'enseignants dans le système d'éducation. Ce n'est pas un ou deux élèves de plus ou de moins par professeur qui va décider du succès de la réforme scolaire, mais bien plutôt l'esprit avec lequel les enseignants vont collaborer à cette réforme.

Le conférencier a ajouté que certaines demandes des enseignants, notamment au chapitre de la charge de travail, auraient pour résultats, si elles étaient acceptées, de compromettre la réforme scolaire, car elles provoqueraient des hausses d'impôts difficilement acceptables par les contribuables déjà surchargés qui pourraient s'opposer à la réforme.

Le Fédéral a des ordinateurs pour la défense, mais non pour la paix

OTTAWA (D'après PC) — Les ordinateurs du ministère de la Défense sont si occupés par les questions de défense qu'ils ne peuvent être utilisés pour la paix.

Et même, toute personne, désirant utiliser des ordinateurs pour faire de la recherche sur la paix, devra payer.

C'est en fait ce qu'ont affirmé le ministère de la Défense, Léo Cadieux, et le président de la Trésorerie, C.M. Drury, dans leurs réponses écrites aux Communes au député néo-démocrate de Fraser Valley Ouest, M. Mark Rose.

M. Rose avait demandé quelles sommes du gouvernement fédéral étaient consacrées aux universités pour des études stratégiques; le ministère de la Défense a alloué la somme de $141,000. Combien est consacré aux études pour prévenir la guerre, rien.

M. Rose demandait aussi si des ordinateurs du gouvernement fédéral étaient disponible pour les recherches sur la paix.

Le ministre des Ressources naturelles, M. J. Greene, a déclaré que l'ordinateur de son ministère était approprié pour la recherche sur la paix et pourrait être disponible si l'utilisateur voulait bien payer.

Il a été jugé hors d'ordre par M. Drury, qui a ajouté que plusieurs ordinateurs du gouvernement fédéral, particulièrement ceux du Conseil national de la recherche, étaient appropriés à ce type de recherche mais que ce n'était pas la politique du gouvernement que de les rendre disponible à des services non-gouvernementaux.

Il a expliqué que ceci créerait "une situation de compétition" dans le secteur des ordinateurs.

M. Cadieux a ajouté que l'ordinateur de son ministère "était employé à pleine capacité dans le programme de recherche sur la défense".

Retrait du fédéral du champ de l'éducation des Indiens

TORONTO (PC) — Un député conservateur a présenté une résolution à la législature ontarienne, lundi, réclamant que le gouvernement fédéral se retire du champ de l'éducation des Indiens dans cette province.

M. Léo Bernier (PC-Kenora) a dit que "la tâche est simplement impossible à être réalisée à travers le pays par le gouvernement fédéral".

"Chaque province présente ses particularités, ses richesses naturelles spécifiques, ses industries. L'éducation de ces aborigènes doit être orientée suivant les particularités propres à chaque province."

selon M. Bernier, les programmes appliqués par les deux niveaux de gouvernement pour aider les Indiens sont souvent une duplication. Aussi, estime-t-il "qu'on pourrait faire davantage pour les Indiens en transférant tout simplement plus de responsabilités à la province, avec, évidemmemè, les fonds fédéraux qui y sont affectés". "Nous-mêmes en Ontario serions en mesure de fournir aux Indiens un service plus élaboré et une assistance plus grande...à un coût moindre."

M. Bernier a suggéré qu'un comité consultatif composé d'Indiens soit formé mais qu'un diens soit formé mais qu'on y adjoigne des membres de la législature.

De telles résolutions sont débattues durant une heure réservée chaque semaine à des bills privés, mais aucun vote n'est pris en Chambre sur ces résolutions.

Maraudage syndical aux usines Soma

MONTREAL — Des organisateurs du syndicat international des travailleurs unis de l'automobile (TUA) font du maraudage, depuis deux mois, auprès des 300 employés de l'usine de montage SOMA (Renault) de St-Bruno, pour les convaincre de se désaffilier de la Confédération des syndicats nationaux (CNS).

La convention signée par la CSN à la SOMA expire le 1er mai prochain. Le maraudage aurait commencé dès décembre dernier, bien que la loi ne permette ce genre de manoeuvres que deux mois avant la fin d'une convention.

Les TUA auraient lancé dans la bataille une demi-douzaine de permanents, avec beaucoup d'argent, au nom du syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aéronautique, de l'astronautique et des instruments aratoires d'Amérique, affilié à la FAT-COL, au CTC et à la FTQ.

Au Canada, des déchets de toutes sortes sont déversés tous les jours, à raison de huit livres par tête d'habitant, soit 160 millions de livres par jour, au total.

Cessez de lire comme il y a 100 ans!

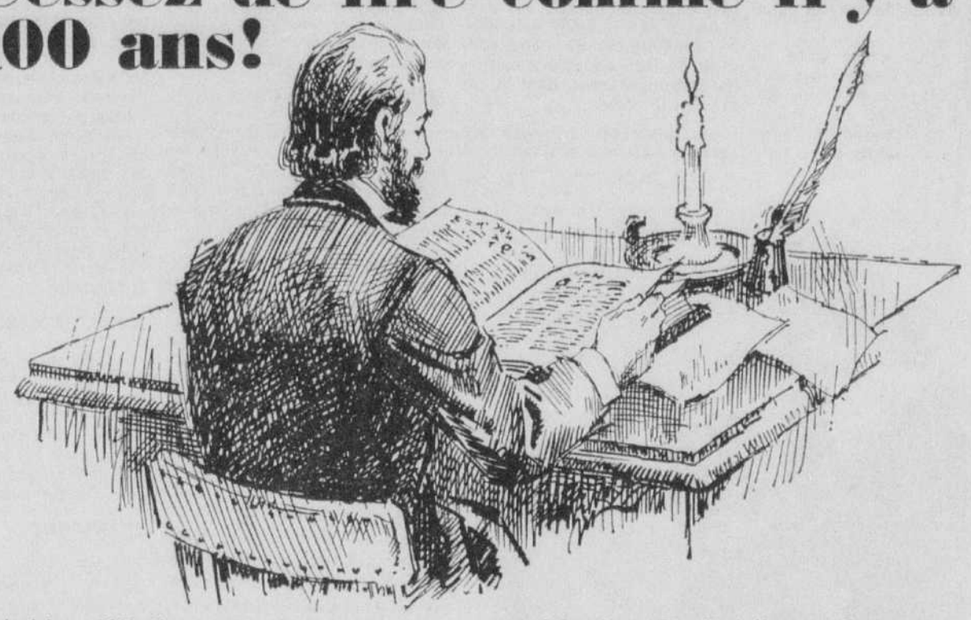

Autrefois — 1869: Il y a 100 ans, les gens lisaient exactement de la même façon que vous lisez aujourd'hui. Mot à mot. Environ 250 mots à la minute. Voilà qui était suffisant il y a cent ans. Il s'agissait alors de prendre connaissance d'un nombre relativement limité de publications et d'imprimés.

Aujourd'hui — 1969: Maintenant, cette méthode est dépassée. Il y a tout simplement trop de choses à lire. Trop de devoirs — trop de publications — trop de livres — trop de rapports et de mémoires. Tout arrive si rapidement et tout change si vite que même ceux qui s'appliquent et essaient de se maintenir à l'avant-garde sombrent rapidement.

Quelle est la solution? Apprendre à lire mieux et plus rapidement. C'est exactement ce que **vous** pouvez faire vous-même! Plus de 400,000 personnes y sont déjà parvenues. Des gens de toutes les classes de la société, dont un grand nombre de professionnels, d'hommes d'affaires et d'étudiants, hommes et femmes.

De quel truc s'agit-il? Il n'y a pas de truc. Toutes ces personnes ont suivi la méthode découverte par Madame Evelyn Wood. Presque toutes ont au moins triplé leur vitesse de lecture, avec une compréhension égale ou supérieure. La plupart obtinrent des résultats encore meilleurs. Nos élèves de langue française au Québec lisent en moyenne 6 fois plus rapidement.

Qu'est-ce que ce cours a de différent? Les cours ordinaires de lecture rapide ont comme objectif d'atteindre des vitesses de 450 à 600 mots à la minute. La plupart des diplômés de lecture dynamique Evelyn Wood peuvent lire de 1,000 à 2,500 mots à la minute. Pourtant, ils ne perdent pas un mot. Vous lisez chacun des mots. Cela signifie que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de 2 minutes... un roman de 400 pages en moins d'une heure... une revue en 25 minutes... des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure... avec une compréhension égale ou supérieure. On n'emploie aucune machine.

Compréhension? Comme diplômé de l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood vous retiendrez mieux et vous obtiendrez beaucoup plus de vos lectures.

Alors! N'aimeriez-vous pas en connaître plus long? C'est simple, vous n'avez qu'à assister à une présentation gratuite de notre méthode. Nous vous dirons pourquoi vous lisez lentement, puis nous vous ferons voir un film. Nous vous expliquerons la méthode en détail et nous répondrons à vos questions. Vous ne serez obligés en rien. Mais venez vous rendre compte par vous-même... cela pourrait changer votre vie.

Garantie de remboursement: L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood remboursera les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures d'exercice requises par le cours.

Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE

TOUS LES SOIRS, DU 18 FEVRIER AU 1er MARS INCLUSIVEMENT
(dimanche excepté) à 6 hres 30 et 8 hres p.m. sur semaine et à 10 hres et 11 hres 30 a.m. le samedi.

à l'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD
2336, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué.

institut de lecture dynamique
evelyn wood
2336 CHEMIN STE-FOY, STE-FOY, QUÉBEC / **681-5402**
Il y a plus de 127 Instituts EWRD aux États-Unis et au Canada

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur les cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.
Nom _____ Occupation _____
Adresse _____ Tél. _____
Ville _____ Zone _____
☐ Je désire aussi des renseignements sur les cours pour compagnie ou groupe. L.S.

d'un océan à l'autre

Nous livrons à plus d'endroits que toute autre compagnie.

Aucun transporteur ne livre à autant de destinations dans les dix provinces que les Messageries du CN.
Tous *vos* clients se trouvent probablement dans les villes que *nous* desservons.
Pensez aux avantages de faire livrer par les Messageries du CN: un seul appel à faire, une seule collecte de colis à prévoir, une seule compagnie à prendre la responsabilité, une seule facture à recevoir. Vous bénéficiez d'un service global, donc pratique et économique.
Un de nos représentants du service à la clientèle sera heureux d'en discuter avec vous. En tout temps.

Pour la collecte des colis, composez 694-2840.

Messageries CN

"L'époque du tzar de la médecine, de cette prima donna, a disparu"

— Dr E.W. Barootes

par Lise LACHANCE

Une provocation: c'est ainsi qu'on peut qualifier les propos tenus par le Dr E. William Barootes, de Regina (Saskatchewan), alors qu'à l'ouverture de la 2e conférence canadienne sur les relations entre le conseil des médecins et l'hôpital, hier, il s'en est pris à tous les groupes oeuvrant au sein des hôpitaux, n'épargnant que les infirmières.

Chaque groupe, à son avis, est convaincu qu'il lui revient de mener la barque, de retirer le plus de prestige. Pas question de regarder les motivations des autres. La suspicion règne.

Le spécialiste en urologie du Regina General Hospital ne ménage pas ses collègues affiliés aux hôpitaux, même s'il prétend caricaturer un peu la situation pour provoquer des réactions.

A leur sujet, il déclare: "L'époque du tzar de la médecine, de cette prima donna, a disparu. Le médecin assume de plus en plus de tâches administratives en tant que membre de l'équipe de la santé. Mais plusieurs sont trop indépendants, trop égocentriques et trop fiers pour accepter ce nouveau rôle. Ils craignent de perdre leur pouvoir fondamental, leur prestige et leurs revenus".

Le Dr Barootes précise que la plupart des médecins ne réussissent pas à concilier les nombreux besoins — d'ailleurs complexes — des différents services de l'hôpital. D'où, affirme-t-il, le danger de voir se former dans les grands hôpitaux, des groupes de pression dévoués aux seuls intérêts des médecins.

"Ces lobbyistes peuvent assiéger les administrateurs vulnérables ou, à travers les coulisses politiques, exercer une pression sur le gouvernement. Ils peuvent même imposer leur volonté de façon officielle et démocratique en noyautant les comités médicaux grâce au silence complice de collègues partisans du laissez-faire. Leurs résultats sont quelquefois positifs mais, trop souvent, ils bousculent la juste répartition des ressources selon les besoins de la collectivité. Ou encore ils aboutissent à une faveur spéciale pour les médecins, au détriment du reste de l'hôpital".

Le Dr Barootes estime que les autorités de l'hôpital devraient avoir le courage de prendre les mesures appropriées contre les coupables, qu'ils soient ou non des amis.

Ces mesures, dit-il, peuvent aller jusqu'à remplacer le Conseil des médecins élus par d'autres personnes désignées par les gouverneurs de l'hôpital. La démocratie inefficace fait alors place à l'autarcie. Il s'agit là, affirme le médecin, d'une des excellentes raisons pour lesquelles la décision des administrateurs doit quelquefois avoir priorité sur l'opinion du corps médical.

Selon l'urologue, les administrateurs d'hôpitaux devraient chercher à restructurer l'organisation du personnel médical plutôt que d'approuver à tout coup les demandes continuelles de services accrus, de lits plus nombreux, d'un équipement plus diversifié et d'un personnel plus imposant.

Quant aux médecins, ils devraient se réévaluer eux-mêmes en termes d'attachés à un seul hôpital, sans oublier qu'un privilège entraîne toujours une obligation.

LES ADMINISTRATEURS

Le Dr Barootes a déploré qu'on choisisse trop souvent les administrateurs d'hôpitaux parmi ceux qui ont failli dans un autre domaine, dont la médecine. Et il a mis les quelque 500 participants à cette 2e conférence en garde contre l'embryon du Collège canadien des administrateurs d'hôpitaux. "Il pourrait "cannibaliser" l'Association des hôpitaux canadiens".

Selon le président désigné de la Canadian Urological Association, également membre de l'exécutif de l'Association médicale canadienne, certains administrateurs perdent contact avec les autres membres de l'hôpital et deviennent esclaves de la paperasse. "Ils veulent faire de l'administration une fin en soi et convertir les hôpitaux en ateliers pour éprouver leur habileté administrative".

En vingt ans, l'espace réservé à l'administration s'est multiplié par dix mais celui consacré aux patients a été réduit de plus de la moitié.

Le Dr Barootes n'en est pas à un reproche près au sujet des administrateurs d'hôpitaux.

"J'accuse tout le personnel hospitalier, mais particulièrement les administrateurs, d'essayer de contrôler la maladie sur la base horaire du 9 à 5", a-t-il dit.

Or, comme les maladies les plus graves, les pires accidents et les catastrophes les plus tragiques surviennent fréquemment en dehors des heures régulières — et quand le personnel le plus expérimenté est bien au chaud à la maison — le conférencier demande aux administrateurs de trouver des moyens pour empêcher ce qu'il appelle "les désastres nationaux des fins de semaine".

LES HOPITAUX D'ENSEIGNEMENT

L'ancien président du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan a affirmé que des professeurs de médecine eux-mêmes sont profondément inquiets et se posent des questions sur les conséquences du récent développement des hôpitaux d'enseignement.

A son avis, ils se demandent avec anxiété si la fermeture de ces institutions pour l'usage exclusif d'un personnel enseignant à temps plein — et à l'exclusion de professeurs expérimentés à temps partiel — a toujours lieu dans le meilleur intérêt du soin aux malades et de l'enseignement médical.

Il a souligné que les autorités hospitalières devraient reconnaître que cette politique n'affecte pas seulement les normes de soins aux malades mais aussi la qualité des futurs médecins.

LE BUREAU DES GOUVERNEURS

Après avoir affirmé que si certains gouverneurs se dévouent à la tâche, d'autres se servent de leur poste comme ambitions, surtout politiques. Le ambitions, surtout politique, le Dr Barootes a émis l'opinion qu'en permettant au gouvernement de contrôler les budgets, les gouverneurs d'hôpitaux ont rendu possible la confiscation de ces institutions par l'Etat qui n'a même pas eu à payer une expropriation.

A son avis, il n'existe qu'une solution pour qu'un hôpital retrouve son autonomie sur le plan provincial: la régionalisation des besoins hospitaliers. "Les administrateurs d'hôpitaux ne recouvreront leur ancienne autonomie fiscale que par la division des hôpitaux en institutions pour petite localité; pour grand centre; en hôpitaux de base; en hôpitaux universitaires".

Le Service hospitalier provincial pourrait alors fixer un per diem pour chacun de ces types. Quant aux administrateurs de chaque institution, ils décideraient de son budget annuel; établiraient un per diem supplémentaire applicable aux patients dont les moyens le permettraient, afin de boucler le budget.

"Les administrateurs pourraient alors contrôler leur propre destinée et les gouvernements pourraient budgeter avec plus de précision", de dire le Dr Barootes. Il assure que ce défi entraînerait une efficacité accrue, une meilleure coordination des efforts et un intérêt plus marqué de la population pour les affaires de l'hôpital.

CARTE DE CREDIT

Le Dr Barootes a enfin déploré que le patient ait à répondre à une foule de questions (quelquefois près de 100) quand il arrive à l'hôpital. Cela, souligne-t-il, avant même de recevoir un simple service pour lequel, d'ailleurs, en tant que contribuable, il a déjà payé.

Le médecin estime qu'une telle façon d'agir n'a pas sa raison d'être alors que sur présentation d'une simple petite carte de crédit et d'une signature, on peut obtenir avec facilité, n'importe où dans le monde, pour plusieurs centaines de dollars de services et de biens.

La 2e Conférence canadienne sur les relations entre le conseil des médecins et l'hôpital est organisée par l'Association des hôpitaux du Canada, l'Association médicale canadienne et l'Association des infirmières canadiennes. Elle se terminera demain.

Ses 500 participants, venus des dix provinces du pays, discutent sur le thème de la participation au sein de l'hôpital.

AVIS A NOS ABONNES DESSERVIS PAR PORTEUR

Lorsque vous vous absentez et que vous voulez faire suspendre la livraison de votre journal, ou encore que vous changez d'adresse, nous demandons aux abonnés de la région métropolitaine de nous avertir **une semaine à l'avance**, en composant le numéro suivant **525-7131 poste 237**. Le même règlement s'applique à nos abonnés de l'extérieur qui devront communiquer tout changement à leur représentant local

De cette façon vous coopérerez avec nous et nous aiderez à vous mieux servir

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

LE SERVICE DES ABONNEMENTS

LE SOLEIL

Une commission mixte formulera des recommandations au ministre du Travail pour l'application du bill 290

Une commission mixte a été formée, suite aux réunions tenues par le comité d'étude de l'industrie de la construction du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec.

Cette commission, formée de représentants du ministère du Travail, des associations patronales et des unions ouvrières verra à formuler des recommandations au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare pour l'application du bill 290, règlementant les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Neuf décrets régionaux qui régissent cette industrie au Québec, prennent fin au mois de mars prochain et cette commission, mise sur pied en vertu des articles 49 et 50 du bill 290, étudiera les moyens à prendre pour arriver à une entente garantissant la paix industrielle dans ce secteur, qui groupe environ 100,000 travailleurs au Québec.

La commission, dont le président est M. Jean-Paul Savard, sous-ministre adjoint du Travail, verra notamment à faire des recommandations au ministre en ce qui a trait au conflit de compétence, à la délimitation du champ d'application territorial des décrets et à l'uniformisation des définitions des métiers et emplois.

l'alliance mutuelle-vie fait rapport à ses assurés

1968 UNE ANNÉE DES PLUS PROFITABLE POUR TOUS LES DÉTENTEURS DE POLICES

Les sommes versées aux assurés ou à leurs bénéficiaires en 1968 se sont élevées au-dessus de $8 millions, 22% de plus qu'en 1967.

Les nouvelles assurances individuelles émises au cours de l'année ont atteint $105.2 millions — une augmentation de 19%.

L'assurance collective en vigueur a dépassé le demi-milliard.

Les primes confiées à la compagnie par les détenteurs de polices ont excédé $14 millions.

Les revenus de la compagnie sont passés de $16.5 millions qu'ils étaient en 1967, à $18.5 millions.

Le total de l'assurance en vigueur à l'Alliance s'établit à $1,123 millions.

L'actif de la compagnie, au 31 décembre, s'élevait à plus de $76 millions.

Le taux très satisfaisant de 6.38% fut réalisé sur les placements en 1968.

Alliance mutuelle-vie

680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 110

La compagnie adresse à tous ses assurés un exemplaire du rapport annuel. Toute autre personne intéressée est invitée à en faire la demande au siège social.

DOW standard de qualité

La médaille d'or. Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or.

Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!

DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

CARNET CARNAVAL

Le 15e Carnaval de Québec qui, selon M. Denis Demers, président du Comité des chars allégorques et défilés, a attiré dans notre ville des foules encore plus considérables que l'an dernier, prend fin officiellement en ce Mardi-Gras, par une manifestation colorée qui se déroulera ce soir, au palais de glace, en présence du Bonhomme Carnaval, de la reine Ginette Guay et des duchesses. Des danses populaires, place d'Youville, uniront les jambes et les coeurs.

C'est à 21 heures, également au palais de glace, que sera proclamée "la duchesse par excellence", qui recevra un chèque de $1,000, don d'une marque de cigarettes. L'élection, par bulletins déposés dans des urnes depuis deux semaines, sera faite par le public, suivant la popularité qu'il accorde à chacune des sept duchesses. Aux derniers sondages, qui remontent au 11 février, la reine Ginette, duchesse de Lévis, était nettement en tête, avec un total de 3,275 voies.

La célébration du Mardi-Gras a perdu de son caractère propre dans le Carnaval de Québec, en ce sens qu'il est remplacé par les deux défilés de nuit. Il n'en allait pas de même dans les années 1930: dans les jours gras, des clubs de raquetteurs de toutes les régions du Québec, des provinces anglophones et des Etats "neigeux" de la Nouvelle-Angleterre, défilaient par milliers dans les rues de Québec. La population leur réservait toujours un vibrant accueil.

En ce temps-là, les étudiants de l'Université Laval élisaient leur reine, qu'ils promenaient à travers la ville sur un char blanc tiré par eux.

Le Mardi-Gras jetait dans les rues des milliers de familles, en une joyeuse mascarade populaire. Les familles, les groupes de drôles chantant et braillant étaient travestis, portant les costumes les plus bizarres, voire les guenilles tirées du grenier. Le masque ou le loup noir cachait les visages, ce qui permettait de se jouer des bons tours. Les clowns, flottant dans des vêtements dépareillés, trop larges pour eux, et portant des godillots démesurés qui, souvent, bâillent aux corneilles, étaient nombreux dans la mascarade du Mardi-Gras. Le genre Charlie Chaplin était fort répandu à cette époque, et les gars, vêtus de noirs comme des croque-morts, maniaient une canne flexible avec dextérité, saluant la foule extasiée de grands coups de chapeau melon. Charlot faisait fureur.

Des violoneux, juchés sur des barils aux carrefours et sur les places, faisaient danser le bon peuple aux sons doux ou aigrelets de leurs archets. Comme aujourd'hui dans les jeux carnavalesques, des "gros bras" souquaient ferme sur des cordes, ahanant comme des percherons, encouragés par les cris de la populace et des supporteurs de chaque équipe.

REINE DES ETUDIANTS-MAITRES — Mlle Claire Lemieux, duchesse de l'école normale Laval de Mérici, a été couronnée, hier soir, par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, reine du premier festival des étudiants-maîtres de la région de Québec. Claire 1ère ouvrit ensuite le bal au bras du Solliciteur général de la province, M. Armand Maltais. Le carnaval des étudiants-maîtres durera jusqu'à demain soir. Une dizaine d'écoles y participent, soit Laval, Laval de Mérici, Lévis, Marguerite-d'Youville, Notre - Dame-de-Foy, Notre-Dame de Québec, Pilote Laval (centre), Pont-Rouge, Saint-Damien et Thetford Mines.

St-David s'oppose à la fusion de son service de police-incendie avec Lévis

par Yves JARRETIE

Il n'y aura pas de fusion entre Lévis et St-David, en ce qui concerne les services de police et pompiers; c'est ce qui a été décidé hier soir, à St-David au cours d'une discussion publique houleuse, durant laquelle l'assemblée présente, très nombreuse, s'est nettement opposée à cette mise en commun du service d'incendie, en particulier.

Les élus du peuple étaient partagés, puisque trois échevins sont à l'origine de ce projet de fusion; mais les trois autres échevins appuyés par le maire, M. Albert Demers, ont emporté la décision, aux applaudissements des contribuables.

En fait, la municipalité de St-David préfère, même si le coût est approximativement égal à celui que lui coûterait la fusion, avoir son propre service d'incendie. Pour ce, il a été décidé d'engager deux policiers-pompiers à plein temps qui disposeront du matériel en place, dont une auto-pompe. Vingt-trois candidatures ont déjà été soumises.

Différentes raisons s'opposant à la fusion des services surnommés ont été citées, telles que "Ce serait amener les petites municipalités à défrayer le coût des grosses", ou: "Si on leur donne la clef, ils ouvriront la porte".

En définitive, il a été décidé d'organiser un service de téléphone adéquat, afin qu'il y ait toujours quelqu'un de prêt à recevoir les appels peu importe l'endroit où les policiers se trouvent. Quant à l'aide que peut apporter une ville voisine, ou celle que St-David pourra y apporter, M. Demers l'a définie ainsi: "Toutes les villes peuvent s'entendre autour d'un téléphone".

Un laitier se fait dérober $150

Un laitier québécois s'est fait dérober $150, hier après-midi, à la pointe du revolver en face du 675 rue Saint-Gabriel, à Québec. Il a de plus reçu un coup de poing à la figure.

Le plaignant précise que sa camionnette était immobilisée quand un individu y est monté, un revolver nicklé au poing. Le voleur qui n'était pas masqué aurait dit: "Donne-moi ton argent". Le laitier aurait répondu: "Pourquoi?".

Le voleur aurait rétorqué: "Ne pose pas de question". Le laitier lui a remis le contenu de ses goussets, soit environ $150. En remerciement, il a reçu un coup de poing près de la bouche et le bandit a pris la fuite.

La police a été alertée et une enquête est en cours.

LA VIE QUEBECOISE

par JOSEPH VOISARD

"L'ELECTRICITE, SOURCE D'HUMANISME"

Dans une conférence prononcée à l'occasion de la semaine de l'électricité, M. Roger Lemelin, écrivain et dramaturge réputé, a présenté l'électricité comme "une source d'humanisme". M. Lemelin a d'abord défini l'humanisme "le développement, le perfectionnement de toutes les facultés de l'homme à l'aide aussi bien des richesses accumulées des vieilles civilisations que des plus audacieuses inventions de notre époque". L'humanisme, surtout l'humanisme moderne, dit-il, exige que l'homme vive de communication, qu'il s'enrichisse par l'apport d'autrui et que, par ailleurs, il enrichisse autrui. Or, c'est l'électricité par ses applications qui opéra la grande révolution dans le monde des communications. Livrant son expérience personnelle, M. Lemelin déclare qu'il a connu à la radio et surtout à la télévision ce qu'était pour un auteur la véritable communication avec son public. Grâce à l'électricité, dit-il, s'est ainsi développé ce que je ne crains pas d'appeler un véritable humanisme moderne, une forme d'expression qui s'apparente aux chants d'Homère et aux chansons de geste. "Un des plus grands effets de l'électricité", conclut M. Lemelin, "a été d'élargir le champ de l'humanisme en accroissant le nombre de ceux qui peuvent en jouir et en multipliant les sujets qui peuvent l'enrichir . . ."

UN DEUXIEME AVION POUR LA PROVINCE?

L'avion de la province ne suffirait plus et on songerait à en acquérir un second pour répondre aux besoins. Cet appareil sert à transporter les ministres qui doivent fréquemment se déplacer. Il rend également service à de hauts fonctionnaires et aux membres de diverses commissions d'études qui doivent siéger ici et là à travers la province. On l'utilise aussi en certaines autres occasions. Ainsi, la semaine dernière, on a assuré le transport de la princesse de Monaco de Québec à Philadelphie au terme de sa visite en nos murs. Si l'achat d'un second appareil est véritablement une nécessité, bon nombre de contribuables seront vraisemblablement d'accord. Mais il est difficile tout de même de ne pas se rappeler les critiques particulièrement acerbes suscitées par l'achat du premier avion par l'ancien gouvernement. On disait même qu'advenant un changement de régime, l'avion serait aussitôt vendu. Il semble bien qu'on se soit rendu compte que c'eût été une erreur, surtout si on juge aujourd'hui qu'un second avion serait utile . . .

DES CONTRIBUABLES INTERROGENT NAIVEMENT . . .

Des voix autorisées de l'administration nationale ont déclaré occasionnellement que si les "fuites" d'impôt pouvaient être arrêtées, il en résulterait un allègement appréciable du fardeau des contribuables . . . Les mêmes perspectives pourraient valoir aussi sans doute pour la province, puisqu'au Québec nous avons le "privilège" d'une double imposition. On a apporté des redressements substantiels profitables pour le fisc dans le domaine des reçus de charité. Cette année, les dépôts bancaires seront aussi entièrement assujettis aux exigences fiscales, ce qui apportera des millions de dollars en revenus supplémentaires pour le pays et la province, anticipe-t-on. Les dents du fisc atteignent tout maintenant et les tricheurs les plus habiles ne peuvent eux-mêmes échapper. La perception de l'impôt se fait donc aujourd'hui à presque cent pour cent. Et les revenus des gouvernements atteignent un sommet. Les contribuables doivent-ils en conséquence s'attendre à une amélioration de leur sort . . . ?

950 employés de garage rejettent les offres patronales

Les quelque 950 employés de garage de la région de Québec ont refusé les dernières offres patronales pour le renouvellement de leur contrat de travail et ont demandé la conciliation au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre.

Ces employés, membres du Syndicat national des employés de garage de Québec (CSN), travaillent dans une trentaine d'établissements de la région.

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective, expirée le 31 décembre 1968, dure depuis le 9 décembre dernier.

La principale clause en litige est celle des salaires; la dernière offre rejetée par les syndiqués représentait une augmentation moyenne de 15 pour cent, répartie sur une période de trois ans. Les employés demandent une augmentation horaire de $1.25 pour une période de temps qui reste à négocier.

La demande de conciliation est parvenue au ministère du Travail en fin de semaine et les représentants syndicaux des employés attendent une réponse au cours des prochains jours.

Il est à noter que ces travailleurs pourraient déclencher un arrêt de travail dans soixante jours, soit dans les délais prévus à cet effet par le Code du travail.

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL
JOUR ET NUIT
COMMERCIAL OU RÉSIDENTIEL
TAS
SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES
522-2024
MONTRÉAL 866-6921
SHERBROOKE 569-6366
OTTAWA 236-7151

Une femme détenue en rapport avec un avortement

Par Jos.-L. HARDY

Une femme de 30 ans, de Hull, est actuellement détenue à la prison des femmes en rapport avec un présumé avortement qui aurait entraîné la mort de Mme André Béland, 24 ans, à l'appartement 4 du 959 de la rue Pouliot, à Sainte-Foy. Mme Béland a succombé dans l'après-midi de samedi. Il y a encore une dizaine de jours elle était domiciliée au 191 de la rue Kent, à Hull.

La Sûreté du Québec en coopération avec la police de Sainte-Foy poursuivent des recherches pour établir les circonstances de cette affaire. Dans la matinée de dimanche, le Dr Jean-Paul Bachand a pratiqué une autopsie sur le corps de Mme Béland. Le sergent Raymond Lacroix et le détective R. Gionet, respectivement de la brigade judiciaire de la SQ et de la police de Sainte-Foy, ont charge de l'enquête. Ils ont apporté, hier, aux laboratoires de l'Institut de médecine légale à Montréal les prélèvements qui ont été faits par le Dr Bachand.

Substance exclusive
rétracte les hémorroïdes
apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

la NOUVELLE DATSUN 1600
plus que jamais
la plus avantageuse de toutes

et de trois! La Datsun 1600 a changé chez nombre de gens leur conception de la voiture économique. Elle prouve qu'une compacte de bas prix peut bien paraître, accueillir avec aise cinq adultes, offrir une tenue de route confortable et silencieuse, se manier comme une voiture importée de haut prix et en reproduire la performance, tout en étant économique et n'exiger qu'un minimum d'entretien.

Cette année, les nouvelles Datsun 1600 possèdent des caractéristiques et de l'équipement nouveaux qui les rendent meilleures et plus sûres que jamais!

Et la série s'enrichit d'un nouveau modèle. Choisissez maintenant parmi *trois* Datsun 1600: la nouvelle 2 portes d'allure sport, la 4 portes de luxe et la station-wagon de luxe.

sécurité d'abord La Datsun 1600 fut conçue pour votre sécurité. Premièrement, elle possède une carosserie amortisseuse spéciale qui vise à protéger les passagers. Puis sa remarquable suspension indépendante aux 4 roues rend la Datsun 1600 souple et facile à manier, lui assurant une tenue de route uniforme quelle que soit la chaussée. Enfin, les freins à disque à l'avant maintenant munis de cylindres maîtres jumelés permettent des arrêts droits et sûrs. Autre équipement de sécurité standard: axe du volant télescopique, 2 appuie-tête, baudrier de sécurité ceinture/épaules, 4 phares avant, tableau de bord et accessoires intérieurs coussinés, et davantage!

La Datsun 1600 est probablement la voiture économique la plus sûre qui soit.

96 HP, 100 m/h, 30-35 m/gal La Datsun 1600 offre sécurité *et* performance. A son prix, seule la Datsun 1600 offre la haute performance d'un moteur de 1600 CC avec cames en tête qui génère 96 HP et peut vous faire filer jusqu'à 100 m/h. Vous en obtenez une accélération rapide et une vitesse de croisière de 70 m/h, ainsi que de 30 à 35 milles au gallon. Vous serez ravi de sa transmission à 4 vitesses ultra-douce avec levier au plancher ou de l'automatique à 3 vitesses Borg-Warner.

silence et confort La Datsun 1600 possède un système de ventilation toutes glaces fermées.

Des prises réglables situées sur le tableau de bord admettent l'air frais qui circule pour s'échapper automatiquement par des évents à l'arrière. La chaufferette-dégivreuse, plus grosse et d'action instantanée, vous tient au chaud et garde les glaces claires même par froid intense. Vous roulez toujours en plein confort et en toute quiétude dans la Datsun 1600!

Vous pouvez compter sur la disponibilité d'un million de dollars de pièces de rechange et sur notre réseau de 150 concessionnaires au Canada. Vous n'êtes jamais loin des experts en entretien Datsun, à votre service chez plus de 700 concessionnaires en Amérique du Nord. Voyez bientôt votre concessionnaire Datsun et essayez la Datsun 1600!

à partir de $2145

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ PORTS D'ENTRÉE, MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER

Choisissez votre Datsun: Sedans de luxe 2 et 4 portes 1000; Sedan 2 portes, Sedan de luxe 4 portes, Stationwagon 1600; Sport 1600 et 2000; Pickup; Patrouille à 4 roues motrices.

Plus de 700 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord **NISSAN AUTOMOBILE CO. (CANADA) LTD.** Directions régionales: *DIVISION DE L'OUEST: Nissan Bldg., 873 Beatty, Vancouver, C.-B. DIVISION DE L'ONTARIO: 22 Vanley Cres., Toronto, Ont. DIVISION DU QUEBEC: 8716 boul. Pascal-Gagnon, Montréal, P.Q. DIVISION DES MARITIMES: 2745 Dutch Village Rd., Halifax, N.-E.*

LEMIEUX & CHENE AUTOMOBILE LTEE
645 De Montmartre, Québec 8, P.Q. — Tél.: 683-1425

CARREFOUR DE L'AUTO INC.
253 La Salle, Arvida, P.Q. Tél.: 543-9887 - 549-7372

CHARLEVOIX AUTOMOBILE LTEE
Baie St-Paul, Cté Charlevoix, P.Q. Tél.: 435-3736

DALLAIRE AUTO ENR.
75 Chemin Kennedy, Lévis, Qué. Tél.: 837-8895

GARAGE JACQUES MORNEAU ENR.
St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet, Qué. Tél.: Operator 346

LAVOIE AUTOMOBILE ENR.
50 rue Bostonnais, La Tuque, Qué. Tél.: 523-4929

LAVOIE MAISONS MOBILES INC.
220 Boul. Sacré-Coeur, Rimouski, Qué. Tél.: 723-8872

MASSE & PLANTE AUTO LTEE
157 Fraser, Rivière-du-Loup, Qué. Tél.: 862-3490

ROUSSEAU & FILS LTEE
Mistassini, Cté Lac-St-Jean, Qué. Tél.: 276-2206

La fiscalité, l'inflation et le chômage, trois problèmes touchés par le mémoire de la CSN

par Vincent CLICHE

OTTAWA (de notre envoyé) — La question du partage des pouvoirs de taxation entre les deux niveaux de gouvernement (fédéral et provincial) qui se livrent à une rude et stérile concurrence pour cotiser le contribuable canadien, constitue l'un des problèmes les plus cruciaux au Canada à l'heure actuelle.

C'est ce qu'a déclaré ce matin, à Ottawa, M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), en présentant le mémoire annuel de la centrale syndicale au gouvernement fédéral.

Dans ce mémoire, la CSN donne son opinion sur les principaux problèmes qui touchent les travailleurs en particulier, dont la fiscalité, l'inflation et le chômage.

Au sujet du partage des pouvoirs fiscaux entre Ottawa et les provinces, la CSN considère que chaque niveau de gouvernement doit disposer de revenus suffisants pour vaquer adéquatement à ses obligations en raison de ses prérogatives et compétences constitutionnelles.

La centrale syndicale croit aussi que toute la sécurité sociale devrait être de compétence provinciale même en prévoyant que les domaines qui ont été concédés par voie d'amendements constitutionnels devraient être rapatriés aux provinces.

IMPOT DE "PROGRES SOCIAL"

Au sujet de l'impôt fédéral de 2 pour cent dit de "progrès social" qui est entré en vigueur au mois de janvier, la CSN, croit qu'il apparaît fort discriminatoire parce qu'il touche particulièrement les salariés.

"Vous comprendrez aisément, ajoute le mémoire, notre opposition à l'impôt dit "de progrès social" décrété par votre gouvernement dans le dernier discours du budget. Un impôt de cette nature qui est nettement régressif va à l'encontre des propositions fiscales que nous présentons, puisqu'il est plafonné à $120, indépendamment des strates de revenus très élevés".

Dans les premières pages du mémoire la CSN avait établi sa position vis-à-vis du régime fiscal et du rapport Carter sur la fiscalité.

La CSN croit en la nécessité d'un réaménagement des structures de taxation au niveau fédéral, visant à amoindrir l'importance de la taxation indirecte à caractère nettement plus régressif.

Au sujet du rapport Carter, la centrale syndicale appuie dans l'ensemble les recommandations de la commission d'enquête, mais elle déplore et condamne l'intention manifeste du gouvernement actuel de ne pas procéder à une réforme en profondeur du régime fiscal canadien, mais de se contenter de réformettes de surface.

Enfin, la CSN croit que, dans l'immédiat, l'exemption de base de l'impôt devrait être portée à $2,000 pour les célibataires et à $5,000 pour les personnes mariées, plus les exemptions ordinaires ou des crédits fiscaux pour personnes à charges, pour garantir un minimum vital à tous les contribuables.

L'instauration d'un régime d'arbitrage des prix au Canada est réclamée par la CSN

OTTAWA (de notre envoyé) — Les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont réclamé avec vigueur, ce matin l'instauration au Canada d'un régime d'arbitrage des prix par lequel les producteurs seraient tenus de justifier les hausses de prix.

Dans son mémoire présenté au premier ministre Pierre Elliot Trudeau, la CSN se défend de vouloir par cette mesure empêcher les producteurs de procéder aux augmentations désirées, mais uniquement de les forcer à justifier publiquement leurs décisions avant de les appliquer.

Ce moyen, selon les dirigeants syndicaux, aura une répercussion heureuse sur la stabilité des prix.

Selon eux, les tribunaux qui seraient créés auraient au moins une double fonction:

A — Juger des motifs invoqués par les producteurs primaires ou par l'industrie de base du pays ou encore par les distributeurs des produits et services essentiels, pour solliciter des hausses de prix et de les faire connaître au public s'ils ne sont pas justifiés.

B — Enquêter dans tout secteur de la vie économique afin de dépister les abus dans le domaine de la structure financière des entreprises en autant que cette structure peut influencer les prix.

CHOMAGE ET INFLATION

La CSN en est arrivée à cette demande de la création d'un régime d'arbitrage des prix après avoir constaté des augmentations effarantes à l'indice des prix et du chômage.

Selon la CSN, le chômage qui est déjà plus élevé dans le Québec qu'ailleurs augmentera encore avec la décision du fédéral d'abolir les travaux d'hiver.

Quant à l'indice des prix à la consommation, il est passé de 152.6 en janvier 1968 à 158 à la fin de l'année. Selon les dirigeants syndicaux, cette situation montre bien que le gouvernement avoue son incapacité à prendre des mesures pour pallier la "surchauffe" des prix.

Infractions mineures à la circulation

Les déclarations assermentées par la police devront être signées par les juges de paix

OTTAWA (PC)—Les juges de paix doivent signer personnellement des déclarations assermentées par la police, accusant les automobilistes d'infractions mineures à la circulation, a déclaré hier la Cour suprême du Canada.

La Cour suprême a décrété ce règlement lorsqu'elle a maintenu une décision de la Cour d'appel de l'Ontario, voulant que ces déclarations soient invalides lorsque la signature est estampillée.

Ce règlement s'applique aux documents légaux concernant le stationnement illégal, l'excès de vitesse, les infractions aux signaux de circulation et autres délits similaires. C'était la coutume, en Ontario, que les juges de paix utilisent des signatures estampillées dans des cas de ce genre.

Un magistrat de Toronto a renvoyé une accusation de négligence à obéir à un signal de circulation contre un automobiliste de Toronto, parce que la signature que portait la déclaration était estampillée.

Cette décision avait été maintenue par la Cour d'appel de l'Ontario en juin 1967. Le bureau du procureur général de l'Ontario en avait alors appelé à la Cour suprême.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

plus d'argent pour votre argent

Avec un certificat d'épargne BCN

$7 VALENT $10

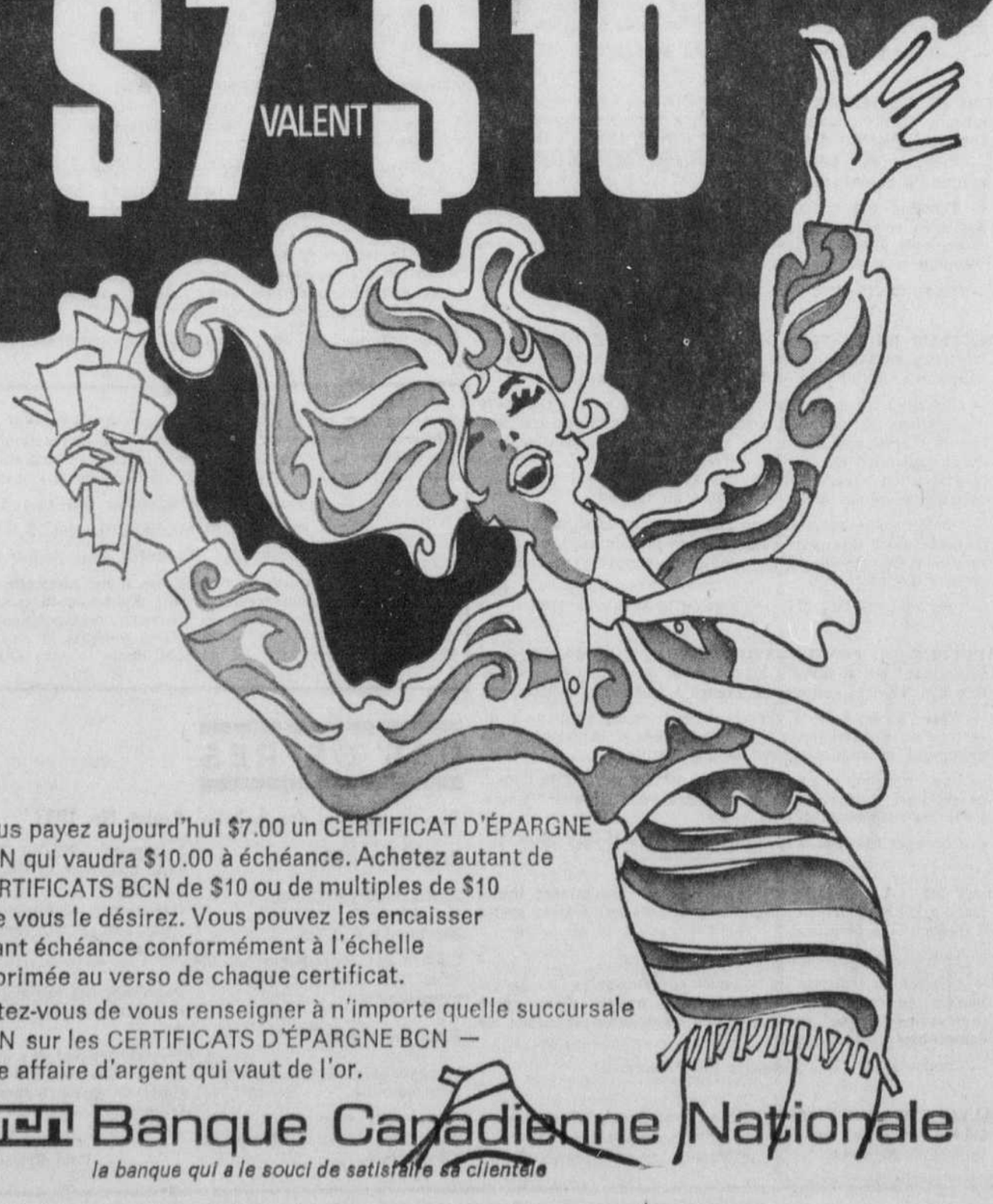

Vous payez aujourd'hui $7.00 un CERTIFICAT D'ÉPARGNE BCN qui vaudra $10.00 à échéance. Achetez autant de CERTIFICATS BCN de $10 ou de multiples de $10 que vous le désirez. Vous pouvez les encaisser avant échéance conformément à l'échelle imprimée au verso de chaque certificat.

Hâtez-vous de vous renseigner à n'importe quelle succursale BCN sur les CERTIFICATS D'ÉPARGNE BCN — Une affaire d'argent qui vaut de l'or.

Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Un hôtel qui a du coeur, là où palpite le coeur de Montréal.

A l'angle des rues Peel et Sherbrooke, l'Hôtel Sonesta vient d'ouvrir ses portes.

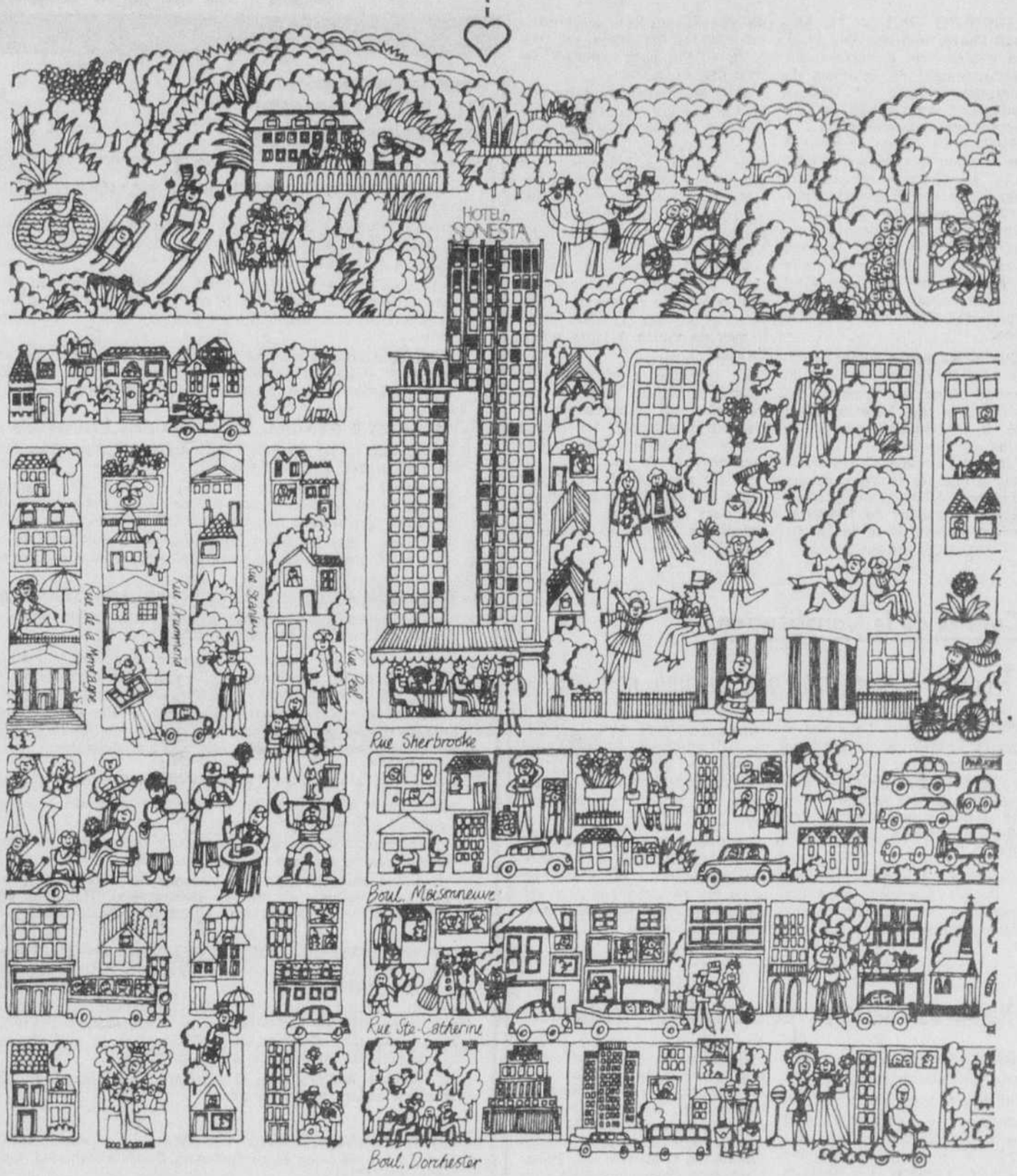

Comme le Plaza à New-York, le Mayflower à Washington, le Carlton Tower à Londres et le Mont d'Arbois à Megève, l'Hôtel Sonesta est administré par l'Hotel Corporation of America.

Maîtres dans l'art de l'hôtellerie, nous sommes fiers d'apporter aux clients le soin, l'attention, les égards que trop d'hôtels tendent à négliger.

Couvertures électriques. Lit à vos mesures. Aucun détail n'est épargné.

Et tout, du petit déjeuner servi à la terrasse de la rue Sherbrooke, au dîner fin pris au Rib Room, vous paraîtra plus personnalisé. Plus chaleureux.

On vous connaît par votre nom, le sourire est sur toutes les lèvres. Car l'Hôtel Sonesta a du coeur.

Qu'il s'agisse de passer une agréable soirée, ou de séjourner quelque temps à Montréal, l'Hôtel Sonesta n'attend que l'occasion de vous servir.

HOTEL SONESTA MONTRÉAL HCA HOTELS

Les abonnés de Québec, appelez l'interurbain et demandez ZENITH 23030.
(Pas de frais d'interurbain.)

Vous serez toujours accueilli à coeur ouvert. Pour bien vous le prouver, nous vous proposons une brochure qui dit TOUT sur l'Hôtel Sonesta. Il vous suffit de découper, remplir et adresser le coupon ci-dessous à:

M. Michael Schweiger, Directeur général,
Hôtel Sonesta,
Peel et Sherbrooke,
Montréal 112, Québec.

Nom _____

Adresse _____
(numéro) (rue)

Ville _____ Province _____

Mémoire du CTC

"La Constitution du pays fournit le cadre de l'action qui tend aux objectifs que pose votre mémoire" (Pierre Elliott Trudeau)

OTTAWA (PC)—La révision constitutionnelle en cours est nécessaire afin de clarifier les responsabilités des divers ordres de gouvernement dans l'édification d'une société canadienne meilleure, a déclaré hier le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

Le premier ministre a formulé ce commentaire en recevant, accompagné de plusieurs ministres de son cabinet, le mémoire annuel du Congrès du Travail du Canada.

"La constitution du pays fournit le cadre de l'action gouvernementale qui tend aux objectifs que pose votre mémoire", a dit M. Trudeau.

Il a félicité le CTC d'asseoir sa philosophie sur le principe de l'équité pour tous.

Le mémoire soulignait notamment que le CTC, fort de 1,600,000 membres, appuie la politique fédérale touchant les droits linguistiques et les droits fondamentaux de l'homme.

"Pour cela nous vous remercions", a dit M. Trudeau à la délégation d'environ 300 syndicalistes qui ont appuyé de leur présence la lecture d'un résumé du mémoire par M. Donald Macdonald, président du CTC.

"Mais on vous remercie surtout, a continué M. Trudeau, de regarder non pas vers les torts d'aujourd'hui ou d'hier, mais vers la société qui se développe".

Le colloque d'environ deux heures entre le CTC et le cabinet fédéral a engagé plusieurs autres ministres. M. Bryce Mackasey, ministre du Travail, a traité de la législation ouvrière fédérale. M. Edgar Benson, ministre des Finances, a invité le CTC à présenter ses commentaires sur le livre blanc fiscal qui doit être déposé aux Communes en juin et renvoyé à l'examen public d'un comité parlementaire. M. Jean Marchand, ministre des Forêts et du Développement rural, a abordé le sujet du nouveau ministère fédéral du développement régional à être constitué incessament. M. Paul Hellyer, ministre du Transport, a développé des éléments du rapport sur l'habitation au Canada préparé par un groupe spécial de travail qu'il a dirigé. M. Allan macEachen, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, a également adressé la parole à la délégation.

Loi sur les langues officielles

A la suggestion de M. Peterson, John Turner a rencontré les quatre procureurs généraux des provinces de l'Ouest

VICTORIA (PC)—Le ministre de la Justice, M. John Turner, et les procureurs généraux des quatre provinces de l'Ouest se sont réunis hier pour tenter de combler l'écart d'opinion qui sépare Ottawa de l'Ouest sur le projet de loi sur les langues officielles.

C'est à la suggestion du procureur général de Colombie-Britannique, M. Leslie Peterson, que le groupe a abordé le sujet. La position des provinces de l'Ouest avait été clairement établie à la conférence constitutionnelle de la semaine dernière.

Les gouvernements de l'Ouest ont contesté la valeur constitutionnelle du projet de loi et ont appuyé la Saskatchewan qui promettait de porter l'affaire en Cour si Ottawa adoptait la loi. De son côté, le gouvernement fédéral a maintenu sa position originale et n'a aucune intention de soumettre le projet à la Cour suprême avant de le passer aux Chambres.

Le ministre de la Justice a d'ailleurs annoncé qu'il était prêt à défendre lui-même la cause de son gouvernement devant la Cour, le cas échéant.

OTTAWA INFLEXIBLE

Dès le début de la réunion, les délégations de l'Ouest ont exprimé leur pessimisme sur l'attitude du gouvernement fédéral, qu'ils trouvaient inflexible. M. Turner a rétorqué qu'Ottawa se montrerait souple sur les détails et la terminologie du projet de loi, mais inflexible sur son principe.

L'Ontario et les provinces maritimes, a déclaré le ministre, n'ont pas jugé nécessaire de discuter de la valeur du projet de loi à cette étape. M. Turner rencontrera la semaine prochaine le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, qui trouve que la future loi ne va pas assez loin.

La loi reconnaîtrait l'anglais et le français comme langues officielles et créerait des districts bilingues avec les services fédéraux dans les deux langues, partout où la population francophone atteint 10 pour cent du total.

La semaine dernière à Ottawa, les quatre délégations de l'Ouest ont déclaré que le fédéral devrait ajourner la discussion du projet de loi au Parlement et le porter d'abord à la Cour suprême.

Par la suite, M. Peterson a suggéré la tenue de cette rencontre, en compagnie de M. Turner, et des procureurs généraux du Manitoba, M. Sterling Lyon, de la Saskatchewan, M. Darrel Heald et de l'Alberta, M. Edgar Gerhart.

Selon les gouvernements de l'Ouest, le bilinguisme devrait évoluer sur une base volontaire et non pas "dans une langue juridique froide", comme le faisait remarquer le premier ministre de Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett.

L'Ouest estime que le bilinguisme légalisé créerait une rancune chez la majorité anglophone, une discrimination contre les fonctionnaires unilingues anglais et le chaos dans le système judiciaire.

POSITIONS RESPECTIVES

Selon Ottawa, la loi fédérale et la constitution doivent garantir les droits du français au pays comme ceux de l'anglais au Québec.

Le Manitoba estime que la Cour suprême juge de la constitutionnalité du projet avant qu'Ottawa ne l'adopte.

La Saskatchewan fait état d'un amendement apporté en 1949 à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, selon lequel Ottawa n'a pas juridiction exclusive sur les langues.

L'Alberta juge que les provinces doivent "faire leur possible" pour rendre le Canada confortable aux Canadiens français, mais refuse de se faire imposer une attitude par la loi.

La Colombie-Britannique affirme que le projet empiète sur la juridiction provinciale et a préconisé cette réunion des procureurs généraux pour éviter un recours à la Cour suprême.

L'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican conférerait au Canada un important poste d'observation — Sharp

TORONTO (PC) — M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, a déclaré que l'établissement de relations diplomatiques avec le Vatican conférerait au Canada un important poste d'observation.

Parlant en fin de semaine à une réunion des jeunesses libérales, M. Sharp a dit que l'échange de représentants diplomatiques avec le Vatican — éventualité que le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau avait soulevée lors de sa visite le mois dernier au pape Paul VI — fournirait au Canada une excellente source d'informations.

Parmi les autres sujets débattus samedi, figurent le rôle du Canada dans les guerres du Vietnam et du Nigeria, ainsi que la reconnaissance de la Chine communiste.

Un petit groupe de manifestants a essayé, en vain, de désarçonner M. Sharp sur la question de la guerre du Vietnam. Parlant en leur nom, le Dr G. B. Tolantino, a dit que le Canada agissait, au sein de la Commission internationale de contrôle au Vietnam, comme espion des Etats-Unis.

Mais M. Sharp a répliqué que le Canada est universellement reconnu comme pays neutre. Il a paré aux questions concernant les ventes d'armes aux Etats-Unis en disant que le Canada avait, avec les Etats-Unis, un accord de partage de la production, bien avant a guerre du Vietnam.

Le ministre a ensuite dit, au sujet du Biafra, que les dirigeants biafrais portaient la responsabilité des retards dans l'envoi de vivres à leurs populations.

Le ministre a affirmé que, malgré la famine, les dirigeants du Biafra ont refusé avec persistance à autoriser les avions transportant les secours à effectuer des vols de jour.

Ils ont persisté dans cette attitude en sachant parfaitement que nous aurions pu livrer des tonnes de vivres et résoudre ainsi le problème.

Comité de la Constitution

Trudeau n'a encore pris aucune décision

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a indiqué hier aux Communes qu'il n'avait encore pris aucune décision relativement à la formation d'un comité parlementaire chargé d'étudier la réforme constitutionnelle.

Répondant à une question de M. Robert Stanfield, chef de l'opposition, M. Trudeau a dit qu'à la lecture des discours prononcés vendredi aux Communes, il semblait évident qu'il n'avait pas grand chose à apprendre des députés de l'opposition en matière de constitution.

La Chambre a tenu vendredi un débat spécial sur la réforme constitutionnelle et c'est au cours de ce débat qu'il a été proposé de créer un comité parlementaire spécial.

Nixon est désireux de rencontrer Trudeau

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a nié hier aux Communes que le président Richard Nixon, des Etats-Unis, soit peu enclin à rencontrer le premier ministre Trudeau à cause de l'attitude "plutôt tiède" du Canada à l'égard de l'OTAN et de Norad.

M. George Hees (PC—Prince-Edward-Hastings avait demandé à M. Sharp pourquoi M. Nixon avait choisi de rencontrer des chefs d'Etats européens avant de voir M. Trudeau et il a demandé si l'attitude "plutôt tiède" du Canada à l'égard de l'OTAN et de Norad ne serait pas la raison de ce retard.

M. Sharp a répondu que M. Nixon était, au contraire, très désireux de rencontrer M. Trudeau et que le Canada n'avait jamais été si bien vu des Etats-Unis qu'à l'heure actuelle.

ASSOCIATION DES PUISATIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC.

Avis est par les présentes donné que l'"Association des Puisatiers de La Province de Québec Inc.", corporation légalement constituée, ayant son siège social à Drummondville, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi créant l'Association des Puisatiers du Québec, aux fins de règlementer leur association et l'usage de certains titres afférant à l'exercice de leur métier.

Montmagny, ce 5 février 1969.

Les procureurs de la requérante,
PAUL DOLAN ET YVON MERCIER.

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "INSTALLATION DES SOUS-STATIONS ET CABLES DE BASSE TENSION POUR LE SYSTEME D'ATTERRISSAGE AUX INSTRUMENTS A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, P. Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 5 mars 1969 pour les travaux ci-haut mentionnés à l'aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q. sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau,
Directeur régional,
Services de l'Air
Ministère des Transports,
Aéroport International de Montréal, Dorval, P.Q.
Le 13 février 1969.

la ville de québec

avis/offres/demandes

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné que des offres cachetées, scellées, endossées, "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE CONDUIT ET DE FIL ELECTRIQUES", et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'ici à mercredi le 5 mars 1969, à TROIS HEURES p.m., (3.00 heures) (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446.

Québec, le 10 février 1969.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ADOLPHE ROY, avocat.

VILLE DE SAINTE-FOY
APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, jeudi le 27 février 1969, pour la fourniture d'uniformes et de casquettes pour les constables du service de la protection publique.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, à l'Edifice Bégon, 3370 de la Pérade, à 4.15 heures de l'après-midi, en présence des intéressés.

On peut se procurer les formules de soumissions à l'Hôtel de Ville, Chambre 216, 1000 Route de l'Eglise, Sainte-Foy.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 14ième jour de février 1969.

NOEL PERRON, avocat,
Greffier de la Ville.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

MINISTERE DE L'IMMIGRATION

1— DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES A L'ETRANGER —Traitement initial jusqu'à $17,500 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69S-1370.

—Diriger et coordonner les agences d'immigration du Québec à l'étranger. Surveiller le recrutement des immigrants et s'assurer qu'il est conforme aux objectifs du Gouvernement.

—Diplôme universitaire et connaissance de trois langues vivantes. Plusieurs années d'expérience dans la direction d'un personnel. Vaste connaissance de l'étranger.

2— DIRECTEUR GENERAL DES GROUPES ETHNIQUES — Traitement initial jusqu'à $17,500 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69S-1371.

—Assurer la présence du ministère au sein des groupes ethniques et maintenir une liaison permanente entre les diverses associations nationales et l'Etat.

—Diplôme universitaire et connaissance de trois langues vivantes. Expérience du milieu international. Vaste culture.

3— COORDONNATEUR AVEC LES CONSULATS ETRANGERS — Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69S-1372.

— Maintenir une liaison permanente entre les consulats étrangers établis au Québec et le ministère concernant les problèmes d'immigration.

— Diplôme universitaire et connaissance d'au moins trois langues vivantes. Expérience du milieu international. Habitude des contacts officiels. Entregent et discrétion.

4— DIRECTEUR GENERAL POUR L'EUROPE — Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Poste à Paris. Concours 69S-1373.

— Diriger et coordonner les agences d'immigration du Québec en Europe et dans les pays avoisinants.

—Diplôme universitaire. Connaissance de trois langues vivantes. Expérience du milieu international. Habitude des contacts officiels. Expérience administrative étendue.

5— COORDONNATEUR INTERMINISTERIEL — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69SI-2111.

— Agir comme secrétaire de la Commission interministérielle des affaires des immigrants et coordonner l'activité des divers ministères en ce qui a trait à la politique du Gouvernement en matière d'immigration.

— Diplôme universitaire. Expérience administrative. Habileté à traiter avec des gens.

6— COORDONNATEUR AVEC OTTAWA — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69SO-2111.

— Maintenir une liaison permanente entre le ministère fédéral de l'Immigration et le ministère provincial pour le règlement des questions courantes.

Diplôme universitaire. Maîtrise du français et de l'anglais. Habileté à entretenir de bonnes relations.

7— RESPONSABLE DE LA DIVISION DES ASSOCIATIONS NATIONALES — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69SA-2111.

— Maintenir une liaison permanente entre les diverses communautés nationales et le ministère.

— Diplôme universitaire et connaissance de trois langues vivantes au moins. Compétence en relations humaines et une certaine expérience du milieu international.

8— RESPONSABLE DE LA DIVISION DES ASSOCIATIONS BENEVOLES — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69SB-2111.

— Maintenir une liaison permanente entre les sociétés bénévoles qui s'occupent des immigrants et le ministère.

— Diplôme universitaire et connaissance de trois langues vivantes. Expérience du milieu de l'immigration.

9— ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA DIVISION DES ASSOCIATIONS BENEVOLES — Traitement initial jusqu'à $8,500 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69SB2-2111.

— Contribuer à maintenir une liaison permanente entre les sociétés bénévoles qui s'occupent des immigrants et le ministère.

— Diplôme universitaire et connaissance de trois langues vivantes. Expérience du milieu des immigrants.

10—RESPONSABLE DE L'ACCUEIL ET DE L'HEBERGEMENT — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69SH-2111.

— Diriger et coordonner l'action des préposés à l'accueil et à l'hébergement.

— Diplôme universitaire et connaissance de trois langues vivantes. Expérience dans l'organisation et le fonctionnement d'un service d'accueil.

11—RESPONSABLE DE L'ASSISTANCE SOCIALE — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69SM-2111.

— Diriger et coordonner l'aide fournie aux immigrants, les informer de la législation sociale en vigueur et les aider à obtenir la protection et les bénéfices garantis par la législation.

— Diplôme universitaire; connaissance de l'administration gouvernementale et des milieux de travail.

12—RESPONSABLE DE L'INTEGRATION — Traitement initial jusqu'à $12,850 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69SI-2123.

—Analyser les problèmes d'enseignement et d'adaptation qui se posent aux immigrants et faire rapport.

—Diplôme en sciences de l'éducation. Connaissance du système scolaire du Québec. Expérience de l'orientation professionnelle ou de l'enseignement.

13—AGENTS D'INFORMATION POUR L'EUROPE — Traitement initial jusqu'à $8,500 selon la compétence. Postes à Paris et à Milan. Concours 69S-2104.

—Diffuser la documentation préparée pour les candidats à l'immigration et renseigner le public sur les besoins du Québec en immigration.

—Diplôme universitaire. Connaissance de la langue du pays où s'exerce la fonction. Expérience dans le journalisme ou la publicité. Aptitude à parler en public.

14—AGENTS DE RECRUTEMENT POUR L'EUROPE — Traitement initial jusqu'à $8,500 selon la compétence. Postes à Paris et à Milan. Concours 69SR-2111.

—Faire la sélection des immigrants susceptibles de contribuer à l'avancement du Québec et les soumettre aux agents fédéraux de l'immigration.

—Bonne formation générale. Connaissance de la langue du pays où s'exerce la fonction. Expérience comme conseiller de main-d'oeuvre et connaissance des milieux du travail.

15—PREPOSES A L'ACCUEIL — Traitement initial jusqu'à $6,200 selon la compétence. Postes à Montréal et à Québec. Concours 69S-5414.

—Formation d'hôtesse. Bonne apparence. La connaissance de trois langues vivantes est souhaitable. Esprit d'initiative.

16—ASSISTANCE SOCIALE A L'ACCUEIL — Traitement initial jusqu'à $6,750 selon la compétence. Poste à Montréal. Concours 69S-5409.

—En collaboration avec les préposés à l'accueil, aider les immigrants à trouver une solution à leurs problèmes les plus urgents en matière d'hébergement ou dans toutes les questions où une assistance immédiate est requise.

—Bonne formation générale. La connaissance de trois langues vivantes est souhaitable. Bonne connaissance des ressources communautaire et expérience de l'assistance sociale.

17—AGENTS DE PLACEMENT — Traitement initial jusqu'à $5,900 selon la compétence. Postes à Montréal, Sherbrooke et Chicoutimi. Concours 69S-5406.

— Procurer de l'emploi aux immigrants. Solliciter et recevoir les offres d'emploi des employeurs et les satisfaire par des immigrants qualifiés.

— Connaissance du français et de l'anglais. Expérience des milieux de travail.

— S'INSCRIRE AVANT LE 28 FEVRIER 1969.

DIRECTEUR ASSOCIE DU SERVICE DES PERMIS ET BREVETS — Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Ministère de l'Education; poste à Québec.

— Sous l'autorité du directeur général de la formation des maîtres, diriger et coordonner les activités relatives au contrôle des dossiers des candidats de langue anglaise inscrits à un cours en vue de la préparation d'un permis ou brevet d'enseignement; assurer l'établissement d'équivalences des brevets obtenus hors de la province; voir à l'établissement et à la mise en application du système de probation prévu par le règlement numéro 4 du ministère de l'Education.

— Formation universitaire (au niveau de la licence ou de la maîtrise) en sciences de l'éducation ou en sciences de l'homme; plusieurs années d'expérience dans le domaine de la formation des maîtres ou dans des activités connexes; aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

— Concours 69S-1369. S'inscrire avant le 28 février 1969.

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL — Traitement initial jusqu'à $15,000 selon la compétence. Divers ministères et Direction générale des relations de travail. Postes à Québec.

— Recrutement, sélection, classification, négociation et formation du personnel.

— Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, relations industrielles, psychologie ou gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme.

— Concours 69P-2100. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR PROVINCIAL DES RELATIONS DE TRAVAIL — Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre. Poste à Québec. Traitement initial jusqu'à $18,500 selon la compétence.

— Conseiller les autorités du ministère du Travail en matière de relations de travail. Coordonner les activités de conciliation et d'arbitrage. Participer à l'élaboration de politiques et de la législation en matière de relations de travail. Veiller à la formation professionnelle des conciliateurs et intervenir occasionnellement dans les conflits du travail.

— Formation universitaire en relations industrielles, en droit ou toute autre discipline connexe; une grande expérience des relations de travail et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

— Concours 69S-1367. S'inscrire avant le 21 février 1969

DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE — Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Ministère des Affaires culturelles. Postes à Québec et à Montréal.

— Sous l'autorité de la Direction générale du théâtre, le directeur du Conservatoire est responsable de la direction pédagogique et administrative de l'institution.

— Une formation et une expérience professionnelle du domaine de l'art dramatique sont requises pour assumer pleinement les responsabilités du poste.

— Concours 69S-1368. S'inscrire avant le 20 février 1969.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec et à Montréal.

— Travail de comptabilité ou de vérification.

— Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

— Concours 69P-2103. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE — Traitement initial jusqu'à $15,050 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec et Montréal.

— Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.

— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.

— Concours 69P-2108. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS —Traitement initial jusqu'à $15,050 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec et Montréal.

— Relever les renseignements requis à l'identification, à l'analyse et à l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration et appliquer les techniques spécialisées d'organisation et d'utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.

— Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration et expérience pertinente à cette fonction.

— Concours 69PP-2108. S'inscrire immédiatement.

RESPONSABLE DES SERVICES AUXILIAIRES — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Institut de police du Québec; poste à Nicolet.

— Pourvoir aux besoins d'ordre professionnel et technique du personnel enseignant. Organiser et diriger les activités relatives aux services d'audio-vidéothèque, de publicité, de traduction, de clinique, d'aumônerie et de loisirs.

— Formation universitaire et expérience de direction préférablement obtenue dans une organisation policière ou militaire; une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de formation universitaire.

— La personne qui sera choisie, si elle est membre d'un corps de police, demeurera dans ce corps et conservera les avantages acquis.

— Concours 69SP-2111A. S'inscrire avant le 21 février 1969.

SECRETAIRE ADJOINT — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Régie des Transports; poste à Montréal.

— Assumer des responsabilités administratives et juridiques reliées à l'application de la Loi des transports et coordonner les activités du personnel de la Régie.

— Diplôme universitaire de préférence en droit et expérience administrative et juridique reliée au domaine du transport.

— Concours 69PR-2111. S'inscrire avant le 21 février 1969.

AUXILIAIRE EN REEDUCATION PHYSIQUE — Traitement initial de $4,185 à $5,885 selon la compétence. Commission des Accidents du Travail; postes à Québec.

— Faire exécuter aux malades des exercices de rééducation prescrits par le physiatre ou le médecin.

— 11e année d'études et 4 années d'expérience dont quelques-unes pertinentes à la fonction.

— Concours 69P-5415. S'inscrire avant le 28 février 1969.

DEPUTE-REGISTRATEUR — Traitement initial de $3,925 à $5,875 selon la compétence. Poste à Papineauville.

— Assister le registrateur dans ses fonctions d'officier de justice.

— 11e année d'études et 3 années d'expérience dans un travail de bureau.

— Concours 69SP-5439. S'inscrire avant le 28 février 1969.

AGENT DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES — Traitement initial de $5,892 à $8,392 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales; postes à Québec et Montréal.

— 11e année d'études. 10 années d'expérience dont 7 reliées aux activités de l'agent; connaissances théoriques et pratiques dans l'un des domaines suivants : chimie, électricité, mécanique, systèmes de chauffage, construction.

— Inspection de l'équipement. Préparation de plans d'organisation des services d'incendie. Inspection des édifices publics et des établissements industriels et commerciaux. Enquêtes sur les causes des incendies.

— Concours 69P-5407. S'inscrire immédiatement.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des Ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Service général des Achats

Projet No 4091

Ameublement de bureau (en chêne), Sherbrooke & Alma.

Clôture des soumissions: 27 février 1969, 11.00 a.m., temps réglementaire.

Projet No 4092

1 chasse-neige à turbine, Papineauville.

Clôture des soumissions: 28 février 1969, 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 4093

2 camions P.B.V. 25,000 lbs, avec bennes et verins, Hauterive.

Clôture des soumissions: 4 mars 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au :

Service général des achats,
Bureau des appels d'offres
Hôtel du gouvernement,
Québec, Tél.: 693-5438

Le directeur général,
Paul Brissette, Ing.

Nouveau système de livraison du courrier

Désaccord persistant au sujet des conditions de travail

par la PRESSE CANADIENNE

Le nouveau système de livraison du courrier a commencé hier dans un climat de continuel désaccord au sujet des conditions de travail.

Les membres du Syndicat des facteurs du Canada, qui groupe 10,000 membres à Toronto, Montréal et Vancouver, ont décidé de ne pas déclarer la grève, au cours de réunions qui ont eu lieu en fin de semaine, mais certaines municipalités du sud-ouest de l'Ontario ont voté un arrêt de travail, le 23 février, si on ne leur accorde pas ce qu'elles demandent.

Aux Communes hier, le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a rappelé que c'est cette semaine qu'entre en vigueur le régime de livraison du courrier cinq jours par semaine à travers le Canada, à l'exception des milieux ruraux où le régime de six jours est maintenu.

Le ministre a noté que ce changement administratif éliminera une dépense de $13 millions par année dans les opérations du service des postes, qu'il supprimera 2,084 emplois, mais que par ailleurs aucun employé actuel du ministère des Postes ne sera mis à pied par suite de ce changement.

"Les employés qui sont touchés par ce changement administratif, a dit M. Kierans, seront soit gardés comme employés surnuméraires ou temporaires, soit appelés à combler des vacances existantes, soit mutés à d'autres fonctions."

M. Kierans a affirmé que selon ses renseignements, il n'existe plus de menace de grève, de grève du zèle ou de ralentissement délibéré dans le travail des facteurs.

Concernant les conditions de travail, M. Jack Colville, secrétaire trésorier national du syndicat, a déclaré dimanche, à Ottawa, que ce nouveau système sera mis à l'essai, en attendant qu'un accord soit conclu.

"Nous ne prévoyons aucun arrêt de travail", a-t-il déclaré.

Deux points importants sont encore en suspens concernant le nouveau système, en vertu duquel les facteurs ne retourneront pas au bureau de poste au milieu de leur journée pour trier le courrier qu'ils doivent livrer pendant l'après-midi.

TEMPS DE REPOS

L'un de ces points litigieux est le temps alloué pour le transport des facteurs, à l'heure du lunch. Le ministère des Postes a accepté de transporter les facteurs au bureau de poste, puis de les reconduire à leur secteur, après le lunch.

Mais le ministère soutient que cela doit se faire en dehors des heures de travail des facteurs, tandis que les syndicat affirme que les facteurs devraient être considérés comme étant en devoir à partir du moment où ils quittent le bureau de poste.

L'autre point de litige consiste à déterminer si deux périodes de cinq minutes chacune devraient être incluses dans les 41 minutes actuellement allouées pour "repos et besoins personnels", au cours de la journée.

Le porte-parole du ministère des Postes, a déclaré que les avocats du Conseil du trésor étudient présentement un règlement afin de déterminer si ces deux périodes de cinq minutes doivent être ajoutées au total de 41 minutes de repos.

Les représentants de 2,500 facteurs de la région de Toronto ont voté dimanche pour que la dispute soit réglée juridiquement.

AUTRES GRIEFS

Les représentants des 24 unités du district No 5 du syndicat, qui couvre le Toronto métropolitain et une région allant de Milton à Oshawa à l'est et à Orangeville au nord, ont voté par 250 contre 10 en faveur d'une grève si les procédures normales n'aboutissent pas à un règlement.

La succursale de Montréal du syndicat a accepté dimanche de retarder la déclaration de grève contre ce nouveau système, jusqu'à ce que les avocats du syndicat aient réglé les problèmes concernant la période de repos et de transport.

Les 67 représentants des unités syndicales qui se sont réunis à Montréal ont exprimé l'espoir que ces griefs puissent annuler les effets des nouveaux règlements de travail.

Il faut autre chose que des conférences publiques pour faire la réforme constitutionnelle, selon Diefenbaker

WINNIPEG (PC) — M. John Diefenbaker estime qu'on ne saurait parvenir à un accord sur la réforme constitutionnelle au Canada au cours de brèves conférences publiques.

L'ancien premier ministre a déclaré en fin de semaine à une conférence de presse:

"Ce qui s'est produit à Ottawa la semaine dernière confirme, une fois de plus, mon opinion et celle de mes collègues du gouvernement, à l'époque où nous étions au pouvoir, qu'on ne saurait se mettre d'accord sur les amendements à la constitution au cours de débats publics radiodiffusés.

"Comme moyen d'éducation, ce procédé est utile au peuple de notre pays, mais ceux qui croient que de telles réunions nous rapprochent de nos objectifs constitutionnels se leurrent."

Selon M. Diefenbaker les amendements devraient être élaborés à des réunions tenues à huis-clos et qui peuvent parfois durer des semaines, comme celles qui ont eu lieu "entre 1864 et 1867."

L'ancien premier ministre du Canada se trouve à Winnipeg pour participer à la campagne en faveur du candidat conservateur Leonard Claydon dans la circonscription de Wolseley. Les élections partielles suivent la démission de l'ancien premier ministre Duff Roblin.

Suggestion d'une enquête sur le choix de Halifax aux dépens de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Un membre du comité des transports des Communes suggère l'institution d'une enquête sur le choix de Halifax aux dépens de St-Jean, N.-B., comme terminus pour le transport maritime par containers. Le comité inaugurait, hier à Fredericton, une série d'audiences dans les provinces de l'Atlantique.

M. Thomas M. Bell, député conservateur de St-Jean-Lancaster et membre du comité, a suggéré que la Commission canadienne des transports enquête sur les circonstances entourant ce choix.

Il a demandé au maire de St-Jean, M. J.A. MacDougall, qui présentait alors un mémoire au nom de sa ville, si les compagnies de chemins de fer avaient été impartiales au cours des négociations qui ont abouti à cette décision.

Le maire a souligné que, selon des relevés, le transport par containers aurait coûté moins cher si St-Jean avait été choisi comme terminus au lieu de Halifax, mais qu'on n'avait pas expliqué cette décision.

Parasites

Le bill C-154 est adopté

OTTAWA (PC)—Les Communes ont adopté hier, sans discussion, en troisième et dernière lecture, un projet de loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction ou la propagation de parasites nuisibles aux plantes.

Il s'agit du bill C-154, parrainé par le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, et qui avait subi sa première lecture en décembre dernier.

En vertu de ce projet, le gouverneur en conseil peut établir des règlements visant à l'application de l'objectif recherche et portant sur l'établissement de centres d'inspections et de traitements et de postes de quarantaine.

On peut également prescrire les endroits où une plante ou autre matière peut être admise au pays.

Ses devoirs royaux n'ont jamais empêché le roi George Ier d'Angleterre de bien dormir. Il a toujours systématiquement refusé d'apprendre l'anglais!

L'abus des aspirines peut provoquer la mort . . . si l'on en prend entre 25 et 100 comprimés par jour, régulièrement, pendant un certain temps.

Le rapport de l'enquête sur le statut de la femme sera publié à la fin de l'année seulement

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a indiqué hier aux Communes que le rapport de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada ne serait pas publié avant la fin de la présente année.

Il répondait alors à une question de M. Lincoln Alexander (PC — Hamilton-Ouest).

Répondant à une question du chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, M. Trudeau a indiqué d'autre part qu'une décision devrait être prise sous peu quant à la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité au pays.

Judy refuse une candidature à la convention du PLO

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — L'ancien secrétaire d'Etat Judy LaMarsh a dit hier qu'elle n'envisage pas le moins du monde de poser sa candidature à la convention du parti libéral d'Ontario qui doit avoir lieu les 28 et 29 mars.

Elle a ajouté qu'elle n'a même pas accusé réception de la lettre que lui ont envoyée la semaine dernière 17 libéraux de Scarborough l'invitant à envisager de faire la lutte à l'actuel leader libéral d'Ontario, M. Robert Nixon.

"Je crois que la proposition est pour le moins flatteuse, mais j'estime que j'ai fait ma part en politique", a conclu Mlle LaMarsh.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère des Richesses Naturelles

Appel d'offres

Jusqu'à 15 heures le VENDREDI, 7 mars 1969, le soussigné recevra des soumissions pour un

Levé aéromagnétique d'une superficie comprenant environ 255,000 milles de vol

Dans le Nord du Québec

Ce projet de levé aéromagnétique s'étend sur une période de trois ans à compter du 1er avril 1969. Il suppose que l'entrepreneur dispose des services d'au moins deux avions entièrement équipés pour le levé et que tous les travaux de compilation, de dessin et de reproduction soient exécutés au Québec.

La documentation prérequise à la présentation de soumission peut être obtenue sur demande au ministère des Richesses naturelles, service des Gîtes minéraux, bureau 412, 1620 boulevard de l'Entente, Québec 6.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être soumises en conformité au cahier des charges et conditions du contrat. Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Le sous-ministre
P.E. Auger

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES FORGES

ayant son siège social à TROIS-RIVIERES

DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour les fournitures suivantes:

Cahier No 1:

pupitres d'élèves,
chaises d'élèves,
casés à livres,
armoires métalliques,
pupitres,
fauteuils droits
et pivotants,
chaises à dactylo,
tables empilables et
tout usage,
tableaux d'affichages,
tabourets en bois, pivotants
et doubles,
tabourets et tables,
classeurs métalliques,
étagères bibliothèque en
bois et fer angle,
armoires à papeterie,
dactylographes manuels
et électriques

Cahier No 2:

étagères de bibliothèque,
fichiers à cartes,
chariots à livres,
armoires à papeterie,
chaises droites,
tables.

Les formules de soumissions ainsi que chaque devis seront disponibles à compter de lundi, le 17 Février, au Bureau du Secrétaire-Trésorier - Administrateur, au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges, 2245, 5ième avenue, Trois-Rivières.

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Prière d'adresser toute demande de devis au Secrétaire-Trésorier - Administrateur, a.s de M. Robert Olivier, Préposé aux Achats.

Les soumissions seront reçues au bureau de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges, jusqu'à 4.00 heures p.m. le 3 Mars 1969.

Les soumissions devront porter la mention - "SOUMISSIONS" et être adressées à M. Fernand Duchaine, Secrétaire - Trésorier - Administrateur, 2245, 5ième avenue, (C.P. 100) Trois-Rivières.

LE SECRETAIRE-TRESORIER-ADMINISTRATEUR,
FERNAND DUCHAINE.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LAPOINTE

280, rue St-Joseph, Jonquière

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE LAPOINTE,
COMTE JONQUIERE

Avis est, par le présent donné, que la Commission scolaire régionale Lapointe a besoin de locaux scolaires pour une clientèle supplémentaire de mille (1,000) élèves. En conséquence, elle recevra jusqu'à quinze heures, lundi, le 3 mars 1969, les soumissions qui lui parviendront à cet effet. L'ouverture desdites soumissions se fera au siège social de la CSRL, à 280 rue St-Joseph, Jonquière, à quinze heures, lundi, le 3 mars 1969.

La Commission scolaire régionale Lapointe n'étudiera que les projets de capacités suivantes:

a) clientèle de 250 élèves et services;
b) clientèle de 750 élèves et services.

Ces projets devront répondre à l'un ou l'autre des types d'aménagements suivants:

a) édifices déjà construits et aménagés pour fins scolaires;
b) édifices à construire et aménagés pour fins scolaires;
c) édifices préfabriqués, qu'ils soient fixes ou mobiles, et appropriés aux fins scolaires.

Tous les renseignements supplémentaires sont disponibles à la Commission scolaire régionale Lapointe, 280 rue St-Joseph, Jonquière, (tél. 418-547-2135) à l'attention du soussigné.

Les intéressés devront faire parvenir leur offre à l'attention de M. Julien Gagnon, C.A., contrôleur, 280 rue St-Joseph, Jonquière, en indiquant clairement **"SOUMISSION POUR LOCAUX SCOLAIRES".**

La CSRLapointe ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jonquière, P.Q., ce
14ième jour de février 1969.

CLAUDE GRAVEL, Ing.,
Directeur des Services de l'Equipement.

COMMISSION SCOLAIRE NEUFCHATEL

APPEL D'OFFRE

La Commission Scolaire Neufchâtel recevra jusqu'à 8.00 p.m. (heure normale de l'Est) le 7 mars 1969 des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture des item ci-après mentionnés, savoir:

1) EQUIPEMENT DE GYMNASE.
2) AMEUBLEMENT DE BIBLIOTHEQUE.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur la formule de soumission préparée à cette fin par la commission scolaire, à laquelle il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5 pour cent du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'Offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Neufchâtel.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier de charges et autres documents à compter du 17 février 1969 auprès de la commission scolaire au 153, Boul. l'Ormière, Neufchâtel.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu le 7 mars 1969 à 8.00 p.m. (Heure normale de l'Est) lors d'une assemblée régulière de la commission.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

COMMISSION SCOLAIRE
NEUFCHATEL
GILLES PAGEAU,
Sec.-trés.-adm.

Neufchâtel, 14-2-69.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10025
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 4 mars 1969
Poste Cleveland
(Comté de Shefford)

TRAVAUX D'ADDITION D'INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NOM REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Le 13 février 1969.

Solde de ROBES

pour dames et juniors

Grande liquidation de robes, costumes deux et trois-pièces dans les styles réguliers de la saison et échantillons de plancher. Nous devons solder ces modèles pour jeunes et dames à ces bas prix car les styles sont désassortis. Grandeurs: 5 à 13 ans, 6 à 16 ans, 12½ à 22½ ans.

Valeurs 10.00 et plus
5.00

Valeurs 20.00 et plus
10.00

Valeurs $30.00 et plus
15.00

Valeurs 40.00 et plus
20.00

ST-ROCH, 3e ETAGE ET PLACE LAURIER. ROBES POUR DAMES.
AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE S.V.P.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Embellissez votre chambre avec le couvre-lit Pride en satiné piqué de fibre 'Polyester'

C'est une occasion de vous procurer ce couvre-lit et le dessus de votre chaise de chambre à ces bas prix. Motifs fleuris très attrayants.

Valeur de 50.00.....
Couvre-lit genre jeté en tissu satiné dans les motifs de rose, bleu, or sur fond blanc. Coins arrondis. Pour lit simple ou double.

35.00

Pour la chaise.....
Siège circulaire et dossier arqué rembourré recouvert d'un tissu party satin. Motif identique au couvre-lit dans le bleu, rose, or ou de teintes unies vert, orange, rose, bleu roi. Hauteur de 29 pouces.

30.00

ST-ROCH, 5e ETAGE, TEL.: 529-7351. PLACE LAURIER TEL.: 656-1530

LE Syndicat DE QUÉBEC

Pour la salle de bains, les nouveaux articles en ratine 100% coton Pride

Décorer votre salle de bains avec les articles s'appareillant confectionnés dans un tissu ratine 100% coton facile d'entretien et présenté avec motifs fleuris dans le bleu, or, orange ou de teintes unies: vert, or, rose foncé, orange.

Tapis contour (non illustré) **5.50**

Couvre-réservoir **5.50**

Descente de bain 21 x 36 et couvre-siège de toilette **8.00** ens.

Rideau de douche 72 x 72 et fenêtre 34 x 54. **24.00** ens.

ST-ROCH, 5e ETAGE, TEL.: 529-7351. PLACE LAURIER TEL.: 656-1530

Le Syndicat de Québec Ltée, C.P. 1217, Québec 2

Compte de crédit ☐
C.O.D. ☐
Chèque ☐
Mandat ☐

Quant.	Grs	Coul.	Description	Prix
			Taxe 8%	
			Total	

Nom.....

Adresse.....

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★ 72e ANNEE — No 43 QUEBEC, MARDI 18 FEVRIER 1969 PAGE DIX-SEPT

NEUFCHATEL

Investissements possibles du Canadien Pacifique

Une firme installera aux Saules un parc industriel de 5 millions de p.c.

Par Gérald OUELLET

"Un parc industriel d'au moins 5,000,000 de pieds carrés sera développé par la firme "Marathon Realty Company Limited" à Ville Les Saules," déclarait, hier soir, un porte-parole du conseil municipal, à l'issue de la séance régulière du conseil de Ville Les Saules.

Ville Les Saules s'apprêterait à donner pour $500,000 en services (égout pluvial, voirie, aqueduc et égout sanitaire) à cette firme afin de lui faciliter le développement industriel de ce parc.

La compagnie aura versé un dépôt de 3 pour cent sur le $500,000 avant que la ville ait commencé à préparer les plans et devis des travaux à exécuter dans le futur centre industriel.

Ce parc industriel est situé près de la Route no 2 aux limites de Duberger. Déjà dans le rapport Vandry, Jobin, De Leuw, Cather et Associés, déposé jeudi soir dernier, on en marquait l'emplacement.

Deux des promoteurs de ce parc industriel étaient présents à la déposition de ce rapport, à l'invitation de la Chambre de Commerce du district de Québec, dont M. W. Bruce Charland de la firme Marathon Realty Co. Ltd, qui a eu, paraît-il, un entretien à ce sujet avec le Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales.

Les travaux de terrassement sont déjà en cours et des ententes auraient été faites avec la ville de Sainte-Foy concernant la vente d'eau pour répondre aux exigences de ce futur parc et ce malgré les deux réseaux d'aqueduc qu'utilisent présentement la municipalité de Ville Les Saules.

Contrairement aux autres municipalités, les terrains appartiendraient déjà à une compagnie qui les mettraient en valeur. Les chemins de fer du Canadien Pacifique auraient des intérêts dans ces investissements. De plus, une voie ferrée donnerait accès à ces établissements.

Ce parc industriel amènerait surtout des entreprises de services. L'une d'elles projette de bâtir dès le début d'avril prochain des établissements qui seraient de l'ordre de plusieurs millions de dollars.

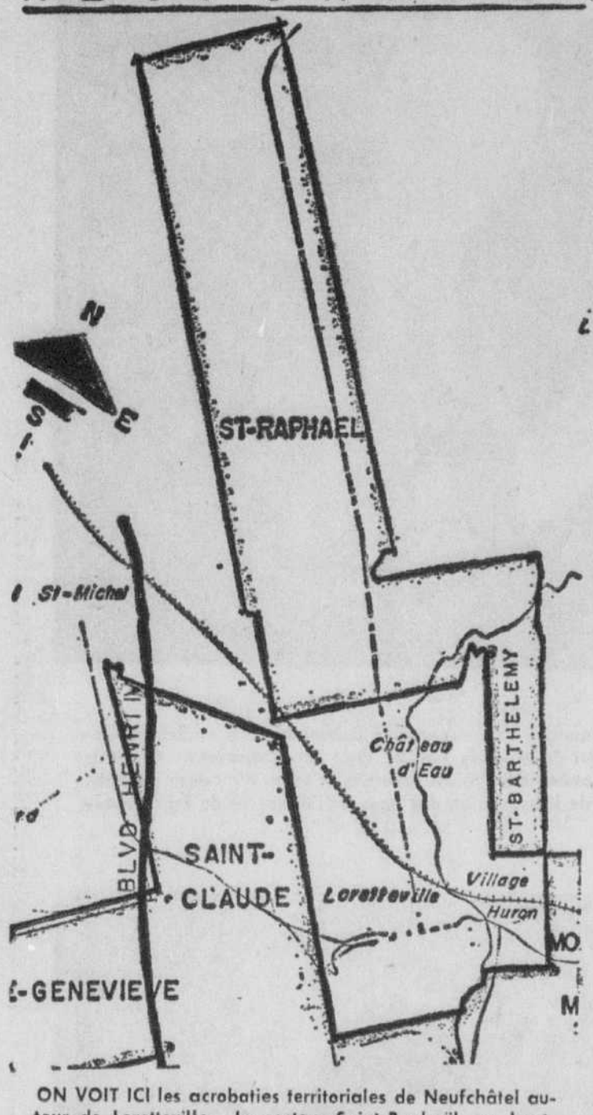

ON VOIT ICI les acrobaties territoriales de Neufchâtel autour de Loretteville. Le secteur Saint-Raphaël, en haut, manifeste le désir de se joindre à Loretteville, obéissant ainsi à une plus grande logique géographique, selon des propriétaires.

Une compagnie de fiducie serait chargée de la vente des immeubles de "Gran-Mar"

"La vente des immeubles de la firme "Gran-Mar" serait confiée à une compagnie de fiducie "déclarait, hier soir, M. Emilien Careau, maire de Duberger, à l'issue de la séance régulière du conseil de ville.

Depuis la faillite de "Gran-Mar le conseil de ville cherche un moyen de récupérer une partie des sommes perdues, soit $350,000, par la vente des locaux de cette firme, situés dans le parc industriel de Duberger.

On sait que les "Epiciers-Unis" ont loué ces locaux pour une année entière pour la somme de $12,000.

On se rappelle également que la consolidation de la dette ($350,000) par un emprunt a été refusée par les contribuables à l'occasion d'un référendum, il y a un mois déjà.

Un autre référendum devait avoir lieu, mais ce ne sera sûrement pas avant un mois et demi si on se fie aux dires du maire Careau.

En effet, celui-ci est d'avis qu'il faut maintenir le statu quo pour un mois et demi au moins.

Il paraît ainsi que le maire de Duberger voudrait laisser le temps à la compagnie de fiducie de trouver une solution.

Un quartier de Neufchâtel lorgne vers Loretteville

Quelques citoyens de Neufchâtel, membres de la Ligue des propriétaires, ont brandi, hier soir, le spectre d'une fusion éventuelle avec Loretteville, lors de la séance du conseil municipal.

Le porte-parole du groupe, M. Roland Saint-Laurent, a déploré l'isolement, dont souffre le secteur Saint-Raphaël par rapport aux autres parties de Neufchâtel, et proposé la fusion pure et simple de ce quartier avec Loretteville, comme meilleur remède aux acrobaties territoriales de la municipalité.

"C'est logique! C'est logique!", n'a pu que répondre le maire Louis-Philippe Gastonguay, qui ne s'oppose pas au projet, pourvu qu'il soit appuyé par une pétition et accepté par Loretteville. Les membres de la Ligue des propriétaires se sont dits résolus à présenter cette pétition et le plus tôt possible.

M. Saint-Laurent s'est défendu de jeter le blâme sur l'exécutif de Neufchâtel pour une situation qui relève d'un état de faits, plutôt que d'une mauvaise administration. Par ailleurs, le maire Gastonguay ne croit pas à l'éventualité de cette fusion partielle: il considère que le fusionnement des municipalités se fera globalement ou ne se fera pas. Les temps ne sont pas encore mûrs, de dire M. Gastonguay, mais quand le gouvernement décidera de fusionner, nous n'aurons plus rien à dire.

VOTE DE BLAME

D'autre part, au cours de la même séance, l'échevin Philippe Hamel a accusé le maire de lancer des nouvelles prématurées.

Le conseiller faisait allusion à la nouvelle, émise par les journaux et les autres moyens de communications, et selon laquelle les taxes baisseraient à Neufchâtel avec l'adoption d'un nouveau rôle d'évaluation.

Le maire a répondu qu'il avait été mal interprété par les journalistes. "J'ai pourtant bien expliqué que le nouveau rôle d'évaluation occasionnerait peut-être une baisse de la taxe foncière, dans certains cas, et une hausse, dans d'autres cas. Je suis victime d'un mauvais rapport des journalistes, qui ont qualifié de générale une baisse de taxes relative".

Cependant M. Gastonguay n'a pas apprécié cette accusation de la part de l'échevin Hamel. Il lui a demandé de transformer son accusation en motion de blâme mais l'accusateur n'a pas osé aller si loin.

Adieu au Carnaval

Par Pierre CHAMPAGNE

Pour la dernière fois "Joyeux Carnaval". C'est probablement ce que dira Bonhomme Carnaval à la population, ce soir, à 20 h. au palais de Glace, où l'on procédera à la cérémonie de clôture du 15e Carnaval de Québec et à l'élection de la duchesse par excellence.

Bonhomme Carnaval devrait quitter Québec vers les 20 h., ce soir. On nous affirme que sa disparition annuelle demeurera dans le thème du Carnaval, soit le "Bonhomme dans l'espace", mais les responsables du départ n'ont pas voulu élaborer davantage.

Les Québécois et les visiteurs ont vécu, cette année, un carnaval merveilleux. Un Carnaval qui a fait ses premières armes internationales.

Le duché de Lévis a enfin pu couronner sa reine. Très simple, jolie, Ginette lère était attendue depuis longtemps.

Des figures de renommée mondiale sont venues nous visiter: la princesse Grace de Monaco, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, Miss Canada, Mlle Marie-France Beaulieu, et d'autres moins connues mais qui eux aussi attireront désormais à Québec une clientèle toute nouvelle comme ces 40 agents de voyages européens, des cowboys de Calgary, la reine du carnaval d'Euclid, Ohio, Barbara Jos Turck, etc.

La vente de la bougie aura atteint en 1969 un autre sommet, soit $255,000. Un spectacle grandiose marqua le couronnement de la reine, au Colisée, le 1er février dernier. La rue du carnaval était plus belle que jamais avec ses monuments de neige et de glace, immenses, illuminés ou mobiles.

Les duchesses étaient elles aussi et plus que jamais cette année, d'excellentes ambassadrices du Carnaval.

Les deux défilés ont été fort appréciés de la population. Le thème du Bonhomme dans l'espace laissait d'ailleurs à l'imagination des créateurs un chemin des plus vastes et encore inexploité.

Si plusieurs événements méritent d'être repensés, comme le disait le futur président M. Robert Poirier, il reste que les Québécois auront vécu un des plus beaux carnavals depuis la renaissance de ce dernier en 1954.

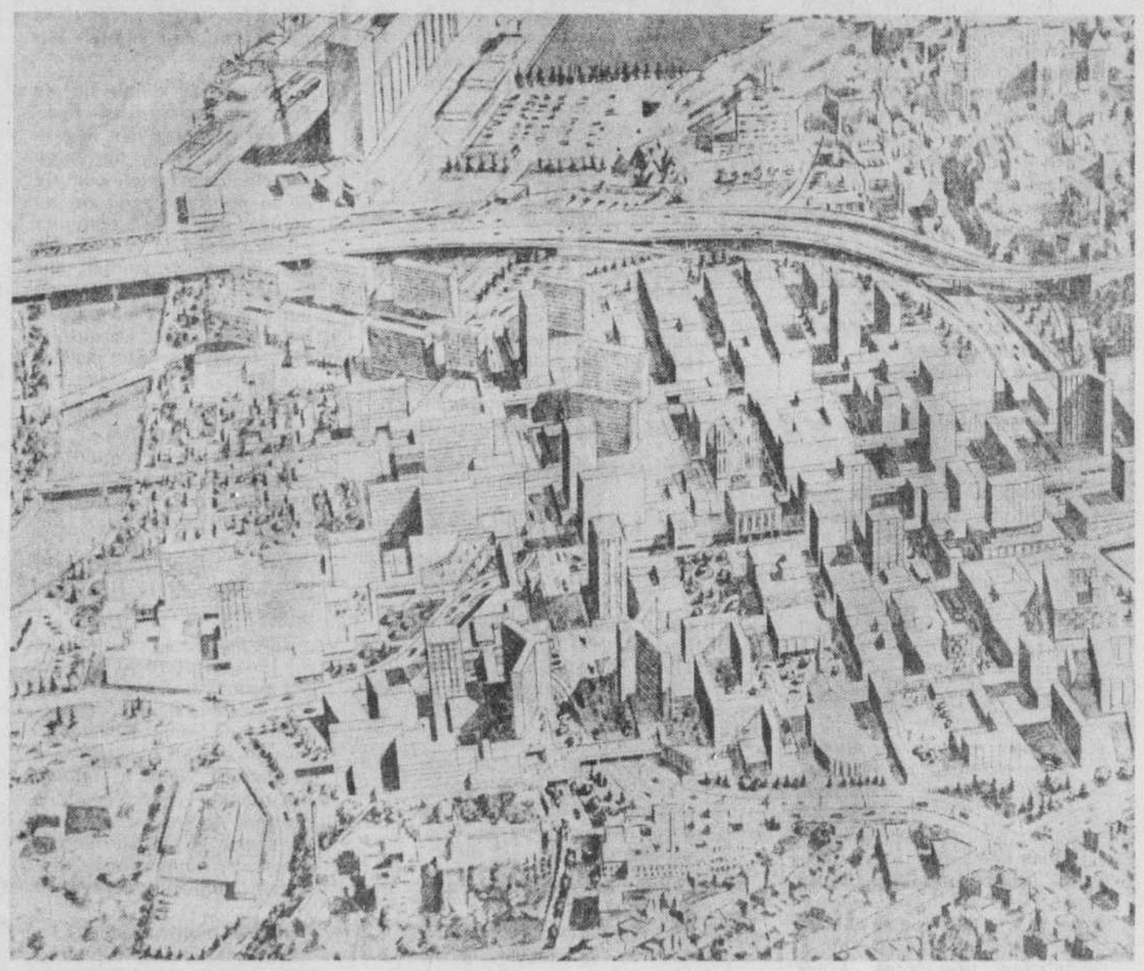

LA VILLE DE QUEBEC a son quartier de la contestation: celui de Saint-Roch. Cette version de 1987 de ce même quartier est contenue dans le rapport sur le transport et la circulation dans la région de Québec rendu public jeudi. Ce quartier se peuple de gratte-ciel, il est sillonné d'autoroutes; une rivière polluée devient un cours d'eau aménagé de terrasses, de parcs, de places de repos, etc.

Les éléments historiques ont joué un grand rôle dans la préparation du rapport Vandry

par Claude TESSIER

Les éléments historiques et esthétiques ont compté pour beaucoup dans la préparation du plan de circulation et de transport dans la région de Québec. Les villes américaines où de tels rapports ont été préparés n'ont pas cette attitude culturelle qu'on trouve à Québec.

C'est ce qu'a affirmé, au cours d'une entrevue, M. Emanuel F. Klaesi, ingénieur, co-auteur du rapport rendu public, jeudi, sur la circulation dans 20 ans, dans la région de Québec. Il a ajouté:

"Cette attitude a demandé de la part des responsables du plan plus d'efforts qu'ailleurs. Il en sera de même pour ceux qui auront à l'exécuter. Je ne crois pas cependant que ces éléments culturels plus présents ici que dans d'autres villes se traduisent par des coûts plus élevés de réalisation".

M. Klaesi, un spécialiste de la science des transports, est d'origine suisse. Il a travaillé en planification des transports urbains à Chicago, Dallas, Providence et dans des villes européennes.

Le plan de circulation proposé est, à son avis, un mélange idéal de méthodes américaines et de méthodes européennes. On retrouve à Québec moins d'éléments mathématiques contrairement aux Etats-Unis et plus d'éléments culturels et sociaux. A Québec, les deux se trouvent réunis. M. Klaesi entend suivre de près la réalisation du plan que lui et ses collègues proposent.

QUELLE ATTITUDE ADOPTER MAINTENANT?

Questionné sur l'attitude que les Québécois devraient adopter envers le rapport, l'ingénieur Klaesi a mentionné:

— La patience car les propositions d'autoroutes, de stationnement et de circulation ne peuvent être réalisées du jour au lendemain.

— De compréhension devant les difficultés temporaires dans la circulation découlant de la mise en marche des chantiers.

— De l'ouverture d'esprit pour garder en vue la solution globale et non l'intérêt particulier.

—Enfin, il faut faire le guet et au besoin faire des pressions raisonnables pour que le plan soit réalisé selon les programmes adoptés.

LE PUBLIC AURAIT DU ETRE INFORME

Les enquêteurs ont éprouvé des difficultés de communications avec le milieu dans la réalisation de l'étude sur la circulation et le transport parce que la région de Québec est divisée en 36 municipalités; les vues y sont loin d'être convergentes. M. Klaesi a dit également regretter l'absence de communication avec le public au cours de l'étude qui a duré trois ans. A son avis, on aurait dû fournir des renseignements sur l'évolution de l'enquête.

"Sans doute, a-t-il dit, il fallait éviter la spéculation et les partis pris mais des rapports publics de renseignements auraient pu être autorisés et divulgués".

M. Klaesi est retourné en Angleterre pour des études sur le transport à Manchester. Il estime que la priorité du rapport et des dépenses va, à Québec, à la réalisation d'un système unique de transport en commun. L'investissement de $14 millions est celui que les Québécois peuvent se permettre immédiatement.

Les deux évadés Pitre et Guay vont réintégrer "leur" prison

Par Jos.-L. HARDY

Les deux évadés de la prison de Saint-Joseph de Beauce, Gilbert Pitre, 28 ans, et Jean-Marie Guay, 39 ans, seront ramenés sous bonne garde, aujourd'hui, avant d'être dirigés vers la prison du district judiciaire d'où ils se sont échappés avec la complicité de trois "cagoulards" le 1er février. Au cours des 15 jours de liberté dont ils ont joui, Pitre et Guay se seraient livrés, dans la Métropole, à une série de vols à main armée. Ils ont de plus été accusés, hier après-midi, à Montréal, de deux tentatives de meurtre et de possession de six revolvers.

Après avoir obtenu leur liberté grâce à la machination d'amis, Pitre et Guay auraient été trahis par un carnet d'adresse de leur compagnon, Thomas Gaudette, celui-là même qui les hébergeait au 7174 de la rue de Gaspé, dans le nord de la Métropole. Le lieutenant-détective J.-C. Rondoux, de la brigade des vols à main armée de la police municipale de Montréal, a précisé, hier après-midi, que dans un carnet de Gaudette les enquêteurs ont trouvé l'appartement où les deux évadés avaient leur refuge depuis le 1er février. L'officier en charge de la brigade a précisé que l'arrestation de Pitre et Guay a été marquée de plusieurs coups de feu en direction des policiers qui leur donnaient la chasse. Avec Gaudette, leur comparse, ils ont tous deux été accusés de tentative de meurtre sur les policiers Yvon Jasmin et Bernard Goulet.

Un échange de coups de feu entre deux gangs, dans un restaurant situé à l'angle des rues Parc et Jean-Talon, a conduit à l'arrestation des deux fugitifs. Un peu après 3 heures, samedi matin, les policiers étaient mandés pour calmer des individus de même acabit qui en étaient venus aux prises. Trois des "bagarreurs" prirent alors la fuite et les policiers se mirent à leur poursuite. Guay et Pitre réussirent à regagner le logis de Gaudette tandis que ce dernier était capturé. Au cours de ces recherches, des coups de feu éclatèrent dans la rue Stuart. Une voiture - patrouille essuya la rafale de mitraillette. L'agent Jasmin fut alors blessé au front et conduit à l'hôpital. Son compagnon, l'agent Goulet s'en tira idemne.

A la suite de l'arrestation de Thomas Gaudette, les détectives Gagnon et Elie, aidés de plusieurs autres policiers se sont présentés au 7174 de la rue de Gaspé. Là, ils se trouvèrent en présence de Gilbert Pitre et Jean-Marie Guay. Les deux hommes cherchèrent à fuir. Il y eut échange de coups de feu entre policiers et fuyards. Dans l'appartement de Gaudette, la police a trouvé six revolvers, un lot de balle et tout un attirail.

Jean-Marie Guay et Gilbert Pitre ont été formellement accusés, hier après-midi, de tentatives de meurtre sur les constables Jasmin et Goulet; de vols à main armée à la Banque Royale, au 4950 de la rue Hochelaga; à la Banque de Nouvelle-Ecosse, au 3595 du Boulevard Saint-Laurent; au club All American, au 1235 de la rue Dorchester Ouest et à la bijouterie Martiny, au 1483 de la rue Fleury. Ils ont nié leur culpabilité et leurs causes ont été remises à huit jours.

Quant à Gaudette, il a eu à répondre, aux accusations de complicité d'évasion, et de complicité après le fait en hébergeant les deux évadés, de vol et recel d'auto, de possession d'armes à feu, de participation dans les vols à main armée à la Banque Nouvelle-Ecosse et à la bijouterie Martiny, d'avoir déchargé une arme à feu avec l'intention de blesser.

Le lieutenant-détective Rondoux a déclaré hier après-midi, que "c'est là un des plus dangereux gangs sur lequel la police de Montréal a mis la main". Il a ajouté que Pitre ira rejoindre ses deux frères en compagnie de Guay. Xavier Pitre a été retracé dans la Métropole, il y a quelques jours et ramené à la prison de Saint-Joseph de Beauce d'où il avait été libéré dans la journée qui a précédé l'évasion. Un autre frère Pitre, Léon, âgé de 32 ans, était demeuré en prison. Tous quatre étaient détenus à Saint-Joseph de Beauce sous l'accusation de vol à main armée de $1,800 à Saint-Séverin de Beauce.

Le vol de $437,000 à Charlesbourg

Rosaire Gagné, condamné à 15 ans de pénitencier

Une sentence de 15 ans de pénitencier a été imposée à Rosaire Gagné, 33 ans, de Montréal. Elle a été prononcée au palais de justice de Montmagny par le juge Paul-E. Baillargeon, de Saint-Joseph de Beauce.

L'automne dernier, Gagné s'était reconnu coupable d'un vol à main armée de $437,000 à la succursale de la Banque provinciale du Canada, sur la 1ère avenue, à Charlesbourg. Il avait aussi avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir participé à trois vols de beurre en 1964.

La sentence de 15 ans lui a été servie pour le hold-up. Une sentence concurrente de huit ans lui a été imposée pour les vols de beurre.

Un autre participant au vol à main armée, André Jobin, a été condamné à sept ans de pénitencier à Québec. Gagné avait demandé à être jugé à Montmagny.

Les vols de beurre avaient fait l'objet de nombreuses nouvelles pendant quelques années. Ils avaient été commis dans différentes beurreries de la Province. Plusieurs autres accusés ont été condamnés pour ces vols de beurre. L'un d'eux aurait près de 100 ans de détention à purger si ses condamnations avaient été consécutives au lieu de concurrentes.

LAURENT COSSETTE
AVOCAT
580 est, Grande Allée
Québec
Tél.: 529-8435

BUREAUX A LOUER

EDIFICE ROULEAU
Plancher à louer 2000' carrés. Idéal pour bureau de médecins, avocats, dentistes, compagnies de finance, d'assurances.
SERVICE D'ASCENSEUR
F.G. ROULEAU INC.
1,077, rue St-Jean, Québec
TEL.: 524-2358

SIMPSONS-SEARS
RAYON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

ANGERS & PARENT INC.
Entrepreneurs généraux

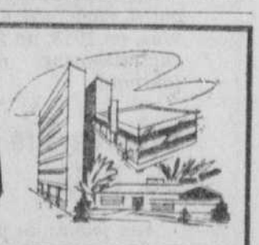

RESIDENCES PRIVEES ET MAISONS A LOGEMENTS MULTIPLES
401, 41e RUE OUEST - CHARLESBOURG - 623-4024

AU FOND DES CHOSES, AVEC OU SANS ARRIÈRE-PENSÉE

Le Père Pire a jeté des ponts partout sur son passage

par Lise LACHANCE

"Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts".

C'est ainsi que le Père Dominique Pire, prix Nobel de la paix 1958, mort ces jours derniers, cernait la réalité de notre monde où les grands blocs, les opinions philosophiques ou religieuses divergentes créent trop souvent des barrières à la fraternité internationale.

Pour lui, un seul remède était possible: le "dialogue fraternel". C'est-à-dire la mise entre parenthèses provisoire, pour chacun, de ce qu'il est, de ce qu'il pense, pour essayer de comprendre et d'apprécier positivement le point de vue de l'autre, même sans partager ce point de vue.

Tout esprit d'utilitarisme ou de prosélytisme d'ordre national, politique ou religieux est à exclure, sinon le dialogue devient une caricature de lui-même.

Le Père Pire, aumônier de l'armée secrète belge, agent des Services de renseignements et d'action, détenteur de cinq médailles militaires (dont la Légion d'honneur) à cause de ses activités de résistant, a fait de ce dialogue fraternel l'essence de sa philosophie. Toutes ses réalisations en portent la marque.

Les réfugiés

Celui qu'on a appelé "l'ambassadeur de la conscience humaine" avait fondé, dès 1938 (il avait 28 ans), un service gratuit d'aide aux familles pauvres, et "les stations de plein air de Huy". Celles-ci eurent un très grand succès durant la dernière guerre (alors qu'elles nourrirent 1,000 enfants) et dans l'après-guerre. Grâce à elles, 800 jeunes Belges furent sauvés, ainsi que 600 petits Français de Paris, Lyon et Cluny.

La situation des réfugiés venus de l'Est de l'Europe le bouleversa.

Sur les 8 millions qui avaient fui à l'Ouest, 150,000 menaient une vie misérable et inhumaine. Les jeunes et les travailleurs qualifiés avaient pu se sortir de l'impasse mais, en 1949, aucun espoir ne luisait pour les malades, les vieillards, les infirmes, les mères célibataires, dont personne ne voulait.

Le Père Pire créa à leur intention quatre foyers pour réfugiés âgés (tous en Belgique), sept "Villages européens" d'une vingtaine de maisons chacun, à proximité de villes belges, autrichiennes et allemandes, où du travail pouvait être facilement trouvé. Le but de ces villages était de réintégrer complètement et de façon humaine les familles réfugiées, surtout celles qui comptaient plusieurs enfants et des malades.

Toujours pour les réfugiés, le dominicain trouva 18,000 parrainages qui leur envoyèrent lettres et colis.

Simultanément, il lança sur le continent une croisade en faveur de l'"Europe du coeur", afin d'unir toutes les bonnes volontés pardessus les barrières nationales, confessionnelles, sociales, linguistiques.

"Je suis vraiment un simple", disait-il. "Je crois au coeur des gens, à leur bonté naturelle, c'est plus fort que moi". Il avouait aussi être un sentimental, un émotif.

Le prix Nobel de la Paix, qui a récompensé ses oeuvres, en 1958, ne fut pas un couronnement mais un tournant.

L'Université de Paix

Aux jeunes du monde entier qui lui offraient leurs bras pour l'aider dans son action, il proposa de leur apprendre à devenir de bons ouvriers de paix dans leurs pays respectifs. L'Université de Paix était née. C'était en 1960, à Tihange-lez-Huy, sur la paisible vallée de la Meuse, en Belgique.

L'Université de Paix, ainsi que toutes les autres oeuvres du Père Pire, se situe sur un plan rigoureusement supra-national et supra-confessionnel. Elle n'a rien de commun avec une Auberge de jeunesse ou une colonie de vacances. Il s'agit d'un centre d'étude où l'on enseigne la paix positive et son cheminement le plus sûr: le Dialogue fraternel. C'est, si l'on préfère, une "école de construction de ponts qu'on jette entre deux rives qui jusque-là s'ignoraient dans l'indifférence ou s'opposaient, hostiles".

De 1960 à 1967, plus de 2,000 participants de 40 pays, de toutes opinions, races et couleurs sont venus à l'Université de Paix pour suivre les cours du Père Pire et d'une équipe internationale de professeurs (économistes, philosophes, sociologues, historiens hommes politiques), le travail se déroulant en cinq langues, grâce à la traduction simultanée.

Dix titulaires d'un prix Nobel (dont le Dr Albert Schweitzer) ont fondé l'Association des amis de l'Université de Paix.

Pour le Père Pire, la paix était une hantise. Il la concevait non pas comme le silence des canons, le désarmement des mains, mais comme le désarmement des esprits et des coeurs, l'harmonisation de tous les humains dans toutes leurs différences.

"Nous pouvons certes nous croire à l'abri parce qu'un conflit actuel se déroule à l'autre bout du monde. Mais chacun de nous a sa responsabilité dans l'éclosion et la prolongation de ce conflit", confiait le prix Nobel lors du Tricentenaire des hôpitaux catholiques du Canada, à Montréal, le 8 mai 1967.

Et il poursuivait: "Ne soyons pas dupes sur ce point d'un faux messianisme de telle grande nation. Le Bien et le Mal, n'en déplaise à l'auteur de l'exhortation aux "soldats du Christ" (allusion à la déclaration du Cardinal Francis Spellman de New York ne se divisent pas de manière verticale, les représentants du Bien ayant le droit, que dis-je le devoir, de détruire le Mal. Le Bien et le Mal se divisent de manière horizontale. Le frontière entre le Bien et le Mal passe par le coeur de chaque homme".

Le Père Pire trouvait inacceptable que les morts civils innocents soient passés de 5 pour cent durant la Première Guerre mondiale à 46 p.c. lors de la Seconde Guerre, puis à 75 p.c. pendant la guerre de Corée et, enfin, à 85 p.c. dans l'actuel conflit au Vietnam.

Les Iles de Paix

Il a donné le nom de cette paix qui lui était si chère aux projets d'animation sociale et de relèvement économique qu'il a mis sur pied au Pakistan et en Inde, à la demande des autorités civiles: les "Iles de Paix".

L'expression "Ile de Paix" est symbolique. Il ne s'agit pas de vraies îles mais de petites régions rurales de pays en voie de développement, auxquelles une promotion agricole, médicale et sociale est assurée suivant un programme à court terme (5 à 6 ans) par une équipe réduite, mais très compétente, composée de personnel autochtone et de personnel étranger vivant au milieu de la population.

Son principe: l'éveil de l'initiative de la population aidée (le "self-help").

C'est pourquoi une Ile de Paix ne recommande jamais des méthodes ou des équipements que la communauté ne pourrait utiliser après le départ de l'équipe étrangère; et forme du personnel d'exécution (aides-accoucheuses, monitrices sociales, moniteurs agricoles, etc.) permettant de continuer l'action d'encadrement.

La reprise d'une Ile de Paix par les autorités locales est préparée dès le premier jour: le programme est établi en tenant compte de la politique économique menée par les pouvoirs publics dans la région; les autochtones travaillent sur le même pied d'égalité que leurs conseillers étrangers; les contacts avec les autorités locales sont permanents.

Le projet du Pakistan oriental, où moins de 25 pour cent de la population possèdent assez de terre pour assurer leur subsistance, touchait au départ (en 1962) 12,000 habitants. Il s'est étendu à 33,000 personnes au cours des cinq années de sa réalisation.

Il a permis la création de 37 coopératives groupant les fermiers, les étudiants, les pêcheurs, les chauffeurs. Les femmes elles-mêmes — ce qui constitue un événement dans le monde musulman — ont formé des groupes de travail axés sur l'épargne et la fabrication de robes, nappes et napperons. Leurs adhérentes se sont concertées pour l'achat de plantes et de semences nouvelles. Elles ont pris en main l'établissement de potagers auxquels les hommes n'avaient pas de temps à consacrer.

Un dispensaire a été ouvert. On a formé une dizaine d'aides - infirmières - accoucheuses. On a instauré des cours pratiques de coupe, de couture, de broderie.

De plus, l'irrigation a connu un essor extraordinaire, les jardins se sont multipliés, la nourriture est devenue plus abondante et plus variée. La récolte de riz, à elle seule, a progressé de 33 pour cent.

Des mesures identiques sont appliquées à l'Ile de Paix "Mahatma Gandhi", dans l'Etat de Madras, en Inde, dont le programme est en voie de réalisation depuis 1967 et se terminera en 1972.

Le Père Pire s'est de nouveau préoccupé du bien-être des réfugiés, l'été dernier, lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques.

Relevé ?

L'oeuvre de paix de l'apôtre belge est-elle morte avec lui? Plusieurs se posent la question. Car si le Père Pire a suscité des collaborations dans le monde entier, il n'avait pas de "bras droit", d'assistant particulier.

Espérons qu'un homme de bonne volonté prendra en main la succession et poursuivra l'action vitale entreprise.

Espérons aussi que, comme Dominique Pire, la génération montante aura une foi profonde en la fraternité humaine et n'hésitera pas à s'engager totalement dans la construction d'une terre des hommes pour les hommes.

Le dernier conseil qu'il a livré lors de la réception du prix Nobel, à Oslo, concernait d'ailleurs les jeunes: "Il faut blinder les jeunes contre l'inefficacité apparente de leur bonne volonté".

Il a aussi insisté sur la nécessité de faire dialoguer les jeunes des deux camps puisqu'ils "ne sont pas encore intoxiqués par l'héritage de la haine".

Ci-haut, l'apôtre de la paix et le père de la bombe atomique se rencontrent : Dominique Pire et Robert Oppenheimer. Ci-bas, le Dr Albert Schweitzer, prix Nobel de la Paix (1952) et le Père Dominique Pire, prix Nobel de la Paix (1958). Ils avaient en commun l'amour des moins favorisés et un grand désir de paix. Le célèbre médecin français était d'ailleurs membre de l'Association des Amis de l'université de Paix fondée en Belgique par son ami, en 1960.

Rien que vous, un pays qui a gardé son cachet et un peuple vivant.

$341 SEULEMENT POUR LE PORTUGAL ET MADÈRE

Songez-y! Une bagatelle, $341 pour quinze jours de Super-Vacances au Portugal et à Madère, y inclus l'aller-retour avion, de bons hôtels, les petits déjeuners, des visites touristiques mémorables — et ce n'est pas tout! Liez amitiés en pays fidèle à lui-même, plein de fraîcheur. Vous le direz aussi: excursion n'y a qu'avec Alitalia!

ALITALIA

Où aimeriez-vous aller? Demandez les dépliants à: QLS
ALITALIA, Section Voyages Organisés,
2055 rue Peel, Montréal 110, P.Q.
Super-vacances: ☐ Portugal-Madère, $341. ☐ Espagne-Portugal, $454. ☐ Italie, $540. ☐ Portugal-Espagne-Maroc, $626.
Vacances à peu de frais: ☐ Israël, $525. ☐ L'Italie en auto, $389. ☐ L'Italie par jet et train, $389. ☐ La Péninsule Ibérique en auto, $325. ☐ Londres et la Grande-Bretagne, $325. ☐ Soleil et plaisir. ☐ Le Ski.
NOM
ADRESSE TÉL.
VILLE PROV.
AGENT DE VOYAGE
Taux basés sur excursions 14/21 jours en groupe par réacté, classe économique, de Montréal ou New York.

Devant le tribunal

Accusée de tentative de meurtre

Mme P.-André Létourneau déclarée non coupable pour cause d'aliénation mentale

par Vianney DUCHESNE

Mme Paul-André Létourneau, du 813 des Lilas à Québec, a été déclarée non coupable, pour cause d'aliénation mentale, de l'accusation de tentative de meurtre à laquelle elle répondait, hier à son procès devant les Assises. Le procès a été marqué par la célérité avec laquelle il s'est déroulé puisque moins de deux heures après son ouverture, les 12 jurés étaient unanimement d'accord sur le verdict à rendre.

La prévenue était accusée d'avoir tenté de tuer Linda Trudeau, 11 ans, le 2 juillet dernier, alors qu'elle se baignait au Lac Clément, dans les Laurentides. La Couronne, représentée par Me François Tremblay, a mis en preuve que l'accusée avait retenu la victime sous l'eau en la tirant par les cheveux et que cette dernière avait réussi à se sauver grâce à la rapide intervention de ses parents.

Par la suite, deux agents de la Sûreté du Québec ont affirmé qu'après avoir arrêté Mme Létourneau, elle a tout d'abord refusé de répondre aux questions en disant qu'elle était membre d'un corps de policiers secret et de la Gendarmerie du Canada. Elle a aussi demandé à appeler son avocat, téléphonant même aux Nations unies et à la Maison Blanche. Trois médecins, dont deux psychologues ont déclaré que la prévenue était atteinte d'une maladie mentale caractérisée par la détérioration de la personnalité. Les trois ont affirmé qu'elle ne pouvait être responsable de l'acte qu'elle avait commis.

Après avoir entendu le verdict du jury, le juge Gérard Lacroix a dit qu'il soumettrait le cas au lieutenant-gouverneur en conseil afin que Mme Létourneau soit confiée à une institution hospitalière où elle pourra recevoir un traitement adéquat. Par la suite, elle pourra reprendre sa place dans la société.

Le procureur de la défense, Me Ghislain Levasseur, a remercié le jury et la Couronne en soulignant le fait que Me Tremblay avait toujours collaboré et qu'il avait présenté les faits tels quels. Le juge a ajouté que c'était là l'importance de la justice car il faut toujours que les faits soient relatés tels qu'ils se sont déroulés.

Hector Simoneau est condamné à 8 mois de prison

Le juge Frédéric Dorion a imposé huit mois d'emprisonnement à Hector Simoneau, 57 ans, du 50, Saint-François à Québec, après que ce dernier eût reconnu sa culpabilité à une accusation de tentative de meurtre. Le drame est survenu le 15 octobre 1968 et l'accusé était en prison depuis ce temps.

En rendant la sentence, le président du tribunal a déclaré qu'il avait tenté d'être juste et équitable en prenant le plus de renseignements possible sur le prévenu et sur les circonstances qui ont entouré le drame. Il a dit qu'il s'était rendu compte ainsi qu'il pouvait bénéficier de clémence.

Selon le juge, Simoneau ne voulait pas réellement tuer celui qui avait été jusque là son ami. Le tout s'est déroulé alors qu'il avait absorbé de l'alcool. De plus, il a tenu compte du fait que la victime se remettait bien des blessures reçues et que l'accusé a fait son service militaire de façon impeccable.

Deux jeunes gens dans l'atttente de leur sentence

Deux jeunes gens dans la vingtaine, de Québec, ont avoué leur culpabilité à des accusations de vol et de recel. L'un d'eux était accusé du vol de l'automobile de M. Robert Langlois et l'autre d'avoir été trouvé en possession du même véhicule dans l'intention de le vendre.

Le juge Jean Grenier a préféré surseoir d'une semaine le prononcé de la sentence. D'ici ce temps, les accusés auront l'occasion de réfléchir, à l'ombre, sur la gravité de leur forfait.

Accusé d'avoir volé une carabine, il réclame la clémence du juge

Un jeune homme de 19 ans, de Lévis, a réclamé la clémence du juge Yvon Sirois afin de se marier dans 15 jours et de refaire sa vie. Accusé d'avoir volé une carabine de calibre .410 et d'en avoir coupé le canon, le prévenu devra attendre quelques jours en prison avant de connaître la décision du juge qui fera faire une enquête par un officier de probation. Il lui a cependant promis de le revoir avant huit jours.

L'accusé, qui s'est engagé dans la vie avec une feuille de route quand même assez volumineuse, a expliqué que pour être franc il avait effectivement l'intention de commettre un vol, mais qu'il s'est dit qu'il ne devait pas faire de bêtises. Ce serait en voulant se débarrasser de l'arme, en la jetant dans le fleuve, qu'il a rencontré les policiers.

Sorti de prison le 31 janvier, l'accusé a résumé ainsi son histoire: "J'étais décidé à refaire ma vie. J'étais prêt à me marier et ma fiancée avait même acheté sa robe. C'est alors que j'ai rencontré un copain qui m'a dit l'avoir fréquentée pendant mon absence. J'ai perdu la tête et j'ai bu. C'est alors que j'ai volé la carabine. Mais, je me suis expliqué avec mon ami et j'ai un emploi qui m'attend à Montréal".

UN HOMME D'EGLISE

Le juge Sirois a conseillé à un prévenu de 25 ans de conserver le chemin de l'église, mais de s'y rendre pour faire autre chose. L'accusé a avoué sa culpabilité à deux accusations de vol dans l'église Saint - Coeur - de - Marie. A deux reprises, et au moyen d'un bâton de "popsicle", et d'une gomme, le prévenu a réussi à extirper une somme globale de $50 des troncs de l'église en retirant l'argent de papier que ces derniers contenaient. Malheureusement pour lui, ses actes de "charité" ne sont pas passés inaperçus aux yeux d'un détective qui était dans le jubé.

Le président du tribunal a bien voulu lui accorder une chance en demandant un rapport pré-sentenciel et en remettant le prononcé de la sentence dans trois mois. Il lui a cependant demandé d'être moins matérialiste dans une église ou de ne pas y aller.

Trois individus accusés de recel

Le juge Jean Grenier a refusé tout cautionnement à trois individus accusés de recel. Ils ont été arrêtés le 7 février après avoir été trouvés en possession de chèques totalisant environ $4,200. Les chèques avaient, au préalable, été volés à la Caisse populaire de Repentigny.

Les trois individus, Maurice Desmeules, 42 ans, du 116 de l'Etoile à Laval-des-Rapides, Denis Cholette, 19 ans, du 44, Dupont, à Ormstown, et Denis Germain, 29 ans, du 90, Sainte-Catherine, à Montréal, attendront derrière les barreaux leur enquête préliminaire qui a été fixée au 27 février.

Tous les trois possèdent un dossier judiciaire passablement volumineux. Ils ont déjà séjourné en prison pour avoir été trouvés coupables de vols, d'effractions ou de recels.

Deux mois de prison

Le juge Cyrille Potvin a condamné un jeune homme à deux mois de prison pour avoir causé des lésions corporelles à un gardien du Colisée. L'accusé a voulu assister à un match pee wee comme des milliers d'autres Québécois, mais à l'exception qu'il aurait voulu le faire sans payer.

Le président du tribunal a dit qu'il admettait bien que l'acte avait été posé durant une période carnavalesque mais que ce n'était pas une raison pour blesser une autre personne.

3 ans de pénitencier à Fernand Pigeon

Fernand Pigeon, 37 ans, du 1112 rue Saint-Vallier, à Québec, a été condamné à trois ans de pénitencier par le juge Frédéric Dorion pour avoir causé des lésions corporelles qui ont amené le décès d'Arthur Lefebvre. Le crime s'est déroulé dans un chalet de Saint-Narcisse, dans le comté de Lotbinière, le 2 juillet dernier. L'accusé avait reconnu, le 3 février, sa culpabilité à une accusation d'homicide involontaire coupable.

Le président du tribunal a souligné le fait que la sympathie dont l'accusé a bénéficié de la part des membres de sa famille avait contribué à l'inciter à imposer une sentence moindre. Il a aussi tenu compte du fait que le prévenu a avoué sa culpabilité.

En rendant la sentence, il a dit à Pigeon: "Vous vous êtes emporté et vous n'avez pas mesuré la portée de vos actes, mais vous n'aviez pas le droit de tuer. Il est nécessaire qu'un crime comme celui-là reçoive une punition".

SIMPSONS-SEARS

MOBILIERS DE SALON RABAIS DE 10% A 20%!

Style moderne pratique

SALON 2 PIECES A PRIX ECONOMIQUE!

Valant 239.98

199.88

Mensualités $12

De style contemporain, cet ensemble 2 pièces est d'une solidité sans pareille! Dossiers à motifs, coussins moelleux et réversibles, rembourrés Serofoam et piqués sur une profondeur de 5 pouces. Appuis-bras et pieds finis noyer, recouvrement en tissus damassés, dans les tons de: poivre, olive, bleu de roi, noir animal.

ENSEMBLE CLASSIQUE 2 PIECES

Rég. 339.98 289.88 Mens. $16

La clé du vrai confort! Cet ensemble 2 pièces, fauteuil et canapé, de style classique présente un recouvrement matelassé, un rembourrage en Serofoam enveloppé de dacron. Dossiers capitonnés, appuis-bras et pieds en noyer foncé. Choix de jade, saphir, ton bronze, mousse ou beige.

CHALEUR COLONIALE CHIC 2 PIECES!

Rég. 339.98 299.88 Mens. $17

Style colonial... synonyme de confort, chaleur et hospitalité! Ensemble 2 pièces comprenant un canapé 3 places et un fauteuil assorti. Recouvrement Tweed texturé. Dossiers semi-attachés, coussins réversibles pour permettre un long usage, rembourrure étudiée: mousse enveloppée de térylène. Fini bois antique véritable. Gamme de tons: pin, olive, gingembre, ton or ou coquelicot.

RECOUVREMENT EN ORLON!

RICHE 2 PIECES DE STYLE CALIFORNIEN!

Valant 359.98

319.88

Mensualités $17

De conception moderne; cet ensemble 2 pièces ajoutera élégance et distinction chez vous! Rembourrage mousse de qualité et coton blanc, piqûres profondes disposées - suivant des motifs de bon goût. Ce canapé et ce fauteuil sont dotés d'appuis-bras très commodes et de roulettes facilitant les déplacements. Recouvrement en Orlon*.

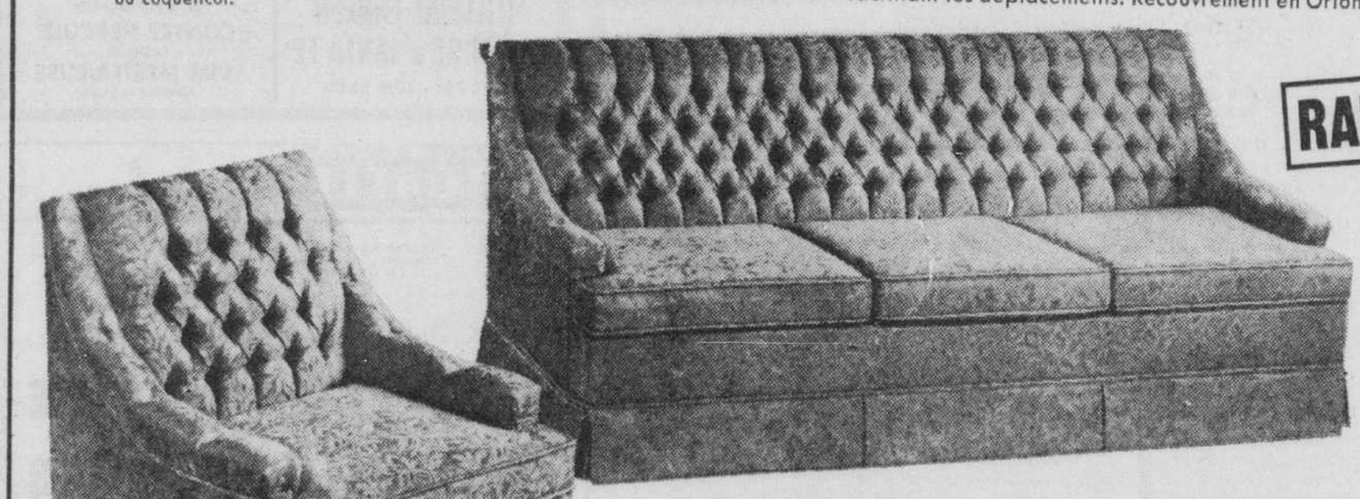

RABAIS $70

Valant 429.98

359.88

Mensualités $20

SALON 2 PIECES TRADITIONNEL!

Un ensemble de choix, empreint d'une élégance impressionnante! Canapé et fauteuil assorti! Lignes sobres, imposantes, rembourrage moelleux et confortable; dossier à motifs, profondément capitonné pour un surcroît de souplesse. Cadre en bois dur, solide, ressorts résistant à l'affaissement. Recouvrement complet en damassé de rayonne, dans un choix de tons chauds; jade, saphir, mousse, bronze ou olive.

SALON 2 PIECES

STYLE PROVINCIAL FRANCAIS D'UNE ELEGANCE RAFFINEE!

Rég. 499.98

399.88

Mensualités $16

Style provincial combinant le confort des dossiers enveloppants au charme des ciselures des pieds, appuis-bras et dossiers! Canapé et fauteuil. Coussins rembourrés mousse, réversibles, dossiers capitonnés. Recouvrement brocart jaune or, blanc, vert, lilas, brun ou turquoise.

Simpsons-Sears — Meubles (Rayon 1).

Rabais $80!

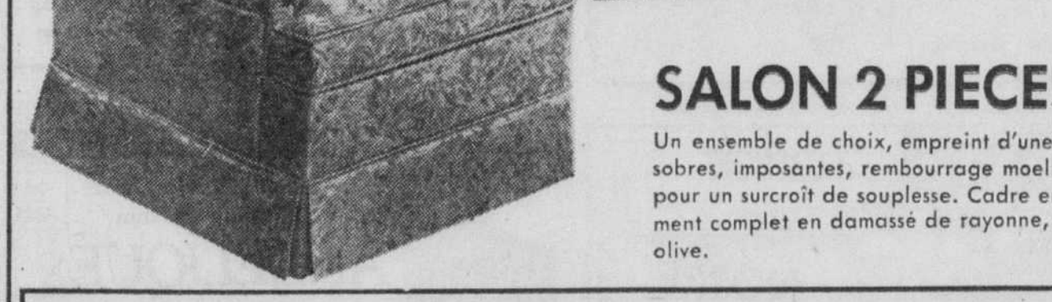

RABAIS $100

SALON CONFORTABLE! 2 PIECES, STYLE ESPAGNOL!

Rég. 479.98

399.88

Mensualités $16

Spécialement conçu pour évoquer l'Espagne sous votre propre toit, ce salon 2 pièces comprend le canapé et le fauteuil, tous deux à dossier enveloppant, capitonné à la main; appuis-bras, haut du dossier et pieds finis chêne espagnol. Coussins réversibles, rembourrés mousse latex. Recouvrement choisi, en brocart de ton rouge, jaune or, vert or, brun or, bleu vert.

Portez à votre "Compte Courant Universel": jusqu'à 24 mois pour acquitter!

A Québec aujourd'hui

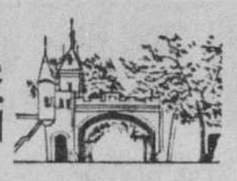

Les Arts

Art traditionnel: Collection permanente de peinture, sculpture, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Collection permanente de peintres québécois: A la galerie Zanettin.

Collection permanente: A la galerie restaurant d'Europe, 27, Ste-Angèle.

Jean Horvath: Photos au Chantauteuil, 1001, rue St-Jean.

Photographies de la Vieille Capitale du XIXe siècle: Au Musée du Québec.

Exposition patronnée par le British Council: Ouvrages universitaires, au Pavillon de la Bibliothèque, salle de l'exposition, 1er étage, Université Laval.

Denys Morisset: A la galerie Jolliet, 11, Place Royale.

Variétés

"Hokuspokus": Ciné-club allemand de l'Université Laval, à 20h30, salle 0231, du Pavillon de Koninck.

Convocations

L'Association nationale des secrétaires, section de Québec: Dîner-causerie mensuelle à 18h00 au restaurant Marino. Conférencier: M. Rosario Tremblay, Officier de Relations Publiques à la Fédération des Caisses Populaires Desjardins. Sujet: "Origine des Caisses Populaires et le Mouvement Desjardins".

"La Duchesse par Excellence": Election à 20h30 au Palais de Glace, Carré d'Youville.

"Objective sur la situation de l'enseignement religieux au Québec": Ouverture de deux journées d'information, aujourd'hui à 13h30 à l'Institut de Catéchèse, Université Laval.

Club Richelieu de Québec: Déjeuner-causerie, demain, à 12h30 en la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac. Conférencier: L'Honorable Jean Chrétien, ministre du Nord. Sujet: "Le Nord Canadien".

Club Kiwanis Sillery — Ste-Foy: Déjeuner-causerie, demain, à 12h30 à l'Hôtel Château Bonne Entente. Conférencier: Le Docteur Jean Grenier. Sujet: "Le nouveau cours (M.B.A.) Master Business Administration".

Cabarets

Au complexe de La Porte Saint-Jean — Le temple: discothèque psychédélique — La Mousse Spacthèque; dose spacthèque; discothèque; discothèque sons et lumières La Licorne; Bar Disco-club.

A l'Italia — Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures à 2 heures.

Au Baril d'Huitres — De 2h. à 4h., Marc Drolet et son ensemble. Ce soir 10h, et minuit — Jeanne d'Arc Charlebois.

Auberge de la Colline — Danse ce soir, avec trio de l'Auberge, 7h. à 1h.30.

Bal Tabarin — Ce soir, danse 10h.30 et 12h.30. Diane Dean, Rolland Montreuil.

Cabaret Victoria — Ensemble Raymond Gagnon. Ce soir à partir de 9h.

Le Voilier Panorama — Aujourd'hui, 5h.30, 10h30, 12h.30 — Princesse Kamarov — Sylvia Simone — Nancy Jones.

Château Bonne-Entente — Musique d'ambiance.

Château Lac-Beauport — Ce soir: danse.

Chez Gérard — Ce soir à 10h. et minuit. Marius Delisle — Carole Cloutier.

Club Lafayette — Ce soir: Charles Gingras à l'orgue.

Club du Vieux Bardeau — Tony Roman et ses musiciens — Orchestre Les Four Stars.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs — Au pianobar à partir de 5h. Lise Lévesque; à partir de 10h. Pierre Roche.

Coronet — Danse ce soir à 10h.30 et minuit: Guy Harvey et les Gendarmes — Gaston Boileau.

Hôtel Carol — Orchestre Les Hop-Tones.

Holiday Inn — Ce soir: "Les Caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agnotini, "Le Bar-Salon" danse avec le trio Azzuro.

Le Barillet — Ce soir: Danse, l'ensemble Jean Brousseau, de 8h. à 2h.

Motel Le Voyageur — A la suite Rendez-vous; orchestre Bob Plante. Ce soir: de 9h.30 à la fermeture.

Restaurant La Cloche d'Or — Ce soir: Danse avec orchestre. Les Modernistes.

Restaurant Le Caillou — Ce soir ; Les Topazes et Chantons en choeur.

Motel Carillon — Orchestre de danse.

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: — Sujets courts: 6h45. "Les Biches" (3) 7h15. Films-annonces: 8h58. "Les fleurs d'oseille" (—) 9h03. FIN: 11h.

CANARDIERE: — "Sale temps pour les mouches" (5) Couleurs à 1h.10, 4h.25, 7h.45. "Angélique et le Sultan" (No 5) (5) Couleurs à 2h.50, 6h.05, 9h.25. Continuel de 1h.10 à 11h.

CAPITOL: — Représentation continue de 1h10 à 11h. Courts métrages à 1h10; 3h05; 5h00; 6h55; 8h50. "Le Petit Baigneur" (E-4) (93 min.) CinémaScope, couleurs à 1h25; 3h25; 5h15; 7h15; 9h15.

CARTIER: — "L'affaire Al Capone" (—) 6h00; 9h30. Nouvelles: 7h40. "La reine des Vickings" (6) 7h50. FIN: 11h10.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Le Bijou: — "Une femme mariée" (—) 6h30; 9h50. "Docteur Folamour" (—) 8h10.

CINEMA DE PARIS: — "F, comme Flint" (—) 12h10; 3h55; 7h55. "Notre homme Flint" (3) 2h00; 5h50; 9h50.

EMPIRE: — "Le Lauréat" (—) 1h; 3h; 5h; 7h; 9h;. FIN: 11h.

IMPERIAL: — Ouverture à 5h45. "Les trois stooges contre Hercule" (E-6) 6h. "Ile mystérieuse" (—) 7h10. "Jerry la grande gueule" (E-4) 9h30. FIN: 11h10.

LEVIS : — Samedi, dimanche et lundi : — "Superman contre l'invasion des Martiens" (5) 7h30. "Superargo contre Diabolikus" (A-6) 9h00.

LAIRET: — "L'affaire Al Capone" (—) (99 min.) Panavision, couleurs à 6h; 9h20. "La reine des Vickings" (6) (91 min.) Couleurs à 7h40. FIN: 11h.

LIDO: — "Les tueuses en collant noir" (—) 7h30. "A tout casser" (A-4) 9h10.

ODEON - SALLE FRONTENAC: — "La jungle aux diamants" (—) Couleur à 2h.55, 6h.30, 10h.05. "En pays ennemi" (5) Couleur à 1h.05, 4h.35, 8h.15. FIN: 11h.50.

ODEON — SALLE LE DAUPHIN: — "Mission T.S." (—) Couleur à 2h30; 5h55; 9h25. "Pour une poignée de dollars" (—) Couleur à 12h50; 4h15; 7h45. FIN: 11h05.

PIGALLE: — Sujets: 12h.45. "Karaté à Tanger" (6) (100 min.) Scope, Couleurs à 1h.15, 4h.55, 8h.15. "La fontaine de l'amour" (6) (84 min.) Couleurs à 2h.55, 6h.35, 9h.55.

PRINCESSE : — "Le meilleur ennemi" (—), 12h.55, 7h.01. "Peppé" (—), 2h.44, 8h.50. "Bagarre" (—), 5h.33. FIN : 11h.30.

SILLERY: — "L'intrus magnifique" (—) 7h30. "Boom" (—) 9h10. FIN: 11h.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: — Mercredi, samedi, dimanche: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 2h.00, 8h.00. Les autres jours: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 8h.00.

STE-FOY - SALLE ALOUETTE: — Mercredi, samedi et dimanche: Sujets courts: 1h.15, 3h.45, 6h.05, 8h.35. "Candy" (—) Couleurs à 1h.35, 3h.55, 6h.25, 8h.55. FIN: 11h. Les autres jours: "Candy" (—) Couleurs à 6h.25, 8h.55. Sujets courts: 8h.35. FIN: 11h.

ST-ROMUALD — "Lit conjugal" (—) 9h. "Duel au Colorado" (—) Scope, Couleur à 7h30.

STUDIO 9: — "Le Bonheur" (—) d'Agnès Varda à 7h30; 9h45.

Timbre d'un peintre canadien

OTTAWA (PC) — L'artiste canadien Aurèle de Foy Suzor-Côté, l'un des premiers peintres canadiens à être reconnu internationalement, sera honoré par l'émission d'un timbre commémoratif représentant l'une de ses oeuvres les plus populaires.

Le ministère des Postes a annoncé hier qu'un timbre multicolore de 50 cents doit être émis le 14 mars, afin de souligner le 100ème anniversaire de naissance de Suzor-Côté.

Le timbre sera une reproduction en format réduit et en couleur de "Retour de la Moisson", une toile de 78 1-2 pouces par 67 1-2 pouces, qui se trouve actuellement à la Galerie Nationale d'Ottawa.

Afin d'éviter la surimposition d'éléments divers sur la reproduction proprement dire, toute l'écriture a été insérée dans un petit panneau vertical placé à l'extrême droite du timbre.

"Funny Girl" divorce

HOLLYWOOD (PA) — La chanteuse Barbra Streisand et son mari, l'acteur Elliott Gould, ont annoncé leur séparation, "pour sauver notre mariage, non pas pour le détruire", ont-ils précisé. La chanteuse travaille actuellement à Hollywood pour le tournage du film "On a Clear Day You Can See Forever". M. Gould se trouve à New York. Ils s'étaient mariés en 1963, alors qu'ils jouaient tous deux à Broadway, dans la pièce intitulée "I Can Get It For You Wholesale".

Le couple a un fils, Jason, âgé de trois ans.

"La Jalousie" de Sacha Guitry

LA JALOUSIE — comédie en 3 actes de Sacha Guitry présentée par le Théâtre du Rideau Vert. Mise en scène: Guy Hoffmann. Décors: Robert Prévost. Costumes: François Barbeau. Avec la participation de Gilles Pelletier (Albert Blondel), Yvette Brind'Amour (Marthe Blondel), Marthe Thiery (Madame Buzenay), Hubert Noël (Marcellin Lézignan), André Cailloux (M. Du Coutufond), Michèle Magny (Henriette Vétivert), Philippe Reynal (Emile Prétendu, valet), Monique Chentrier (Julie Cervelat) et Edward Woolley (Victor Heemskerque, valet). Palais Montcalm.

"La Jalousie" a vieilli ! Doit-on en déduire que la production du Théâtre du Rideau Vert pêche sous certains aspects ? Doit-on, au contraire, attribuer cette constatation au fait que la légende et le temps aient accompli leur oeuvre ? La représentation témoignait à la fois de l'un et de l'autre.

Si l'oeuvre de Guitry compte, elle aussi, des ouvrages mineurs elle n'en demeure pas moins soumise à l'esprit, à la finesse du trait et à la souplesse. Pour ma part, je considère que Gilles Pelletier n'y trouve pas son emploi et qu'il n'arrive pas à rendre son personnage de façon satisfaisante. Son style de jeu s'adapte moins qu'on pourrait le croire aux exigences de ce rôle.

Le portrait d'Albert Blondel m'a semblé souffrir du grossissement qui caractérise quelque peu la mise en scène de Guy Hoffmann. Ce dernier fait appel à des effets qui paraissent mettre en doute la pérennité de la portée de cet esprit. Dans le cas du détective Coutufond et du valet de chambre de Lézignan, ce travers est particulièrement évident.

Le contraste est frappant chez Yvette Brind'Amour, Marthe Thiery et Hubert Noël où la justesse du ton, tout en soulignant nettement l'époque, rend sans aucun doute plus justice à la pièce et à son auteur. Il en va de même pour le valet donné par Philippe Reynal.

Quoique les ressorts de l'action soient vite identifiés, la pièce demeure bien faite. La fragilité de tout l'édifice ne tient que dans la manière et il faut à tout prix éviter les bavures sinon le risque est grand de détruire l'illusion. Le dosage devient extrêmement important et l'équilibre est de mise.

Personne, bien entendu, ne contestera la qualité de ces traits décochés par l'auteur vers les femmes et qu'il va jusqu'à mettre dans leur bouche: "Sommes-nous donc si perfides ?". Sur un autre plan, la scène où Lézignan dicte un chapitre de son roman-fleuve à sa secrétaire démontre la connaissance de Guitry, de la scène et de ses mécanismes.

Les décors de Robert Prévost et les costumes de François Barbeau apportaient cette note indispensable de bon goût à la production. N'eut été du choix fort discutable de Gilles Pelletier, il aurait peut-être été possible de conserver intact l'attrait de ce tableau.

Jean GARON

Cannes doit redevenir la Mecque de tous les cinéastes du monde

PARIS (AFP) — "Nous ferons tout pour qu'au prochain Festival (8-23 mai), Cannes devienne une véritable Mecque du cinéma" a déclaré au cours d'une interview, M. Robert Favre-Lebret, délégué général du Festival de Cannes.

"A côté de la compétition avec 27 ou 28 films de tous les pays, a ajouté M. Favre-Lebret, nous organiserons, pour promouvoir le marché du film des "Journées Nationales du Cinéma" dans trois salles de la ville, chaque journée étant consacrée à la production cinématographiue d'un pays. Avec notre concours, la "Société des réalisateurs de films" organisera des "Journées du cinéma d'auteur", afin de faire connaître les jeunes talents. Comme chaque année, auront lieu une semaine de la critique, le congrès de la Fédération Nationale des Cinémas, celui des cinémas d'art et d'essai, etc. D'autre part, Port-Canto deviendra un Club de promotion du cinéma par la télévision où artistes et journalistes se rencontreront, et d'où seront diffusées des émissions qui informeront la France entière sur les activités du Festival".

Dès la première réunion du nouveau comité consultatif international, le 23 février, M. Robert Favre-Lebret entreprendra son tour du monde annuel, à la recherche de films dignes de la compétition cannoise: "Les pays désirant participer à la compétition sont plus nombreux que jamais", a-t-il déclaré. "Nous prendrons aussi bien des premières oeuvres que des oeuvres de cinéastes chevronnées, pourvu que ce soient des bons films".

La composition du jury, d'autre part, a été modifiée, la représentation française étant limitée à deux personnes au lieu de cinq. Quant au palmarès, il ne sera plus annoncé comme à une distribution de prix par les "officiels" sur la scène, mais au cours d'un spectacle de clôture.

Les pays de l'Est décrochent des prix au Festival de télévision

Au 9ème Festival de télévision de Monte Carlo, les pays de l'est se sont taillés une bonne part de succès. La télévision tchécoslavaque, déjà lauréate en 1968, reçoit le Grand Prix pour la meilleure production grâce à son film, "La ballade des sept pendus". L'actrice yougoslave Neda Spasojevitch remporte le grand prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans le film "Monsieur Phoque". Enfin l'Union Soviétique se voit attribuer le prix de la meilleure mise en scène pour le "Journal d'un fou" d'après Gogol. Ce palmarès confirme la qualité des productions télévisées des pays de l'Europe de l'Est, impression confirmée encore par l'accueil fait aux réalisations polonaises.

La France, en l'occurrence l'ORTF, reçoit le prix de la meilleure production en couleur pour l'émission de Marcel Bluwal "La double Inconstance". C'est en quelque sorte une consécration supplémentaire du procédé SECAM de télévision en couleur.

La compagnie américaine Columbia Broadcasting Systems rapporte aux Etats-Unis une nymphe d'or pour le meilleur programme destiné aux enfants, avec "Black History". C'est la première d'une série de sept émissions racontant avec délicatesse et humour l'évolution d'un Noir américain de son origine africaine à l'époque contemporaine.

Enfin, l'acteur britannique Freddy Jones obtient le prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans "Claudius" émission historique de la Granada Television (Grande Bretagne).

Musique populaire au Festival de Stratford

TORONTO (PC) — La musique populaire sera inscrite au programme du Festival de Stratford, a annoncé le nouveau directeur musical du festival.

Au cours d'une conférence de presse à Toronto, Victor di Bello a précisé que le programme de la saison, qui commencera le 6 juillet, comprendra la musique électronique, le musique de folklore et la participation d'un groupe britannique rock 'N' roll, appelé "The Procol Harem".

Ces musiciens "Pop" exécuteront des oeuvres de Bach, avec les membres de l'Orchestre du Festival de Stratford. "Nous n'abandonnons pas l'opéra" a souligné M. di Bello, "car nous présenterons "Satiricon", d'après le roman de Pétrone, sur une musique de Stanley Silverman.

Cinémas FAMOUS PLAYERS
VOTRE GUIDE DES GRANDES PREMIERES A QUEBEC

ELIZABETH TAYLOR RICHARD BURTON
BOUM! (Technicolor Panavision)
L'INTRUS MAGNIFIQUE (What's so bad about feeling good?) Technicolor
GEORGE PEPPARD MARY TYLER MOORE
CINEMA SILLERY
1720, rue St-Michel, Sillery - 527-6684

4e MOIS — RAFLANT DE 10 OSCARS ! — 14 ANS — EN COULEUR
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
CLARK GABLE VIVIEN LEIGH LESLIE HOWARD · OLIVIA de HAVILLAND
Soirée à 8h. $2.00
Laissez-passer et carte de l'Age d'Or non valables. Demain: matinée à 2h. $1.50
CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

RESERVE AUX ADULTES 18 ANS
UGO TOGNAZZI MARINA VLADY
le lit conjugal
Un film de MARCO FERRERI Royal Films
CINEMA ST-ROMUALD 37, rue de l'Eglise, St Romuald. 839 6553
DUEL AU COLORADO avec AUDIE MURPHY COLOR et PANAVISION

2e SEMAINE — 18 ANS
CANDY N'EST-ELLE FIDELE ...QU'AU LIVRE?
Richard Burton-James Coburn Charles Aznavour-Marlon Brando Elsa Martinelli
candy TECHNICOLOR
2 représentations 6h.25 - 8h.35 Demain 1h.15 - 3h.45 - 6h.05 - 8h.30
COURT METRAGE "HEARTS" UN FILM DE CLAUDE FOURNIER
ALOUETTE 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

PRINCESSE-IMPERIAL
3 COULEURS TOUS — "PEPE" MEILLEUR ENNEMI BAGARRE à SANTA FE — JOUR 75¢ - SOIR $1.00
3 SCOPE COULEUR TOUS — JERRY LEWIS LA GRANDE GUEULE — 3 STOOGES CONTRE HERCULE — COULEUR L'ILE MYSTERIEUSE — ADMISSION $1.00

LE PIGALLE — TEL.: 525-9724 — A L'AFFICHE
18 ANS réservé aux adultes
L'EAU APHRODISIAQUE RENDS LES FEMMES PLUS DÉSIRABLES ET LES HOMMES PLUS VIRILS
LA fontaine DE l'amour EN COULEUR
PLUS LANG JEFFRIES DANS KARATE A TANGER EN COULEURS

8e semaine! — GAGNANT D'UN OSCAR — 18 ANS réservé aux adultes
ANNE BANCROFT DUSTIN HOFFMAN KATHARINE ROSS
LE LAURÉAT "The Graduate" - TECHNICOLOR
REPRESENTATION: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.
EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

DERNIERE SEMAINE! — POUR TOUS
Le demon farceur
LOUIS DE FUNES
LE PETIT BAIGNEUR EN COULEUR
HORAIRE: 1h.25 - 3h.25 - 5h.15 - 7h.15 - 9h.15
Enfants moins de 14 ans en tout temps 75¢
CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

CINEMA LIDO — Centre d'Achats Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-2272
JOHNNY HALLYDAY - Eddie Constantine — 14 ANS
A TOUT CASSER — EN COULEUR
PLUS Des Anges Diaboliques "TUEUSES EN COLLANTS NOIRS" EN COULEURS

CINE CLUB INTERNATIONAL présente AU BIJOU — 15, chemin Ste-Foy, 522-7956 — 18 ANS réservé aux adultes
UNE FEMME MARIEE dans un film de JEAN-LUC GODARD avec PHILIPPE LEROY - BERNARD NOEL
DOCTEUR FOLAMOUR avec PETER SELLERS GEORGE C. SCOTT

STUDIO 9 — LE BONHEUR d'Agnès Varda — Avec J.C. DROUOT — 9 rue st louis — 524-8178 — Tous les soirs à 7h.30 et 9h.45

CINEMA DE PARIS — TEL.: 522-7811 — A L'AFFICHE — 14 ANS
2 films en couleurs
NOTRE HOMME FLINT
JAMES COBURN · LEE J. COBB · GILA GOLAN ET EDWARD MULHARE
F... COMME FLINT

2e SEM. — ENFIN RÉUNIS POUR LA VIE!
DANS LE DERNIER ÉPISODE DE L'ADORABLE AMOUREUSE — 14 ANS
ANGÉLIQUE ET LE SULTAN EN COULEUR #5
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
COMMISSAIRE SAN ANTONIO "SALE TEMPS POUR LES MOUCHES" EN COULEUR
STATIONNEMENT GRATUIT Centre d'Achats Canardière - 661-8575
CANARDIERE

DERNIERE SEMAINE! — 18 ANS réservé aux adultes — MIREILLE DARC dans un film de GEORGES LAUTNER
Fleur d'oseille
DEUX FILMS EN COULEURS
Les Biches de CLAUDE CHABROL avec Jean-Louis Trintignant Jacqueline Sassard
Représentation complète à 6h.45
En plus le court métrage LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE AU QUÉBEC un film de Jean-Claude Labrecque
CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

LES CINEMAS ODEON
14 ans — MISSION T.S. TECHNICOLOR — 'Pour une poignée de dollars'
LE DAUPHIN
UNE POURSUITE INFERNALE AU PAYS DE L'ÉPOUVANTE! POUR TOUS — LA JUNGLE AUX DIAMANTS — JAMES GARNER — EN PAYS ENNEMI
FRONTENAC
SALLES CLIMATISÉES — DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 — 3 hres de stationnement pour 0.25 — Parc-Auto Paquet & Laliberté

14 ANS — "LA REINE DES VIKINGS" Elle était faite PLUS pour être reine! DON MURRAY CARITA — COULEUR par De Luxe
JASON ROBARDS GEORGE SEGAL RALPH MEEKER
L'AFFAIRE "AL CAPONE" COULEUR par De Luxe
Aux 2 cinémas depuis 6h.
Dernière représentation complète à 7h.40
CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340
LAIRET 1040, 3e AVENUE, 525-5050

Karajan "conseiller" à l'Orchestre de Paris

PARIS (AFP) — Charles Munch, décédé récemment, ne sera pas remplacé dans les fonctions de directeur et chef de l'Orchestre de Paris. Ne pouvant trouver dans l'immédiat "un successeur de stature musicale comparable" qui soit actuellement disponible, le Conseil d'administration de l'Orchestre de Paris a eu recours à une solution de transition.

Herbert von Karajan, déjà chef à vie de la Philarmonique de Berlin, a été nommé "conseiller musical" de l'Orchestre de Paris, tandis que Serge Baudo, qui était l'assistant de Charles Munch, est confirmé dans les fonctions de chef permanent qu'il exerçait en fait depuis la mort du "grand patron".

Le nouveau "conseiller musical" exercera ses fonctions jusqu'à l'été de 1971. Elles consisteront à avoir la responsabilité musicale de l'orchestre, à établir les programmes en liaison avec le Conseil d'administration, à diriger, enfin, l'orchestre aussi souvent que possible, soit trois fois au moins avant la fin de l'année: le 19 juillet, à Aix-en Provence, le 15 août à Salzbourg (où il a par ailleurs la charge du Festival de Pâques) et à Paris le 1er octobre.

L'Orchestre de Moscou: musique et politique

NEW YORK — La vénérable salle du Carnegie Hall avait attiré un grand nombre de policiers, jeudi dernier, lors du premier d'une série de douze concerts de l'Orchestre symphonique de Moscou. Non pas que ces messieurs aient été attirés sur les lieux par le goût de la musique mais plutôt parce qu'un petit groupe de personnes, portant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire "N'employons pas la culture pour la propagande", "La Tchécoslovaquie libre", déambulaient sur la 57e rue, à l'Est de la salle.

Ironie du sort, la terrible tempête de neige qui s'est abattue sur New York avait quelque peu retardé le travail des musiciens et le chef d'orchestre, Eugene Svetlanov, décida de remplacer la "Concerto de Chostakovitch, que devait jouer le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, par celui du compositeur tchèque Anton Dvorak. Comme les piqueteurs n'étaient pas au courant de ce qui se passaient à l'intérieur du Carnegie Hall, il n'y eut aucune manifestation de satisfaction ou de désaprobation.

En août dernier, Rostropovitch avait eu à surmonter une situation plus difficile. Jouant le même Concerto de Dvorak à Londres au lendemain de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Soviétiques, il avait été accueilli par des huées à son entrée en scène. Son interprétation bouleversante, que l'on a dit une des plus belles de sa carrière, lui avait valu par contre une ovation mémorable.

Un autre vol de tableaux

LONDRES (AFP) — Les trois toiles, dont un Rembrandt et un Corot, qui ont été volées la nuit dernière dans une salle d'exposition de Portsmouth, appartiennent à un collectionneur américain, M. Edward James, qui vit actuellement en Californie, a-t-on appris. M. James avait prêté ces toiles pour une exposition à Portsmouth qui réunissait environ 40 peintures de grands maîtres.

Le Rembrandt, intitulé "Portrait d'un vieil homme en noir" a été emporté avec son cadre. Le Carot, lui, est intitulé "Aux bords de la rivière". La troisième toile est de l'Ecole de Frans Van Mieris. Les trois peintures sont évaluées à environ $250,000.

Les voleurs, a indiqué la police, se sont introduits dans la salle en brisant une fenêtre donnant sur une cour arrière et sont sortis sans être aperçus, par une porte de service.

Des grilles pour protéger les souvenirs du Colisée

ROME (AFP) — "Il faut mettre des grilles aux entrées du Colisée", telle est la proposition faite par M. Giuseppe Filippo Carettorini surintendant aux antiquités de Rome, dans un document qu'il a adressé au ministre italien de l'Instruction Publique.

Ce document rend compte des travaux de restauration et de nettoyage entrepris depuis deux mois à l'amphithéâtre de Flavius, le monument le plus visité et le plus photographié de Rome. Des tonnes d'ordures, cadavres de chats et de rats, boîtes de conserves et déchets de tout genre ont été enlevées des souterrains. Il reste encore à nettoyer l'arène et la partie supérieure du Colisée. Mais, précise le professeur Carettorini, il faut maintenir propre ce qui a été nettoyé. Il faut empêcher par exemple, que, profitant de l'obscurité et de la surveillance insuffisante, des camionneurs viennent la nuit, jeter des ordures dans le cirque.

Il faut enfin éviter que le monument continue à être le lieu de rendez-vous préféré des travestis et femmes exerçant le plus vieux métier du monde, ainsi que le terrain de chasse des voyous s'attaquant de préférence aux touristes. Mettre des grilles au Colisée est la solution préconisée par le surintendant aux antiquités de Rome pour résoudre ce problème à la fois artistique et moral.

LA PLUS RECENTE ACQUISITION du propriétaire de Playboy, Hugh Hefner, est un avion réacté, d'un coût de $5,000,000, équipé d'une grande chambre à coucher avec lit en ellipse, d'un salon et de tous les confort domestiques. Ces confort sont disposés dans un intérieur spécialement formé de murs sculptés, en plastique et en caoutchouc-mousse. L'un des murs incluera un appareil télévision-stéréo. Il y aura également une salle de bains garnie d'une douche en céramique. Ces deux articles feront partie de la chambre à coucher de M. Hefner, laquelle sera accessible à l'arrière de l'appareil par un escalier particulier. Un mur pivotant, à l'électricité, séparera sa chambre à coucher d'une salle de conférence et du reste de l'intérieur. Le coût de l'appareil Douglas DC-9, sans compter les détails de l'intérieur, est évalué à $4,500,000. La décoration coûtera probablement environ $500,000. L'appareil doit être complété au cours de l'année. Le "Big Bunny" — c'est le surnom de l'appareil — pourra transporter 50 personnes, alors qu'un appareil standard DC-9 en transporte 115.

La proportion des films français, projetés à Montréal, a augmenté

L'Office des Communications sociales vient de publier son relevé annuel des films présentés en primeur à Montréal au cours de l'année 1968.

D'après ce relevé, il est sorti à Montréal 516 films en 1968, comparativement à 404 en 1967, soit une augmentation de 112 films. Il s'agit en fait du total le plus élevé depuis dix ans.

La proportion des films français s'est considérablement accrue, passant en un an de 17.3 pour cent (70 films sur 404) à 21.9 pour cent (113 films sur 516), alors que la proportion de films venant d'autres pays reste stationnaire ou accuse une diminution. Le cinéma américain demeure tout de même en tête avec 142 films. Les Montréalais ont pu voir en 1968, dans les salles régulières, des films venant de vingt-trois pays différents et douze films canadiens ont eu leur lancement au cours de cette année.

Concernant la valeur artistique des films, selon les normes adoptées par l'équipe d'appréciation de l'Office, 21 ont été jugés remarquables, 42 très bons, 120 bons, 201 moyens, 129 médiocres et 13 pauvres. Voici la liste des films jugés remarquables: Baisers volés, Barberousse, La Bataille d'Alger, Le Deuxième Souffle, Elvira Madigan, Falstaff, Hour of the Wolf, In Cold Blood, Petulia, Romeo and Juliet, 2001: a Space Odyssey.

C'est la France qui vient en tête pour les films jugés "très bons", avec 13 films sur 42, suivie des Etats-Unis avec 10 et de l'Angleterre avec 8. Pour les films jugés "bons", c'est encore la France qui prend la première place, avec 36 films sur 120, suivie de près des Etats-Unis avec 34, et de l'Angleterre avec 22.

Par contre les Etats-Unis dominent pour les films jugés "moyens" avec 65 sur 201, suivis de la France avec 38 et de l'Italie avec 33.

Quant aux films qui ont produit les plus grosses recettes au Canada et aux Etats-Unis en 1968, ce sont les longs métrages suivants: "The Graduate" ($39,000,000.), "Guess Who's Coming to Dinner" ($25,100,000.), "Gone With the Wind" (nouvelle sortie) $23,000,000.), "Valley of the Dolls" ($20,000,000.), "The Odd Couple" ($18,500,000), "Planet of the Apes" ($15,000,000.), Rosemary's Baby" ($12,300,000).

GASTON BOILEAU
chanteur, m.c.
SPECTACLES A 10H. et MINUIT
au Coronet
384 est, boul. Charest — 529-4941
ce soir, fêtez le Mardi Gras
avec GUY HARVEY et
Les Gendarmes
Venez fêter le Mardi Gras dans une ambiance de plaisir!
● CHAPEAUX ● BALLONS ● SERPENTINS

Soirée du Mardi Gras"
DANSE CE SOIR
à la
LEGION CANADIENNE
31, rue McMahon avec les
"DEL MORROCO"
Tous les membres sont cordialement invités avec leurs amis.

palais montcalm
le 25 février à 8h.30

MARIE LAFORET
Billets en vente au guichet
$2.50 à $4.50

palais montcalm
les 21, 22 et 23 février à 8h.30

CLAUDE LEVEILLEE
direction musicale et arrangements
ANDRE GAGNON
BILLETS EN VENTE AU GUICHET
$1.50 à $4.50

'CLUB LE VIEUX BARDEAU' Hôtel Motel Helen's Beauport
CE SOIR, FETEZ LE MARDI GRAS
avec
TONY ROMAN et ses musiciens
● Chapeaux ● Ballons ● Serpentins

Danse avec l'orchestre LES FOUR STARS
● Jeudi: Soirée Surprise
● Mercredi: Soirée des dames
● Piscine intérieure (jusqu'à 2h. a.m.)
Pour réserver: 663-3503

Bruxelles

fait place à Air Canada le 29 avril.

Deux fois par semaine, les jets d'Air Canada filent vers Bruxelles sans escale depuis Montréal.
Air Canada vous offre l'élégance gothique et la majesté de la Grand'Place. La Belgique avoisinante enrichie d'histoire et de coutumes. Au nord, c'est la mer.
Les Pays-Bas parsemés de moulins à vent. Au sud, c'est le Luxembourg blotti contre les montagnes.

A compter du 29 avril, vous pourrez prendre place à bord des jets d'Air Canada qui filent vers Bruxelles. Sans escale depuis Montréal. Deux fois par semaine. Communiquez avec votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 692-0770.

AIR CANADA

Le projet de réforme du système monétaire accueilli avec calme

NEW YORK (AFP) — Les déclarations du président Richard Nixon sur la réforme du système monétaire international ont été accueillies avec calme dans les milieux d'affaires américains où l'on souligne que le chef de l'exécutif s'est soigneusement gardé de proposer ou d'envisager des solutions et s'est en fait contenté de constater que le dossier des problèmes monétaires reste ouvert.

La précédente administration avait elle-même reconnu, par la bouche de l'ancien secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler, que la création des droits de tirage spéciaux sur le Fonds Monétaire International ne constituerait pas la panacée des maux financiers de notre époque et que l'étude des moyens d'améliorer le système devait être poursuivie. Wall Street est satisfait de constater que le nouveau président entend poursuivre les efforts d'amélioration entrepris au cours des dernières années et de voir qu'il veut le faire avec prudence, consultant les partenaires des Etats-Unis et prévoyant quelque deux années de pourparlers.

Pour les Etats-Unis, il n'y a pas urgence puisque la situation du dollar s'est considérablement améliorée au cours des derniers mois. Même si le redressement a été en partie artificiel, la balance des paiements des Etats-Unis n'en a pas moins enregistré en 1968 son premier excédent depuis 11 ans. Cette évolution place incontestablement les Etats-Unis dans une position favorable pour étudier et négocier les mesures à prendre.

Il est encore trop tôt pour déterminer dans quelles directions le nouveau gouvernement américain souhaiterait voir s'engager les pourparlers monétaires des douze ou vingt-quatre prochains mois. Il est vraisemblable cependant que l'assouplissement des marges de fluctuations des chances sera l'un des chapitres examinés, estime-t-on à Wall Street.

La trésorerie effectue depuis quelque temps des études sur les divers plans élaborés dans ce domaine par les experts monétaires. Ils peuvent en gros se classer en trois catégories: taux de changes flottants, c'est-à-dire fixation de la valeur d'une monnaie en fonction simplement de l'offre et de la demande de cette monnaie sur le marché des chances; élargissement de la marge dans laquelle les monnaies peuvent fluctuer autour de leur parité à l'heure actuelle; système de réajustement automatique des parités des monnaies dont le taux serait resté pendant un temps donné à leur maximum ou à leur minimum, c'est-à-dire en fait système de mini-dévaluations ou de mini-réévaluations automatiques.

Il faudra certainement un certain temps à la trésorerie pour arriver à des conclusions sur les multiples plans qu'elle examine. On observe toutefois dans les milieux financiers américains que la première formule constituerait un abandon d'un des principaux principes de base du système monétaire actuel, qui en dépit de ses insuffisances, a dans l'ensemble donné satisfaction à la plupart des grandes nations commerçantes. La seconde, ajoute-t-on, impliquerait sans doute que l'on confie à un organisme multinational, tel le FMI, un rôle de décision dans l'application des ajustements mineurs de parité. La troisième, conclut-on, serait certainement celle qui modifierait le moins le système actuel, tout en donnant aux banques centrales une plus grande liberté et une plus grande souplesse dans l'utilisation de leurs moyens de défense des taux de change de leur monnaie nationale.

ALLIANCE MUTUELLE-VIE

CHARLES-E. DEMERS, Ing.

L'Alliance mutuelle-vie annonce l'élection de M. Charles-E. Demers, Ing., au conseil d'administration de la compagnie. M. Demers est vice-président de Komo Construction Inc. Il est membre du conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada et siège aussi au conseil de plusieurs maisons d'affaires. —

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.1 de point à 104.5 à la Bourse de Londres.

Vive réaction à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La cote s'est fortement repliée lundi à Wall Street à la suite de l'affirmation par le président des conseillers économiques de la Maison blanche, M. Paul McCracken, que l'administration devrait presque certainement maintenir la surtaxe fiscale de 10 pour cent après le 30 juin prochain. La baisse a affecté pratiquement tous les compartiments dans un marché assez actif. Les ordinateurs, notamment IBM, Control DATA et Burroughs, et les chimiques, en particulier Dupont de Nemours, ont été les plus affectés mais les valeurs sidérurgiques ont également été très lourdes après l'annonce d'un ralentissement de l'augmentation des commandes. Les pétroles, les constructions aéronautiques et les automobiles ont également été substantiellement affectés. L'indice des industrielles de Dow Jones a dégringolé de 14.23 points à 937.72. Ce recul est le plus important depuis le 6 janvier, alors que l'indice avait perdu plus de 15 points. Au total, 11,670,000 actions ont changé de mains comparativement à 11,460,000 vendredi dernier.

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs ont subi un recul sensible lundi à la Bourse de Montréal. L'indice global a baissé de .91 à 186.66. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 189 à 75. Les banques et les services publics ont cédé le plus de terrain à l'indice. Parmi les banques, Canadienne Impériale de Commerce a décliné de 3-4 à 20 5-8 et Royale de 3-8 à 23 7-8. Par ailleurs, Velcro Industries a perdu 2 1-2 à 52, Denison 1 5-8 à 69 1-2, Canadien Pacifique 1 1-2 à 83, Cominco 1 à 40 et Hudson Bay Mining and Smelting 1 1-2 à 82. L'indice des industrielles a perdu .67 à 195.72, les services publics 1.07 à 153.86, les banques 2.37 à 186.20 et les papiers .36 à 120.31.

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a emboîté, hier, le pas du marché newyorkais en cédant beaucoup de terrain avant sa fermeture. Les transactions ont été modérément actives. L'indice des industrielles s'inscrivait à 192.01, en baisse de 1.03, soit le fléchissement le plus considérable enregistré au cours d'une seule journée depuis le début de janvier. L'indice avait atteint un nouveau sommet au début de la séance. Les secteurs les plus faibles ont été les valeurs immobilières, les banques, les pétroles de l'Ouest, les valeurs sidérurgiques et les mines.

VICE-PRESIDENT EXECUTIF A LA LAURENTIENNE

M. GUY HAMEL

Lors de la dernière assemblée générale des membres de la Laurentienne, Compagnie Mutuelle d'Assurance M. Guy Hamel, directeur général, a été élu administrateur de la compagnie et le Conseil d'administration l'a nommé vice-président exécutif. Monsieur Hamel est en outre président de L'Action Sociale Ltée et de L'Action Sociale Catholique. —

Une excellente année pour l'Alliance mutuelle-vie

"L'Alliance mutuelle-vie a connu une année particulièrement bien réussie, une année marquée de progrès dans tous les secteurs des opérations", a déclaré M. Hervé Belzile, président de la compagnie, lors de l'assemblée annuelle de cette importante institution tenue hier dans la métropole.

Dans un exposé des progrès de l'Alliance, il a souligné que durant l'année 1968, la compagnie a versé à ses assurés ou à leurs bénéficiaires la somme de $8,017,428, soit $1,500,000 de plus que l'année précédente. Les détenteurs de polices participantes se sont partagé en dividendes le montant de $1,598,841, une augmentation de 28 pour cent.

Le président a souligné le fait que les ventes de l'année 1968 ont atteint un nouveau sommet — plus de 8,500 nouvelles polices individuelles, représentant $1,151,586 en primes et un volume de $105,000,000. "Le pourcentage d'augmentation, de l'ordre de 20 pour cent sur l'année précédente, est plus du double de celui qu'a connu, au cours de la même année, l'ensemble des compagnies faisant affaires au Canada", a-t-il ajouté.

D'importants résultats furent obtenus dans le domaine de l'assurance collective et dans l'établissement de régimes de décembre, s'élevait à $76,384,- leurs, l'assurance collective en vigueur excède maintenant le demi-milliard.

Quant à l'encours total de la compagnie, il a atteint le chiffre imposant de $1,123,938,626, de poursuivre M. Belzile. Pour ce qui est des revenus, ils sont passés de $16,500,000 qu'ils étaient en 1967, à $18,500,000.

L'actif de la compagnie, au 31 144, soit une augmentation de $8,000,000 ou de 11.5 pour cent sur l'exercice précédent. Les fonds sont investis à 47 pour cent des obligations, 40 pour cent dans des prêts hypothécaires, 5 pour cent des actions et 8 pour cent sont inscrits au poste 'divers'.

Le budget Benson

Dans son rapport, M. Belzile a traité du sujet cuisant que forme pour les compagnies d'assurance-vie le nouveau mode de taxation proposé par le gouvernement fédéral. Le président a exprimé l'espoir que les recommandations faites par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, dont il est vice-président, seront prises en sérieuse considération par le ministre et que la législation proposée n'aura pas pour effet de défavoriser les compagnies d'assurance en comparaison du traitement accordé aux autres institutions financières.

"L'Alliance mutuelle-vie", a dit M. Belzile, "est devenue une institution importante dans le monde de l'assurance-vie au Québec, une institution qui contribue largement au bien-être et à l'économie de notre groupe ethnique. Pour continuer de remplir ce rôle important, notre compagnie se doit de poursuivre et même d'accentuer ses progrès".

Nouvelles brèves

Consolidated-Bathurst

La Consolidated - Bathurst Limitée a révélé hier que ses bénéfices nets pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 1968 se sont élevés à $11,173,000 ou $1.36 l'action ce qui représente une baisse sensible par rapport aux résultats de l'année précédente alors que la compagnie avait gagné $17,328,000 ou $2.40 l'action. En revanche, les ventes nettes se sont chiffrées par $295,472,000 contre $242,198,000 en 1967; cette hausse est principalement attribuable aux opérations de deux filiales en Allemagne fédérale, ainsi qu'aux ventes de pâtes kraft de la nouvelle usine de Pontiac au cours des sept derniers mois de 1968.

La compagnie affirme que l'élévation des coûts de revient et la concurrence effrénée ont exercé une influence défavorable sur les marges de profits en 1968.

Ford Motor

On apprend dans les milieux boursiers que les profits nets de la Compagnie Ford Motor — il s'agit ici de la société américaine — se sont élevés à $627,000,000 en 1968 soit l'équivalent de $5.73 par action ordinaire, sur un chiffre d'affaires de $14,100,000,000. La compagnie a par ailleurs souligné que ses ventes et ses bénéfices ont atteint un nouveau sommet, pour un quatrième trimestre, durant le dernier quart de 1968; le chiffre d'affaires a été de $3,800,000,000 alors que les bénéfices représentaient $164,000,000 ou 99 cents l'action ordinaire.

Exploitation de gisements de nickel

WASHINGTON (AFP) — Un groupe international dans lequel la firme "U.S. Steel" détient 43 pour cent du capital va procéder à l'exploitation des réserves de nickel de la province indonésienne d'Irian qui pourraient ajouter 50 millions de livres par an à la production mondiale.

Au terme d'un contrat déjà signé avec le gouvernement indonésien, le groupe exploitera les réserves de nickel de l'île Waigeo et des monts Cyclop sur la côte nord-ouest de l'Irian et pourra éventuellement construire sur place les usines de transformation.

Le groupe qui a formé la société "Pacific Nickel Indonesia" comprend les cinq firmes suivantes: U.S. Steel (43 pour cent), Newmont Mining (15 pour cent), Sherritt Gordon du Canada (10 pour cent), K. N. Hoogovens des Pays-Bas (22 pour cent) et W. H. Muller and Co. des Pays-Bas (10 pour cent).

Elu président

M. H. Richard Schenke a été élu récemment président de la société "Acme Steel Company of Canada Limited", de Toronto. Il succède à M. Benjamin H. Gelgoot, qui a pris sa retraite.

Titres au comptoir

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adm and Trust	21	23
Banque d'Economie	6	7
Crown Life	42	45
Chartered Credit	11½	12
Grenache	3	4
Int Systcoms	8½	9
La Stabilité	6	7
Les Prev.	6	7
London Life	80	85
Kodiak	4	4½
Unigesco A	1.50	1.65
Unigesco B	1.25	1.40

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Titres	Ventes	Fer.	Chan.
Gulf Wn In	197200	42½	—2½
Twent Cnt	167700	58½	—1½
Imp Cp Am	127700	12⅝	— ⅝
Occiden Pet	124700	47¾	—2
Glen Ald	109200	18	— ⅝
Cities Serv	88500	71¼	+1⅛
Brunswk	84300	19½	— ⅝
Thrift Drug	82300	27¼	—2⅛
Marsh McL	78100	80¼	+ ¼
Jim Walter	71000	31½	—1⅝
LehVal Ind	72200	15⅝	+ ⅛
Cont Data	70800	131¼	—3½
INA Corp	70400	45⅝	—1⅝
Natl Genl	68800	43½	—1⅝
Am Tel Tel	67800	34½	

Cours moyens de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
30 Ind.	951.27	954.87	935.11	937.72	—14.23
20 C.F.	274.73	276.12	270.52	271.55	— 4.17
15 Util	138.52	139.22	136.98	137.56	— 0.54
65 Tit.	344.28	345.80	338.92	340.06	— 4.83

Volume des transactions: 11,670,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a fléchi hier de 3.6 points à 484.0.

TRANS MOUNTAIN OIL PIPE LINE COMPANY

Avis de dividende No 29

Avis est par la présente donné qu'un dividende de vingt-cinq cents par action a été déclaré, pour le trimestre prenant fin le 31e jour de mars 1969, payable le 31 mars 1969 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 5e jour de mars 1969.

Par ordre du bureau de direction.

J.H. McQuarrie, Secrétaire.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	12950	$11	10¾	10¾	+ ⅛
Alcan	4492	$31⅜	31¾	31½	
Alcan 4½ pr	200	$37½	37¼	37½	
Algoma	800	$21¾	21½	21½	— ⅛
Alum 4½ pr	100	$34¼	34¼	34¼	— ¼
Ang C Pl pr	150	$18	18	18	
Aquitaine	350	$18½	17¾	17¾	— ¾
Argus C pr	300	$15¾	15⅞	15⅞	— ⅛
Asbestos	768	$25¾	25½	25½	— ⅛
Atl Sug	370	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Bank Mont	2478	$13⅝	13½	13⅝	+ ⅛
B Mont rt	31760	43	40	42	—2
Bank NS	5505	$25	24¾	24¾	— ⅛
Ban Can Nt	2875	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Ban Prov	3580	$10½	10½	10½	
Bell Can	3012	$43¼	43	43¼	— ⅛
BC Forst	1575	$34	34	34	+ ⅛
BC Phone	4925	$67⅞	67¼	67¼	—2⅛
BC Phon 4½	50	$62¾	62¾	62¾	—6¾
Brinco	3198	$5⅝	5⅝	5⅝	
Cae Ind	930	$9¾	9¾	9⅝	— ⅛
Cal Pow	220	$26	26	26	
Cal P 5.40 p	10	$114½	114½	114½	+4½
Can Cem	265	$34⅛	34	34	
Can Cem pr	150	$21	21	21	+ ⅝
C Stmshp	175	$36½	36½	36½	+1½
Cdn Brew	28965	$10	9¾	10	+ ⅛
C Brew 265pr	150	$40½	40½	40½	— ¼
C Imp Bk	5930	$21¼	20⅝	20⅝	— ⅝
C Ind Ltd	2580	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
C Int Pow	500	$25¾	25½	25½	
C Int Pow pr	100	$15	15	15	+ ⅛
C Marconi	540	$8⅝	6½	6½	— ⅛
C Pac In p	7795	$34¼	33⅜	33⅜	— ¾
C Pac In w	25830	1025	950	960	—35
CPR	1547	$84½	83	83	—1½
CPR 3 pr	380	$10	10	10	
Canron	2405	$23	22½	22½	— ½
Cent Del R	1350	$15	14⅜	14⅜	— ½
Chemcell	810	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Cominco	2020	$41¼	40	40	—1
C Bathurst	2715	$22	20¾	21¼	— ¾
C Bath wts	213	370	270	270	
Corby A	25	$33	33	33	
Coronatn	4000	245	240	240	
Couvrette	700	$9	8⅝	8⅝	— ⅛
Credit Fon	265	$61	61	61	+1
Cr Zell A	125	$26	25¾	25¾	— ⅛
Crush Int	500	$29½	29¼	29½	+ ⅛
Cygnus A	200	$9½	9¼	9½	— ⅛
Denault	450	$17	17	17	—1
Denison	578	$69¾	69¼	69¼	—1⅝
Dist Seag	2740	$51⅝	51¼	51¼	
Dome Pete	120	$91½	91½	91½	—1½
Dom Bridg	275	$19½	19½	19½	+ ½
Dofasco	605	$25½	25	25¼	— ¼
Dom Glass	517	$19½	19½	19½	
Dosco	270	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Dom Stores	825	$16¾	16	16	— ¼
Dom Text	1277	$18	17⅝	17⅝	— ⅛
Domtar	775	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Donohue	875	$8⅛	8	8⅛	
DuPont	927	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Dupuis A	100	$6¼	6¼	6¼	
Enamel A	1300	$8⅛	7⅞	8	+ ⅛
Falcon	330	$122½	122	122	—2
Fam Play	100	$80½	80½	80½	— ½
Fin Collectn	325	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Fleetwood	2700	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Fraser	1540	$21⅞	21½	21¾	+ ⅛
Fr Petrol	980	820	805	805	—10
Fulcrum	1000	$7	7	7	
Glengair	8525	425	390	410	—15
Gr B C pr 68	250	$33	32	32	
Gt Lk Pap	8426	$27	26½	27	+ ⅝
Gr W Life	50	$122	122	122	+
Gulf Oil	1200	$42⅜	42¼	42⅜	+
Hawker Sid	2100	410	410	410	
Home A	765	$43⅜	43¼	43¾	
Huds By MS	440	$82½	82	82	—1½
Hud By Cp	1675	$22⅝	22¼	22⅜	+ ⅛
Husky Oil	1708	$22¾	22¼	22¾	— ⅛
Husky D wts	300	$13	13	13	— ⅛
Imp Oil	2560	$20¼	20	20	— ¼
Imp Tob	4650	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Ind Accep	4171	$26	25¾	25⅞	— ⅛
Inland N Gs	100	$19¼	15¾	15¾	— ½
Int Nick	2268	$42⅜	41	41⅝	— ¼
Int Util	7825	$40⅝	40	40⅛	— ⅛
Int Util A	500	$47	47	47	+ ¼
Int Pip Ln	6480	$19⅞	19¾	19⅞	— ⅛
Jamaica	12100	80	80	80	
James SU	5500	$13½	13	13½	+ ½
Labatt pr	185	$25½	25½	25½	—1
Lamont A	875	$5¾	5¼	5¼	
Lau Fin	400	$8⅝	8⅜	8⅜	— ⅛
Levy Ind	100	$36½	36½	36½	+10
Loblaw A	1735	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Loblaw B	2999	$8⅝	8¾	8¾	— ⅛
Loeb M	3245	$9⅝	9¼	9¼	— ⅜
MacKinn	100	$10	9	10	
Macmillan	6825	$34⅞	34½	34⅝	— ⅛
Marche Un	1050	$12	11½	12	— ¼
Maritime E	2090	$24¼	23¾	24	+ ⅛
Maritime T	259	$17½	17½	17½	— ⅛
Melchers	4470	$16⅜	15¾	16⅛	+ ⅛
Miron 6 pr	500	465	460	460	
Mitch RA	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Molson A	2507	$28½	27⅞	28¼	+1⅛
Molson B	1210	$29	29	29	
Mont Tr	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
Moore Cp	1420	$32	31½	31⅝	+ ⅛
Mussens	200	$9	9	9	
Nat Cont	3640	$14	13	13	— ½
NB Tel	390	$13	12⅞	13	+ ⅛
Nfld Light	2000	$8⅝	8¼	8¼	— ⅛
Noranda	6755	$34⅞	34¼	34⅝	+ ⅛
NorCen Gs	4889	$19	18⅝	18⅞	+ ⅛
Oshawa A	1030	$33¾	33⅜	33⅜	— ⅛
Pac Pete	550	$27½	27½	27½	— ½
Petrofina	400	$20¾	20⅝	20⅝	— ⅛
Phillips C	100	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Pow Corp	385	$12⅜	12	12⅛	+ ⅛
Pow 5 pr	100	$12⅞	12⅞	12⅞	
Price	11280	$15¾	15½	15½	— ⅛
Que Phone	457	$15	15	15	
Que Ph 4¾	175	$12½	12½	12½	+ ½
Radio Eng	2615	$48½	46¼	46½	—1½
Reitman	2925	$16⅛	16¼	16⅛	+ ⅛
Reitman A	106	$13⅜	13⅜	13⅜	
Rio Alg	838	$27⅝	26⅝	27	— ⅛
Rolland A	300	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Ronalds	200	$16	16	16	— ⅛
Rothmans	515	$20½	20	20	— ⅛
Royal Bk	3091	$24¾	23½	23⅞	— ⅝
Scott Las	3565	$29⅞	27⅝	29⅝	+2⅛
Shell Can	185	$27½	27¼	27¼	— ¼
Shell In W	400	$13⅜	13¼	13⅜	—
Simpsons	600	$37	36¾	37	— ⅛
Sup Gen Fin	2750	$8	7⅞	8	+ ⅛
Sogemines	150	$17¼	17	17¼	
Southam	100	$63	63	63	+ ½
Steel Can	2290	$28¼	27¾	28¼	
Steinbg A	3005	$13⅞	13⅝	13⅝	+ ⅛
Texaco	200	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅛
Tor Dom	150	$21¾	21¼	21¼	+ ⅛
Tr Can PL	497	$42	41¾	41¾	— ⅛
Tr C PL wt	100	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Tr Mt PL	400	$14¾	14	14¼	+ ⅛
Trizec	11800	250	230	250	+5
Tr G C pr	800	$22½	22½	22½	+ ¼
U Aut Pt A	260	$19	19	19	+ ⅛
Un Corp B	100	$18¼	18¼	18½	+ ⅛
U Wsburn pr	50	$41	41	41	
Velcro Ind	1140	$53	51½	52	—2½
Versafood	125	$25½	25½	25½	—2
Viau	125	$16½	16½	16½	— ¼
Walk GW	280	$42½	42¾	42¾	— ¼
Warnck Her	144	$10	10	10	
Webb Knap	500	40	40	40	—5
Weldwood	60	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
West Cst Tr	465	$29½	29½	29½	+ ½
Weston	165	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Zellers	175	$15¾	15¾	15¾	

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
INDUSTRIES					
Am Mel En	850	420	410	415	—5
Blue Jon	500	310	305	310	+10
C Secur A	2150	415	400	400	
Cap Bldg	250	$8⅝	8¼	8¼	+ ⅛
Com Bldg	7000	500	415	490	+80
Comodore	2675	$13	12½	12⅝	— ⅛
Cmdr A wt	700	850	800	850	
Crawford	6700	$10¼	9½	9⅝	— ⅛
Delt Pan	1585	$9¾	8⅝	8¾	— ¼
Domco Ltd	150	$10½	10½	10½	
Fiscal	100	$10	10	10	— ¼
Grissol	400	89	9	9	
Inland Chem	600	$8⅝	8¼	8¼	— ⅜
Inspiratn	1500	150	150	150	+5
Int Ati Dev	1900	90	85	85	
Kodiak Pet	3975	215	205	215	+5
Magnetics	400	460	450	450	
Nat Aut Vd	2100	180	175	180	+10
Paco Corp	300	$10	9⅜	9⅜	— ⅛
Paul Serv St	180	$66	62	66	+10
St Law Dv	25100	320	305	310	—5
Select Fin	1100	450	450	450	—25
Soca	1000	205	190	190	—10
Spartan	3200	150	145	145	—15
Val Mar	2560	$19¾	18⅝	19	
Van Der Ht	4350	8⅝	8	8½	
MINES ET HUILES					
Abitibi Asb	3350	975	925	925	—25
Africana	8500	78	76	76	—3
Agassiz	28900	107	100	107	
Ajax Mins	3440	11	11	11	
Ameran	1000	4½	4½	4½	+ ⅛
Arno	1000	5½	5½	5½	
Ati Mines	500	42½	42	42½	—3
Baker Tic	26100	100	90	93	—7
Barvallee	3000	28	27	27	—2
Bateman	11000	19	17½	18	
Bluewir	13000	26	25	25½	—3½
Burnt Hill	11600	87	83	85	—3
Camflo	500	600	600	600	+5
C Magsite	44025	72	45	70	+32
Canadore	24000	54	45	45	—9
Cannon	4000	29	28	28	
Carbec	6000	37½	35	35	
Chemioy	600	540	530	540	
Chib Cop	5500	25	24	24½	— ½
Chipman	7500	8½	8⅛	8⅛	— ⅛
C Canora	2000	21½	21	21½	
C Manitob	16500	80	68	80	+56
C Monpas	500	28½	28½	28½	— ½
C New Pac	4400	150	135	150	+5
C Perah	4000	50	46	46	—1
C Prop MH	13300	56	53	53	—2
C Prop rt	33100	4½	3	4¼	—2
Cons Virg	2200	147	146	146	—4
Cont McKin	2000	42	35	42½	+7½
Corgemna	6750	65	53	64	+2
Crownbrig	1500	11	11	11	—1½
Crusade	6100	390	375	380	+5
Daering	2000	8¼	8¼	8½	
Dauphin	1000	27	27	27	—1
Devils Elb	1000	23	23	23	+ ½
Dom Exp	29050	217	190	202	+2
Dom Lease	8500	26	22	25	
Dumont	18000	32	30	30	—2
Duvan Cop	26500	15	15	15	—1
Eagle Mns	400	785	780	780	+20
East Sull	2800	755	750	755	+5
Emp Mins	10000	19	14	17	—2
Fab Metal	1000	7½	7½	7½	+ ½
Fano Mng	29000	25	21½	21½	—1½
Fidelity	8500	24	24	24	—1
Gandl Rck	12300	65	60	60	+10
Fontana	4000	5½	5½	5½	+1
Fox Lake	5500	10	9½	9½	— ½
Futurity	1500	42	42	42	+2
Glen Lk	2883	255	241	250	
Gr W Mine	500	38	38	38	
Guardian	7500	75	70	74	—1
Int Dredg	1500	9½	9½	9½	+ ½
Israel	9090	20	18	20	+3
James Bay	1500	65	62	65	
Keltic	4000	11½	11½	11½	— ⅛
Kiena	100	135	135	135	—2
Laduboro	91450	134	108	115	+10
Lingside	3500	7	6	7½	+ ½
Louanna	27400	33	30	30	—1
Massval	18375	17	15	15½	— ½
Matach	1000	54	52	52	—3
Mid Chib	2000	27	27	27	
Midepsa	2300	165	155	155	—10
Miro	15000	40	36	38	
Mistango	8900	30	28	28	—2
Molybd	200	800	800	800	+10
Mt Pleas	5600	38	36	37½	—1½
M Pla rts	57800	3	2½	2½	
Muscocho	2500	22	20	20	—2
Native Min	27500	17	16	17	
New For	436700	34	26	29	+10
New Glas	2000	19	19	19	
Nw Mt Cos	10700	85	80	85	+5
Newrich	1000	17½	17	17½	+ ½
Nocana	6000	7	6	6½	—1
N A Rare	2000	47	45	45	—3
Nth W Can	28500	25	23	24	—1
Opem Exp	3000	23	22	22	
Pat Sliv	19000	42	37	40	
Peso Sliv	1500	315	315	315	—10
Phoenix Cn	8525	17	15⅜	15⅜	—1⅝
Pine Ridge	14000	17	15	16	—1
Pitt Gold	2500	8½	7	7⅛	—1⅜
P Potash	10300	17½	16	16	+ ½
Que Explor	1900	18⅝	18⅛	18⅛	
Que Chib	1000	62	62	62	—1
Que Uran	7300	76	73	73	—7
Rencheria	5500	20	19	20	+1
Rouyn	4300	25	12	25½	+12½
StL Col	850	240	235	235	—5
St Lucie	20500	17½	16	17	+1
Sapawe	7500	7	6½	6½	— ½
Queenstn	2000	35	35	35	
Silv Sumit	7500	14	13	14	+1
South Duf	4500	15½	15	15	—1
Stairs Ex	3000	12½	12	12½	—1
Sturgn	6500	77	68	68	—6
Subeo	1000	260	235	255	—5
Sullivan	100	720	720	720	+20
Suriuga	2500	120	115	120	—5
Tache	20500	15	13	14	+ ½
Tazin	10000	11	10	10	
Timrod	4000	75	75	75	
Tiltan	18500	14	13	14	
Torcan Exp	1000	19	19	19	
Unt Obal	2100	90	85	85	+2
Waite Dufit	1500	21½	21½	21½	—1
West Tin	6000	11½	11	11	— ⅛
West Hill	3800

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
MINES					
Accra	8500	23	24	23	
Acme	19000	28	25½	28	+ 3
Advocate	300	300	300	300	—25
Aetna I	11125	565	540	540	—15
Agnico	600	165	157	165	+ 5
Akaitcho	6010	115	112	113	— 2
Am Larder	1000	36	36	36	— 2
Ang Ruyn	5500	110	108	108	
Ang UD	30200	114	107	107	— 2
Area	800	325	315	325	
Argosy	3600	76	75	75	+ 1
Armore	3025	24½	23	23	—1½
A Arc	22450	16½	14	14	—2½
Asco Porc	500	47	47	47	+ 1
Atl C Cop	1100	58	57	58	— 1
Atlas Yk	2500	19	17½	17½	— ½
Aunor	700	395	380	385	—10
Bankeno	6703	$11⅜	10¼	10⅝	— ¼
Bankfield	5500	14	13	13	—1½
Barat	5700	98	96	98	+ 1
Bary Expl	700	50	50	50	+ 4
B-Dgu	37	13	13	13	
Belcher	2000	68	68	68	+ 3
Belletere	500	23	23	23	— 1
Bidun	24785	$20⅜	20¼	20½	+ ¼
Big Nama	7025	32	31	32	+ 1
Bl bay	12500	10½	10	10	— 1
Bl Hawk	13000	116	115	115	— 1
Bounty Ex	1500	23½	21	21	—2½
Bralorne	1427	365	360	360	
Broul Reef	5600	52	51	52	+ 1
Brunswk	2754	880	875	875	— 5
Bunker H	1100	18	18	18	— 1
Cadillac M	2500	57	57	57	+ 2
Calmor IB	900	103	103	103	+ 3
Cam Mine	9500	59	56	59	+ 1
Camflo	6310	615	595	610	+15
C Tung	11150	202	195	200	+ 3
C Jamieson	1900	114	112	112	— 2
C Keely	10000	7	6½	6½	— ½
C Lencourt	9000	26¼	25	25½	— ½
C Malart	9600	16	16	16	— 1
C Nlato	23800	71	67	68	+ 1
Candor	10700	21	20	21	
Can-fer	2800	385	370	370	
Captain	7000	18	17½	17½	— ½
Cassiar	1686	$18⅛	18⅛	18¼	— ¼
Cent Pat	600	216	211	211	— 5
Chemaloy	5000	850	830	830	—15
Chesvi	26500	24½	22½	22½	— ½
Chib-K	43540	26	25	25	— 1
Chib M	7000	62	62	62	
Chim	17300	199	186	196	+ 8
Chrom	100	199	199	199	— 1
Coch W	14100	170	159	165	+14
Coin L	11700	44	42	42½	
Comb Met	2000	23	22	22	— 1
Conlagas	3500	52	49	49	— 5
Conigo	20400	53	50	51	+ 1
C. Shaw	24833	49	47	48	+ 1
C Bellek	4000	11	11	11	
C Callinan	6300	16	15	15	
Con Fardy	5354	580	560	560	—40
CG Arrow	2000	23	23	23	— 2
C Marben	500	500	480	490	+ 5
C Morlsn	9200	785	730	740	—45
Con Negus	4500	39	38	39	+1½
C Nichl	37700	29	26	28	— 1
C Rambler	4900	145	131	131	—13
C Red Pop	8000	21½	21	21	
Corwest	750	940	925	925	—15
Coprcorp	5500	65	60	60	— 2
Cop Fields	8533	160	155	156	
Coulee	2500	44½	43	44½	— ½
Courvan	1000	30	30	30	— 1
Craigmt	500	$12	12	12	
Catland	17033	34	32	33½	+1½
Crobk	14000	40	37	37	— 3
D'Aragon	1000	27	27	27	
Deer Horn	500	23	22	23	— 2
D'Elda	31117	109	106	108	+ 1
Delhi Pac	x150	15½	15½	15½	
Denison	701	$68½	69¼	69¼	— ½
Dicknsn	1400	395	365	365	
Discovry	7235	225	220	220	
Dome	x195	$77	76	76½	
Donal	28700	45	42	43	
Dunrale	5400	43	42	42	—3½
Dynasty	4865	$17¾	16¾	17	
East Sull	1850	765	735	750	+ 8
Endako	400	$13	12¾	12¾	
Farwest	11500	25½	24	24½	— ½
F Mar	3645	188	180	180	—10
F Oreda	37500	37	33	33	— 4
Fort Rel	19300	180	168	175	
Frobex	8371	220	210	215	
Gt Mas	13149	370	355	360	
Glenn	17000	19	18	19	+ ½
Goldray	4200	340	325	335	
Goldrim	4100	63	60	60	— 3
Gortdrm	4000	485	475	475	— 5
Gradore	2100	15½	15½	15½	
Gridroy	10500	74	70	73	+ 1
Grandue	2800	$14⅜	13¼	13⅜	— ½
Granisle	2375	$15⅝	14½	14¼	—1⅜
Green Pnt	14600	39	36	38	
Gulch	5000	34	30	33	— ½
Gulf L	18000	17	16	16	— 1
Gunar	64656	400	375	380	+ 5
Hastings	2700	105	101	101	— 4
Headway	2000	16½	16	16	— ½
Heath	17500	8	7½	8	+ ½
High-Bl	230	490	480	490	
Hollinger	150	$33⅜	32½	33½	— ¼
Huds Bay	1102	$82½	81	81	— 1
Hydra Ex	3160	32½	31	31	— 1
Int Bibis T	3500	54	52	54	
Int Mogul	5581	$18¼	17⅜	17⅝	— ⅛
Iron Bay T	2050	445	440	440	
Irish Cop	500	15	15	15	
Iso	4300	210	197	208	+11
Jelex	94299	84	77	77	— 1
Joliet	4000	35	34	35	— ½
Jonsm	18500	20	19½	20	
Jorex Ltd	3100	245	230	230	—25
Joutel	27600	122	112	119	— 1
Jowsey	1766	99	90	90	— 1
Kam Kotia	1900	320	310	310	—10
Kerr Ad	17361	$19½	18¾	19	+ ¼
K Anacon	500	83	83	83	
KAnac r	21700	8	6	6	
Kid Coper	6250	49	46	49	— ½
Kirk Min	4500	21	19	20	— 1
Kirk Twns	6250	76	72	72	— 4
Kopan	12000	15	14	14	— 1
Lab Min	157	$37	37	37	— ½
L Duffault	4620	705	680	695	— 5
Lakehead	8100	56	53	53	— 2
L Shore	2405	740	725	740	+15
Langis	500	19	19	19	
Leitch	9510	270	261	261	— 9
Liberian	400	$12	12	12	
LL Lac	2320	425	400	415	
Louviert	9000	22	20	20	
Lytton M	6470	380	370	370	—10
Macassa	2346	231	221	221	—18
Macdon	500	21	21	21	
Madeline	2750	595	570	570	—15
Madsn	22900	180	155	165	+ 9
Malartic	1420	153	152	152	— 3
Man Ba	12900	152	149	149	
Marchant	700	85	85	85	
Martin	8800	35	32	33	+ 1
Matat	20500	17	16½	17	+ ½
Mattgmf	1175	$15¼	13¼	15¼	— ¼
Maybrun	1100	12½	12½	12½	+ ½
M Adam	262000	195	151	155	—15
Mc Intyre	1260	$125¾	125	125¾	+ ¾
MWat	10700	71	66	67	— 2
Ment	21200	134	130	134	+ 4
Merrill	1200	430	410	425	+15
Meta Uran	4500	37	37	37	
Midri	10800	88	85	85	— 4
Min Ore	17585	29½	27½	28	
Moneta P	700	175	170	170	
Mt Wrt	43050	35	27	29	—4½
Multi-Mt	6900	275	268	268	
New Ath	7200	33	33	33	+ ½
N Bid	222800	13	9½	12	+2½
New Cal	8300	34	33	33	— 1
Newconx	1045	850	830	830	—20
N Goldvue	500	9	9	9	— ½
N Harri	1000	16	16	16	
N Impri	129750	350	325	330	+ 5
N. Kelore	4500	8	8	8	
Newlund	4300	25	24	25	+ 1
N Mylla	25700	28	25½	25½	—1½
Newnor	4000	11	11	11	
N Que Rail	2275	$13¾	12¾	13	+ ½
N Sen	60200	45	40	44	
N Rim	18500	16	15½	15½	— 1
Nor Acme	6200	30	29	30	
Norbaska	2000	48	47	48	
Norbeau	4500	43	42	43	+ 1
Norgld	14000	9½	9	9	+ ½
Norlex	36300	21½	21	21	— ½
Northcal	6000	20½	20	20½	+ ½
N Cold	25125	180	175	175	— 1
Northgat	4807	$18	17	17	— 1
N Rank	3400	70	67	67	— 3
N Rock	13000	83	73	79	— 1
North Can	3800	110	98	100	—10
N Beauc	x300	50	50	50	
Obaska	3500	12	11	11	— 1
Opemska	3615	$10¾	10	10⅞	+ ¼
Orchan	1000	455	450	455	+15
Oalsk	40100	75	54	70	+16
Pamour	2815	305	300	300	— 5
Param	15500	11½	11	11	
Partbo	2379	$33½	33	33	+ ½
Pce Exp	14550	198	191	193	— 4
Pick C	10314	55	50	53	— 1
Pine Point	412	$43	43	43	
Placer	4803	$38½	37¾	38½	+ ¾
Preston	1830	$18	17¾	17¾	— ¼
Pyrmd	12970	123	117	120	— 2
Que Chib	6025	65	62	63	+ 1
Que Man	2000	31	29	29	— 2
Q Matta	13919	180	175	175	— 6
Q Stirg	13782	31	29	29	— 3
QStrg r	41568	3½	2	2	—1½
Radiore	7500	74	70	70	— 2
Rayrock	6700	335	310	310	—26
Reeves	100	135	135	135	—11
Rio Algom	5459	$27¾	27	27	— ¼
Rio Alg c w	180	$14	13½	13½	— ½
Rix	21700	31	30	31	— 1
Roman	4200	$21¾	21	21¾	+ ¼
St Fabn	21133	34½	33	33	— 1
Sarim	156373	51	47	50	+ 2
Satel	23900	49½	46	48	+ 2
Sherr	14762	$12¾	11¾	11⅞	+ ⅛
Silverfds	1147	355	350	355	+15
Sil Mill	91200	24	20	22	+ 2
Silmq	18000	50	47	49	+ 1
Sil Stand	7700	280	270	275	+ 5
Sisco	3600	370	355	365	
Siancrk	302	530	520	520	—10
Steep R	9691	725	710	710	—10
Sud C	58250	80	74	74	— 3
Sullivan	8109	725	710	715	+10
Sunburst	5000	9½	9½	9½	
Teck Corp	8950	725	705	705	—10
Texmt	15200	95	88	88	— 5
Texore	4000	34	34	34	
Texsol	45300	40	36	40	+ 4
Thom L	x300	49	48	49	
Tmbill	13950	185	177	177	
Tormont	7600	11	10	11	+ 1
Towag	8300	40	36½	37	+ ½
Tribag	1700	158	150	150	— 6
Tin C	135225	28	24	27	+ 4
U Mining	1000	35½	35½	35½	—1½
U Buffad	26820	47¼	46	47	+ ¼
Un Keno	800	725	725	725	+20
Upp Can	6737	430	415	415	—10
Urban Q	7500	21	20	21	+ ½
Vespar	8300	119	110	110	— 7
West Mine	6825	375	365	365	— 5
Wilco	3200	36	36	36	+ ½
Willroy	1585	104	103	103	— 1
Wdfall	18400	26	22	22	—4½
Wio Eld	21500	13	12½	13	
Wr Harg	5042	380	375	375	
Yk Bear	750	885	875	875	—10
Young	18300	12	11	11	— ½
Yukon C	6865	320	305	310	+ 5
Zenmc	17725	22	20½	20½	— ½
Zulapa	1000	18	18	18	— 1
PULES					
Alminex	3150	580	560	560	—10
A Led	12416	18	17½	17½	— ½
Asamera	4105	$28½	28	28	—1½
Banff	1750	$14⅛	13⅝	13⅝	— ⅛
Brailsa	1100	580	570	575	—10
Calvert	26300	58	55	55	
CS Pet	14730	725	675	675	—30
CS Pete w	3530	400	380	380	
C Dehl	1100	535	535	535	
C Ex Gas	1700	975	975	975	+25
C Gridoil	1580	$17½	17	17	— ½
C Gridoil p	850	$29¾	29¾	29¾	— ¾
CLI Pet	12703	103	98	98	
Cdn Sup O	250	$58½	58½	58½	—1⅜
Cdn Trient	4664	$14	13¾	14	+ ½
Cent Del	3070	$15¼	14⅜	14⅜	— ¾
Charter Oil	5101	$14½	14¼	14¼	+ ¼
Chieftan D	1300	900	900	900	
C East Cr	1800	530	520	530	+10
C West P	x22	167	167	167	
Dynam	15225	345	330	335	+10
French Pt	8255	820	800	800	—20
Gr Plains	1225	$33¾	32	32	— 1
Gt COilsds	456	855	850	855	— 5
Int Helium	7050	142	138	141	— 1
Midcon	2900	72	70	70	
Mill C	27377	420	405	405	— 5
N Pete	22450	900	855	875	— 5
N Cont	4500	380	365	370	
N Dav	32000	20	18	18	—1½
NC Oils	500	$15¾	13½	13½	
NCO pr	x20	$37¾	37¾	37¾	
Nthld	77400	135	113	120	—10
Numac	5282	$10	950	955	—40
Okalta	2300	32½	32	32½	+ ½
Palliser	200	200	190	190	—10
Permo	34965	197	183	186	— 2
Peruv	4400	150	145	150	
Petrol	3500	174	163	163	— 7
Pinn P	10150	235	226	227	— 1
Place G	10250	185	180	181	— 4
Ponder	19200	83	79	80	+ 1
Ranger	2345	$12	11¾	12	+ ¼
Scurry Rn	492	$35¼	35½	35½	— 1
Sponsor	9725	675	630	670	—10
Triad	20830	460	425	435	—10
U Canso	123	760	760	760	—20
U Canso w	1350	385	375	375	—20
Un Reef P	2100	82	82	82	
Ulster P	27380	545	490	490	—45
Vandoo	9200	21½	19	20	+ 1
Wespac	6200	36	34	34	— 1
W Dec	23225	700	645	650	—55
W Dec w	23225	400	3	365	—75
World Wde	100	750	750	750	+25
DISTRIBUTION PRIMAIRE					
CHall	10500	66	61	65	+ 2
L Osu	7000	24	22½	23½	+ ½
INDUSTRIES					
Abitibi	8290	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
Acklands	1245	$16⅝	16⅜	16⅜	— ⅛
Acklnd 2p	x1	$15	15	15	
A.G.E.M	255	$70½	70	70	— ½
Agra Vegt	608	$5½	5½	5½	
Almco Ind	3970	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Alta Gas T	1850	$37¼	36¾	36¾	— ¼
Alta G D p	230	$115	115	115	
Alta Gas w	3650	750	710	735	+ 5
Alta Nat	245	$24½	24¼	24¼	— ¼
Algo Cent	630	$10	9¾	10	
Algoma St	2718	$21¾	21½	21½	— ¼
Algon	1375	$6¼	6	6	— ⅛
Algoog pr	100	$8½	8½	8½	+ ⅛
Alcan	6490	$31⅛	31⅜	31⅛	+ ⅛
Alcan pr	585	$37½	37	37	— ¼
Alumin pr	x25	$16¼	16½	16½	
Almin 2p	95	$34½	34⅜	34⅜	
Anglo-cn	1100	$7¾	7¾	7¾	
Ang CT 4½	200	$31	31	31	— ½
Ang CT 265	x20	$36¼	36¼	36¼	
Ang CT 290	45	$39	39	39	— 1
Ang CT 315	100	$44¾	44¾	44¾	+ ½
Anthes C p	x3	$79¾	79¾	79¾	
Aquitaine	1785	$18¾	17¾	17¾	— ⅝
Argus	x5	$22¾	22¾	22¾	
Args 250 p	500	$37½	37½	37½	+ ⅝
Argus B pr	25	$37	37	37	— ½
Argus C pr	3230	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Asbestos	1189	$26	25½	25¾	+ ⅛
Atco Ind	4390	$19½	18⅝	18⅝	— ⅝
Atl Sugar	2310	$6⅞	6⅝	6⅝	+ ⅛
Atl Sug A	125	$15½	15½	15½	+ ½
Atl Sug pr	x10	$60	60	60	
Atl S unit	55	$108¾	108	108	
Auto Elec	1325	$24¾	24⅝	24¾	
BACM Ind	280	$20	20	20	— 1
BahC D	$2312	82	76	77	— 2
BahC w	134449	32	25	25	— 3
Bank Mtl	9315	$15⅝	15	15⅝	
Bk Mtl r	41720	44	41	42	— 1
Bank N S	3060	$25	24¾	24¾	
Bartaco	1250	$19	18¾	18¾	— ¼
Bathrst p	375	$13¼	13	13	
Beaver L	1145	$19	19	19	— ¼
Becker B p	635	$16½	16	16	— ½
Bellding Lt	x20	$13	13	13	
Bell Canad	6670	$45⅝	45	45	— ⅛
Block Bros	5062	$25	24½	24¼	
Bow Valy	1100	$28½	28¾	28¼	+ ¼
Bow Vlly w	x50	$23	23	23	
Bow-m pr	x20	$39½	39½	39½	
Bramalea	8760	$10½	10	10	— ¼
Bramal w	630	910	$75	910	+35
Brazilian	875	$17⅞	17⅝	17⅝	— ⅛
Brdg Tank	x100	450	400	400	
Bright	25	$96	96	96	
BC Forest	1800	$34½	33½	34½	+ ½
BC Frest rp	25	$44¾	44¾	44¾	+ ⅝
BC Pack A	200	$17	17	17	+ ⅝
BC Sugar	620	$53	50½	53	+ 2
BC Phone	x15	$67¼	67¼	67¼	
BCPh 6 pr	x20	$90	90	90	
BCPh 4¾ p	25	$67½	67½	67½	—1½
BCPh 4½ p	100	$64	63½	63½	— ½
BCPh 1956	55	$67	67	67	— 1
BCPh 4.84	790	$17⅞	17½	17½	— 1
BCPh 6.80	250	$26	25¾	26	+ ½
BCPh rts	8850	105	60	90	
Brinco	14937	$5⅞	5¾	5¾	
Bullocks A	325	$5⅞	5⅝	5⅝	+ ⅛
Burns Fds	1100	$22	22	22	— ⅛
Cad Dev b p	854	$65⅞	64½	64½	— ⅝
CAE Ind	2300	$9¾	9½	9¾	— ⅛
Calgary P	5645	$26	25½	25½	— ½
Calgy 540 p	60	$114	113¾	114	+ ¼
Calvrt Dle	6400	185	160	165	—20
Cambridg	315	$10⅝	10¾	10⅝	— ⅛
CD Sugar	1050	$40¾	39½	39½	— ¾
Can Bread	3815	$26	25	25¼	— ¾
Can Cem	215	$34½	34	34	
Can Cem p	130	$20½	20½	20½	— ½
CCC Stone	75	$33	33	33	
Can Malt	x75	$21	20¾	21	
Can Malt p	600	89	89	89	
C Nor West	125	$82½	80	80	—2½
C Packrs	200	$20⅜	20⅜	20⅜	
Can Perm	3754	$11¾	11¾	11¾	
C Safway p	x25	$88¾	88	88	
CSL	425	$26½	26	26½	+ ½
CSL pr	260	480	460	480	+20
C Brew	21495	$10	9¾	10	
C Brew Ap	1910	$34	33¾	34	+ ⅛
C Brew Bp	x5	$41½	40¼	40½	
Cdn Can A	400	$8¾	8½	8¾	+ ¼
C Chem w	1900	375	365	375	+10
C Coniaur	100	140	140	140	+ 5
C Curtis	1530	220	215	220	
Cdn Food	200	$6½	6½	6½	
C Found	x20	$8¾	8¾	8¾	
C Founnd pr	x15	$14	14	14	
C Goldale	620	$33	32¼	32½	— ½
C Hydro	3210	$27½	27¼	27½	+ ¼
C Imp Bnk	6333	$21⅝	20¾	20¾	— ⅝
C Ind Gas	5180	$22	21½	21½	— ⅝
Cdl	4088	$16	15⅝	15⅝	
C Interurb	825	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅛
C Intrurb p	1425	$12¼	12	12	— ⅛
C Marconi	2800	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
CP Inve pr	8903	$34¼	33⅜	33¾	— ¼
CPIn w	59660	$10¼	950	955	—35
CPR	4125	$85	82¾	82¾	—2¼
CPR $3. pr	530	$10¼	10	10¼	+ ¼
Cdn Salt	2065	$18½	18¼	18½	— ⅜
Cdn Tire A	650	$69½	68¼	69	
C Util 5 pr	100	$71¾	71¾	71¾	
C Vickers	210	$10	10	10	
Cdn Wall	20	$150	150	150	+ 2
CWN Gas	315	$16½	16¼	16½	— ½
C Westing	1310	$16¾	16	16½	+ ½
Canron	x55	$23	22¾	22¾	
Cap Bdg	34640	$8¾	8¼	8¾	— ⅛
Cara	525	$15¼	15	15¼	— ⅜
Carrier JD	1275	$16¾	16½	16½	
Cassidy L	100	$8½	8½	8½	— ½
CDRH Ltd	6494	$15	14½	14⅝	+ ⅛
Chemcell	3675	$12½	12¼	12⅜	— ¼
Chem 175 p	200	$23	23	23	— 2
Chrysler	x86	$57	55¼	56½	
CHUM A	6025	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Clairtn	18010	245	220	245	
Clairton w	350	160	160	160	—10
Coch-Dn A	x75	$19¼	19¼	19¼	
Codville A	500	$8¾	8	8¼	+ ¼
Columbia	900	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Columbi p	675	$15¾	15½	15¾	
Cmnc	12859	$41¼	39¾	39¾	—1½
C Holiday I	1515	$14¾	14⅜	14⅝	
C Savings	x90	$15	15	15	
Compro	850	$5½	5½	5½	+ ¼
Compr Ap	105	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Computal	355	$44¼	42½	44	— ½
Computr	525	$26½	26	26	— ¼
Conduits	200	405	405	405	—20
Con Bath	4415	$22¼	20¾	21¾	— ⅝
Con Bath p	360	$20⅝	20⅝	20⅝	— ⅝
Con Bath w	1851	370	360	360	
C Bldg	13355	$6	5⅞	5⅝	— ⅛
Con Bldg w	5034	230	210	210	—15
Con Textle	1150	$16½	15	15⅞	— ⅛
Cons Ga	8973	$20	19⅝	19⅞	+ ¼
Corby vt	310	$33	33	33	
Coronatn	4371	350	340	340	—10
Coronte p	300	355	350	350	
Coron 2w	100	95	95	95	+ 5
Cosmos	100	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Couvret P	100	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Craig Bit	720	440	430	430	
Crain R L	x55	$15¼	15¼	15¼	
Crestbrk	1351	$16¾	16	16	— ⅝
Crwn Trst	214	$65	65	65	
Crwn Zellr	x25	$67	67	67	
Crush Intl	2005	$29¾	29½	29½	
Cygnus A	2288	$9¾	9½	9¾	— ⅛
Cygnus B	1045	$12	12	12	— ⅛
Cygnus pr	25	$38½	38½	38½	— ½
Dale-R	200	$13	13	13	— ¼
Dalex pr	x5	$90	90	90	
Delta Elec	825	360	360	360	
Denault L	400	$17	16½	17	+ ½
Distl Seag	5535	$51¾	51¼	51⅝	+ ⅜
Dome Pete	282	$92	92	92	
D Bridge	3666	$19¼	19	19	
D Can Gen	900	$136	135½	136	+ ½
D Fabric p	100	330	330	330	+ 5
Dofasco	7370	$25½	25	25¼	— ¼
Dom Glass	585	$19¾	19½	19½	+ ¼
Dom Lime	500	275	255	275	+15
D Scootbh p	500	$35½	35	35½	— ½
D Textile	2257	$18	17½	17⅝	— ⅜
D Textile p	15	$102	102	102	
Donlee M	1050	$23	22⅞	22⅞	+ ⅛
Dover Ind	x50	$16¾	16¾	16¾	
Dupont	276	$36½	36¼	36½	
Dusthane	140	$28	27¾	27¾	+ ⅜
Dylex Div	7715	$40¼	37	37	— ⅜
Dylex A	29680	$36	32	32	—1⅛
Eddy Mtch	580	$30⅜	30	30¼	— ⅛
E-L F	21269	$12⅜	12⅛	13⅛	+ ⅛
E-L Fin w	1867	620	595	600	
Electro Ind	2345	$19	18¼	19	+ ¼
Emco	125	$20½	20½	20½	— ½
Emp Life	365	$28	27¼	28	+ ¾
Erie D	4485	$25⅜	22	25⅞	+4⅜
Erie D A	4280	$25¾	23	25½	+4½
Exquisite	6710	$13⅜	10⅜	10⅝	— ⅜
Exquite pr	x50	$9	9	9	
Ex A w	14540	325	270	280	—20
Falcon	2291	$124	122	123	+ 1
Fam Play	580	$81	80⅝	81	+ ⅜
Fed Farm	1200	$7⅛	7	7	— ⅛
Fed Fr

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous, un aperçu des prix des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DES OEUFS

Voici les prix des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants selon le rapport du ministère fédéral de l'Agriculture. Catégories, A-Extra-Gros, 53-55 cents; A-Gros, 50-51 cents; A-Moyens 47-49 cents; A-Petits, 45-46 cents.

Ces prix représentent les prix à la douzaine et en cartons.

TABLEAU DES VOLAILLES
PRIX AUX PRODUCTEURS
Poids vivants (no 1)
POULETS

A griller et frire, moins de 5 livres	19
5 à 6 livres	20
6 à 7 livres	21 -22
7 livres et plus	24½-25½
POULES	
Moins de 5 livres	8 -16
5 à 6 livres	12 -14
6 à 7 livres	15 -16
7 livres et plus	18
DINDONS	
Jeunes dindons de moins de 12 livres	28
20 livres et plus	25

PRIX DE GROS ET DE DETAIL
Poids éviscérés, en vrac

Poulets à griller et à frire (sous glace) moins de 4 livres	32 -33
4 à 5 livres	38 -39
5 à 6 livres	46 -47
6 livres et plus	48 -49
POULES	
Moins de 4 livres	26 -29
4 à 5 livres	38
5 à 6 livres	39 -40
6 livres et plus	39 -41
DINDONS	
Jeunes dindons, moins de 10 livres	42
10 à 16 livres	40

N.B.: Les prix des volailles sont ceux de la semaine finissant le 11 février. Pour les volailles éviscérées en vrac: soustraire 2 à 4 cents.

PRIX DES POMMES DE TERRE payés par les marchands de gros aux producteurs

QUEBEC No 1, $0.80 à $0.83 les 50 lbs; N.B., No 1, $0.85 à $0.87 les 50 lbs.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: prix moyens des grossistes, en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.546; A-Gros, $0.521; A-Moyens, $0.494; A-Petits, $0.464.

BEURRE: Arrivages courants, prix admissibles 92 points, 64 cents; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la commission canadienne des produits laitiers, 65 cents.

FROMAGE — Prix courants au niveau du grossiste, F.A.B. Montréal: coloré du Québec, 46¼ à 46¾; blanc du Québec, 46 à 46½.

POMMES DE TERRE — Prix de vente au gros: Québec nouvelles, $1.00 à $1.10 les 50 livres; $0.28 à $0.30 les 10 livres; I.P.E., $1.90 à $2.00 les 75 livres; $1.30 à $1.35 les 50 livres; $0.35 à $0.38 les 10 livres; N.-B., $1.05 à $1.10 les 80 livres; $0.28 à $0.30 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT ECREME — Procédé de vaporisation no 1 en sacs, $0.20 à $0.22 la livre; procédé au rouleau no 1, en sacs $0.19 la livre; autre catégorie pour nourrissage $0.15½ la livre; poudre de lait de beurre pour nourrissage $0.14½-$0.15; poudre de lait clair, $0.05½.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs étaient légèrement à la baisse alors que ceux du beurre enveloppé demeuraient aux mêmes niveaux hier, sur les marchés de gros des produits agricoles. Les pommes de terre se vendaient à des prix inchangés. Les arrivages de pommes de tere par voie ferrée s'élevaient à 17 wagons; un wagon a été dirigé vers un point de l'extérieur, et il y avait 20 wagons sur voie.

Fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
A.G.F. Special Fund	5.56	——
Andreas Equity	4.17	4.56
All Cdn Com	8.80	9.62
All Cdn Div	10.59	11.57
All Cdn Ven	10.64	11.63
American Growth	7.43	8.12
Associate Investors	8.88	8.94
Canada Growth	7.76	8.65
Canada Security	4.68	4.93
Cdn Channing Venture	5.93	6.50
Cdn Gas Energy	14.93	15.36
Cdn Investment Fund	4.55	5.00
Cdn Scudder Fund	22.35	22.35
Cdn Sec Growth	10.66	11.66
Cdn Trusteed	4.91	5.37
Canafund	64.29	67.50
xChase Fund	13.95	15.25
Collective Fund	7.96	8.69
Commonwealth Intl	13.09	14.25
Commonwealth Intl Lev	16.83	18.44
xCompetitive Capital	10.62	11.61
Corporate Investors	6.63	7.24
Corporate Inv Stock Fund	7.20	7.98
xDividend Shares	4.02	4.40
Dominion Compound	5.19	5.64
xDreyfus	14.71	16.05
Entarea Investment	6.36	6.95
Federated Financial	7.02	7.67
Federated Growth	7.01	7.66
xFidelity Trend	28.30	30.76
First Participating	19.43	21.23
Fraser Fund	12.88	12.94
Gia Compound	11.47	12.54
Gia Income	4.87	5.32
Growth Equity	9.33	10.20
Guardian Growth	21.18	——
Harvard	11.39	12.45
xKeystone Cust S-1	22.93	25.02
xKeystone Cust S-4	7.04	7.69
xKeystone Cust K-2	6.49	7.08
xLexington Research	16.96	18.54
Magna Carta	4.74	5.14
Maritime Equity	4.25	4.64
Marlborough	18.90	——
Molson M Fund	6.02	6.58
Mutual Accumulating	6.25	6.83
Mutual Bond	8.38	9.17
Mutual Bond Income	8.60	8.23
Mutual Growth	8.21	8.98
Mutual Income	6.64	7.26
Natrusco	15.08	15.70
Natural Resources	9.13	9.98
xOne William Street	16.74	16.74
Pension Mutual	12.24	13.49
Prêt et Revenu Mutuel	8.39	9.22
Prêt et Revenu Amér.	13.19	14.50
Principal Growth	6.77	7.39
xPutnam Growth	12.55	13.83
Regent Fund	12.13	13.26
Royfund	6.18	6.57
Taurus	8.51	9.15
xTechnol	8.99	9.80
Timed Investment Fund	7.12	7.15
United Accumulative	6.10	6.70
United American	3.26	3.58
United Venture	6.25	6.87
Universal Savings Equity	7.45	8.14
Western Growth	6.34	6.93
Winfield Growth	13.67	17.13
York Fund of Canada	5.37	5.83

(x) En monnaie américaine.

COURS DE VENDREDI

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.98	3.26
Beauhran	45.91	49.85
Champion Mutual	8.28	9.00
Executive Fund of Cda	9.74	10.23
Exec Inv Intl Ltd	8.39	8.81
Fonds Collectif A	8.15	8.91
Fonds Collectif B	3.72	5.35
Fonds Collectif C	10.51	11.48
Fonds Desjardins A	5.75	——
Fonds Desjardins B	4.58	——
Growth Oil and Gas	23.59	——
Investors Growth	12.52	13.61
Investors Intl Mutual	8.98	9.77
Investors Mutual	5.85	6.36
Keystone Canada	8.69	9.54
Keystone Polaris	6.23	6.81
Le Fonds P.E.P.	4.27	4.75
Provident Mutual	7.76	8.42
Prov Stock Fund	7.33	7.96
Radisson	4.83	——
Spec	11.99	13.10

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	9.36	10.12
American Bus	3.65	3.85
Boston Fund	9.17	10.02
Mass Inv Growth	12.77	13.96
Wellington Fund	13.27	14.42

Obligations étrangères

Allemagne	5	1980	103.00
Australie	5½	1982	87.00
Autriche	5½	1973	102.00
Belgique	5¼	1977	92.75
Canada	2¾	1974	81.625
Chili	3	1993	51.25
Colombie	3	1970	92.50
Crédit Foncier	5½	1979	97.50
Cuba	4½	1977	24.00
Danemark	5¼	1974	96.25
El Salvador	3	1976	90.125
Finlande	7	1977	97.00
Grèce	6	1968	80.00
Italie	3	1977	81.00
Jamaique	6¾	1981	87.00
Japon	5½	1980	85.375
Mexique	7¼	1981	95.00
Milan	5½	1978	84.00
Norvège	5¼	1973	97.875
Nlle-Zélande	6½	1986	95.00
Pologne	4½	1968	7.25
Portugal	5¾	1985	84.00
Tokyo	5¾	1979	87.25
Uruguay	4½	1979	86.37½
Venezuela	6¼	1980	97.00

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base établi par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.29 de point à 169.34.

Un duplicateur qui fonctionne aussi facilement qu'une machine Xerox

Le ou la...? Xerox 3600-I

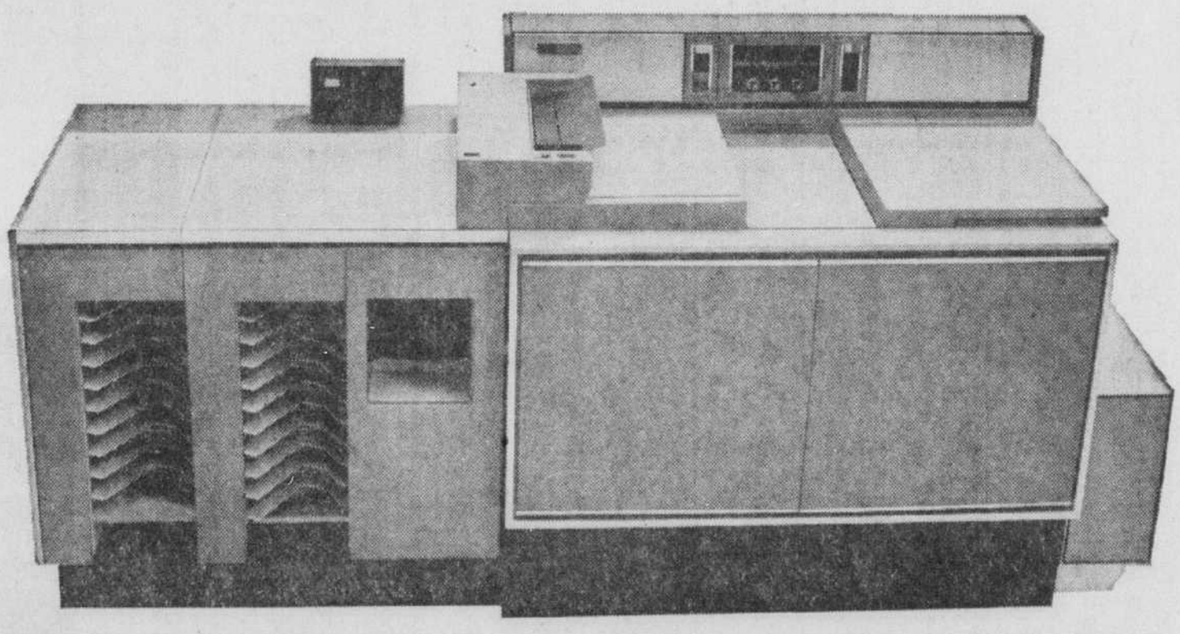

Le nouveau Xerox 3600-I est un duplicateur à cause de sa vitesse—une impression à la seconde. Aucune perte de temps avec stencils, encres, mises en train, ou tirages d'essai.

La nouvelle 3600-I est une machine Xerox à cause de sa facilité de commande—il suffit de pousser un bouton pour avoir des reproductions nettes et précises. Sur du papier ordinaire, non sensibilisé.

Et avec le nouvel Alimenteur automatique de Documents et la Trieuse automatique—les deux en supplément—vous pouvez placer jusqu'à 100 originaux dans le 3600-I, composer le nombre que vous désirez et presser le bouton. Pendant que le 3600-I reproduit et assemble les exemplaires, l'opératrice a pleine liberté d'action pour faire autre chose.

Dans le 3600-I, vous obtenez la vitesse d'impression en plus de la facilité et la qualité de la xérographie. (Aussitôt que le 3600-I prend en charge les impressions de tirage moyen, ou court, votre presse "offset" se trouve libérée pour les travaux qui lui sont vraiment destinés).

Quelle impression la machine Xerox 3600-I fait-elle comme duplicateur?

À soixante impressions à la minute, elle fait grande impression.

XEROX
DU CANADA LIMITÉE

Xerox du Canada Limitée, 56 Overlea Blvd., Toronto 17, Ontario. Xerox et 3600 sont des marques déposées de Xerox Corporation utilisées par Xerox du Canada Limitée en tant que dépositaire autorisé.

Au procès de Sirhan

Deux témoins racontent la colère de la foule après l'assassinat de Robert Kennedy

LOS ANGELES (d'après UPI et PA) — Deux témoins ont décrit hier comment ils ont dû combattre contre une foule qui se pressait et qui hurlait pour s'emparer de Sirhan B. Sirhan dans le but de se venger du meurtre du sénateur Robert F. Kennedy.

L'ancien joueur de football Roosevelt Grier et Jess M. Unruh, ancien président de l'Assemblée de la Californie et président de la campagne électorale de Kennedy, ont témoigné pour la poursuite dans cette septième semaine du procès pour meurtre de l'immigré jordanien de 24 ans.

Unruh a accompagné la police au poste de police où ils ont conduit Sirhan et a déclaré que l'accusé lui a dit: "Je l'ai fait pour mon pays" quand on lui a demandé pourquoi il avait tiré sur le sénateur de New York qui est mort de la même manière que son frère, le président John F. Kennedy, cinq ans auparavant.

Unruh a déclaré qu'il ne voulait pas voir une répétition de l'affaire Lee Oswald. Oswald, assassin du président Kennedy, a été tué d'un coup de feu par Jack Ruby alors qu'il était incarcéré au poste de police de Dallas.

Grier, qui a eu la même idée que Unruh quand il a pris conscience que Kennedy avait été atteint, a vu Sirhan avec une arme à feu: "Je lui ai fait une prise de lutte à la jambe et, avec mon autre main, je me suis emparé de son arme.

AUTRES TEMOINS

Plus tôt dans la journée, deux témoins du ministère public ont déclaré que pendant une demi-heure avant l'assassinat du sénateur Kennedy, Sirhan B. Sirhan était sur les lieux et demandait si le sénateur passerait par là.

"Il m'a demandé si Kennedy traverserait la pièce", de dire Jesus Prez, aide à la cuisine de l'hôtel Ambassador. Perez a dit qu'il se trouvait alors dans le secteur de la cuisine, où se produisit plus tard le meurtre.

Un autre témoin du ministère public, Martin Patrusky, préposé au bar de l'"Embassy Room", où Kennedy a proclamé sa victoire aux élections primaires, a déclaré qu'il se trouvait également dans le secteur de la cuisine avant le meurtre et qu'il a vu Sirhan. "Il m'a demandé si le sénateur reviendrait par ce chemin. Je lui ai dit que je ne le savais pas..."

Du LSD aurait été produit, en fraude, dans des laboratoires canadiens

LONDRES (d'après UPI et PC) — Selon le journal britannique "Sunday Telegraph", des documents saisis en Grande-Bretagne révéleraient que du LSD était produit dans un laboratoire du gouvernement canadien.

Des sources informées précisent que l'enquête menée par Scotland Yard a permis de découvrir que certaines personnes en Grande-Bretagne préparaient un produit chimique qui était ensuite exporté au Canada et aux Etats-Unis pour y servir à la production du LSD, en quantités "considérables".

Par ailleurs, toujours selon le Sunday Telegraph, un Torontois du nom de Mandel Kussner arrêté par la police s'est suicidé devant les policiers en avalant un verre de canure.

Ces mêmes sources affirment que deux hommes sont actuellement détenus et interrogés sur cette affaire à Londres. Les agents de Scotland Yard ont mis la main sur un équipement à l'aide duquel on croit que les trafiquants ont pu produire des drogues évaluées à quelque $60 millions.

A Toronto, un porte-parole de la Gendarmerie Royale Canadienne a confirmé hier qu'une descente avait été effectuée le 10 janvier dans l'appartement de Mandel Kussner, 22 ans, technicien à Radio-Canada. Cette descente avait été le résultat, a dit le porte-parole, d'une information reçue de la police britannique.

Ce même porte-parole a précisé que la GRC travaillait en collaboration avec les autorités policières britanniques au sujet de cette affaire. Toutefois, a-t-il précisé, nous n'avons aucune certitude pour le moment que Kussner était un membre d'une organisation internationale de trafiquants de drogues.

La Rfa ne souhaite pas de crise dans et autour de Berlin

BONN (D'après UPI, AFP, Reuter) — "La Rfa ne souhaite pas de crise dans et autour de Berlin" a déclaré hier un porte-parole officiel de l'Allemagne de l'Ouest en commentant la note de protestation soviétique contre l'élection du président de la Rfa à Berlin Ouest. Cette note avait été remise la semaine dernière par l'ambassadeur d'Urss à Bonn au chancelier Kiesinger.

"Le gouvernement fédéral allemand espère que les gens d'en face ont la même position et ne provoqueront pas de crise de leur côté" a poursuivi le porte-parole.

Ce dernier a souligné que la Rfa répondra à la note soviétique et a déjà pris contact à ce sujet avec les alliés occidentaux. "Nous nous trouvons au sujet de Berlin en parfaite harmonie avec les trois puissances occidentales, a-t-il encore affirmé, et notamment avec la nouvelle administration de M. Richard Nixon aux Etats-Unis.

Le porte-parole s'est enfin déclaré convaincu que le sénat de Berlin Ouest a pris toutes les mesures d'ordre et de sécurité nécessaires pour que la visite du président Nixon, le 27 février, à Berlin Ouest, et l'élection du président de la Rfa le 5 mars se déroulent sans incidents, malgré les manifestations annoncées par l'opposition extra-parlementaire de gauche.

REVANCHARD

Par ailleurs, le communiqué publié à la suite de l'entretien de MM. Ulbricht et Brejnev à Moscou indique que les deux hommes "ont noté un regain d'activité des milieux militaristes, revanchards et néo-nazis d'Allemagne occidentale, qui s'efforcent, à l'encontre des intérêts des peuples, de faire surgir un foyer de tension lourd de danger en Europe".

Toutefois, les observateurs ont cherché en vain dans ce texte le mot de Berlin, ou la référence qui pouvait être attendue à des "mesures" que les deux pays pourraient prendre pour riposter à la "provocation" du 5 mars.

On n'en note pas moins que, contrairement à l'habitude, un communiqué est publié à l'issue d'un séjour privé, que ce communiqué fait état d'un entretien des deux chefs de parti est-allemand et soviétique, qu'il remet en lumière l'affaire de Berlin, et qu'enfin M. Ulbricht regagne sa capitale.

Il était arrivé en Urss le 16 janvier. On croit savoir qu'il a passé trois semaines dans le Caucase avant de regagner Moscou il y a une semaine. Son entretien avec M. Brejnev aurait couronné une longue série de contacts menés pendant huit jours avec la direction soviétique.

Un officier du Pueblo se rétracte

CORONADO, Calif. (d'après UPI et PA) — L'officier responsable de l'exécution des directives à bord du Pueblo a déclaré hier qu'il avait faussement admis que le navire espion avait pénétré dans les eaux territoriales nord-coréennes, alors qu'il gisait sur le plancher, baignant dans son propre sang à la suite d'une série de coups au cours desquels il avait perdu conscience six fois.

Le lieutenant Edward Murphy, de San Diego, en Californie, le deuxième responsable du commandement à bord du Pueblo, a dit à une commission navale d'enquête qu'il a "avoué", croyant que le capitaine du navire, le commandant Lloyd Bucher, et deux autres officiers en avaient fait autant.

Il a dit que le code de conduite des Etats-Unis pour les militaires qui deviennent prisonniers de guerre "ne s'applique pas bien" dans une prison communiste.

A la demande de la commission, Murphy a déclaré que dans la prison, Bucher "a fait son travail tout aussi bien que ce qu'on pourrait attendre de tout autre officier commandant".

D'une voix calme et précise, l'officier de 31 ans a décrit la dernière des trois séances de tortures dirigées par un colonel nord-coréen qu'il appelait le "chien adjoint".

Les tortures duraient depuis deux jours et deux fois déjà on l'avait menacé de mort.

Alors qu'il ne portait plus qu'un simple sous-vêtement, dans une cellule glaciale, on a obligé Murphy à s'accroupir sur le plancher avec un bâton coincé dernière les genoux pour bloquer la circulation sanguine. Des soldats nord-coréens lui donnaient des coups de poing au visage et des coups de pied continuellement. Chaque fois qu'il perdait conscience et tombait, on lui donnait encore plus de coups pour le ranimer.

"J'ai pensé qu'il était inutile de résister plus longtemps alors que la partie était déjà perdue et que les autres officiers avoueraient", de dire Murphy à la commission d'enquête.

Il a dit qu'il avait déjà entendu l'enregistrement magnétique d'une confession dans une voix qui lui semblait être celle de Bucher.

"La seule façon de combattre le système était par une supercherie de ma part", de dire Murphy.

Au début de sa déposition, on lui a demandé s'il avait violé le code de conduite à l'intention des militaires américains.

D'une voix faible, il a répondu: "Oui, monsieur, je l'ai fait."

Woolworth

90e ANNIVERSAIRE

Fabuleuses 99¢ valeurs

TALON NU DE QUALITÉ
Bas nylon en grand choix de couleurs. Achetez tôt!
Epargnez 51¢ 3 paires pour 99¢

DENTIFRICE—SPÉCIAL
Tube géant de dentifrice Colgate. Maintenant à ce bas prix.
Epargnez 60¢. Seul.... 99¢

ROULEAU NETTOYANT
et rechange. Seule façon d'enlever la charpie des vêtements.
Rechange gratis..... 99¢

MAILLOT
Maillot en coton peigné pour homme. Blanc seul. P-M-G.
Rég. 1.19 Chaque seul. 99¢

CÔNE DE FIL
3,000 verges de fil blanc ou noir. Une véritable aubaine.
Comparez à 1.19 Seul.... 99¢

ÉLÉGANT SAC À MAIN
À la mode pour le printemps et l'été. Grand choix de tons.
Valeur fantastique. Ch. 99¢

CINTRE À PANTALON
3 par paquet. Pour tenir les pantalons nets et sans faux plis.
Paquet de 3, seulement... 99¢

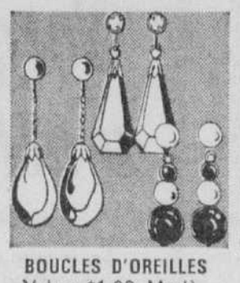

BOUCLES D'OREILLES
Valeur $1.00. Modèles séduisants en émail coloré.
Valeur 1.00 2 paires.... 99¢

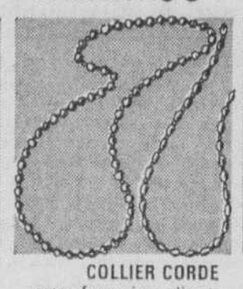

COLLIER CORDE
avec fermoir repliant. Couleurs 2 tons. Achat mode.
Valeur $1.00 2 pour..... 99¢

BROCHE PASTEL
ou boutons d'oreilles assortis. Émail pastel. Couleurs assorties.
Comparez à 1.50..... 99¢

SPÉCIAL SUR TORCHE
Torche à 5 piles en acier chromé. Les piles sont incluses.
Comparez à 1.49..... 99¢

RUBAN ADHÉSIF
Approvisionnez-vous à ce prix incroyablement bas. ½ x 800 po.
Epargnez 48¢ 3 pour..... 99¢

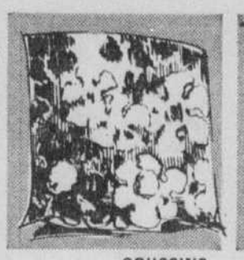

COUSSINS
en couleurs et tissus assortis. Motifs imprimés, tweeds, unis.
Comparez à 1.27..... 99¢

SACS À ORDURES
10 sacs en plastique de grande taille par paquet. Une aubaine!
Epargnez 39¢ 2 paq. pour.. 99¢

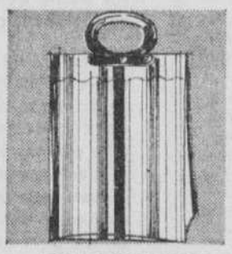

SACS À EMPLETTES
Plastique à rayures arc-en-ciel, poignée plastique.
Achat fabuleux.... 99¢

PEINTURE À NUMÉROS
pour enfants. 10 cartes numérotées, 8 couleurs, un pinceau.
Comparez à 99¢. 2 pour... 99¢

6 LIVRES À COLORIER
6 différents livres à colorier par paquet, crayons de couleurs.
Valeur 1.27 Seulement... 99¢

3 HUSKY AU CHOIX
Choisissez parmi notre assortiment de véhicules Husky.
Epargnez 18¢ 3 pour seul.. 99¢

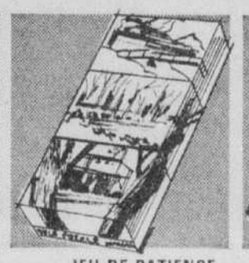

JEU DE PATIENCE
3 casse-tête miniatures par paquet. Plaisir pour toute la famille.
Paquet de 3 Econ. 18¢.... 99¢

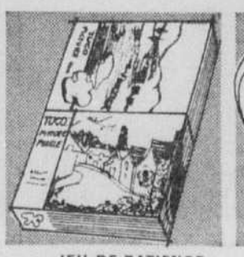

JEU DE PATIENCE
Pour les petits. Amusement des enfants, tranquillité des parents.
Paquet de 2 Comp. à 59¢.. 99¢

MICKEY SE DÉGONFLE
Les animaux de Disneyland pour le plaisir des tout petits.
Vaut 1.99— Seulement... 99¢

DISQUES À SUCCÈS
20 grands succès dans ce lot de dix disques 45 t. Aubaine.
Valeur 9.80 Paq. de 10... 99¢

FIXATIF À CHEVEUX
Aérosol Lady Patricia 15½ oz pour un maintien ferme ou souple.
Comparez à 1.49..... 99¢

GANTS CAOUTCHOUC
Absolument nécessaires pour le ménage. Un bon achat.
Epargnez 50¢ 2 paires pour 99¢

BAS-CULOTTE
Vous ne voudrez pas manquer cette merveilleuse aubaine.
Rég. 1.29 Paire seul... 99¢

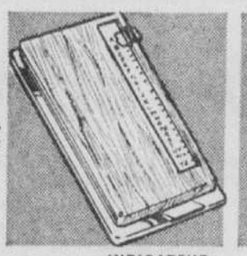

INDICATEUR
Indicateur de téléphone indexé, en grain beige ou vert.
A ce bas prix..... 99¢

LIVRE DE RECETTES
Moyen idéal de tenir les recettes ensemble et à portée de la main.
Maintenant en solde.... 99¢

PORTE-LETTRES
et calendrier perpétuel. La date est toujours correcte.
Bas prix, seulement... 99¢

AIDE-MÉMOIRE
Ardoise avec craie et tampon. Nécessaire dans la cuisine.
Fabuleux bas prix .... 99¢

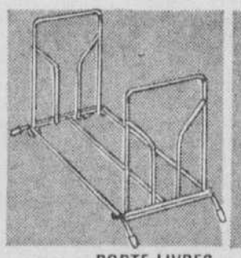

PORTE-LIVRES
Ajustable avec réglage automatique pour un bureau net.
Vôtre pour seulement... 99¢

PLANCHE À TRANCHER
Planche en forme de pomme décorée de fruits avec lanière.
Bas prix spécial..... 99¢

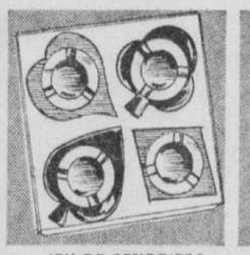

JEU DE CENDRIERS
4 cendriers pour table de jeu, représentant les différents atouts.
Jeu de 4 pour seul.... 99¢

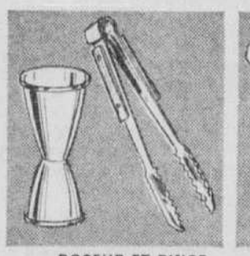

DOSEUR ET PINCE
à glace. Acier inoxydable avec poignées en bois de rose.
Ensemble pour seul.... 99¢

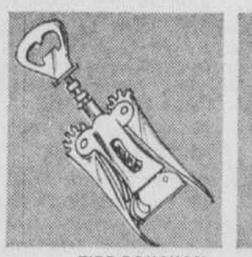

TIRE-BOUCHON
pratique en acier chromé. Extrait les bouchons aisément.
Prix spécial seulement... 99¢

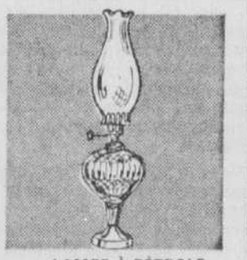

LAMPE À PÉTROLE
Lampe à pétrole de style colonial authentique, fonctionnant.
Superbe aubaine, seul. 99¢

PLATEAU EN BAMBOU
Idéal pour réceptions ou arrangements floraux. Mille usages.
Bas prix excitant.... 99¢

CENDRIER
en forme de feuille. Très attrayant et à un prix intéressant.
Une super-valeur..... 99¢

BROSSE À HABITS
Pour l'homme de la maison, jolie brosse en tête de cheval.
A ce bas prix..... 99¢

SEL ET POIVRE
Salière et poivrière blanches, étiquettes bord or. Base érable.
Ensemble complet, seul. 99¢

CUILLER À GLACE
Idéale pour patates, légumes ou crème glacée. Achat spécial.
Fabuleuse valeur, seul.. 99¢

CISAILLES
Pour couper viande, légumes, pour ouvrir bouteilles et boites.
Prix super économique 99¢

GRILLE À RÔTI
Grille ajustable en chrome poli. Parfaite pour rôti ou volaille.
Belle valeur..... 99¢

PORTE-BOUTEILLES
en élégant bois Redwoodstone. Parfait pour cuisine ou bar.
Maintenant seulement... 99¢

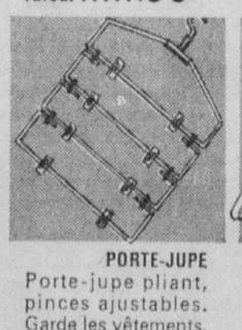

PORTE-JUPE
Porte-jupe pliant, pinces ajustables. Garde les vêtements.
Achat spécial à.... 99¢

ENSEMBLE 4 PIÈCES
Brosse plastique, brosse à ongles nylon, porte-savon, éponge.
Ens. complet seulement... 99¢

THERMOMÈTRE
Élégant chat ou chien avec thermomètre incorporé.
Choisissez le vôtre..... 99¢

PORTE-CRAVATE
tournant, ce qui permet de choisir la cravate désirée.
Belle valeur Seulement... 99¢

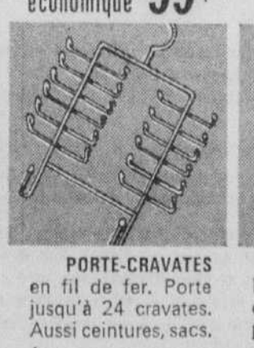

PORTE-CRAVATES
en fil de fer. Porte jusqu'à 24 cravates. Aussi ceintures, sacs.
A ce bas prix..... 99¢

CULOTTES DE BÉBÉS
Nous avons fait une erreur mais vous en profitez.
5 paires pour 99¢

Et bien d'autres occasions à 99¢ dans tout le magasin

Suspendu, Esposito devra attendre pour briser le record

MONTREAL (PC) — Phil Esposito, centre des Bruins de Boston, a écopé hier d'une suspension de deux parties imposée par le président de la LNH, Clarence Campbell, pour avoir poussé et frappé l'arbitre Bob Sloan pendant un match à Boston le 8 février.

Esposito, qui détient une avance de 14 points en tête des compteurs du circuit, semble en voie d'améliorer le record de 97 points en une saison détenu par Bobby Hull et Stan Mikita, du Chicago, en plus d'avoir la chance de devenir le premier joueur dans l'histoire de la LNH a récolter 100 points et plus en une saison.

L'assaut d'Esposito à l'endroit de Sloan est survenu dans la 3e période d'un match contre Philadelphie.

Campbell a conduit une enquête dans son bureau de Montréal vendredi, mais n'a rendu sa décision qu'hier.

Esposito était accompagné du directeur-gérant Milt Schmidt et du pilote Harry Sinden, des Bruins, Sloan, des juges de lignes Bob Frampton et Ed Butler.

L'incident est survenu au début de la 3e période alors que Esposito et Larry Hale, du Philadelphie, ont écopé de mineures pour cinglage.

Sloan a été suivi au banc du pénitencier par les deux joueurs qui s'engueulaient.

DECLARATION

"L'arbitre les surveillaient et les a séparés à la porte du frigidaire, spécifie le communiqué de Campbell.

"Sloan a précisé que Esposito a alors usé de langage injurieux à son endroit et il lui a imposé une mauvaise conduite.

"En entendant cette nouvelle décision, Esposito a poussé l'arbitre à deux reprises avec ses mains gantées. L'arbitre lui a alors imposé une punition de match et s'est éloigné.

"Esposito a alors échappé à la surveillance des juges de lignes et a atteint Sloan avec une solide gauche à l'épaule."

Les juges de lignes et les coéquipiers d'Esposito sont enfin intervenus pour calmer le joueur coupable.

Tout l'incident, à partir de l'imposition de la mauvaise conduite, a été saisi par les caméras de la TV et Campbell a utilisé le ruban à plusieurs reprises pendant l'enquête.

AMENDES

En plus de la suspension, Esposito devra verser des amendes automatiques de $25 et $50 pour la mauvaise conduite et la punition de match.

Lors de l'enquête, Esposito a admis avoir usé de langage injurieux, mais à l'endroit de Hale, mais Sloan soutient qu'il s'adressait à lui.

"Peu importe à qui il s'adressait, a dit Campbell, il ne peut être excusé d'avoir poussé et frappé l'arbitre, conduite qui ne peut être tolérée, mais diminuée en raison d'un bon record antérieur."

Esposito ne pourra affronter Pittsburgh mercredi et les Rangers dimanche.

La saison dernière, Campbell a suspendu Larry Zeidel, du Philadelphie, et Eddie Shack, du Boston, pour quatre et trois parties respectivement à la suite d'un duel sanglant à coups de bâtons.

En février 1967, John Ferguson, des Canadiens, a écopé de deux matches pour avoir poussé le juge de lignes Brent Casselman et Robert Rousseau, des Canadiens, de trois parties pour avoir donné du coude à l'arbitre Art Skov.

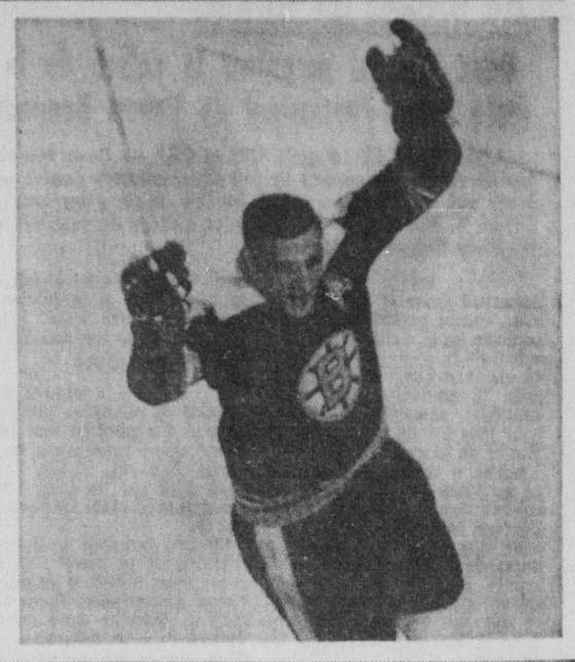

TOUT EST PRET . . . SAUF LES JOUEURS — Au tout nouveau camp d'entraînement printanier des Expos de Montréal, à West Palm Beach, en Floride, on peut voir qu'à chacun des vestiaires un uniforme est prêt à être endossé. Dans quelques jours, les exercices doivent commencer mais encore faut-il que les joueurs ne mettent pas leur menace de grève à exécution. (Téléphoto PA)

Orr se sent bien mais ne jouera pas à Pittsburgh

BOSTON (UPI, PA) — Bobby Orr, le joueur de défense étoile des Bruins de Boston qui a été tenu à l'écart depuis le 30 janvier en raison d'une blessure à un genou, a pris part à l'exercice de ses coéquipiers hier.

Orr a déclaré par la suite que son genou gauche, opéré à deux reprises l'an dernier, était en "superbe condition", mais le pilote Harry Sinden a décidé d'attendre avant de retourner sa vedette dans la mêlée contre Pittsburgh demain soir.

Par contre la recrue Tom Webster a pu quitter l'hôpital où il se trouvait en raison de blessures au thorax, après avoir été frappé par Dennis Hull à Chicago dimanche. Il sera probablement absent pour une dizaine de jours.

Un porte-parole des Bruins a fait savoir que deux autres joueurs soient Derek Sanderson et John McKenzie sont encore sur la liste des blessés en compagnie de Gary Doak et Tom Williams. Et il est fort possible que deux d'entre eux soient définitivement rayés de l'alignement cette saison.

Quant à l'ailier vétéran Ron Murphy il pourra revenir au jeu dès demain soir contre Pittsburgh. Absent au cours des 14 dernières joutes à cause de blessures aux côtes dans un accident d'automobile, Murphy sera en uniforme tout comme Wayne Cashman qui semble remis de meurtrissures aux chevilles, subies à Montréal samedi soir.

Pour compléter la sauce, le meilleur compteur de la ligue Nationale qui est sur le point d'établir un nouveau record dans ce circuit, ne sera pas sur le banc des Bruins pour les deux prochaines joutes. Phil Esposito devra écouler une suspension de deux joutes, pour avoir bousculé un officiel plus tôt dans la saison.

Les propriétaires ajoutent $200,000 à l'offre originale

NEW YORK (UPI) — Les propriétaires des ligues majeures de baseball ont rejeté hier la proposition des joueurs pour avoir recours à un comité d'arbitrage de trois membres afin de résoudre leur conflit sur le fond de pension, mais ont accepté d'ajouter $200,000 à leur offre originale de $1,000,000 pour le fond de pension.

John Gaherin, négociateur - en - chef des propriétaires d'équipes, a déclaré que les propriétaires ne voyaient pas la nécessité d'impliquer une troisième partie pour résoudre la dispute qui menace de résulter en un boycottage au camp d'entrainement.

"Nous n'avons pas cru que c'était nécessaire" de déclarer Gaherin en parlant de la première proposition des joueurs concernant un comité d'arbitrage formé de trois membres. "Toutes les décisions devront être faites à cette table entre les deux parties impliquées. Si l'autre partie est aussi déterminée que nous le sommes, nous pouvons aller de l'avant et résoudre cette affaire".

L'addition de $200,000 au fond les joueurs porte la contribution des clubs à $5,300,000, que Gaherin qualifie plus substancielle qu'une offre adéquate. Il a déclaré qu'il avait expliqué à Marvin Miller, le représentant des joueurs dans les négociations, de quelle façon l'argent additionnel pourra être utilisé pour résoudre plusieurs des problèmes sur la table.

Avec les contributions augmentées proposées par les clubs, Gaherin a déclaré que l'argent pourra être utilisé efficacement pour augmenter les bénéfices marginaux.

La proposition des équipes, si elle est acceptée, de déclaration Gaherin, représenterait une amélioration très importante dans un plan "qui est déjà inégalé dans les sports professionnels ou ailleurs". Il a déclaré que cette proposition satisfaiera une large part des réclamations des joueurs.

Toutefois, Miller n'a pas été impressionné par la seconde proposition et il informé Gaherin qu'il avisera les joueurs de ne pas accepter la nouvelle offre. Miller a déclaré qu'il présenterait la proposition à l'exécutif des joueurs pour prendre une décision à ce sujet.

Gaherin a déclaré qu'il appartenait aux joueurs de poser le prochain geste.

Cette dispute a déjà affecté le début de l'entrainement du printemps. Plusieurs joueurs ont décidé de ne pas signer de contrats ou de ne pas se rapporter aux bases d'entrainement tant qu'un nouveau plan de bénéfices marginaux n'aura pas été accepté.

Les White Sox de Chicago ont ouvert leur camp d'entrainement vendredi dernier à Sarasota et aucun joueur régulier ne s'est présenté.

La proposition d'hier par les propriétaires constitue leur premier geste important depuis le 17 décembre dernier alors qu'ils avaient accepté d'augmenter leur contribution au fond de pension des joueurs d'un million de dollars. Cette proposition avait été rejetée par les joueurs par un vote de 491 contre 7.

Geoffrion s'attend à reprendre son poste

NEW YORK (UPI) — Bernard Geoffrion s'attendait à apprendre aujourd'hui qu'il était réinstallé au poste d'instructeur des Rangers de New York.

Geoffrion avait été relevé de ses fonctions le 23 janvier dernier à la suite d'une maladie et on lui avait ordonné un repos de trois semaines. Le joueur-étoile qui portait le numéro 5 avec les Canadiens de Montréal a été examiné hier par le docteur de l'équipe puis il a rencontré Emile Francis, qui avait pris la relève à la barre de l'équipe.

Lorsque Geoffrion avait quitté son poste sur ordre du médecin, Francis avait déclaré que Geoffrion pourrait reprendre la direction de l'équipe si le docteur lui en donnait la permission.

Geoffrion était de retour de Miami en fin de semaine et a alors dit que si la décision de Francis ne le favorisait pas, il verrait ailleurs pour un autre emploi.

Réinstallé

Serge Bernier changera d'attitude envers les As

par Roland SABOURIN

Le joueur de centre Serge Bernier est de retour dans les bonnes grâces de son instructeur Vic Stasiuk et de la direction des As de Québec.

Comme résultat, Bernier sera à son poste quand les As joueront la deuxième partie de leur série avec les Bears de Hershey, ce soir.

Bernier, qui avait été suspendu au cours de la journée de samedi pour avoir manqué sans raisons valables deux exercices du club, s'est présenté à la patinoire, hier matin. Cependant, il n'est pas allé sur la glace avec les autres joueurs. Il est tout de même demeuré dans les gradins, attendant la fin de l'exercice pour obtenir une entrevue avec son pilote.

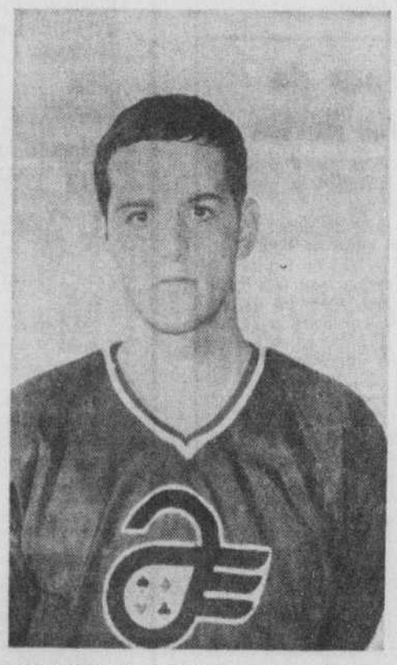

Une fois la réunion terminée, Stasiuk était heureux d'annoncer que Bernier était réinstallé. Cette décision a été prise par le pilote après avoir eu l'assurance de Bernier qu'il changera d'attitude dans son comportement envers le club et ses coéquipiers. De plus, il s'est engagé à suivre un programme de culture physique qui l'aidera à se maintenir en bonne condition.

LE PROGRAMME

Comme question de fait, ce programme a commencé dès hier après-midi, au YMCA. Afin d'encourager Serge, le pilote Stasiuk s'est même engagé à l'accompagner. Ces exercices se feront chaque jour où le club local sera en ville et qu'il n'y aura pas de partie au calendrier, exception faite du samedi et du dimanche.

Une fois la session terminée, Bernier a été même l'invité au foyer Stasiuk pour prendre le souper. Et c'est là que nous avons eu l'occasion de leur parler au téléphone.

"Je suis satisfait . . . très satisfait", nous a répondu Bernier quand lui avons demandé s'il était satisfait des résultats de la rencontre. "C'est moi qui est en faute. C'est moi qui a demandé de le rencontrer", s'est-il contenté d'ajouter.

Stasiuk était très heureux de la tournure des événements. "Seul le temps dira la valeur des résultats", a commenté Stasiuk. "Je pense non seulement à aujourd'hui dans son cas, mais dans un ou deux ans. C'est de la manière que j'envisage les choses, même s'il est certain que nous avons grandement besoin des services de Serge dès maintenant".

LES DIVERS TRIOS

Le pilote des As a dit ne pas savoir avec qui Bernier sera utilisé ce soir, même s'il est définitif qu'il sera employé régulièrement. Il pourrait bien jouer sur un trio complété par Guy Dufour et Lew Morrison.

Larry Lund et Lyle Bradley, deux nouveaux membres de l'équipe, sont les autres centres. Le premier aura comme ailier droit nul autre que Simon Nolet, tandis que le choix de l'ailier gauche se fera entre Jean Lapointe, Onil Boutin ou Claude Laforge. Si ce dernier est en mesure de jouer, il aura certes la préférence. Rosaire Paiement retournera à l'aile droite, tout probablement aux côtés de Bradley avec Larry McKillop sur le côté gauche.

Quant à Frank Mathers, le pilote des Bears, il ne prévoit aucun changement. Il se pourrait que Don Marcotte lui revienne, mais tout dépend du médical des Bruins de Boston.

ENTRE DEUX JOUTES: Roger Pelletier et Guy Dufour n'ont pas pratiqué hier matin, tous deux étant ennuyés par une cheville endolorie, mais ils avaient bon espoir de jouer ce soir . . . Le centre René Drolet, qui est très encouragé par l'amélioration à son genou, a patiné durant une heure avant de prendre un autre traitement . . . Les Bears de Hershey sont accompagnés d'une cinquantaine de partisans pour leur présente visite, et ces derniers espèrent bien avoir autant de plaisir que dimanche soir . . Lors de sa visite en décembre, Hershey avait gagné la première joute par 8-3, mais Québec s'était vengé 3-1 à la rencontre suivante . . . Les As sont maintenant à cinq points des Americans de Rochester, et il est impératif de l'emporter si veulent réellement profiter des trois parties en mains qui sont leur seul avantage dans cette lutte pour une place dans les séries éliminatoires . . . Gilles Banville ou Dunc Wilson sera le cerbère des As, ce soir, Bob Sneddon remplissant le rôle de spectateur . . .

La rivalité Plante-Hall

Une sourde rivalité s'est établie entre Jacques Plante et Glenn Hall des Blues de Saint-Louis, une rivalité fabriquée, à partir de la connaissance de l'être humain par l'incomparable coach Scotty Bowman.

Comment peut-on expliquer qu'après une seule saison d'expansion, les Blues se soient échappés du peloton, creusant un fossé de 23 points entre leur première position et le détenteur du second rang de leur division.

Wren Blair du Minnesota répond à ça: "Je ne trouve pas dans mes souvenirs une situation pareille où un club de la Ligue Nationale était dotée d'une protection aussi efficace du filet."

A l'âge de 40 ans, Plante qui se considère comme le grand maître dans son domaine, et qui en est fier à bon droit, voit régulièrement dans le concret et dans l'action, son titre contesté par un autre super-gardien, Glenn Hall, et il éprouve au plus profond de sa fierté, une stimulation qu'il n'a jamais connue, un moteur qui l'amène à se surpasser.

Avec le Tricolore, Plante qui était alors doué de meilleurs réflexes, n'avait que la timide rivalité de Charlie Hodge, mais Jacques est mêlé cette saison à un plan soigneusement préparé par Scotty Bowman.

Le résultat de ce plan qui consistait à mettre en opposition deux grands gardiens de but devant la foule tapageuse de Saint-Louis a donné des résultats inespérés. Un soir, Hall abat les meilleures pièces de son répertoire et le spectateur Plante éprouve le besoin de surpasser ça. Ainsi les Blues, stimulés par deux gardiens invincibles vont de triomphes en triomphes.

Avec l'incroyable résultat que Saint-Louis, avec une fiche de 128 buts contre, a donné entre trente et quarante buts de moins que la moyenne des onze autres équipes majeures.

Devant ces faits, c'est-à-dire devant ces chiffres incroyables, on comprend mieux pourquoi Scotty Bowman avait ce sourire sarcastique et sûr de lui quand on lui disait en septembre dernier que le retour de Plante était une chose impossible, à 40 ans, après trois ans d'absence.

Plante se fout des anecdotes

Scotty, à partir d'une connaissance profonde de son homme, avait son plan bien précis divisé en deux phases. Premièrement) rendre Plante heureux. Secondement) le mettre en face d'une compétition peu commune amenée par Hall.

Le penchant de Jacques pour les billets verts est bien connu, Jacques a eu satisfaction de ce côté, et même plus. Un exemple, Plante mentionne un jour devant Sid Salomon junior qu'il avait autrefois l'habitude de jouer au tennis sur table pour affûter ses réflexes. Le lendemain, Jacques a la surprise de trouver dans les locaux des Blues, l'addition d'une table de ping-pong à cette véritable salle de récréation qui comprend un billard, une télévision, un bain sauna et une multitude de gadgets.

Pour le reste, une fois la satisfaction de Plante acquise, ce fut facile. Glenn Hall fut un aiguillon. Et Plante fut à son tour un stimulant pour le fermier de l'Ouest.

Jacques Plante n'a pas changé et ses travers bien connus charrient déjà un tourbillon d'anecdotes savoureuses. On connait celle racontée par Camille Henry sur un Plante qui n'aime le homard que lorsqu'il est gratuit. Mais il y en a d'autres.

A New York, au début de l'hiver, Glenn Hall est chassé du jeu par l'arbitre Vern Buffey. Jacques Plante revêt son équipement en vitesse et blanchit les Rangers pendant 55 minutes.

"Je devrais recevoir crédit d'un blanchissage," clama Jacques qui est sûrement gratifié d'un boni pour ce genre de performance.

Ses coéquipiers accueillirent cette suggestion avec une froideur silencieuse. Un silence que le pince-sans-rire Doug Harvey brisa enfin avec cette remarque:

"T'en demande trop, Jacques. Tu ne devrais même pas avoir crédit du gain. T'as pas été le gardien de but débutant."

On raconte que Jacques en perdit soudainement toutes ses couleurs. Il se remit vite cependant. Il y a une chose qu'il faut reconnaître chez Jacques. S'il est sensible aux billets verts, il prend bien les anecdotes qui circulent sur son compte.

Et en plus, c'est un fichu de bon gardien. Et pour Scotty Bowman, c'est tout ce qui compte.

Sur la brèche

Simon Nolet admet avec franchise qu'il était dépaysé à son retour dans les ligues mineures et qu'enfin il se sent beaucoup plus à l'aise, ce qui se traduit dans ses performances . . . Simon en a également pris son parti qu'il terminerait la saison sous les couleurs des As de Québec, ce qui est aussi un facteur qui joue . . .Nolet qui avait laissé la plupart de ses effets à Philadelphie, a effectué le déménagement dans un appartement de la Vieille Capitale et ramené son automobile qu'il avait laissé là-bas.

Dans une conversation avec un journaliste, la semaine dernière, Bernard Geoffrion aurait manifesté l'espérance de retourner derrière le banc des Rangers, dimanche soir dernier, pour le match contre Toronto . . Ce souhait ne s'est pas réalisé, et tous ceux qui s'intéressent à Bernard, attendent fébrilement la suite.

Il en coûtera un prix fou aux Sénateurs de Washington pour s'assurer les services de Ted Williams comme gérant sans savoir si cet homme qui avait un caractère imprévisible quand il était joueur actif aura le doigté pour mener des hommes . . . Reste une certitude cependant: il n'y a pas de meilleurs instructeurs dans le baseball que Williams pour enseigner l'art de cogner.

OUVERT SUR SEMAINE JUSQU'A 9 H. P.M.

Laissez Block résoudre le mystère de votre

IMPÔT SUR LE REVENU

Les changements annuels des taxes ne comportent pas de problème pour nos détectives. Notre service est rapide et fiable . . . les frais sont modiques. Epargnez du temps précieux et des ennuis. Voyez BLOCK dès aujourd'hui.

Déclarations complètes $5 et plus

LIFE

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 150 succursales au pays

161, St-Jean près Turnbull	115, St-Joseph est près Boul. Langelier	8325, Henri-Bourassa Charlesbourg

En semaine: 9h. a.m. à 9h. p.m. - Samedi: 9h. a.m. à 5h. p.m.

Tél.: 522-5144

PAS D'APPOINTEMENT NECESSAIRE

Red Kelly s'emballe:

Bill White s'inscrit dans le "Big Five"

INGLEWOOD, Californie — (UPI) — Red Kelly parlait l'autre jour de son joueur de défense no 1.

"Vous savez", de dire l'instructeur des Kings de Los Angeles, "Bill White est l'un des cinq meilleurs joueurs de défense de la ligue Nationale de hockey et je ne dis pas cela seulement parce que c'est l'un de mes joueurs".

Kelly n'a pas besoin de sortir beaucoup d'arguments pour placer son homme de 29 ans dans une classe où figure Bobby Orr du Boston, Tim Horton du Toronto, Jean-Claude Tremblay de Montréal et Pat Stapleton de Chicago.

"Bill ne se fait jamais prendre hors de position," de continuer son coach. "Il possède un grand sens du jeu quand il est sur la glace".

Le joueur de 6 pieds, 2 pouces et de 195 livres a été le deuxième à récolter le plus de votes chez les joueurs de la division Ouest lors de la joute d'Etoiles de la ligue Nationale cette saison. Il a été le seul représentant de son club.

Ca prend un connaisseur du hockey pour apprécier White cependant. Son Style n'est pas du genre spectaculaire.

"Je ne suis pas exactement ce que vous appelez un favori des foules", d'admettre le talentueux joueur de défense. "Je ne suis pas un batailleur et je n'aime pas être impliqué dans une bagarre. Je fais plus que mettre un joueur hors de combat. Je le conduis directement contre la rampe".

White possède un bon point en sa faveur dans ce sens-là. A sa première saison dans la ligue Nationale, il a été le deuxième meilleur chez les joueurs de défense de la division de l'expansion.

Comparativement à ses 38 points formés de 11 buts et 27 assistances en 74 joutes la saison passée, il a récolté 26 points à ses 52 premières rencontres cette saison. Ses 21 assistances lui assurent le premier rang des Kings dans ce département.

White a écopé de 100 minutes de punitions dans une seule saison en 1967-68. En 52 joutes cette année, il n'en a eu que 18.

"Je ne peux donner aucune explication pour toutes ces punitions que j'ai ramassées," a-t-il déclaré. "Mais j'en ai réellement beaucoup moins cette année. Peut-être aussi que je ne me fais pas attraper autant que par le passé."

Le premier joueur de défense des Kings a passé sept saisons dans les ligues mineures avant d'avoir sa chance de faire le saut sous la grande tente l'an passé. Ses cinq dernières campagnes dans les mineures il les a jouées pour le tempêtueux Eldie Shore à Springfield, dans la ligue Américaine.

"Shore possédait tous les droits sur ses joueurs," d'expliquer White. "C'est lui qui décidait si nous devions quitter le club ou non. Mais je ne suis jamais allé le voir pour lui demander d'être échangé."

L'ancien propriétaire du Springfield a bien souvent été décrit par bon nombre de joueurs, comme un tyran et un dictateur. Il avait acquis White dans un marché à cinq pour un, après que celui-ci eut passé deux saisons dans les fermes des Maple Leafs de Toronto.

Bien que Shore ait reçu beaucoup d'offres des clubs de la LNH, il refusa de laisser partir White. Il en fut ainsi jusqu'à ce que Jack Kent Cooke, le propriétaire des Kings, achète le club de Springfield. C'est alors que le brillant joueur de défense eut sa chance dans les majeures.

"Si M. Cooke n'avait pas acheté le Springfield, j'étais sur le point de quitter le hockey professionnel," de dire Bill.

Quelles sont les impressions de White sur la ligue Nationale après presque deux saisons sous la grande tente?

Hockey

HIER

Ligue Junior A du Québec
Thetford 3, Québec 11

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Hershey à Québec
Providence à Baltimore
Ligue Junior A du Québec
Thetford à Trois-Rivières
Ligue Senior Provinciale
Granby à Victoriaville
Chicoutimi à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	56	33	11	12	219	151	78
Montréal	58	35	15	8	207	155	78
New York	58	30	23	5	160	148	65
Detroit	57	27	22	8	180	160	62
Toronto	54	25	18	11	171	149	61
Chicago	57	27	24	6	213	186	60

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Louis	59	31	16	12	166	118	74
Oakland	58	21	29	9	154	186	51
Los Angeles	55	20	29	6	155	177	46
Philadelphie	58	13	30	15	124	174	41
Minnesota	57	14	24	9	136	200	37
Pittsburgh	57	11	37	9	135	198	31

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	54	29	20	5	224	170	63
Baltimore	51	23	22	6	185	188	52
Providence	52	23	26	3	173	212	49
Springfield	55	21	27	7	194	200	49

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	52	32	11	9	207	123	73
Cleveland	54	24	23	7	163	176	55
Rochester	56	19	29	8	180	221	46
Québec	53	16	28	9	155	182	41

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	46	33	13	0	251	178	66
Sorel	44	28	15	1	248	161	57
Drummond	47	23	24	0	207	203	46
Thetford	45	20	24	1	201	220	41
T.-Rivières	45	19	26	0	207	246	38
Québec	48	15	33	0	196	306	30

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	50	25	19	6	164	152	56
Chicoutimi	49	25	20	4	173	176	54
Granby	52	22	26	4	168	175	48
Sherbrooke	50	21	25	4	167	178	46
St-Hyacinthe	50	20	26	4	175	207	44
Ottawa	13	7	4	2	55	43	16

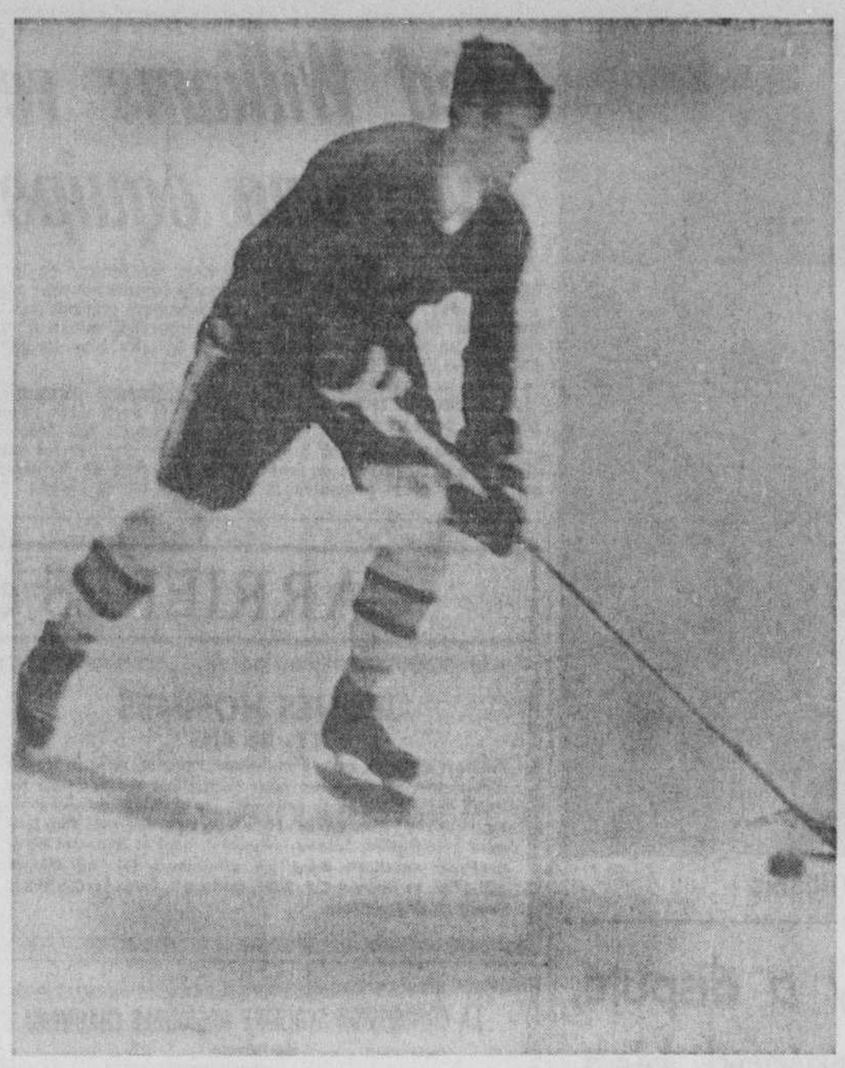

UN ESSAI POUR SON GENOU — La vedette des Bruins de Boston, Bobby Orr, a mis son genou gauche à l'épreuve hier sur la patinoire Harvard's Watson de Cambridge, Massachusetts. C'était la première apparition du joueur de défense sur la glace, depuis le 30 janvier quand il s'est infligé cette blessure à Los Angeles. Sinden se montre prudent et ne veut pas trop hâter le retour de Bobby. (Téléphoto PA)

Les As juniors gagnent 11-3; Guy Lafleur atteint 50 buts

Comme la fin de la saison régulière approche dans la ligue Junior "A" du Québec, les As juniors bien qu'éliminés, produisent des buts comme une machine automatique et hier soir, ils ont écrasé les Canadiens de Thetford - Mines par 11-3.

C'est la première fois cette saison que les As juniors enregistrent une victoire dans les deux chiffres au pointage et l'ailier Guy Lafleur a pris la vedette hier en enfilant trois buts dont son 50e de la saison.

Les As juniors, qui disputeront leurs trois dernières joutes régulières au Colisée, ont ainsi empêché les Canadiens de raffermir leurs espoirs de terminer la saison en quatrième place devant Trois-Rivières.

Lafleur a marqué le premier but du match après un peu plus de deux minutes de jeu en déclenchant une poussée rapide de quatre buts des As juniors dès le premier vingt. Il a complété son tour du chapeau dans la deuxième période alors que les As juniors ont ajouté quatre autres buts pour prendre une confortable avance de 8-3.

Finalement, dans la dernière reprise, les As juniors ont scellé le pointage avec trois buts alors que Michel Brière en a récoltés deux. Le gardien des As juniors, Jacques Duquette a affiché une belle tenue en tenant les visiteurs à trois buts seulement.

Des escarmouches ont éclaté dans chacune des périodes alors que le gardien des visiteurs lançat son bâton dans les estrades dans le premier vingt et sur le total de 25 punitions que l'arbitre a distribuées, il a fait preuve parfois d'une sévérité exagérée en imposant quatre punitions de mauvaise conduite.

Les As juniors retourneront sur la glace du Colisée vendredi pour recevoir Trois-Rivières, puis termineront leur calendrier 68-69 en affrontant de nouveau Thetford-Mines dimanche.

Première période

1—Québec: Lafleur (Turmel) 2:34
2—Québec(Giroux) 3:18
3—Québec: Boeda (Giroux, Brière) 4:27
4—Québec: Richard (Turmel) 15:22
Punitions: — Turmel 8:38, Dubé mauvaise conduite 6:07; S. Lavallée, min., Y. Lavallée, min., maj., Royal maj., Boeda min., maj., Brière min., Giroux maj., 11:28; Lecompte 13:46.

Deuxième période

5—Thetford Mines: Bordeleau (Irwing) 2:01
6—Québec: Turmel (Boeda, Richard) 4:49
7—Québec: Lafleur (Chouinard, Richard) 6:43
8—Thetford Mines: Bordeleau (Irwing-Y. Lavallée) 8:20
9—Québec: Lafleur (Chouinard) 8:30
10—Thetford: Miseiko (Bordeleau, Smith) 11:00
11—Québec: Chouinard (Lafleur, Richard) 14:21
Punitions: Thetford Mines, pun. de banc, servie par Huot 6:26; Royal mauv. cond. 6:43; Lafleur 9:12; Gauthier min., double, Page, min., 12:01.

Troisième période

12—Québec: Brière (Boeda, Bonsant) 8:31
13—Québec: Turmel (Lafleur, Chouinard) 11:54
14—Québec: Brière (Boeda, Trevor) 16:51
Punitions: Guay mau. cond., Gauthier, Giroux mauv. cond. 1:44; Turmel 4:29; Lafleur, Irwing 9:39; Turmel 12:47; Gauthier maj., 18:20.

La défensive des Blues de St-Louis continue à dominer

MONTREAL (PC) — Tandis que l'offensive des Bruins de Boston était pratiquement réduite au silence en dernière fin de semaine, la défensive des Blues de St-Louis a été loin de céder si bien que l'avance des Bruins en tête de la division Est de la LNH est disparue, mais celle des Blues a augmenté dans la division Ouest.

Phil Esposito, des Bruins, a toutefois profité du seul gain de son club pour récolter deux buts et trois aides et conserver une avance de 14 points en tête des compteurs, avec un total de 92, sur Bobby, Hull, du Chicago, qui a devancé Gordie Howe, du Detroit par un point, tandis que Jean Béliveau et Yvan Cournoyer, des Canadiens, accédaient aux 5e et 6e places. Red Berenson, du St-Louis, est demeuré le meilleur compteur dans l'Ouest avec un total de 66 points.

Cependant, les gardiens Glenn Hall et Jacques Plante s'avéraient les piliers des Blues, qui ont porté leur avance en tête de la division Ouest à 23 points et n'ont plus besoin que d'un point pour s'assurer une place dans les séries de fin de saison.

Hall a enregistré deux blanchissages et Plante n'a alloué que deux buts en deux matches en réduisant leur moyenne à 1.98 but alloué par partie. Les gardiens du St-Louis comptent 13 blanchissages cette saison et menacent le record moderne de 14 par un club en une saison depuis que George Hainsworth, des Canadiens, a établi la marque de 22 zéros en 44 parties en 1928-29.

Les meneurs

	B	A	Pts	Pun.
Esposito, Bos.	36	56	92	58
B. Hull, Chi.	37	41	78	44
Howe, Det.	33	44	77	36
Mikita, Chi.	21	52	73	32
Béliveau, Mtl	31	39	70	39
Cournoyer, Mtl	34	33	67	24
Delvecchio, Det.	19	48	67	8
Berenson, St-L.	28	38	66	29
Hodge, Bos.	34	29	63	54
Ullman, Tor.	27	31	58	34
Rousseau, Mtl	24	34	58	41
Hadfield, N.Y.	23	34	57	89
Pappin, Chi.	26	29	55	35
Mahovlich, Det.	36	18	54	25
Wharram, Chi.	20	33	53	15

Gardiens de but

	MJ	BA	Moy.
Plante, St-L.	1,751	54	1.85
Hall, St-L.	1,782	63	2.12
G. Edwards, St-L.	4	0	0.00
Irons, St-L.	3	0	0.00
St-L., tot.	**3,540**	**117**	**1.98**
Villemure, N.Y.	240	9	2.25
Simmons, N.Y.	180	7	2.33
Giacomin, N.Y.	3,000	129	2.58
N.Y., tot.	**3,480**	**148**	**2.55**
Worsley, Mtl	1,119	41	2.20
Esposito, Mtl	746	34	2.73
Vachon, Mtl	1,555	74	2.85
Wakely, Mtl	60	4	4.00
Mtl, tot.	**3,480**	**155**	**2.67**
Cheevers, Bos.	2,392	107	2.68
Johnston, Bos.	960	43	2.69
Junkin, Bos.	8	0	0.00
Bos., tot.	**3,360**	**151**	**2.70**
A. Smith, Tor.	292	12	2.46
Bower, Tor.	719	33	2.75
Gamble, Tor.	2,229	103	**2.77**
Tor., tot.	**3,240**	**149**	**2.76**
R. Edwards, Det.	1,292	48	2.23
Sawchuk, Det.	541	22	2.44
Crozier, Det.	1,647	89	3.24
Det., tot.	**3,480**	**161**	**2.78**
Parent, Phi.	2,382	107	2.70
Favell, Phi.	1,098	64	3.49
Phi., tot.	**3,480**	**174**	**3.00**
G. Smith, Oak.	2,116	104	2.95
Worthy, Oak.	583	33	3.40
Hodge, Oak.	781	48	3.69O
Oak., tot.	**3,480**	**186**	**3.21**
Dryden, Chi.	1,251	64	3.07
DeJordy, Chi.	2,129	111	3.13
Norris, Chi.	100	10	6.00
Chi., tot.	**3,480**	**186**	**3.21**
Caron, LA	40	1	1.50
Desjardins, LA	2,549	133	3.13
Rutledge, LA	711	41	3.47
LA, tot.	**3,300**	**177**	**3.22**
Binkley, Pitt.	2,780	155	3.35
Daley, Pitt.	640	40	3.75
Pitt., tot.	**3,420**	**198**	**3.47**
Maniago, Minn.	2,938	161	3.29
Bauman, Minn.	202	14	4.12
Rivard, Minn.	280	23	4.93
Minn., tot.	**3,420**	**200**	**3.51**

Blanchissages: Hall, 8. Plante, Giacomin, 5. Desjardins, 4. Worsley, Cheevers, R. Edwards, G. Smith, Dryden, 3. Esposito, Vachon, Bower, Gamble, DeJordy, 2. Parent, Favell, Maniago, 1.

Punitions en minutes: Boston, 906; Philadelphie, 765; Toronto, 685; Detroit, 681; Oakland, 659; Minnesota, 626; Chicago, 624; St-Louis, 616; Montréal, 606; New York, 575; Los Angeles, 520; Pittsburgh, 485.

Une décision devrait être prise aujourd'hui concernant les Seals

NEW YORK (UPI) — On croit que c'est aujourd'hui que les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey décideront si la franchise des Seals d'Oakland pourra être déménagée à Vancouver ou encore à Buffalo.

Deux propositions seront étudiées par les gouverneurs. L'une veut que la franchise soit déménagée à Vancouver où elle deviendrait la propriété des Canucks de Vancouver de la ligue de l'Ouest. L'autre veut que cette franchise soit déménagée près de la frontière à Niagara avec l'intention de l'opérer dans la ville de Buffalo même si le nom de cette ville n'est pas mentionné dans la proposition.

Dans les cercles du hockey, on croit que Vancouver héritera de la franchise. L'an dernier, Vancouver passa à un cheveu d'obtenir cette franchise à la suite de démarches entreprises par la brasserie Labatt. Les démarches n'aboutirent à rien mais Labatt prêta de l'argent à l'organisation des Seals.

Si jamais la ville de Vancouver vient à obtenir cette franchise, les Seals devront indemniser la ligue de l'Ouest pour l'invasion de son territoire parce que Vancouver a actuellement une équipe dans cette ligue.

ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

FAITES D'UNE PIERRE 2 COUPS

FAITES VOTRE OFFRE!

Fournier AUTOMOBILES
ROND-POINT DE LEVIS - TEL.: 837-2411

OBTENEZ UNE BONNE VOITURE USAGEE A MEILLEUR PRIX ET DEVENEZ AINSI ELIGIBLES AU TIRAGE D'UN ***VOYAGE GRATUIT EN EUROPE*** POUR 2 PERSONNES, ALLER-RETOUR PAR AIR CANADA.

68 CHRYSLER 300 hard top, 2 portes, équipée au grand complet. Elle a tout ce qu'il faut pour un plus grand confort. FAITES VOTRE OFFRE!

68 PLYMOUTH Fury III, hard top, 2 portes, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. C'est une très belle voiture. FAITES VOTRE OFFRE!

68 CHEVROLET Bel Air, sedan, 4 portes, V-8, automatique, radio, servo-direction, pneus blancs, enjoliveurs de roues de luxe, etc... Il faut la voir. FAITES VOTRE OFFRE!

67 BUICK Le Sabre, sedan, 4 portes, équipée au grand complet. Belle grosse voiture. FAITES VOTRE OFFRE!

67 FIREBIRD Une vraie sportive. Un bijou. FAITES VOTRE OFFRE!

67 METEOR décapotable, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. Propre comme neuve. FAITES VOTRE OFFRE!

67 CHEVROLET décapotable, Impala, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. La voiture qu'il vous faut cet été. FAITES VOTRE OFFRE!

• GARANTIE EXCLUSIVE FOURNIER • TAUX DE FINANCEMENT

IMPERIAL • CHRYSLER • PLYMOUTH • VALIANT

PRES DE 100 MODELES
EXPOSES DANS NOTRE NOUVELLE SALLE DE MONTRE DE VOITURES USAGEES

66 PONTIAC Parisienne, hard top, 4 portes, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. Une très belle voiture à un prix modique. FAITES VOTRE OFFRE!

66 FORD Galaxie 500, hard top, 2 portes, V-8, entièrement équipée. Voiture d'un très grand chic. FAITES VOTRE OFFRE!

66 COMET Décapotable. Une voiture jeune. FAITES VOTRE OFFRE!

66 PLYMOUTH Fury III, hard top, 2 portes, équipée au grand complet. FAITES VOTRE OFFRE!

66 CHRYSLER Windsor, hard top, 4 portes, équipée, d'un grand luxe. FAITES VOTRE OFFRE!

65 DODGE Hard top, 2 portes, V-8, automatique, radio, servo-freins et direction. FAITES VOTRE OFFRE!

65 BARRACUDA Voiture jeune et élancée. FAITES VOTRE OFFRE!

65 VALIANT Décapotable. Il faut la voir! Elle est d'une propreté inouïe. FAITES VOTRE OFFRE!

65 CORVETTE Décapotable. La voiture sport par excellence. La vraie! FAITES VOTRE OFFRE!

65 CHRYSLER décapotable, équipée au grand complet. Elle est très luxueuse. FAITES VOTRE OFFRE!

64 DODGE Sedan 4 portes, automatique, radio. Très propre et en excellente condition. FAITES VOTRE OFFRE!

63 ACADIAN Excessivement propre et en très bonne condition. FAITES VOTRE OFFRE!

62 COMET Sedan, 4 portes. Très bon ordre et très propre. FAITES VOTRE OFFRE!

• PREMIER PAIEMENT EN MAI 1969 • PRIVILEGE D'ECHANGE DE 30 JOURS

BARRACUDA • SATELLITE • GTX

SABOURINADES SPORTIVES
Roland SABOURIN

Stasiuk a pris la bonne décision

Quand nous avons laissé Serge Bernier, jeudi soir, nous étions loin de nous attendre qu'il allait devenir un joueur suspendu avant la partie suivante des As dans la Ligue Américaine de hockey. N'est-ce pas lui qui nous avait exprimé toute sa satisfaction d'un entretien intime qu'il avait eu avec l'instructeur Vic Stasiuk, immédiatement après la joute à Cleveland?

Bernier n'était pas trop heureux du fait qu'il avait été enlevé comme centre de la ligne de Simon Nolet, même si ce changement avait aidé le club à mériter une joute nulle de 3-3. Il voulait avoir des explications. La remarque qu'il nous avait faite après la conversation nous avait permis de croire qu'il acceptait les raisons qui lui avaient été fournies par son instructeur.

On peut comprendre que ce n'est pas drôle de se lever à 6 heures du matin, surtout le lendemain d'une randonnée de 10 heures en autobus. Cependant, il n'en demeure pas moins que tous les autres membres de l'équipe étaient au poste. Il n'y a aucun doute qu'ils auraient préféré rester au lit.

Il est possible que Bernier était malade, raison valable pour manquer l'exercice. Malheureusement, il n'a pas pris les moyens nécessaires pour justifier son absence. Les rapports obtenus par après n'étaient pas en faveur de l'athlète.

Stasiuk n'avait d'autre alternative que de le suspendre dans les circonstances. S'il avait passé l'éponge sur cet incident, il aurait perdu la face devant tous les autres joueurs. C'était une "épreuve de force" que Stasiuk se devait de gagner à tout prix. Le bien général de l'équipe doit passer avant les caprices d'un joueur, peu importe l'utilité de ce dernier.

Sacrifices personnels pour aider la cause

Stasiuk ne veut que du bien pour Bernier, pouvons-nous affirmer. Malheureusement, l'athlète lui-même n'en est pas toujours convaincu. Tout ce que nous pouvons espérer est que l'incident de fin de semaine sera un mal pour un bien qui aidera à faire disparaître cette impression dans le cerveau de Bernier.

"Il y a des soirs où je ne peux faire autrement qu'inscrire dans mes rapports à Philadelphie que Serge est un fameux joueur qui ne peut manquer son coup dans la Ligue Nationale", nous déclarait récemment le pilote des As. "Malheureusement, la partie suivante il me désappointe tellement que je suis presque forcé de leur dire d'oublier tout ce que j'avais écrit dans le rapport précédent", ajoutait-il en secouant la tête.

Même si Bernier l'a désappointé plus souvent qu'il lui a fait plaisir, Stasiuk refuse de croire qu'il perd son temps avec l'athlète de Matane. Il est même prêt à faire des sacrifices personnels dans l'espoir que son joueur de centre comprendra enfin le "message" qu'il tente de lui communiquer depuis deux ans.

Pour prouver sa bonne foi, il a même proposé à Bernier de l'accompagner dans le programme de conditionnement physique qu'il lui a imposé une autre fois. Ils sont certes rares les instructeurs qui sont prêts à en faire autant. Malgré tout, Vic refuse de prendre le moindre mérite dans ce geste.

"J'en ai besoin pour moi-même", nous disait-il après nous avoir confié "j'ai mal partout" en marge du premier exercice qu'il venait de suivre avec son no 17. "Et Serge sera peut-être si endolori la semaine prochaine qu'il ne pourra peut-être pas jouer au hockey", a-t-il ajouté sur un ton plus gai.

Stasiuk a fait de nombreux sacrifices pour atteindre la Ligue Nationale. Et justement parce qu'il croit que Bernier a plus de talent qu'il en avait lui-même, il n'a pas perdu espoir d'en faire un quelqu'un plutôt qu'un quelque chose.

Dans notre carnet de notes du mardi...

Dans le grand triomphe du Princeville au tournoi international du hockey pee wee, il est tout naturel de retenir le nom de Gaétan Boucher... Malgré tout, nous croyons qu'il s'agit là d'une victoire d'équipe... Les représentants de Princeville avaient un alignement très balancé dans tous les départements, sans oublier leur jeune cerbère... Si Boucher a pu échapper à la surveillance qu'on lui avait réservée, ce fut justement parce qu'il se trouvait d'autres joueurs sur l'équipe pour causer des ennuis aux adversaires.

Notre ami Fernand Bilodeau a coupé court à ses vacances en Jamaïque afin de pouvoir être ici pour remettre lui-même son trophée aux champions de la classe "C", les Caravelles de Princeville... Il était d'autant plus fier de sa décision que les Caravelles ont filé ensuite jusqu'au grand championnat... Nous en profitons pour offrir nos sincères condoléances au sportif Allen Mitchell qui est attristé par le décès de sa mère.

Yvan Gamache, le conducteur de courses sous harnais, s'est rendu assister à une joute des Canadiens au Forum, dimanche soir... Il n'en revient pas de l'action qu'on y donne et de l'hystérie qui se propage chez les spectateurs... A son avis, il ne sera pas surpris s'il y a émeute un de ces soirs... Le joueur de défense Connelly est celui qui l'a impressionné le plus.

En revenant au tournoi pee wee, nous en profitons pour féliciter chaleureusement les organisateurs... Cette dixième réalisation a été formidable, et ils n'ont certes rien à se reprocher en dépit des critiques qui ont pu surgir... Une mention spéciale va certainement au comité du logement que dirige si habilement Arthur Blais avec une équipe du tonnerre... Cette section a accompli un travail formidable avec 107 équipes sur les bras... Un gros merci à toutes les familles qui les ont aidés dans leur travail.

Résultats à Blue Bonnets

TROT — BOURSE $1,000

8—Tinks Worthington, Martineau, $25.60, 9.20, 5.60; 1—Newport Jet, Deguise, 6.60, 6.60; 3—Coal Bed, Aubin, 8.80.
Temps: 2:12 1-5.
Ont aussi couru: Fairside Star, Cherry Freeze, Profitable, Chalidale Bryan, Line Princeton.

AMBLE — BOURSE $1,000

8—Von Lands, Bergeron, $53.30, 17.90, 5.80; 4—White Flame, Gendron, 15.90, 5.10; 2—Pro Symbol, Boucher, 3.80.
Temps: 2:12.
Ont aussi couru: Dan Dee Direct, J-K, Strong Pick, Cloverland Night, Honor Leo.
Pari-double: $652.70.

AMBLE — BOURSE $1,800

6—Dino Mir, Lacharité, $4.10, 2.90, 2.60; 4—Divad, Lachance, 3.10, 3.00; 2—Earthel McKlyo, Côté, 3.30.
Temps: 2:07 4-5
Ont aussi couru: Rain King, Timmy G, Hellion Pick, Rebel Land Jill, Scot Gay.

AMBLE — BOURSE $1,000

3—Northwood Edward, Robillard, $12.60, 3.20, 3.00; 4—Legal Indian, Foley, 8.00, 3.30; 6—Michelle C., Horton 3.20.
Temps: 2:11.
Ont aussi couru: Sally Abe, Mark Tona, Miss Direct, Major's Fairy, Gene Adam.
Quinella: $24.10.

AMBLE — BOURSE $1,100

6—Speedy Pointer, Martineau, $7.00, 5.10, 3.80; 8—Dels Pride, Turcotte, 9.70, 8.20; 2—Rugged Pick, Boucher, 4.40.
Temps: 2:08.
Ont aussi couru: Hobo Lem, Battle C, Adios Patsy Winner, Lort Johnston, Patrick Chief.

AMBLE — BOURSE $1,300

1—Ad Da Card, Grisé, $4.90, 3.50, 2.70; 3—Roland Duke, Guindon, 4.50, 3.30; 2—Smoky Seven Up, Hamel, 3.30.
Temps: 2:09 1-5.
Ont aussi couru: Valid Dean, Diller W., Camden Star, Collyers First, Two Mountains Vane.

AMBLE — BOURSE $1,400

1—Gee Dee Vic, Bédard, $5.60, 3.80, 2.70; 3—Proud Victor, Bouvrette, 19.60, 5.40; 2—Shadydale Ginger, Huntress, 2.90.
Temps: 2:09.
Ont aussi couru: Marie Handy, Ohio Royal, Brewers Gem, Valley View Ed, Bravado Pick.
Quinella: $66.40.

AMBLE — BOURSE $1,600

4—Shadydale Chant, Côté, $11.90, 7.80, 5.90; 1—Captain Bob, Bédard, 7.90, 5.90; 5—Adios Byrd, Lachance, 3.10.
Temps: 2:08 2-5.
Ont aussi couru: Shadydale Chime, Torrid Way, Free Wheeling, Sunny Brier, Saucy Dream.

AMBLE — BOURSE $2,000

2—Adios Mary Herbert, Raymond, $30.40, 9.00, 4.40; 1—Bens Belle, Lachance, 7.10, 4.10; 4—Brisac Champ, R. Filion, 2.80.
Temps: 2:08 1-5.
Ont aussi couru: Grampian Hills, Lovely Luann, Morry Dares.

AMBLE — BOURSE $1,200

7—Chocolate Champ, Hébert, $35.80, 11.30, 7.00; 8—Klamath Song, Grisé, 7.20, 5.40; 4—Doug Johnston C., Routhillier 9.90.
Temps: 2:10.
Ont aussi couru: Helen, Mir, Flashy Merry, Frigid Yankee, Andy Minbar, Test Mile.
Exacta: $91.10.

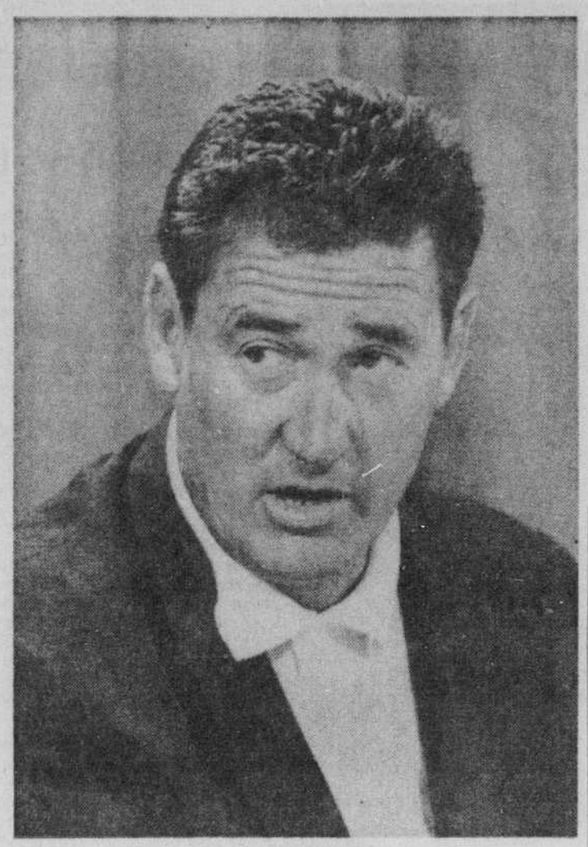

Ted Williams

Même s'il y a dispute, Harrelson entend bien respecter son contrat

BOSTON (UPI) — L'excellent frappeur des Red Sox de Boston, Ken Harrelson, honorera un contrat qu'il a signé avec cette équipe l'an dernier et ne participera pas à aucune manifestation organisée par les joueurs au sujet de la dispute avec les propriétaires d'équipes.

"Je vais jouer", a tout simplement dit Harrelson. "J'ai signé un nouveau contrat au milieu de la saison dernière et j'ai bien l'intention de le respecter," a-t-il ajouté. Il a cependant tenu à mentionner son appui moral tout entier aux joueurs dans leurs revendications.

"Je les appuie à 100 pour cent et si je n'avais pas de contrat me liant avec l'équipe, j'aurais tfait la même chose que tous les autres." Harrelson a par la suite poursuivi en disant qu'il avait parlé à quelques autres joueurs et ces derniers ont semble-t-il appuyé sa conduite.

Denny McLain, des Tigers de Detroit, gagnant de 30 joutes la saison dernière, avait également signé un contrat, mais a annoncé qu'il ne se rapporterait pas au camp d'entrainement tant que le conflit entre joueurs et propriétaires serait pas réglé.

Interrogé au sujet de la conduite de McLain, Harrelson a répondu: "Denny est un de mes bons amis et je lui a fait remarquer que je considérais qu'il était dans l'erreur en refusant de respecter son contrat".

Onze joueurs sont censés se rapporter au camp des Expos

West Palm Beach, FLORIDA (UPI) — Le gérant - général Jim Fanning des Expos de Montréal, a fait savoir hier que 11 joueurs ont laissé entendre qu'il se rendront à l'ouverture du camp d'entrainement aujourd'hui pour les lanceurs et les receveurs.

Fanning a précisé que les joueurs, qu'il a refusé de nommer, se rapporteront sans se préoccuper de la grève éventuelle que les joueurs menacent de déclencher. Si cette grève éclate, tous les camps d'entrainement seront immobilisés.

Fanning a dit que les 11 joueurs "ne sont pas tous des recrues. Plusieurs se proposent d'être au camp aujourd'hui et ils jouent au baseball depuis longtemps. Leurs noms pourraient vous surprendre."

Un lanceur renommé ne sera définitivement pas au camp pour se rapporter au gérant Gene Mauch et c'est Jim "Mudcat" Grant, qui a confirmé son allégeance à l'union des joueurs au cours d'une visite de promotion à Montréal la semaine dernière.

Par ailleurs à Montréal, les Expos ont annoncé qu'ils avaient porté leur total d'éclaireurs à 27 hier et ont ajouté un jeune joueur de premier but à leur club-ferme de Sarasota.

Tous sauf un des huit nouveaux éclaireurs ont été engagés à temps partiel. L'exception, le porto-ricain Luis Marquez, 43 ans, a frappé pour une moyenne de .342 avec le Dallas de l'Association Américaine en 1959 sous la direction du gérant Jim Fanning qui est maintenant avec les Expos.

Quant au nouveau joueur, Jim Spillman, 19 ans, de Cincinnati, il se joindra au Sarasota au camp des Expos le mois prochain.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

GERANT DEMANDE
Club de Golf de la région de Québec recherche un gérant pour assumer la responsabilité et la direction des operations. Ecrire en mentionnant âge, expérience et qualifications à:
Dépt 2104 Le Soleil.
Toute réponse sera traitée confidentiellement.

Grève possible dans la LNH l'an prochain

EDMONTON (PC)—Allan Eagleson, conseiller de l'Association des joueurs de la LNH, a déclaré hier qu'une grève des joueurs était possible dans la LNH la saison prochaine, "car ils veulent les droits de télédiffusion pour les matches éliminatoires et les parties d'Etoiles pour le régime de retraite. Les contrats de TV doivent être renouvelés en 1969."

McLeod compte sur Seth Martin

WINNIPEG (PC) — Jack McLeod, pilote de l'équipe nationale de hockey, ne désespère pas d'aligner le gardien Seth Martin lors des championnats mondiaux de hockey amateur à Stockholm le mois prochain. Les Smoke Eaters de Trail ne veulent pas céder le vétéran lors de leurs séries éliminatoires.

Ted Williams veut relever le défi avec une équipe de dernière place

WASHINGTON (PA) — Les Sénateurs de Washington ont disputé des manches supplémentaires hier en tentant de conclure un marché de $1,000,000 qui ferait de Ted Williams le pilote et co-propriétaire du club de baseball le moins fructueux au point de vue victoires.

Un porte-aprole du club a déclaré que la conférence de presse prévue pour présenter le membre du Temple de la Renommée comme nouveau gérant des Sénateurs n'aurait pas lieu avant mercredi, même si on espérait le faire hier ou aujourd'hui.

L'empêchement demeure le nombre de parts dans l'équipe, car les avocats ont besoin de temps pour clarifier les détails de la propriété de Williams et de l'impôt sur le revenu.

Le camp d'entrainement des Sénateurs doit ouvrir cette semaine.

Williams prendrait la barre d'un club de dernière place qui a perdu près de 100 parties l'an dernier et présente le pire bilan dans les majeures, car les Sénateurs occupent la deuxième division de la ligue Américaine depuis 22 ans.

Williams veut relever le défi.

Les avocats tentent de régler les détails permettant à Williams de se porter acquéreur de 10 pour cent des parts évalués à $900,000. Il obtiendrait de plus un contrat à long terme à un salaire annuel pouvant atteindre $100,000.

CARRIERES et PROFESSIONS

JEUNES HOMMES
22 - 28 ANS
Positions d'avenir, avec entraînement complet, dans le travail d'inspection et d'enquête pour transactions d'assurances, de crédit et de Sélection de personnel. Les candidats doivent avoir au moins une 12ème année et savoir parler et écrire les deux langues avec facilité. Salaire intéressant, boni et dépenses d'automobile; excellents bénéfices marginaux. Tél. au Gérant 522-4725, ou écrire à C.P. 2056, Québec 2, Qué., La Cie Retail Credit du Canada Ltée.

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?
Consultez régulièrement
"CARRIERES et PROFESSIONS"

PROFESSEURS
demandés
Cours de lecture rapide
529-4888
Demander M. Claude, mardi et mercredi les 18 et 19 février, de 10h. à 4h.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
demande
DIRECTEURS
Pour les écoles polyvalentes de Loretteville et Duberger-Les Saules.
EXIGENCES: Brevet A ou son équivalent, minimum de 5 ans d'expérience, avec succès, dans l'enseignement dont les 3 dernières, de préférence, au cours secondaire.
APTITUDES: Expérience ou qualifications relatives à l'administration scolaire.
Prière d'adresser le curriculum vitae avec preuves d'expérience et qualifications.
Les offres de services seront reçues jusqu'au 5 mars 1969, à l'adresse suivante:
M. Robert Prémont
C.P. 99, Loretteville.

Personnel demandé
INFIRMIERES LICENCIEES
GARDES-MALADES AUXILIAIRES
POUR LES SERVICES DE SALLE D'OPERATION, MEDECINE, PEDIATRIE, CHIRURGIE, URGENCE ET OBSTETRIQUE DANS UN NOUVEL HOPITAL DE 70 LITS; VILLE MODERNE SITUEE SUR LA RIVE NORD DU ST-LAURENT A 275 MILLES AU NORD-EST DE QUEBEC.
S'adresser à
LA DIRECTRICE
HOPITAL GENERAL DE BAIE COMEAU
BAIE COMEAU - QUEBEC

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS
POUR UN NOUVEL HOPITAL DE 70 LITS; VILLE MODERNE, SITUEE SUR LA RIVE NORD DU ST-LAURENT A 275 MILLES AU NORD-EST DE QUEBEC.
LA CANDIDATE DEVRAIT POSSEDER SON BACCALAUREAT EN SCIENCE INFIRMIERE ET UNE EXPERIENCE EN ADMINISTRATION DU NURSING.
S'adresser à
L'ADMINISTRATEUR
HOPITAL GENERAL DE BAIE COMEAU
BAIE COMEAU, QUEBEC

Help wanted
REGISTERED NURSES
AUXILIARY NURSES
REQUIRED FOR THE OPERATING ROOM, PEDIATRICS, MEDICAL, SURGERY, EMERGENCY AND OBSTETRICS IN A NEW HOSPITAL OF 70 BEDS; MODERN TOWN SITUATED ON THE NORTH SHORE OF THE ST. LAWRENCE RIVER, 275 MILES NORTH EAST OF QUEBEC CITY.
Apply to:
DIRECTOR OF NURSING
BAIE COMEAU GENERAL HOSPITAL
BAIE COMEAU QUEBEC

ENSEIGNEZ EN ONTARIO
aux professeurs d'écoles secondaires
Etes-vous intéressé à enseigner dans des écoles secondaires modernes FRANCAISES en Ontario?
Il nous faut des professeurs de langue française dans toutes les matières: ACADEMIQUES, COMMERCIALES et TECHNIQUES.
ECHELLE DE SALAIRES:
a - Degré universitaire et entraînement pédagogique $7,000 à $11,300
b - Degré universitaire avec spécialités et entraînement pédagogique: $8,100 à $13,300
c - Allocation pour expérience: $300 par année.
Pour plus de renseignements, adressez-vous à
M. R.-E. BARBEAU
Château Frontenac
Québec
MERCREDI le 19 février P.M. et
JEUDI, le 20 février (toute la journée)

ANALYSTES DES EMPLOIS
L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
a besoin, pour son bureau principal de Cornwall (Ontario), de deux (2) Analystes des emplois.
FONCTIONS:
Analyser et évaluer des postes; les négocier et faire des recommandations; faire des recherches et des recommandations sur des problèmes d'organisation, d'utilisation efficace des effectifs et de rémunération; participer à d'autres activités de l'administration des salaires.
CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente. Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats. Le traitement sera établi d'après l'expérience et les qualités et titres du candidat. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires intéressants.
Ecrire, en indiquant son numéro de téléphone, à Monsieur G.A. LaRue, Agent de l'emploi, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ontario.

GÉRANT DE LA RÉDACTION
Notre client, un des plus importants quotidiens du Québec, est à la recherche d'un homme d'expérience et d'envergure à qui il confiera la direction de sa salle de rédaction. Le titulaire de ce poste relèvera directement du directeur général, et jouira d'une délégation d'autorité à la mesure de ses responsabilités.
Les postulants devront avoir au moins dix ans d'expérience dans le domaine de l'information écrite, et y avoir aussi acquis une solide expérience dans des postes de responsabilité. L'homme idéal pour ce poste remarquable est cultivé; il est ferme, mais souple; il est un meneur d'hommes actif et énergique, doté de tact et d'imagination; et enfin, il possède une vaste connaissance des procédés d'impression d'un journal.
Ce poste est des plus attrayants pour une personne que le défi inspire et qui veut faire partie d'une équipe jeune, progressive et dynamique. Le salaire sera dicté par l'expérience et la compétence du candidat choisi.
Les offres de candidatures à ce poste seront confidentielles.
Les postulants devront faire parvenir leur curriculum vitae indiquant leurs antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience du journalisme et de l'administration.
Le personnel de notre client est au courant de cette demande.
Les offres de service devront porter l'indication "Gérant de la Rédaction", et être addressées à
Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration
5, place ville marie, montréal 113

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES
demande des
PROFESSEURS
pour l'année scolaire 1969-1970
● **ENFANCE INADAPTEE:** pour les secteurs de St-Jovite, Ste-Agathe et Mont-Rolland.
1 - Niveau élémentaire
2 - Niveau secondaire
● **SECONDAIRE I à IV:** pour les secteurs de St-Jovite, Ste-Agathe et Mont-Rolland
1 - Programme de formation générale
2 - Programme de formation professionnelle
Automobile, Commerce, Cuisine commerciale, Cuisine domestique, Administration du foyer et puériculture, Construction, Electricité, Dessin industriel, Horticulture, Mécanique d'entretien, Menuiserie, Soudure, Appareils électroniques
● **SECONDAIRE V:** pour le secteur de Mont-Rolland
Les matières suivantes:
Sciences religieuses, Français, Mathématiques, Anglais, Géographie, Histoire, Biologie, Chimie, Physique (PSSC)
Veuillez adresser votre offre de services et votre curriculum vitae à:
M. JEAN-LOUIS MATHIEU,
dir. de l'org. scol. et du personnel,
C.P. 60, 33, rue St-Vincent,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.

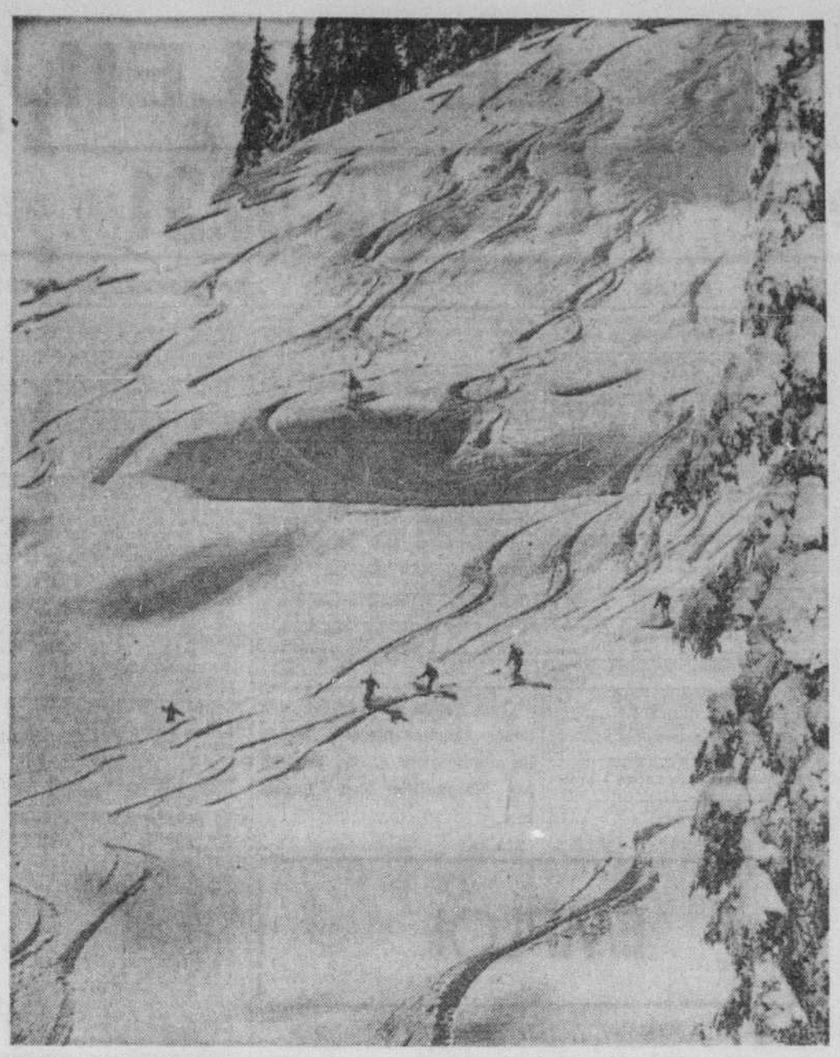

OMBRES ET BLANCHEUR — Dans de nouvelles pentes ouvertes aux skieurs, c'est cette vision enchantée qui s'offre à l'oeil du photographe. Ce groupe de skieurs experts de l'école de ski Mont Seymour à Vancouver, a ouvert la nouvelle piste de Cypress Bowl. (Téléphoto PC)

Matane livre un beau duel mais Carson de Bagotville réussit à l'emporter 9-8

par Léonce JACQUES

Earl Carson et ses coéquipiers de Bagotville ont commencé sur un bon pied la défense de leur championnat de curling mixte "O'Keefe" du Québec hier soir alors qu'ils ont remporté une victoire de 9-8 contre l'équipe de Réal Paquet de Matane dans un match de première ronde de la section II disputé au club Jacques-Cartier.

Mais Carson n'a pas connu une victoire facile et il a eu besoin de deux points au dixième et dernier bout pour faire pencher la victoire de son côté. En arrière 5-3 après quatre bouts, Paquet réussit une poussée de trois points au cinquième bout pour prendre à son tour une avance de 6-5. Paquet livra un match de toute beauté à son adversaire durant la balance de la rencontre mais Carson devait profiter de l'avantage de la dernière pierre au dixième bout pour se sauver avec deux points et la victoire.

Dans une autre rencontre de la section II jouée au Jacques-Cartier, Bob Lahaie du club Laviolette de Trois-Rivières a triomphé de l'équipe de Ricky Robson de Granby par 8-7 en dépit de trois points marqués par Robson au dernier bout. Robson avait une avance de 3-0 après trois bouts mais Lahaie égalisa les chances avec trois points au quatrième bout et il ne devait plus jamais tirer de l'arrière après avoir pris une avance de 6-3 après six bouts.

Pour sa part, le skip Derek Lunn et son équipe du club Glenmore ont triomphé de George Campbell du club Lorraine par 8-6 grâce à une poussée de quatre points au septième bout. L'équipe de Yves Soucy de Valleyfield profitait du "bye" hier soir dans cette section.

VICTOIRE FACILE

Au cours de cette première ronde disputée hier soir, la victoire la plus décisive a été remportée sur les glaces du Quebec Winter Club où les clubs inscrits dans la section I du tournoi étaient à l'affiche.

Brock Stackhouse et ses coéquipiers du club Otterburn n'ont fait qu'une bouchée de l'équipe de Gerry Dempsey du club Cambrai de Québec, l'emportant par 17-2. Dempsey et ses coéquipiers ont tout simplement connu une mauvaise soirée et ils concédèrent la victoire après huit bouts.

Dempsey marqua ses deux points au troisième bout alors que Stackhouse avait déjà une avance de 4-0. Stackhouse y alla de quatre points au quatrième bout et de quatre autres points au sixième pour filer vers un gain facile.

Dans une autre partie de cette section, Lorne Ritchie de Cowansville "vola" un point à Robert Denis de Thurso au dixième et dernier bout pour l'emporter par 9-8 tandis que Jean Dionne et son équipe de Sept-Iles triomphèrent de Ron Fortin de Sigma par 8-6. Dans cette section, c'est l'équipe de John Hogg de Valleyfield qui profitait du "bye" hier soir.

Le tournoi se poursuivra jusqu'à jeudi soir dans les deux sections et les deux équipes en tête de chacun des classements après les rondes régulières s'affronteront vendredi après-midi au Winter Club pour décider du championnat.

Les champions représenteront la province de Québec au tournoi en vue du championnat canadien qui sera joué à Kitchener, Ontario du 10 au 15 mars.

Cet après-midi, Carson et son équipe de Bagotville étaient inactifs mais ils joueront ce soir en troisième ronde contre l'équipe de Derek Lunn de Glenmore au club Jacques-Cartier.

Voici les résultats d'hier, le calendrier pour aujourd'hui et le classement après la première ronde.

HIER

Première ronde

Section I

Sigma (Fortin) 6,
Sept-Iles (Dionne) 5
Otterburn (Stackhouse) 17,
Québec (Dempsey) 2
Thurso (Denis) 8,
Cowansville (Ritchie) 9
Bye—Wentworth (Hogg)

Section II

Granby (Robson) 7,
Trois-Rivières (Lahaie) 8
Bagotville (Carson) 9,
Matane (Paquet) 8
Lorraine (Campbell) 6,
Glenmore (Lunn) 8
Bye—Valleyfield (Soucy)

AUJOURD'HUI

Deuxième ronde - 14 heures

Section I

Glace
9—Québec (Dempsey) vs Cowansville (Ritchie)
8—Sept-Iles (Dionne) vs Wentworth (Hogg)
10—Sigma (Fortin) vs Thurso (Denis)
Bye—Otterburn (Stackhouse)

Section II

13—Matane (Paquet) vs Glenmore (Lunn)
14—Trois-Rivières (Lahaie) vs Valleyfield (Soucy)
16—Granby (Robson) vs Lorraine (Campbell)
Bye — Bagotville (Carson)

Troisième ronde - 20 heures

Section I

15—Wentworth (Hogg) vs Sigma (Fortin)
14—Cowansville (Ritchie) vs Otterburn (Stackhouse)
16—Québec (Dempsey) vs Sept-Iles (Dionne)
Bye—Thurso (Denis)

Section II

9—Valleyfield (Soucy) vs Granby (Robson)
8—Glenmore (Lunn) vs Bagotville (Carson)
10—Matane (Paquet) vs Trois-Rivières (Lahaie)
Bye—Lorraine (Campbell)

Section I

Otterburn (Stockhouse)	1	0
Cowansville (Ritchie)	1	0
Sept-Iles (Dionne)	1	0
Thurso (Denis)	0	1
Sigma (Fortin)	0	1
Québec (Dempsey)	0	1
Wentworth (Hogg)	0	0

Section II

Bagotville (Carson)	1	0
Glenmore (Lunn)	1	0
Laviolette (Lahaie)	1	0
Matane (Paquet)	0	1
Granby (Robson)	0	1
Lorraine (Campbell)	0	1
Valleyfield (Soucy)	0	0

Gertrud Gabl poursuit sa série de brillants succès

par AFP

L'Autrichienne Gertrud Gabl, 20 ans, de St-Anton, a poursuivi en Tchécoslovaquie sa série de succès brillants en slalom en remportant hier le slalom géant du Grand Prix de Slovaquie à Vysoke Tatry, comptant pour la Coupe du Monde en 1'14"24.

L'Autrichienne, qui a mené de bout en bout, a creusé un écart de 75,100e de seconde sur la deuxième, l'Américaine Marylin Cochran, 19 ans, de Richmond, et battu les concurrentes suivantes de plus d'une seconde, prouvant ainsi sa grande classe.

La Française Florence Steurer s'est classée troisième, à 1'23, suivie très près dans l'ordre, des Américaines Judy Nagel, à 1.33 de Gabl, et Karen Budge, à 1.57.

Très rapide, au tracé fluide dû au Tchécoslovaque Soltys, le géant, long de 1,800 mètres pour 400 mètres de dénivellation, comportait 56 portes. La piste, parfaitement préparée, tint jusqu'à la fin de l'épreuve, ce que profita le mieux l'Autrichienne Monika Kaserer qui, partie 27e, se classa néanmoins 10e.

Gertrud Gabl s'adjuge par cette victoire 25 points en Coupe du Monde, ce qui la place maintenant au premier rang avec 123 points et une avance confortable sur ses concurrentes menées par Ingrid Lafforgue avec 84 points.

L'Autrichienne sera la femme à battre aux Etats-Unis.

SLALOM SPECIAL DE KRANJSKA GORA

Le Suisse Edlund Bruggmann, en net retour de forme, réalisa le meilleur temps de la première manche 55"78 sur le parcours piqueté de 75 portes par l'Italien Hermann Nogler avec une dénivellation de 170 mètres. Il fut suivi à 76-100e par le Polonais Bachelda, à 92-100e par le Français Alain Penz et à 1'01" par l'Autrichien Reinhard Tritscher. Le grand malchanceux fut l'Autrichien Alfred Matt qui, parti très vite, se bloqua dans une cuvette et termina à 4"93 de Bruggmann.

La seconde manche vit encore quelques favoris abandonner, notamment le Suisse Peter Frei, l'Autrichien Tritscher et son compatriote Matt qui renonça à prendre le départ.

Le Suisse Edmund Bruggmann réalisa encore de loin le meilleur temps, 52"78 sur le parcours piqueté de 69 portes par le Yougoslave Magusar pour une dénivellation de 170 mètres. Il fut suivi à 57-100e de seconde par l'Autrichien Herbert Huber, à 70-100e par le Français Alain Penz, etc. . .

CLASSEMENTS

Voici le classement individuel masculin de la Coupe du Monde après les épreuves de Kranjska Gora:

1. Karl Schranz (Aut) 158
2. Alfred Matt (Aut) 90
3. Reinhard Tritscher (Aut) 83
4. Henri Duvillard (Fr) 82
5. Ex-aequo: Jean-Noel Augert, Patrick Russell et Alain Penz, tous de France, 76

A l'issue des épreuves de ski de Stary Smokovec en Tchécoslovaquie, spécial et géant, le classement individuel féminin de la Coupe du Monde s'établit comme suit:

1. Gertrud Gabl (Aut) 123
2. Annie Famose (Fr) 101
3. Ingrid Lafforgue (Fra) 84
4. Rosi Mittermaier (RFA) 83
5. Kiki Cutter (USA) 81
6. Isabelle Mir (Fra) 80

Voici le classement de la Coupe des Nations après les épreuves de Yougoslavie et de Tchécoslovaquie:

1. Autriche 878
2. France 855
3. Etats-Unis 355
4. Suisse 322
5. Allemagne de l'Ouest 115
6. Italie 56
7. Canada 29

Tournoi à Saint-Damien

Un tournoi de hockey intercomtés sera disputé dimanche le 23 février à l'Aréna de Saint-Damien et toutes les équipes intéressées sont priées de communiquer avec Gilles Guillemette à Saint-Damien ou encore avec Paul-Henri Drouin à Sainte-Marie de Beauce. Le trophée "Molson" sera l'enjeu de ce tournoi et on distribuera une bourse au montant de $150.

Seagren abandonnerait la perche pour la télévision

LOS ANGELES (UPI) — La carrière de Bob Seagren, détenteur du record mondial à l'intérieur et à l'extérieur pour le saut à la perche, pourrait bien prendre fin au mois de juin. Seagren a lui-même annoncé la nouvelle hier en disant qu'il songe actuellement à se faire une carrière à la télévision.

Seagren, vainqueur de la médaille d'or aux Jeux olympiques de Mexico, a ajouté qu'il étudie actuellement une proposition qui lui a été faite pour devenir l'animateur d'une série à la télévision.

"J'étudie encore cette proposition" a dit Seagren," mais je ne serai pas encore fixé avant la fin du mois et il est entendu que je ne pourrai plus faire de compétition si j'accepte".

Seagren, qui étudie à l'Université Southern California, a toujours été considéré comme le sauteur à la perche le plus susceptible de briser la barrière de 18 pieds mais il n'a pas encore réussi à le faire en dépit de nombreuses tentatives.

Seagren a même laissé entendre qu'il pourrait même abandonner la compétition avant le mois de juin s'il vient à accepter cette offre plus tôt. Par contre, Seagren songe à la possibilité de terminer sa saison comme athlète collégial avant de quitter la scène du sport.

Actuellement, il participe à de nombreux tournois athlétiques à l'intérieur et il a déjà accepté de se rendre à New York en prochaine fin de semaine.

Seagren a déjà réussi un saut à la perche de 17 pieds et 9 pouces à l'extérieur tandis que son meilleur saut à l'intérieur a été de 17 pieds et 6 pouces. Il a établi son record à l'intérieur le 8 février dernier lors des Jeux du Times de Los Angeles et il tenta ensuite un saut de 18 pieds. Samedi dernier, il tenta un saut à l'intérieur de 17 pieds et 7 pouces mais le manqua. Il a déclaré par la suite: "Il est certain que quelqu'un parviendra à réussir un saut de 18 pieds et je voudrais être le premier".

Un saut à la perche de 18 pieds n'a jamais été réussi et la chose est surprenante quand on sait que le mille en moins de quatre minutes a été réussi il y a déjà assez longtemps mais Seagren affirme que ce n'est pas un obstacle psychologique qui l'a empêché de réussir l'exploit à venir jusqu'à aujourd'hui.

Selon Seagren, son travail à la télévision consisterait à animer un spectacle sur lequel figureraient plusieurs groupes de chanteurs. "Mais il n'y a encore rien d'officiel".

Badminton provincial

Fernand Drouin de l'école Secondaire Louis-Jolliet et Gilles Gagnon, de l'école Normale Laval, ont conservé leur titre au championnat junior provincial de badminton tenu à Montréal en fin de semaine.

Ils ont conservé les honneurs pour la deuxième année consécutive. Dans le simple, Drouin a vaincu Gilles Gagnon en deux sets, 15-8, 15-7. En semi-finale, Gagnon avait éliminé le champion de Montréal Charles Bower, 12-15, 15-9, 15-2. Drouin avait retiré un autre montréalais en deux sets.

L'équipe québecoise n'a pas eu de difficulté à l'emporter dans le double en disposant de Charles Bower et Bill Cooke, de Montréal, 15-8, 15-7. Pour Gagnon, il s'agit d'un 4ième titre d'affilée dans le double puisqu'il gagna le même honneur au cours de ses deux dernières saisons chez les juvéniles.

Maintenant, nos vainqueurs se rendront à Toronto le 22 mars pour participer au tournoi canadien, accompagnés de Pauline Lafrenière et Mireille Casa, de Montréal gagnantes des titres en simple et en double. Parmi les autres Québecois en lice et qui ont très bien figuré, Sonia Marmen fut battue en semi-finale, Jean Langlois et Guy St-Michel en quart de finale. Denys Martin et Jean-Claude Cloutier furent vaincus en semi-finale dans la catégorie juvénile.

Chasse et Pêche

Jeudi le 20 à 8 heures, se tiendra au Casino Variété de Lauzon, une soirée récréative sous les auspices de l'Association des "Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc". Le conférencier invité sera en l'occurence Luc Samson, biologiste, au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. M. Samson traitera d'un aspect particulier de la pêche à la truite mouchetée dans le parc des Laurentides. Plusieurs films sur la chasse et la pêche compléteront le programme. Tous les membres, leurs épouses, ainsi que le public en général peut y assister.

Défaite pour Laval

L'équipe de badminton de l'université Laval a été battu 5 à 1 par l'Université de Toronto lors de la grande finale de la division de l'OQAA qui eut lieu à Kinston, samedi. Trois des six matches à l'affiche ont nécessité la limite des sets. Bernard Turcot, qui jouait troisième sur l'équipe, a été le seul du Rouge et Or à l'emporter. Toutefois, Turcot s'est vu concédé le troisième set puisque son adversaire John Patterson fut pris de crampes à deux reprises dans le match.

Le porte-couleur de Laval avait perdu le premier set 18-17 et gagna le second 17-16 dans deux fins de match excitant au possible. En arrière par 13 à 5, Turcot remonta la pente pour décrocher cette victoire. Claude Méthot a été battu en trois sets par Pat Geale, 4-15, 15-8, 17-14. Méthot menait 14 à 7 au dernier jeu et eut trois points du match, mais son adversaire marqua 7 points pour niveller le pointage 14 à 14 nécessitant ainsi une partie de trois points.

Le duo Jacques Dore et Claude Méthot s'avoua vaincus en trois sets. Il gagna le premier jeu 15-10 pour perdre les deux sets suivants, 17-14 et 15-12. Là encore, les représentants de Laval se retrouvaient à un point de la rencontre dans le deuxième avec un compte de 14 à 10 en leur faveur. Les autres résultats furent les suivants, John Gilbert a battu Richard Blouin, 15-3, 15-4, Tasslor Echlin a défait Jacques Doré, 15-5, 15-11 et P. Gede et T. Echlin l'emportèrent sur Roger Plante et Bernard Turcot 15-3, 15-4.

Rallye du Carnaval

Des 47 équipes qui ont pris le départ dimanche au Rallye du Carnaval 7 ont réussi à déjouer les calculs des organisateurs en réalisant une fiche parfaite. En effet, rivalisant avec des voitures d'usine de marque Simca avait engagées dans l'épreuve, trois duos de la région de Montréal et deux équipes de Québec dans des voitures de promenade ont su découvrir les astuces de cette compétition et terminer sans aucun point de pénalisation.

Tout en finissant à zéro, les deux équipes de Québec formées de Yvon Maheux et Roger Goulet, en Mustang, et Laurent Lebel et André Duchesne en Camaro, commandité par Drouin & Frères Auto de Ste-Marie, furent déclassées quant aux positions officielles et furent reléguées au sixième et septième rang, décrochant ainsi respectivement les trophées de première équipe du Québec métropolitain et première équipe du Karkajou Auto Club. Les équipes Potvin-Thibault, Rainville-Edwards, Jonen-Berkman, Aubé-Bartholonéo et Paterson-Soay cnt été accréditées des cinq premières positions dans cette multiple égalité au premier rang.

Eddy Sylvain gagne le "dog derby" de Rimouski

par Pierre PARENT

RIMOUSKI — Eddy Sylvain, du Lac-Beauport, près de Québec, a remporté en fin de semaine, les honneurs de la course d'attelages de chiens (Dog Derby) de Rimouski. Sylvain a couru les deux étapes de 14 milles chacune en un temps de 2:12.40.

Plusieurs milliers de spectateurs ont assisté à cet événement du Carnaval de Rimouski riche en couleurs. Ils ont applaudi les conducteurs aux commandes de leur équipe, au nombre de 20.

Des chiens de toutes races et notamment des sibériens et des huskies ont émerveillé la foule autant par leur endurance que par leur rapidité.

PREMIERE ETAPE

Une première étape a été présentée samedi. Sylvain s'est classé premier devant Lucien Therrien, de Saint-Emile, avec une mince avance de 17 secondes. L'attelage de Sylvain a franchi le tracé en 1:11.18. Marcel Plante, Lauzon, et Origène Dufour, Gagnonville, ont suivi dans l'ordre accusant un retard de 33 et 54 secondes.

C'est dimanche que la victoire décisive de Sylvain s'est décidée. Son avantage de 17 secondes sur le deuxième concurrent s'est accentuée. Sylvain a gagné cette deuxième étape en un temps de 1:01.22.

Origène Dufour, Gagnonville, est arrivé deuxième avec un temps de 1:03.44. André Bissonnette, de Rimouski, a été le meilleur coureur local. Il arrive 11e au classement général avec 2:40.38.

Sylvain a compilé 2:12.40, Origène Dufour 2:15.56, Marcel Plante 2:17.32 et Lucien Therrien, Saint-Emile, 2:22.46. Lucien Bissonnette, pour sa part, n'a pu compléter cette deuxième étape.

VENTE
"Cartes sur table"
DES ESCOMPTES ALLANT DE $300.00 A $800.00
PREMIER PAIEMENT EN AVRIL 1969

CHEVY NOVA
2 portes, 6 cylindres 155 C.V. Automatique
Prix de détail $3026
SPECIAL $2725.

CHEVELLE 300 DE LUXE
4 portes 6 cylindres 155 C.V. Automatique
Prix de détail $3188
SPECIAL $2875.

CHEVROLET BISCAYNE
4 portes, 6 cylindres 155 C.V. Automatique Ressorts renforcés
Prix de détail $3426
SPECIAL $2950.

OLDSMOBILE 98
Toit rigide 4 portes Equipée au complet
Détail: $6630
SPECIAL $5895.

Consultez notre équipe JEUNE + DYNAMIQUE

J.E. DACRES, Président
R. BOILY, Vice-président, Dir. des ventes
G. BILODEAU, Gérant-adjoint
A. NOEL, Gérant-adjoint
B. TREMBLAY, Gérant des camions

VENDEURS DE VOITURES NEUVES

J.-N. LEMELIN
P. LAVOIE
M. CLOUTIER
B. DORVAL
FRS. PREMONT
J. SAVARD
A. MENARD

Rendez-vous le plus tôt possible chez le concessionnaire le plus progressif à Québec

VENDEURS DE VOITURES USAGEES

G. THEETGE, Gérant
G. DROLET
J. SOULARD
J. TREMBLAY
A. NADEAU

Profitez de notre vente qui vous permet de profiter d'escomptes sensationnels.

CHEVROLET OLDSMOBILE Ltée
60 DORCHESTER SUD
et 565 Boul. Hamel
TEL.: 529-4561

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

Votre annonce remise avant 4h. sera publiée le lendemain **Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30**

529-9231

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT

LE SOLEIL

Vente au numéro. 10c l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et 15c, le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Beauport, Bélair, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Chevalier, Courville, Giffard, Lac-St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Notre-Dame des Laurentides, Neufchâtel, Orsainville, Québec, Silliery, St-David, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, Village Huron, Ville Duberger, Ville de Vanier 55c par semaine ou $27.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Sept-Iles, Baie-Comeau, Hauterive, Chute-aux-Outardes et Forestville 60c par semaine ou $30.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Régions du Saguenay et Lac-St-Jean 45c par semaine ou $22.50 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur 40c par semaine ou $20.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique à nos abonnés qui demeurent dans un de ces centres, et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

LIVRAISON PAR LA POSTE :

a) pour les numéros publiés jusqu'au 31 mars 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Rimouski, Saguenay, St-Maurice, Témiscouata, Témiscamingue, et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick : Gloucester, Madawaska, Restigouche : $1.25 par mois pour une période de plus d'un mois, $1.50 pour une période d'un mois.

Ailleurs au Canada : $2.10 par mois pour une période de plus d'un mois, $2.50 pour une période d'un mois.

Etats-Unis : $3.35 par mois pour une période de plus d'un mois, $3.50 pour une période d'un mois.

Pays étrangers : $5.00 par mois.

b) pour les numéros publiés à partir du 1er avril 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Bonaventure, Gaspé, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Saguenay, Témiscouata et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche: 1 an: $25.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.50; 1 mois: $3.50.

Dans les autres comtés du Québec: 1 an: $30.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $10.00; 1 mois: $3.50.

Ailleurs au Canada : 1 an : $50.00; 6 mois : $27.50; 3 mois : $15.00; 1 mois : $5.50.

Pays étrangers : 1 an : $60.00; 6 mois : $32.50; 3 mois : $17.50; 1 mois : $6.25.

SERVICES

104 ARGENT A PRETER

TOUTES VOS DETTES EN UN SEUL PAIEMENT

EQUILIBRONS budget. Aucune demande refusée, jusqu'à $5,000. Sécurité Budget Enr., 368 du Roi, 523-5929. quo-18

PRETS SUR GAGE

$5 A $1,000, consentis immédiatement. Tél. 683-2751. quo-10

SAMSON, SAMSON, GASCON, MERCIER & POITRAS, NOTAIRES 970 Avenue Cartier, 524-2493, 1ère et 2e hypothèques, Québec, banlieue. quo-11

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue. Baillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins. 525-4637. quo-24

POUR vous servir, première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 46 Desjardins, Québec 4, 525-6042, soir 651-1221. quo-26

POUR tous vos problèmes d'hypothèques, pour construction rénovation, finition sous-sol, consolidation dettes. Première, deuxième hypothèque. Consultez nous. Service rapide. 683-4394, soir, 626-1513. quo-5

NOUS avons fonds à placer, pour prêts 1re, 2e hypothèques, petit ou gros montant, taux courants, 681-2802. Société Immobilière de Frontenac Inc., courtiers, 1535 Garnier, Québec. quo-5

PREMIERE, deuxième hypothèques, Gaston Bareil, courtier licencié. 529-7664, soir, 683-0614. quo-25

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 626-4198. quo-6

ARGENT prêter première et deuxième hypothèques. G. Poulin, notaire, 529-0780. quo-7

PRET sur billets, jusqu'à $2,000, 5 ans, pour rénovation, finition sous-sol. Réponse 48 heures 683-4394, soir, 626-1513. quo-18

POUR achat d'une maison, commerce, prêtons 1ère et 2e hypothèques, service domicile. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 842-6497, 529-0047. quo-18

SUR 1ère, 2e hypothèques, à Québec et banlieue seulement, 651-3269. quo-14

105 ARGENT DEMANDE

PERSONNE sérieuse ayant $500 et plus investir dans maisons revenus, très bon taux d'intérêt. 523-4120. quo-20

$15,000. DEMANDE en 1ère hypothèque, sur propriété à Québec. 529-9461. quo-19

$20,000 en deuxième hypothèque sur maison neuve. 16 logements. 681-2684. quo-24

2ième HYPOTHEQUE de 15 ans, à vendre, 529-6013. quo-20

107 ASSURANCES

NOUS assurons les risques même les plus difficiles: automobile, incendie, vol, responsabilité vie, salaire etc. Couverture immédiate. (V 2 C) (V 30 C) (R 15). Paiements faciles, aucun cas refusé. Service 24 heures. Tél. 653-2888. quo-22

110 MEDECINS

Dr CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-14

114 FLEURISTES

FLEURS toutes occasions. Au Domaine des Fleurs Enr., 975, 3e Avenue. Ouvert soir, 524-9090, 522-7761. quo-5

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

CONSULTEZ Société Prévention d'Enurésie pour enfants qui mouillent le lit, confidentiel. C.P. 1262 Québec. quo-3

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire Case Postale 1861 Québec, tél. 524-6108. quo-8

POUR rapport d'impôts. Adressez-vous à 656-6068. quo-18

135 ENSEIGNEMENT-COURS

CONVERSATION anglaise, cours privés. Tél. 524-4726. quo-19

ECOLE Bluteau, jour, soir, 7e à 13e années. Certificat ministère de l'Education. 475 Canardière, 524-3215. quo-17

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et service lessiveuse et sécheuse, Québec Service de Laveuses Inc., 213, 3e Avenue, 529-8479. quo-27

REPARATIONS toutes marques: réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, télévisions, ouvrage garanti. Prix raisonnables, service 12 heures, 529-3522. quo-1

SERAIS acheteur de petits contrats d'entretien réguliers, toutes sortes de bureaux ou autres, 523-7870. quo-18

Consultez les annonces classées tous les jours.

144 CHAUFFAGE

$5. NETTOYAGE de brûleurs, pots et boule de feu. Pièces assorties, réparation carburateur. Parent, 198, 3e Avenue, 524-4990. quo-18

NETTOYAGE poêle, pot, ajustement carburateur, ouvrage garantie, M. Dubois, 626-6366. quo-6

146 DEMENAGEMENT TRANSPORT

DEMENAGEMENT, transport général, contrat semaine ou heure. Vermette Transport, 524-9485. quo-26

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminateur insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 882, 15e Rue, Québec, 522-1661. quo-12

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue. 523-7458. quo-6

160 AGENCES MATRIMONIALES

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls ? Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphoner, 523-7458. quo-27

PASSEPORT pour l'amitié: Club rencontres Normandie, 50 Ste-Ursule. Tél. 523-3279. quo-4

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer, ou refaire votre vie. M. et Mme Tardif, 228, 3e Avenue. Tél. 523-6945, 522-3261. quo-4

POUR faire rencontre, consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-16

CELIBATAIRES, veufs, divorcés, pour mariage d'amour réussi, consultez L'Institut d'Orientation Matrimonial, 910 Belvédère, Québec, 683-7459. quo-11

POUR rencontres consultez Marie-Claire, 298, 5e Rue. Tél. 522-6573. quo-17

162 PHOTOGRAPHES

PHOTOGRAPHIES mariage $35 album compris, couleur $56. Studio Paquet, 626-3411. quo-3

JOHN Traggett, photographie industrielle, photos journalisme, mariages, en couleur, 656-0691. quo-6

169 REMBOURREURS

REMBOURRAGE tout genre, réparation, transformation, capitonnage, tissue, plan budgétaire. 626-6100. quo-24

DIVERS À VENDRE

202 MEUBLES

HENRI TURCOTTE LTEE

JOURS D'AUBAINE

PRIX imbattables sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, cuisine et dinette, chesterfield, divans-lits, matelas à ressorts, lits continentaux, lampes de table et plancher, cuisinières électriques, courant 110 ou 220 volts, réfrigérateur, congélateurs, lessiveuses, sécheuces, radios-stéréos, téléviseurs, fournaises huile. Bas prix garantis. Facilité de paiement jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec. Tél. 529-5365. quo-21

VENTE d'entrepôt, meubles neufs, emballés, en entreposage, aussi meubles usagés et antiques, etc. Paiements 36 mois, payons stationnement.

CENTRE D'ECONOMIE

77 St-Vallier Est, 522-5521 quo-28

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes, 110 rue St-Paul, 692-0317. quo-26

CROTEAU LTEE

175 St-Joseph Est, 525-8155

NOUS n'avons pas beaucoup d'argent, nous annonçons moins en grand, cela nous permet de vendre à de meilleurs prix, invitons fiançés, payons stationnement. quo-3

FOYER DU MEUBLE

FIANCES, ameublement complet, $649, mise de côté, jour soir, 144 St-Vallier Ouest. 529-9648. quo-3

L'USAGE notre spécialité: télévisions, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, garantis, 529-3522, 522-5020. quo-1

CONTINUEZ versements, ménages provenant de finance. Grégoire, 529-9649. quo-3

FIANCES, ameublement complet, 21 morceaux, balance $648, conditions. M. Michaud, 523-5143. quo-5

MENAGE neuf, 3 pièces, pour aussi peu que $30 par mois, 626-1108. Demander M. Harvey. quo-6

SET de salon, télévision. S'adresser à: 527-1365. quo-18

MENAGE neuf, à vendre, pour saison personnel. S'adresser 4175, 5e Avenue, Charlesbourg, 626-7125. quo-17

203 TAPIS-TUILES

ARMAND Bergeron Enr., tapis, prélarts, tapisserie, draperies, bas prix. 849-3827. quo-26

TAPIS gros et détail, nylon, Dupont, marque Peerless, Kraus, Brinton, Axminster, Corenet, à partir de $3.95 la verge, 623-2385. quo-28

TAPIS, balance rouleaux, toutes grandeurs, Ozites, moitié prix, posage. 525-9146. quo-10

SABLAGE, vernissage, planchers, bois franc, travail sans poussière, garanti. 623-4176. quo-14

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE NECCHI

REPARATION machines coudre, toutes marques, estimation gratuite à domicile, location, ventes, échange et service, 651-5481. quo-13

CENTRE SINGER

VENTE machines coudre usagées Singer. Pour réparation et location: S'adresser 324 Est St-Joseph, 522-8128. quo-4

209 PIANOS-ORGUES

L'ORGANISTE Juliette Méloche, enseigne sur son orgue, 451, 3e Avenue.

PIANO Quidoz 38", aussi 52", parfait état, 837-0816. quo-20

VENDEUR autorisé des pianos Heintzman, Téléphoner Paul Bégin Enr., 839-8557. quo-14

ORGUE à vendre, Thomas, Vibralto, propre, $550, Tél. 663-9007. quo-24

210 RADIOS-TV-STEREOS

TV $25 et plus, avec garantie, service à domicile. 1317, 3e Avenue . Tél. 524-6487, 525-6878. quo-21

40 TELEVISIONS, $25, $75, $10 additionnels, garantie 12 mois, location, montant versé crédité, écrans neufs, garantie 12 mois, $22.90. 681-5496. quo-25

TELEVISIONS portatives ou meubles $25 et plus, $10 additionnels garantie 12 mois, 3 mois crédités achat. Réparation domicile, 529-3522, 522-5020. quo-1

PLUSIEURS télévisions à partir de $39. Tél. 524-2982. quo-5

215 MACHINES A ECRIRE

I B M

OU toutes autres marques, louer ou acheter. Machines écrire, calculer. Jacques Couturier Inc., 500 Côte d'Abraham, 529-9393. quo-28

CLEMENT & Clément Inc., exclusif. Underwood, $7.50 mois, 3 mois $18. 555 Charest Est. 529-9244. quo-28

DACTYLOGRAPHES à louer, $7.50 par mois ou 3 mois $18. Gerald Martineau, 480 Dorchester, 525-5156. quo-10

DACTYLOGRAPHES Olympia, Underwood, Royal. E. Lacouline, 530 d'Abraham. Tél. 522-1539. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00 quo-14

DACTYLOGRAPHE, Everst, rouleau 12 pouces, très propre. Tél. 842-2520. quo-20

221 ANTIQUITES

DANS vieille maison, rouet, berceau, meubles, 12 lits, catalognes, tapis, couvre-lits. Mme Alb. Rousseau, 264 St-Pierre, Ile d'Orléans, 828-9171. quo-22

MEUBLES anciens Louis XIII, XIV, XV, rustiques. 653-4352. quo-6-8

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 Est St-Vallier. Tél. 525-6402. quo-17

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

MARCHANDS, colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements de chaussures pour hommes, dames et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupon. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-20

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 342 Est St-Joseph, Québec. quo-20

248 ANIMAUX

ACHETONS, vendons, Caniches, Poméraniens, Chihuahuas, Cockers, Beagles, Esquimaux, Dobermans. 661-6668. quo-4

VENDONS, achetons chiens toutes races. Tél. 681-1292. quo-11

CHATS, chiens toutes races. Garage Goulet, Quatre-Chemins, Charny, 839-9164. quo-7

A VENDRE, magnifique chat Siamois, Seal point, 8 mois, 653-5078. quo-20

BERGERS Allemands, 1 mois, demi-races, mâles, $25, femelles moins chers, 828-9125. quo-18

CHEVAL selle Palamino, bien dompté, sain, avec selle, $500. 527-4887. quo-24

PENSION pour chevaux d'équitation, rie très moderne, située St-Nicolas. 842-5215, soir, 832-0388. quo-17

VENDONS, achetons chiens toutes races. Tél. 681-0457. quo-17

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

GUITARES Classic, haute qualité, centre de Guitare, 683-8524. quo-7

ST-CYR & Frère, instruments de musique, 754 Est St-Joseph, 522-1223. quo-10

2 GUITARES, électriques, Barkley, $30. Beltone $50, amplificateur $70. 524-4716. quo-19

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéons. 302 Durocher, 525-8601. quo-15

ORGUE Vox Super Continental, aussi Rotohorn Traynor, amplificateur, répercussion sonore spéciale. S'adresser après 6 heures p.m. 625 Napoléon, Québec. quo-18

GUITARE électrique, valeur $85 pour $65, état neuf. 837-4093. quo-24

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MATERIAUX, neufs et usagés de toutes sortes, prix d'aubaine, 842-1911. quo-4

266 CHASSE-NEIGE

ARIENS 6 H.P. Neuves, usagées. Vente, Service. Rousseau & Frères, 2325 du Colisée, 529-5711. quo-4

275 DIVERS

RICHARD MEUBLES

ACHETONS, échangeons, vendons, meubles et accessoires électriques de toutes sortes. Echantillons de plancher, 1-2 prix. 5 rue Hermine, 523-0804. quo-4

REPRISE DE FINANCE

ENREGISTREUSES, téléviseurs, machines écrire, à coudre, balayeuses, polisseuses, accessoires électriques, projecteurs, appareils photographiques, équipement de golf, skis, malles voyages, radios, pick-up, stéréo, 683-2751. quo-4

FOIN A VENDRE. 663-4200 quo-18

VENEER neuf, 4 x 8, $2.85 la feuille. Tél. 842-1911. quo-19

DUPLICATEUR Gestetner, 300, état neuf, toutes et pleines garanties, un mois d'usage. 522-2267, M. Côté. quo-19

ADDITIONNEUSES $45, caisse enregistreuse $125, horloge I.B.M. $125, garantie, équipement Universel de bureau. Tél. 626-0805, 235, 68e Rue Est, Charlesbourg. quo-18

PREFINI 1ère qualité, chêne glacier, $3.75. Noyer Bahama, $4.50. 842-1912. quo-20

CONTINUEZ versements, $21.53 par mois, ameublement complet. Grégoire, 529-9640. quo-21

EQUIPEMENT de restaurant, petite fontaine, grille électrique, neuf, bas prix. Tél. 653-0450, soir seulement. quo-26

BALAYEUSES et polisseuses, neuves et usagées, $10 et plus. 842-1172. quo-27

REPASSEUSE électrique, chaise, lit, linge dame, grand, foyer, divers, 623-2913. quo-5

SPECIAL ALUMINIUM REVETEMENT $0.40 DU pied, estimé gratuit, travail garanti. 661-6745. quo-28

275 DIVERS

POLISSEUSES et balayeuses, usagées, à vendre, 626-6590. quo-24

SOUFFLEUSE à neige, Ariens, 7 forces, 15 jours d'usage, 683-9778. quo-27

FOAM isolant, première qualité, un pouce $62, 1,000 pieds. 842-1911. quo-3

ROBES mariées, printemps, été, exclusivités, très bon prix. Tél. 653-5975. quo-5

REPRISE finance, 3 ameublements neufs. M. Bourret, 529-9640, entreposage gratuit. quo-3

BALAYEUSES et polisseuses, prix très réduit, véritable, aubaine. 681-7130. quo-4

MEUBLES faillite, reprise de finance, échantillons, maïons modèles, surplus, etc. M. Maranda, 239 St-Vallier Ouest, 523-3760. quo-3

TRES bon linge usagé, à vendre, à $0.08c la livre. Ecrire Dépt 957, Le Soleil. quo-21

FAIRE-parts de mariage thermographiés, coût minime, beaux choix. 681-3783. quo-5

200 TELEVISIONS, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, garantis, sets chambre, cuisine, salon, offres raisonnables acceptées. 529-3522, 522-5020. quo-5

ABANDON commerce, comptoirs à viande, fermés, laitiers, fruits, légumes, tablettes, tranche-jambon, moulins à viande, balances, caisses enregistreuses, chambres froides, très propres, termes faciles. 656-0038. quo-5

12 COUVERTS vaisselle, 12 couverts coutellerie, les 2 services $15. Tél. soir: 524-3198, jour: 523-2383. quo-5

TELEVISION, réfrigérateur, poêle électrique, prix spécial. 358 St-Vallier Ouest. quo-5

LIQUIDATION 350 matelas, avant déménagement, entrepôt, M. Thibault, 529-9640. quo-5

100 REFRIGERATEURS et poêles usagés, en parfaite condition, à écouler, propre, garantie écrite. Termes si désiré. Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-6

A QUI la chance de se procurer un ameublement de 3 pièces, valeur régulière de $1,895, pour aussi peu que $1,269. 626-1108, demander M. Audet. quo-6

PORTES extérieures et châssis, neufs, provenant de faillite, aubaine, 842-1913. quo-8

MENAGE neuf, 3 pièces, pour meilleur prix, défions toutes compétitions, Tremblay & Bergeron Meubles, 626-1102. quo-6

BISCUITS. Economisez jusqu'à 50 pour cent, achetez à livre. Biscuiterie Québec, 466 Canardière. Tél. 524-4311. quo-7

MIROIRS 30 x 60, $20, 28 x 48, $10. Tél. 623-0924. quo-7

BALAYEUSE, polisseuses, lavage de tapis à domicile, bas prix, 626-2270. quo-10

BALAYEUSE de marque Compact, 8 mois d'usage, prix $95. 522-7714. quo-18

ENSEMBLE complet pour filmer, ciné, etc., jamais utilisé, Repas, 623-1348. quo-18

LAVEUSE, sécheuse, set chambre, 833-2560, midi et soir, 4.30 à 6 hres. quo-18

BOTTES ski, neuves, homme, 9, Rieker, très bas prix. 263-3338. quo-18

ROBE de mariée, voile long, grandeur 7-8 ans. 651-6248. quo-18

MACHINE écrire, additionneuse, caisse enregistreuse, bon ordre. Gaston Liretie, 842-4425. quo-11

BATTERIE (drums), complète, Ludwig, aubaine, parfaite condition, 527-6506. quo-18

EPICERIE-boucherie, fermée, tablettes îlots ajustables, comptoir-récernt, caisse hache-viande, tranche jambon, armoires murales, directement propriétaire. $37-9251. quo-13

TENTE-roulotte marque Starcraft, équipée 8 personnes, tente française. 661-7179. quo-22

ABANDON commerce, outillage complet, marchandise de peinture, occasion. Soir: 623-3632. quo-20

REFRIGERATEUR, pour chalet, parfait ordre. Tél. 524-3896. quo-20

MENAGE usagé, set de chambre, cuisine, secrétaire, laveuse, piano, poêle 24", 837-0816. quo-20

REMORQUE simple à vendre, $75. Tél. 653-9704. quo-18

MATELAS, 28 x 48, état neuf, patins garçon 13. S'adresser 396 de la Reine, appt 4. quo-18

REFRIGERATEURS, poêles, laveuses, sécheuses Roy, tapis balance de rouleaux, posage Ozite, neuf, bas prix. 525-9146. quo-14

SET cuisine chromé, très propre, Tél. 522-4469. quo-18

SET de salon, hide-bed, 2 gros fauteuils, bon état, radio AM-FM, bouton-poussoir Boreno, neuf, très bas prix. 527-5116. quo-18

AMEUBLEMENT complet boudoir, cuisine, tablé cartes, table d'entrée en fer martelé, berceuse, chaufferette électrique, cabinet, boisson, vêtements, miroir, draperies, rideaux, toiles vénitiennes, pôle, articles variés, cause mortalité. 681-2526. quo-19

SETS cuisine, salon, divan, machine à coudre, fauteuils, toile. 653-9449. quo-18

ROBE mariée, traîne, voile, diadème, 9 ans, très propre. 623-3412. quo-18

MOBILIER salon, très bon état. Tél. 626-9584. quo-18

POELE réfrigérateur, lessiveuse, set chambre coucher, bureau, télévision. Tél. 661-7105. quo-15

SET cuisine, fauteuil, chaise berçante, vitrine, tapis, etc. 523-4516, soir. quo-20

REFRIGERATEUR à vendre, très propre, Inf.: 653-9941. quo-18

REPASSEUSE électrique, chaise, lit, linge dame, grand, foyer, divers, 623-2913. quo-19

AMEUBLEMENT à vendre, prix raisonnable. Tél. 522-6905. quo-21

LIT double, simple, couchette d'enfant, complet avec matelas, réservoir à l'huile, tuyau chromé 5 pouces, ameublement neuf, prix gros, 529-2035. quo-19

COFFRE d'outils marque Snapons, 623-0730 6 A 8 heures soir. quo-19

AMEUBLEMENT de salon Kroehler, très propre, transfert. 656-0368. quo-20

STYLOS bille Sheaffer, à vendre, très bon prix. Tél. 667-2986. quo-17

AMPLIFICATEUR pour basse, manteau rat musqué noir, sac couchage, sleigh pour bébé 626-9603. quo-20

POELE, réfrigérateur et laveuse. Tél. 525-5057. quo-18

12 VERGES tapis passage, 26 po., marque Sar-U-Khan, $325 pour $175, comme neuf. 681-8361. quo-20

MEUBLES à vendre, départ, aussi logement, libre 4 pièces. 651-4792. quo-20

275 DIVERS

POELE Westinghouse, 220, aucune offre raisonnable refusée, bon état. 522-6779. quo-20

MOBILIER chambre coucher, noyer, robes mariée, bal, 5 ans, 653-8843. quo-24

BEAU choix d'habits d'auto-neige, grandeurs assorties, valeur $30, pour $19.95, 523-1231. quo-26

ROBE mariée, rose pâle, grandeur 9, 10. Voile illusion, 524-5683. quo-20

ROBE mariée, 5 ans, longue, en ligoda, avec voile, 681-8271. quo-24

POELE Bélanger, 220, complètement automatique, $150. Après 4 hres, 663-4146. quo-24

AMEUBLEMENT complet, 3 ans d'usage, excellente condition, valeur $2,000 pour $900, cause départ. Soir, 525-7929. quo-20

LIT double, table télévision, commode, manteau, costume. 525-8945. quo-19

ASPIRATEUR, cause départ, 2 mois d'usage, garantie, 25 ans. 656-1917. quo-24

SECHEUSE Bendix, $50, très propre. 849-3806. quo-20

PERRUQUE, téléviseur, dactylo, état neuf, bas prix. Soir, 524-6359. quo-24

TENTE 9x9x7 1-2, toile égyptienne, laveuse contrôle automatique, 683-0293. quo-24

DACTYLOGRAPHE, Underwood, propre, très bonne mécanique, après 5 heures, 522-1435. quo-20

AGRANDISSEUR, De Jur, 4x5, lentille 135 mm., jour: 529-2074. quo-24

290 DIVERS A LOUER

LEA Nadeau Enr., robes mariées, demoiselles d'honneur, bal, manteaux, vente, louer, 2017, 1ère Avenue, 524-3724. quo-24

CREATIONS Carmen Québec Enr. Robes mariées, location, vente. L'Ormière. 842-6339. quo-28

291 DIVERS DEMANDES

AIDEZ l'Armée du Salut à aider les autres, en donnant vêtements, articles ménagers, livres, etc. Allons chercher à domicile, 529-9574. quo-7

DISTRIBUTRICES automatiques de liqueurs douces. Ecrire mentionnant marque, modèle, prix, adresse, numéro de téléphone, à: Dépt 126, Le Soleil. quo-20

ACHETERAIS rouet jouet, pour tricoter circulaire, 529-3251. quo-21

ACHETERAIS projecteur sonore 8 mm, régulier. 872-2457. quo-20

DESIRERAIS acheter réfrigérateur à liqueurs. Tél. 524-8578. quo-24

ACHETERAIS gros carrosse de poupée en jonc, 524-3376. quo-18

C'est facile de rédiger une bonne annonce classée: Evitez les abréviations et les devinettes. Ne sacrifiez rien d'important.

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

S K I - D O O

Vous offre une occasion exceptionnelle.

Etes-vous intéressé ?

BOMBARDIER LTEE recherche un

VERIFICATEUR INTERNE

Qualifications requises:

1— 2 à 3 ans d'expérience dans un bureau de comptable agréé ou comme vérificateur interne dans une entreprise.

2— Posséder cours en commerce (B. Com.) avec spécialité en comptabilité.

3— Doit posséder initiative et discrétion.

Fonctions:

1— Voir à s'établir un système de vérification mensuelle approuvé par le contrôleur.

2— Voir à la vérification du système comptable et du contrôle interne.

3— Rapporter les divers problèmes et leur trouver des solutions. Salaire commensurable avec les qualifications, plus bénéfices marginaux.

Le candidat travaillera à la compagnie ci-haut mentionnée, située à Valcourt, Québec.

Envoyer votre curriculum vitae avant le 22 février à

M. Robert Landry,

Bombardier Ltée, Valcourt, Qué.

Une nouvelle compagnie canadienne, se spécialisant dans la préparation des rapports d'impôts, et la tenue de livres à l'aide de l'ordinateur électronique.

REQUIERT

Percepteurs de donné, doivent avoir un diplôme de 11e année. Position à temps plein ou partiel pour la période s'étendant de la mi-février au 30 avril 1969. Un entraînement spécialisé sera pourvu aux candidats favorisés.

Pour entrevue, appelez

529-6606 ou 651-6344

529-1581

Vendeurs demandés

Pas de porte en porte quo-19

JEUNES HOMMES DEMANDES

POUR travail plaisant au téléphone si vous avez plus de 21 ans. Présentez-vous à 350 Boul. Charest, suite 202, 10 heures a.m. et 2 heures p.m. quo-20

EUROPEENS DE LANGUE FRANCAISE

SOCIETE française a besoin de personnel, afin de promouvoir, un système de recherche, à travers le Canada. Pour rendez-vous. Tél. entre 10 heures et midi, 529-6012. quo-26

POSEUR DE TAPIS DE PRELARTS ET TUILES

ETES-vous à votre compte ou intéressés à le devenir ? Faites-nous savoir votre nom, adresse, téléphone, expérience. Nous aurons du travail pour vous à l'année. Ecrire Dépt 135, Le Soleil. 2456-22

$120 PAR SEMAINE

SI vous avez de 21 A 30 ans et permis de conduire. Tél. 529-1427. quo-19

300 HOMMES DEMANDES

POSITION à temps partiel ou à plein temps le candidat recherché par notre organisation, est majeur, possède une automobile, est capable d'assumer des responsabilités de gérance, a l'habitude du public, et peut fournir de bonnes références, pour entrevue. Tél. 653-4178. quo-12

VENDEUR d'expérience, requis immédiatement, pour distributien de breuvage à domicile. Excellent salaire et commission. Eau Vive, 1500, 23e Rue, Charny. quo-18

CONCIERGE demandé, pour maison 12 logements, marié sans enfant, devra demeurer sur place dans logement 3 ou 4 pièces. Salaire $35 par mois. Ecrire J.-G. Gingras, 580 Est Grande-Allée, Suite 555, Québec 4. quo-18

REPRESENTANT entre 25 et 45 ans, marièe, cours d'entrainement donné à raison de $125 par semaine par compagnie d'assurance-vie hautement respectée et ayant 70 années d'existence. Tél. 681-0521. 1234-20

REPRESENTANTS avec voiture, 25, 45 ans. Moyenne $6 de l'heure. Entrevue nos prospects fournis dans ville. Gérant chambre 302, 640 St-Jean (Chicoutimi, 547-2193). quo-18

COUPLE déplacements en auto dans région Québec. Commission élevée, plus boni en argent, bénéfices marginaux, à mesure que vous progressez. Pas d'expérience requise, temps plein ou partiel. Ecrire (par avion) K. L. Deitz, pres., Consolidated Paint & Varnish Corp., C.P. 39, Montréal 36, Qué. quo-19

PROFESSEUR de cours de lecture rapide demandé, 529-4888, lundi, mardi, mercredi, entre 10 et 4 hres. quo-19

VENDEURS requis par compagnie canadienne, de vente directe. Hauts taux de commission, aucune sollicitation, aucune compétition, prospects de ventes fournis. Si vous êtes expérimenté dans la vente directe et de préférence bilingue, communiquez avec M. J. Pollack, au Motel la Nouvelle-Orléans, mardi de 7 à 8 hres p.m. et mercredi de 9 hres a.m. à 5 hres p.m. quo-18

TRES bon salaire, dans la collection et vente, sur la clientèle établie. Le candidat devra avoir une automobile en bonne condition, être sobre et travaillant. Pour informations, téléphonez à 683-7132. quo-22

CHAUFFEUR de taxi, demandé, 25 à 40 ans. Tél. 623-9572. quo-18

COMPAGNIE nationale recherche agents-distributeurs, sérieux, pour nous représenter dans un des comtés de la province de Québec en exclusivité, auto nécessaire, capital requis $500 devra être bon administrateur et s'avérer après une période d'entrainement un meneur d'hommes. Forte promotion de départ répétée chaque semaine, durant le 1er mois. Ecrire en donnant renseignements sur vous-même à C.P. 3222 St-Roch, Québec. quo-24

AIDE-cuisinier demandé, avec expérience, s'adresser Restaurant Miracle Mart, centre d'achats Ste-Foy. quo-19

OPPORTUNITE, jeune homme sérieux, honnête et bilingue, avec bonnes références, pour facturation. Chance d'avancement. La France Textile, 3 rue Courcelette, Québec. Tél. 681-0603. M. Robert Paquet. quo-18

2e CUISINIER d'expérience, 5 heures p.m. à fermeture, demander le gérant, 653-9254. quo-20

TRAVAIL 3 soirs par semaine, auto nécessaire, $6 l'heure. Tél. entre 10 et 4 hres. 667-1066. quo-18

307 VENDEURS DEMANDES

VENDEUR PROFESSIONNEL DE BRASSIERES ET GAINES

Marque de renommée internationale de brassières et gaines offre opportunité exceptionnelle à un vendeur expérimenté dans cette ligne ayant bonnes connections. Bel avenir assuré et salaire élevé si vous possédez ces qualifications. Ecrire Vanity Brassiere Co. Ltd., 7255, rue Alexandra, Montréal, Que.

NOUS avons besoin d'un vendeur pour la région de Québec, organisme sans but lucratif, dans le domaine éducationnel, prospects fournis, possibilité de revenus $800 à $800 par mois, temps plein ou partiel. Jeune homme de belle apparence, possédant 11e année, écrire fournissant curriculum vitae et no téléphone à Casier Postal 1163, Québec. 624-20

VENDEURS avec ou sans expérience. Tél. 667-2986. quo-24

VENDEURS demandés par importante compagnie de tapis, vendant directement au consommateur. Expérience de la vente requise et auto nécessaire, aucun de nos représentants ne gagne moins de $12,500 par année. Pour entrevue, 529-0441, rendez-vous 1056 St-Jean, demandez M. Dino. quo-18

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

CHATEAU-D'Eau, développement incluant terre boisée 26 arpents, un terrain commercial 400 x 120, lac poissonneux, truites, maison 9 pièces, restaurant équipé

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

82

OPERATRICES

024
026
029
056
059

Possibilité de gagner $3.50 et plus.

Entrevue jour, soir et fin semaine sur rendez-vous.

APPELEZ Mme DUMONT
Key Punch Overload
Division: Office Overload Limitée
229 est, boul. Charest
529-9371
quo-18

OPERATRICES DE MACHINES A COUDRE DEMANDEES

Que pensez-vous d'un emploi à plein temps ? Position stable offerte à toute personne ayant de l'aptitude pour la couture. L'expérience n'est pas indispensable, car nous entrainons notre personnel. Salaire très rémunérateur pendant période d'entrainement. Semaine de 5 jours, bénéfices sociaux, etc.

Pour demande d'emploi, vous adresser au Département du Personnel.

La Cie Ltée Dominion Corset,
295 Boul. Charest Est,
Québec, P.Q.
quo-3

EMPLOIS DISPONIBLES
SECRETAIRES-STENOS

Postes offrant bonnes possibilités d'avenir pour personnes bilingues ayant le sens des responsabilités
STENOS ANGLAISES pouvant se débrouiller en français
DACTYLOS BILINGUES travail général de bureau Ville Vanier

Mlle Personnel 525-4575
quo-18

MENAGERES DEMANDEES

POUR servir les clients Avon dans un territoire près de chez vous. Pour renseignements, appelez: 523-7706.

EXCELLENTS PROFITS !

Territoires: Vanier, St-Esprit, St-Roch, St-Thomas d'Aquin, Ste-Foy, Ste-Ursule, Ste-Anne de Beaupré, Ange-Gardien, Courville. quo-19

EMBALLEUSES

JEUNES filles ou femmes avec ou sans expérience, pour département de viande, du jeudi matin au samedi midi. Apparence soignée, bon salaire. S'adresser Jalo Inc., 815 Myrand, Ste-Foy, de 9 a.m. à midi. quo-18

STENO-DACTYLO

OUVRAGE général de bureau, expérience préférable, bénéfices marginaux. Tél. 681-4681. quo-20

IMPORTANTE COMPAGNIE

DE produits de beauté requiert les services de jeunes filles 18 à 25 ans désireuses de se créer une carrière dans le domaine de l'esthétique. Travail et formation assurés. Salaire minimum 38$ par semaine. Pour entrevue, Mme Monique Bazard, 529-6352. quo-20

OFFRE $3,000 à $6,000

FEMMES mariées et filles sérieuses, avec de l'imagination et de l'initiative, travail agréable à temps partiel ou temps plein. Pour rendez-vous. Tél. 822-8886. quo-20

COUTURIERE demandée, pour manufacture de vêtements de base féminins, la plus progressive au Canada, si vous avez 6 mois d'expérience dans couture industrielle, adressez-vous au bureau d'emploi, Canadian Lady Canadelle, 291 Est, St-Vallier, Qué. quo-18

VENDEUSE bilingue, avec expérience. S'adresser Pâtisserie Cassulo, 1026 St-Jean. quo-18

SERVEUSE avec expérience. Se présenter en personne de 2 à 4 ou 7 à 10 p.m. Restaurant le Pacha, 4000 boul. du Jardin, Orsainville. quo-5

JEUNES filles dans le vent recherchées comme vendeuses dans département sport, temps plein ou partiel, Dalmys Place du Saguenay. Se présenter au magasin, mercredi, 19 février, entre 11 heures et 4 heures, demander M. Cailli-le. quo-19

STENO-dactylo, avec expérience, ouvrage général de bureau, références exigées. Tél. 522-5919. quo-19

MASSEUSE pour dame, pour le soir, 6 1-2 heures à 9 1-2 heures. 529-1787 après 1 heure. quo-19

VENDEUSE temps partiel, 3 soirs par semaine, 2 heures chaque soir, $35, auto utile. 523-9302. 2-25

RECEPTIONNISTE demandée pour Lévis. Tél. 837-2258. quo-22

PROFITEZ de l'occasion, Beauty Counselors, devenez conseillères en beauté, promotion assuré. Thérèse Proulx, 145 Ouest Boul. Charest. quo-19

FEMME de chambre demandée, avec expérience. Tél. 653-5221, Hôtel Château Bonne-Entente. quo-18

CREMEUSE de gâteaux demandée. S'adresser Pâtisserie Casulo, 1026 rue St-Jean. quo-24

POUR sollicitation au téléphone à votre propre domicile si vous avez de l'expérience Téléphoner, 523-5200. quo-18

AVONS besoin 5 conseillères en produits de beauté. A temps partiel, pas de porte à porte. Tél. entre 10 et 4 heures, jour: 661-6005. quo-19

TRAVAIL 3 soirs par semaine, auto nécessaire, $6 l'heure. Tél. entre 10 et 4 hres, 667-1066. quo-18

FEMME demandée, pour nettoyage à sec, automatique, à St-Sacrement. Tél. 653-6813, après 7 heures. quo-24

353 INFIRMIERES-GARDES-MALADES

INFIRMIERES et auxiliaires licenciées demandées hôpital chronique convalescent, 15 milles Québec, bénéfices. Tél. 884-2811. quo-4

358 SERVICE DOMESTIQUE

AIDE-familiale, aimant enfants, toutes les commodités, Ste-Foy, 653-2602. quo-10

AIDE familiale demandée, 3 enfants, personne responsable, références exigées, 653-4556. quo-18

BONNE demandée, Ste-Foy, 3 enfants, très bon salaire, accessoires électriques, chambre et télévision seules. 651-3331. quo-19

PERSONNE fiable garder 4 enfants, légers travaux. Se présenter 1474 D'Assise, appt 7, soir. quo-19

BONNE demandée, 2 enfants âge scolaire, références exigées, bon salaire. 2441 Noury, Sillery. 651-2600. quo-19

AIDE-familiale, ouvrage général de maison, 2 enfants à l'école, chambre seule, bon chez-soi. Tél. 653-2024. quo-19

STS-MARTYRS, aide familiale dans famille 4 enfants, jeune fille sérieuse, aimant enfants, références exigées, chambre seule, télévision. Tél. 527-9623. quo-21

JEUNE fille pour ouvrage général, 4 enfants d'âge scolaire, chambre seule, télévision, très bonnes conditions et références exigées. 527-4473. quo-22

AIDE ménagère demandée, Ste-Foy, bon salaire, chambre seule, télévision, références préférable. 653-2724. quo-20

2118 CHEMIN Ste-Foy, aide-ménagère, garde bébé, lundi au vendredi. 527-3822 après 6.30 heures, soir. quo-20

FILLE ou femme demandée, pour entretien général de maison, bon chez soi. 872-2197. quo-24

AIDE familiale, travaux ménagers, l'entretien des enfants; $15 semaine, occasion d'apprendre l'anglais, dans foyer d'institutrice Toronto. Ecrire, téléphoner: Mrs. M. Wolfe, 16 Oscar Court, Willowdale, Ontario. (416) 225-9927. quo-19

AIDE familiale, 2 enfants, travail à l'année, fins semaine libres, peut loger ou non, 653-8550, après 6 heures. quo-20

BONNE demandée, 2 enfants, bon salaire, références exigées. Tél. 661-4226. quo-20

JEUNE fille ou femme demandée, pour garder bébé, Ste-Foy, 653-8884. quo-24

PERSONNE fiable de Charlesbourg, pour garder le jour. Soir, 626-0907. quo-24

Pour placer votre annonce dans cette rubrique, téléphonez à 529-9231.

359 SERVICE DE GARDERIE

JARDIN Belvédère, garderie d'enfants, service professionnel 24 heures par jour. 964 Avenue Moncton. Tél. 683-8808. quo-24

JARDIN Bleu, gardons enfants, surveillés continuellement. 1750 Benoit XV. 525-6323. quo-13

GARDIENNE demandée, 20 à 30 ans, aimant les enfants, logée, nourrie. 629 St-Sauveur. quo-19

GARDERAIS enfant, 2 à 4 ans, lundi au vendredi, 653-8072. quo-20

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

PLATRIER, peintre, demande réparations plâtre, joints gyproc, peinture, 683-8231. quo-27

DENEIGEMENT, nous nettoyons couvertures, entrées et transportons la neige. 523-4120. quo-6

DEBLAIERAIS cour à prix modique. Tél. 683-8925. quo-6

PEINTRE compétent, prendrait tout genre ouvrage, peinture, tapisserie, etc. 872-2296. quo-6

MENUISIER d'expérience 20 ans, réparation, construction, finitions sous-sol, 822-1177. quo-8

MENUISERIE générale, réparation diverse, construction armoires modernes, estimé gratuit. 663-4701. quo-10

VOUS avez un surplus de travail, demander de l'aide, homme avec connaissances. Appelez matin ou soir: 523-9092 ou 667-3874 quo-19

MENUISIER demande ouvrage, construction, finition, faire et réparer meubles. 653-3356. quo-24

MENUISIER en finition, 26 ans d'expérience, bonnes références, 626-2998. quo-24

366 FEMMES-FILLES DEMANDENT EMPLOI

ESTHETICIENNE, visagiste, expérience, cherche emploi. Tél. 522-7284. quo-18

HAUTE couture. Création Française, diplômée, vêtements tous genres. 524-8828, 527-8129. quo-14

LOGIS

LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

410 QUARTIER CHAMPLAIN

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?

TELEPHONEZ 523-4121. Habitat Service Enr., agence de location de logements. 368 du Roi, 3e étage. quo-18

$105. 4, MODERNES, eau chaude fournie, poêle, réfrigérateur, Laval, 523-2701. quo-5

PRES Hôtel-Dieu, grands 3 pièces, meublés, 529-6821, soir 653-7479. quo-12

RUE St-Paul, 3 et 5 pièces, chauffés, libres mai. 683-2751. quo-13

2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, près Hôtel-Dieu, 522-0282. quo-20

411 QUARTIER LIMOILOU

STE-ODILE
2½, 4, 5 PIECES, NEUFS

PRES église, école, entrée laveuse, tapis, service autobus, stationnement, chauffage électrique inclus dans le prix du loyer. 623-3948. quo-14

"PLACE DES SEIGNEURS"

1 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, piscine, tennis, badminton, tabagie, salon coiffure, chauffage électrique, inclus dans le prix du loyer. 626-3512, 626-6425. quo-4

4½, 5½, NEUFS

QUANTITE limitée, réservez dès maintenant. 626-3513, 626-6425. quo-4

St-Paul-Apôtre, Le Laurentien

COIN 23e Rue et 2e Avenue, bloc en construction, 6 étages, avec ascenseur, incinérateur, buanderie, grand balcon, intercom, stationnement intérieur et extérieur, piscine extérieure, salle de réception et sun deck sur toit, épreuve du feu, occupation 15 février et plus. Jour 524-9226. Pour visiter tous les jours. Meublés ou non meublés. Venez constater vous-mêmes tous les avantages du Laurentien. quo-20

GRANDS 4½ PIECES

NEUFS, chauffés, eau chaude, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, disponible immédiatement. 623-5391. quo-14

2 LOGIS

ST-PIE X, 5 1-2 pièces, dans maison 2 logis, chauffé, stationnement, neige, vidanges, près autobus, $112. 522-6220. quo-19

PLACE STE-ANNE
5 NEUFS

PRES école, église, centre d'achats Canardière, chauffés, électricité, éclairage, eau chaude incluse, stationnement, buanderie, piscine, libre immédiatement et 1er mai. Voir concierge, appt. 2, 1775 rue Ernest Lapointe, angle 18e Rue. Informations jour: 527-5126 ou 527-9088, soir: 663-9077. quo-1

PLACE STE-ANNE
5, 4, 3

PRES école, église, centre d'achats Canardière, stationnement, buanderie, piscine, libre 1er mai. Voir concierge, appt 2, 1775 rue Ernest Lapointe, angle 18e Rue. Informations, jour, 527-5126 ou 527-9088, soir, 663-9077. quo-28

3, 4 ET 5 PIECES, meublés ou non, libres 1er mai, 2255, 2e Avenue. Tél. 661-6333. quo-3

$105, 4 GRANDES, moderne, eau chaude, stationnement. Bardy, 661-5607. quo-5

STE-ODILE, 4 grandes pièces, neufs, eau chaude fournie, stationnement, $125, libre février, mars, 240 Ouest des Lilas, appt 1, 623-5743. quo-24

ST-FIDELE, 4 pièces, meublé, $120, 1er mai, 575, 15e Rue. quo-3

345 DES Bouleaux Ouest, 4 pièces, entrée laveuse, sécheuse, 623-3216. quo-3

STE-ODILE, 4 pièces, moderne, chauffé, eau chaude, stationnement, service laveuse, sécheuse, dans bâtisse, libre mai, $110. 626-3253. quo-4

2045 RUE Bergemont, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse. 683-3216. quo-4

3, $90, 4, $100. MODERNES, chauffés, stationnement, buanderie. Bourassa. 524-5529. quo-4

3 PIECES, $85 et $90, céramique, stationnement. Tél. 529-7784, 524-2869. quo-5

DES BOULEAUX Est, 2 1-2, libres mai, meublés ou non, chauffés, stationnement, concierge, 623-9180. quo-4

MAI, 3 1-2 pièces, neuf, meublé, 2325, 2e Avenue. 524-7118, soir. quo-24

STE-ODILE, 4, 5 neufs, tapis, $115, $135, mai, 104 Ouest Pins, appt 202. 626-6692, 653-7458. quo-22

5 GRANDES pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, mai. 683-9827. quo-10

ST-PASCAL, 7 pièces, libre 1er mars, eau chaude fournie, 663-6537. quo-18

4 LUXUEUX, tapis, immédiatement, 104 des Pins ouest, appt 202. quo-18

3 PIECES, chauffé, informations, 310, 4e Avenue, appt 2. quo-12

4-5-3 PIECES, modernes, chauffés, 623-1530, soir, 681-2029. quo-12

4 ET 5 PIECES, chauffés, eau chaude fournie, 626-5019. quo-12

3 PIECES, meublé Colonial, chauffé, intercom, stationnement, balcons avant, arrière, service laveuse, sécheuse, $125 et $135. 626-0390. quo-19

ST-ALBERT, grand 4 pièces, moderne, stationnement, mars, avril. 681-0221, 626-0397. quo-20

ST-ALBERT, grand 5 pièces, moderne, $130, 1er mai. 681-0221, 626-0397. quo-20

STE-ODILE, 3 pièces, meublé, couple distingué, particulier, électricité, balcon. 623-1644. quo-20

3, 4 pièces, meublés, semi-meublés, non meublés, chauffés, modernes, stationnement, $80 à $135. 663-7144. quo-14

STE-CLAIRE, 5 pièces, meublé, chauffé, 3e plancher, 153 Hamilton, libre 1er mai. Inf. 523-4232. quo-18

1er MAI, 3 pièces, meublé, chauffé, $78, 1461 Mauffils, 661-1724. quo-21

ST-PIE X, 3 et 4 pièces, 661-8401 et 661-6263. quo-14

3 PIECES, non chauffé, 1er mai, 450, 10e Rue, Québec. quo-18

DE la Canardière, 6 pièces, 1er étage, chauffé, $110 par mois, libre 1er mai. 683-1571. quo-18

RUE Pierre Boucher, 8 pièces, 1er plancher, chauffé, stationnement, $175 par mois, libre 1er mai. 683-1571. quo-18

RUE des Chênes Ouest, 4 pièces, chauffé, éclairé, $120 par mois, libre 1er mai. 683-1571. quo-18

STE-ODILE, 5 pièces, chauffé, 1er juin, 285 Ouest des Bouleaux, appt 4. quo-24

1er MARS, 4 pièces, chauffé, eau chaude, $115 mois. 626-8766. quo-24

4 PIECES, chauffé, 2375 Choquette, appts 3 et 4, $95 mois. 522-1205. quo-20

ST-PAUL Apôtre, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, mai. 623-5391. quo-24

2 1-2 PIECES, libre immédiatement. Tél. 661-8911. quo-20

ST-SACREMENT, près Belvédère, 5 pièces, balcon, vue sur Québec, chauffé, eau chaude, $125, meublé si désiré. 681-5798, 683-7406. quo-6

413 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

FLEUR de Lys, 720 St-Jean, 2 1-2, 3 1-2, meublé, 522-4843, 525-5427. quo-24

880 RICHELIEU, 5 pièces, 3 chambres, $135, chauffé, 525-5427, 683-7474. quo-10

1125 RUE Berthelot, 2 pièces, chauffé, eau chaude, fournie, poêle, réfrigérateur, $56 mois. 529-9077. quo-19

RUE St-Jean, 2 pièces, chauffé, 1er étage, $80 par mois, libre 1er mai. 683-1571. quo-18

4 PIECES, bain, 220, à l'acheteur de l'ameublement, 524-5491 jeudi. quo-22

9 PIECES, plus salle bains, non chauffé. Soir seulement. 525-5011. quo-19

FLAT à louer. Tél. 524-9902 ou 522-0060. quo-20

5 PIECES, chauffé, St-Olivier, eau chaude, 6-9 heures, 529-3884. quo-24

5 PIECES, plus salle bains, couple âgé seulement. Tél. 522-5029. quo-20

414 QUARTIER ST-ROCH

2 PIECES, meublé, $100, 3 pièces, $85. 523-2027 ou 623-0241. quo-21

$55 TROIS, modernes, bain, 220, mai, 396 la Reine, 524-1260. quo-10

786 EST boul. Charest, 1 1-2, 3 1-2, pièces, meublés, libres, neufs, balcon, épreuve feu, ascenseur, 524-3448. quo-14

RUE St-Dominique, 4 pièces, semi-chauffé, 3e étage, $65 par mois, 683-1571. quo-18

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

2 LOGEMENTS, 3 pièces, 2 pièces, libre mai, chauffé, 653-9802. quo-4

2 PIECES, non chauffé, meublé ou non, eau chaude, 220, 1er étage, 2 entrées. 523-7608. quo-21

RUE Napoléon, 3 pièces, chauffage électrique, $60 par mois, libre 1er mai. 683-1571. quo-18

3 PIECES, entrée 220, $45 mois. S'adresser 484 Hermine. quo-24

3 GRANDES pièces, bain et douche, eau chaude, 220, très propre. Tél. 683-0398. quo-24

416 CHARLESBOURG

PRES CENTRE D'ACHAT DE CHARLESBOURG

4515, 4e Avenue Est, logements neufs, 3, 4, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, $105 à $130. 626-8213, 626-4463. quo-12

LOGIS DU BOURGEOYS

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, CHAUFFES, éclairés, piscine extérieure, tapis salon, face église Maria Goretti, bureau location ouvert tous les soirs, 7 à 9, samedi 2 à 4, occupation avril et mai. Rue Paul-Comtois, 626-3027. quo-12

CHARLESBOURG

APPARTEMENT, 2 1-2, 4, 5, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, tapis, près église, écoles. Tél. 623-3948. quo-17

ANGER & PARENT INC.
401, 41e Rue ouest, Charlesbourg
623-4024, soir 527-2024, 681-1902

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, de $120 à $140 par mois, incluant chauffage, eau chaude, tapis salon, prise pour auto, service buanderie. quo-17

JARDINS DU ROY

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, CHAUFFES, éclairés, piscine extérieure, libres mai. S'adresser 101, 1ère Avenue, appt 4. quo-5

4 PIECES, chauffé, eau chaude, tapis, 626-5919 quo-25

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffé, libre immédiatement. 365, 47e Est. 623-1561. quo-3

9425 BOUL. Henri Bourassa, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis, stationnement, $115, 1er mai, meublé si désiré. 626-1902, 663-9761. quo-24

5 PIECES, moderne, chauffé dans duplex, 623-5589, après 6 heures. quo-7

STE-CECILE, 8700 ave de Laval, coin boulevard Cloutier, 4 pièces, neufs, tapis, eau chaude, face à l'école, église, terrain de jeux, $120 par mois. Visite de 2 à 4 et 7 à 9 p.m. quo-28

SOUS-SOL, 3 pièces, plus salle bains, chauffé, éclairé, meublé si désiré. 626-4407. quo-18

CHARLESBOURG, 9420 des Longchamps, 4 pièces, moderne, tapis, eau chaude fournie, stationnement, meublé si désiré, libre 1er mai. 667-0170. quo-11

LOGEMENT 3 pièces, chauffé, 1er mai, près centre d'achats, 626-0969. quo-20

LE CHATEAU, appartement de luxe, 3 pièces, épreuve du feu, insonorisés, ascenseur, tapis mur à mur, 1er mai, $115. 527-6823. quo-22

IDEAL, couple, maison, face Zoo, parterre, stationnement, 3 1-2 pièces, tapis, vénitiennes, chauffé, éclairé $130 623-4875. quo-24

417 RIVE-SUD

LE CHATEAUGUAY

LEVIS et St-Romuald, 3 1-2, meublé, 4 1-2, 5 1-2 pièces, chauffés, eau chaude, tapis, vue sur fleuve, service buanderie, $115 à $140. Tél. 839-6230. quo-14

LAUZON, Ste-Bernadette, 3 pièces, chauffé, libre 1er mai, $72. 839-8557. quo-26

ST-ROMUALD, 4 5 pièces, neufs, entrée laveuse, sécheuse. 653-4788, 839-6753. quo-4

LEVIS, 2 1-2 pièces, 4 1-2 pièces, neufs, chauffés. Inf., 837-3469, 837-1192. quo-6

CHARNY, 2-3 pièces, meublés, chauffés, éclairés, buanderie, tapis. 832-4480. quo-27

ST-ROMUALD, 5 pièces, neuf, entrée laveuse sécheuse. Tél. 839-6045. quo-25

ST-ROMUALD, 3 pièces, $70. 4 pièces, $90. 5 pièces, $97. Libres mars et mai, chauffés, entrée laveuse, sécheuse, stationnement avec prise, construction récente, lundi au vendredi, 837-3645 ou 837-9668. quo-18

A louer, 2 1-2 pièces, meublé, libre immédiatement, St-Romuald, $39-6120. quo-20

LOGEMENT neuf, 4 pièces, chauffé, rue Desjardins, négociable, entre $110 et $120. Tél. 837-3317. quo-24

BIENVILLE, 3 et 4 pièces, chauffés, meublés ou non, 837-3710. quo-24

2 LOGEMENTS, 5 pièces, un libre mai, l'autre immédiatement, 837-9734. quo-17

BIENVILLE, 3 pièces, neuf, chauffé, $85. Tél. 839-8557. quo-17

418 SILLERY

3 1-2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, bien situé, Sillery, 527-4177. quo-19

PARC Falaise, luxueux 4 1-2, stationnement, buanderie, prix raisonnable, mai. 651-5489. quo-10

1284 AVE William, 6 pièces, chauffé, neuf, stationnement, $125, 2e étage, 2 à 4. quo-20

Avez-vous déjà placé une annonce classée? Essayez en une aujourd'hui.

419 STE-FOY

LA CONCIERGERIE LA MIEUX CONCUE POUR VOTRE CONFORT ET AGREMENT vous PRESENTE PLACE DE LA CONCORDE

3, 4 OU 5 pièces, très modernes, meublés si désiré. Cuisine en "Teck de Formica". Grand salon, de 12 x 21, grande chambre principale, de spacieux garde-robes (Walk In), ascenseur, incinérateur, piscine intérieure, bain Sauna, grande terrasse, grand balcon individuel, garages, téléchâle, système intercom, à l'entrée principale. Excellente insonorisation, buanderie commune sur chaque étage. Service de concierge. A quelques pas du centre d'achats, de l'école, de l'église et de l'arrêt d'autobus. Informations: Raymond de Rosa, 2180 Boul. Neilson, appt 100. Direction à suivre: Chemin St-Louis, tournez à la rue Beaupré, voisin du viaduc Pont Québec, jusqu'au Boul. Neilson ou chemin Ste-Foy, tournez Boul. Duplessis, vers le pont Québec, jusqu'au Boul. Neilson.

651-4643
quo-6

CONCIERGERIE LE CHATEL
RUE McCARTNEY
face au Château Bonne-Entente

1 1-2, 3, 3 1-2, 5 ou 5 1-2 PIECES, meublées ou non meublées. Conception originale. Appartements vastes et luxueux, 100 p.c. insonorisés. Balcons individuels, tapis mur à mur dans les corridors. Piscine intérieure, bain Sauna. Buanderie automatique, service de concierge, incinérateur, stationnement avec prise de courant. Proximité des écoles, de la cité universitaire, des centres d'achats et de l'église. Informations:

651-2516
quo-28

PLUS GRANDS MEME PRIX

4 1-2, 5 1-2, NEUFS, plus grands pour le même prix ailleurs. Ouverts aux visiteurs. 938 avenue Bourgogne, appt 2. 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-28

INCOMPARABLE
4½, 5½, NEUFS

PRES Université, école, centres d'achats, bureau de location, 938 avenue Bourgogne, appt 2. 651-5455, 653-4945. W. Légaré inc. quo-28

"PLACE CHATEAUGUAY"
5½ - 4½ - 3½ - 2½ NEUFS

TERRASSE panoramique sur le toit, balcons privés, piscine chauffée, bains sauna, ascenseur, buanderie, garage intérieur, meublé si désiré, concierge, tout à l'électricité, à l'épreuve du feu. Angle Duchesneau et France - Prime. Location immédiatement. 651-0793. quo-22

1er MAI

RUE De Bourgogne, De Norvège, 5 1-2, 4 1-2, 3 pièces, meublés ou non, eau chaude fournie, conciergerie neuf. 529-6821, soir, 653-7479. quo-20

1er MAI

LA Forêt, Le Chasseur, piscine, 5-4-3-2 1-2 pièces meublés ou non, près petit centre d'achats. 529-6821, soir, 653-7479. quo-20

4½, 5½, NEUFS

938 AVENUE Bourgogne, près Quatre-Bourgeoys, grandes pièces, balcon individuel, incinérateur, téléchâble, piscine, proximité centres d'achats. Cité Universitaire, écoles. Informations: 651-5455. W. Légaré Inc., 653-4945. quo-28

OUVERTS AUX VISITEURS

VISITEZ les nouveaux appartements, 4 1-2, 5 1-2 pièces, à 938 avenue Bourgogne. Divisions formidables, grandes pièces, 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-28

PLACE ST-LOUIS

3450 CHEMIN St-Louis, un immeuble résidentiel de choix, pourvu d'appartements à un ou deux étages, avec ou sans foyer naturel, de 1 1-2, 2 1-2, 4 1-2, 5 1-2 et 6 1-2 pièces, incluant piscine intérieure et parc extérieur, incinérateur, service de concierge, vue sur le fleuve. quo-8

LIBRE

LUXUEUX 4 1-2, neuf, rue Bourgogne, Ste-Foy, buanderie, conciergerie, semi-meublé ou non, 529-6821, 653-7479. quo-28

1½, 2½, 3, 3½, NEUFS

PISCINE, tapis mur à mur, stationnement avec prise, buanderie, remise, concierge, près centres d'achats, 651-5687. quo-7

LE MARICOURT

LUXUEUX 2 et 4 pièces, buanderie, piscine et garage intérieur. Service conciergerie, 651-1018. quo-18

LE DANUBE

A LOUER, pour 1er mai, 3 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, eau chaude. S'adresser 2399 chemin Ste-Foy, appt 2 ou Tél. 681-9873. quo-13

RESERVEZ POUR MAI

PARC Neilson, 1103 Dijon, 4 1-2, 5 1-2, grandes pièces, stationnement, 653-8963. quo-3

Carrefour 4-Bourgeois

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré services électriques, angle Boul. Duplessis, Quatre-Bourgeois, 653-5291. quo-1

Immeubles des Seigneurs

6, 5, 3, 2 1-2, ELEVATEUR, piscine, garage, services électriques, angle Boul. Laurier, Henri IV, 651-3653, 653-5291. quo-1

Place de Bourgogne

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré services électriques, angle Chemin Ste-Foy, Boul. Duplessis, 653-5291. quo-1

Jardin des Seigneurs

5, 3, 2 1-2, 1 1-2, MEUBLES si désiré, piscine, tennis, garage, 1186 Lavigerie, appt. 2, 653-5291. quo-1

Développement Pasteur

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, services électriques, angle Chemin Ste-Foy, La Suète, 653-5291. quo-1

GRAND 5½ PIECES

872 PLACE Belcéil, maison neuve, avec cave, cour pavée, endroit tranquille, près de tout, 1er plancher, stationnement, 1er mai. 651-1046. quo-17

419 STE-FOY

781 AVE ROUGEMONT
5½, 4½, 3½, 2½, NEUFS

MEUBLE si désiré, chauffé, stationnement, buanderie, concierge, S'adresser appartement 5, 656-0955, 653-4534. quo-28

LIBRES IMMEDIATEMENT

DEPART, 4 1-2, 5 1-2, rue Concorde, buanderie, tapis salon, piscine, conciergerie, stationnements, $138 et $150. 683-4034. quo-10

LUXUEUX 5, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, 1er mars, Laprade. 656-0876. quo-10

PLACE de Bourgogne, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, tous services, incluant électricité, piscine extérieure, stationnements, conciergerie, 862 Bourgogne, appt 4. 653-7306. quo-18

DUPLEX, chauffé, stationnement, 6 pièces, 854 de Lauzon, 529-9738. quo-25

3 PIECES, neuf, Quatre-Bourgeois, Pie XII, libre. 651-6369. quo-19

RUE Dijon, 2 1-2 meublé, tous services inclus, stationnement, concierge. 653-8072. quo-18

RUE des Quatre-Bourgeois, 1 1-2, 5 1-2 pièces, stationnement, concierge. 651-3310. quo-25

CHAPDELAINE ET Myrand, 4 pièces, 1er mai, stationnement, concierge. 527-2839. quo-26

CARREFOUR des Quatre-Bourgeois, 5 1-2 pièces, libres, tous services compris, électricité incluse, piscine, concierge. 653-8002. quo-24

RUE Montpetit, 4 1-2 pièces, éclairé, chauffé à l'électricité, libre immédiatement. Montréal Trust, 529-8841. Michel Dion, 681-4747. quo-26

RUE Norvège, 4 pièces, neuf, meublé ou non, prêt immédiatement ou mai, 683-9166. quo-26

739 CHANOINE Scott, 4 pièces, chauffé, meublé ou non meublé, service de buanderette. Tél. 683-3216. quo-27

LUXUEUX, 4, 5, 6, entrée laveuse, sécheuse, mai. Lambertville, 656-0876. quo-3

RUE de Bourgogne, 2 1-2 et 4 1-2, meublés, stationnements, concierge, 656-0006. quo-3

3, 4, 5, PIECES, modernes, chauffé, stationnement, 735 Myrand, 527-8773. quo-3

4 1-2 PIECES, neuf, entrées laveuse, sécheuse, stationnement, 3015 rue de la Roche, appt 6. 653-7332. quo-3

MAISON appartements de luxe, piscine intérieure, conciergerie, etc., près centre d'achats et église, libres immédiatement, 3 pièces, poêle, réfrigérateur, 3 pièces, meublé, 4 pièces, poêle, réfrigérateur, 1er mars, 4 pièces meublé, 1er mai, deux 4 pièces, meublés, 4 pièces, non meublé, 4 pièces, poêle réfrigérateur, 3 pièces, non meublé, 3 pièces, poêle, réfrigérateur. Yvon Tremblay, 651-5667. quo-3

RUE Laforêt, 2 1-2, 5 1-2, stationnement, piscine, conciergerie, 656-0546. quo-3

GRANDIN, 3 1-2, 4 1-2, luxueux, cuisinière, réfrigérateur, tapis, incinérateur, stationnement, garage, buanderie, concierge, mai. Tél. 653-4451. quo-3

3, 4, GRANDES, modernes, prix raisonnables 910 Place Belcéil, 651-1940. quo-12

DES Mélèzes, 5 pièces, chauffé, eau chaude, dans quadruplex, arrière centre d'achats, près Chemin Ste-Foy, libre 1er mai. 656-0689. quo-19

4 GRANDES pièces, moderne, entrée laveuse, sécheuse, $125. Aussi avec poêle, réfrigérateur, $135. 527-8668. quo-18

DES Mélèzes, magnifique 5 pièces, cuisine, construction neuve, arrière centre d'achats, près Chemin Ste-Foy. 653-5723. quo-12

POUR occupation immédiate, 2 grands logements 6, 7 pièces, chauffés, remis à neuf, modernes. Chemin Ste-Foy. 527-3773. quo-18

LAFORET, 3 pièces, semi-meublé, repeint neuf, piscine, libre. 653-4876. quo-14

3 PIECES, meublé, $115, libre 1er mai, rue Pierre-Maufay, soir: 681-5324. quo-19

2 1-2, 3 1-2, 5 1-2, CHAUFFES, eau chaude fournie, libre mai, 656-0093. quo-12

2 1-2, 4 PIECES, chauffés, piscine extérieure, libre mai, 529-9738. quo-12

2 1-2, 4 1-2, 5 1-2, CHAUFFES, eau chaude fournie, téléchable, 529-9738. quo-12

MAI, 3-6 pièces, neufs, modernes, insonorisé, 3465 Maricourt, 653-8069. quo-12

5 PIECES, 3033 le Chasseur, appt 7, piscine extérieure, stationnement, $145. 653-4774. quo-13

3 PIECES, 3035 le Chasseur, appt 3, piscine extérieure, stationnement, $115. 653-4774. quo-13

LOGEMENT neuf, 7 pièces, chauffage électrique, $150 par mois, 651-1383. quo-20

PLACE Philippe et Chapdeleine, 5 pièces, 1-2 toilettes, construction neuve, entrée sécheuse et laveuse, stationnement avec prise, vue panoramique, Jour, 522-1581, soir après 8 heures, 626-1666. quo-14

4 1-2 PIECES, libre 1er mars, moderne, 595 de Norvège, 651-6388. quo-21

2682 CHATEAUFORT, 2 1-2, meublé, chauffé, buanderie, stationnement, conciergerie, libre immédiatement. quo-21

4 PIECES, libre immédiatement, $87. Habitat Service, 523-4121, 651-5695. quo-14

MAI, luxueux 1 1-2, 2 1-2, meublés, près Université, centres d'achats, 651-3047. quo-14

4 PIECES, libre 1er mars, tout compris, boul. Neilson, 653-9990. quo-21

4 PIECES, libre immédiatement, $110 mois, chauffé, 2016 rue Muir, 651-3060, soir seulement. quo-21

STE-FOY, 3070 Le Chasseur, 2 1-2 pièces, moderne, meublé, chauffé, service conciergerie, stationnement, 653-9502. quo-18

4, 5, CITE Universitaire, chauffés, accommodations, stationnements, rue résidentielle, 681-1182. quo-19

PARC Neilson, 5 grandes pièces, libre 1er mai, 626-6918. quo-18

RUE d'Entrement, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, stationnements, concierge, 652-7332, jour, 656-0006. quo-3

RUE Duchesneau, bachelors meublés, 4 1-2, 5 1-2, stationnements, piscine intérieure, concierge, 651-1719, 653-8002. quo-3

L'ELYSEE 5 1-2, 3 1-2 meublé ou non, 683-7474, 525-5427, 925 Myrand. quo-18

1er MAI, 3378 Concorde, grand 5 1-2 pièces, 653-5348, 527-3138. quo-4

LUXUEUX 5 pièces, 667 Norvège, près centre d'achats et boul. Duplessis, 653-2371, 656-0754. quo-5

3, 3 1-2, 4 PIECES, entierement meublés, dans conciergerie des plus moderne, piscine intérieure, ascenseur, sauna. Raymond De Rosa Inc. 651-4643. quo-5

720-730 Norvège, 4 pièces, moderne, stationnement, libre 1er mai. 651-2581. quo-6

2 1-2, 3, 4 PIECES, très modernes, intercom, laveuse, sécheuse. 651-0299. quo-7

CARREFOUR Quatre-Bourgeois, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 pièces, tapis, service compris, électricité, incluse, piscine extérieure. 930 Bégon, appt 4. 653-8002. quo-6

3 GRANDES pièces, moderne, stationnement, prix raisonnable, libre, Myrand. 527-8773. quo-10

MAI, 4 grandes pièces, chauffé, éclairé, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, $135, 635 de Norvège, 651-6916. quo-8

419 STE-FOY

RUE D'Entremont, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 neufs, piscine, stationnement, buanderie, près écoles, centre d'achats Jour, 656-6605, soir, 651-3985 ou 837-5677. quo-6

4 ET 5 pièces, libres mai. S'adresser M. Roy, 651-0710. quo-10

4 ET 5 MAI, neufs, piscine, 3495 Quatre-Bourgeois, 651-6369. quo-12

3-5 PIECES, neufs, coin Quatre-Bourgeois, Pie XII, 653-8069. quo-10

4, 5, MODERNES, chauffés, stationnement, mai. 928 Belcéil, 653-4451. quo-3

4, NEUF, insonorisé, proximité boulevard Duplessis

444 CHAMBRES ET PENSIONS

QUARTIER résidentiel, stationnement gratuit, eau courante. Holland, 527-4237. quo-4

CHAMBRES, pension, télévision, préférence dames âgées, Beauport. Tél. 661-4106. quo-5

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue, 523-6945. quo-8

PERSONNE distinguée, trouverait chambre et pension. Maison moderne, Loretteville. 842-5594. quo-8

CHAMBRE et pension. Charlesbourg-Ouest, Après 5.30 heures, 626-6119. quo-20

STE-ODILE, pour messieurs, près du Colisée, et centre d'achats, 623-9135. quo-20

CHAMBRE, pension, personne distinguée, position stable, télévision, tapis. 522-1991. quo-24

PERSONNE Agée, télévision couleur, moderne. 949 des Erables, appartement 1. quo-14

CHAMBRE pension, jeune homme, près centre industriel, lavage désiré, 523-2592. quo-21

GRANDE chambre, pension, entrée seule, couple ou dame âgée, 849-8078. quo-18

PRES Colisée, pension pour monsieur distingué, lavé. Tél. 522-6612. quo-24

PRENDRAIS un ou deux adultes, chambre et pension si désiré, Ste-Catherine de Portneuf, 875-2508. quo-24

CHAMBRE, pension, télévision, près hôpital Christ-Roi. Tél. 527-4090. quo-20

448 MAISGNS A LOUER

MAISON JUMELEE

STE-FOY, près écoles, université, 6 et 7 pièces, plus sous-sol, salle jeux, foyer, grande cour. Inf. Marcel Lacroix, 651-5455, W. Légaré, courtier. quo-22

MAISON à louer, 7 pièces, foyer, salle jeux, garage, Champs Laval, libre 1er mai. 656-6285. quo-4

À DUBERGER, Place Neuvinle, vaste développement domiciliaire au service des familles à revenu moyen, 110 maisons neuves, de 5 pièces, à louer. Application de la formule coopérative du domaine de l'habitation. Maison modèle, boul. Neuvialie, du lundi au samedi, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures; le dimanche de 14 à 17 heures. Fédération Co-Op Habitat. Tél: 681-9552. quo-3

MAISON neuve, chauffée, éclairée, près hôpital Laval, rue Montjoie. 653-3516. quo-5

MAISONS jumelées, ultra-modernes, Terrasse du Croissant, Ste-Foy, 6 ou 7 pièces, abri d'auto, terrasse, entrée rue du Tertre. Parent Faucher Inc., 651-1360, 653-3168. quo-6

MAISON duplex, louer, cour privée, entrée seule, près école, autobus, quartier résidentiel. 842-5722, 842-5117. quo-1

DU Tertre, Ste-Foy, 6 grandes pièces, 2 salles bains, terrain tourbé, vue fleuve. 681-6737, 527-9503. quo-14

ANCIENNE-Lorette, 5 1-2 pièces, entrée laveuse, sécheuse, libre immédiatement ou 1er mars, 872-7963. quo-21

CHARLESBOURG, 5 pièces, libre 1er mai, chauffée, eau chaude, 626-6918. quo-18

MAISON Boulogne, salon avec foyer, salle à dîner, cuisine, salle de lavage, 4 chambres, 1 1-2 salle de bains, sous-sol fini, 2830 de la Promenade. Ouvert Dimanche, 2 heures à 5 heures. Parent & Frères Inc., 651-1360, 653-7573, 653-0955. quo-17

MAISON à louer, 5 pièces, Ste-Catherine. Tél. 875-3368. quo-24

452 PENSIONS POUR ENFANTS

PRENDRAIS enfant en pension tout âge, très bons soins. 522-8560. quo-19

POUPONNIERE bébés naissants à 6 mois. Tél. 623-3971. quo-26

ST-RODRIGUE, prendrais enfants (pouponnière), en pension, très bon soin. 626-7157. quo-26

PRENDRAIS enfants en pension, journée ou semaine. Vanier, 527-8506. quo-6

GARDERAIS enfants, du lundi au vendredi. Tél. 872-9675. quo-17

MAISONS A VENDRE

461 QUARTIER CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS

8 REVENUS, un commercial, rue St-Paul. Evaluation municipale $6,000. Prix $4,000. 523-9217, après 6 heures. quo-24

7 FLATS, meublés, bons revenus, comptant minime. Françoise Roy, 681-3916. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

462 QUARTIER LIMOILOU MAISONS SEULES

CONVIENDRAIT pour professionnel, maison 2 étages, 4 chambres à coucher, salon, vivoir, salle à manger, cuisine sous-sol fini. Maurice Trottier, courtier, 529-5774. quo-18

OCCUPATION immediate, $18,900. Hypothèque $13,200, de caisse populaire. Brigue. St-Albert. Jean Chevrier, 623-3002. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

PEUPLIERS Ouest, bungalow, avec piscine, près église, garage, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. Mme Boucher, 661-3769. quo-24

LIMOILOU, près CEGEP, école secondaire, cottage 10 pièces, 6 chambres, garage, ordre parfait. Alexandre Hamel, 527-9181. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

ST-ALBERT, 8 pièces, pierre, aluminium, construction 1953, $21,500, acompte $5,000. Demandez Roger Turmel, 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

ST-PASCAL, 5 pièces, salle jeux, chambre, sous-sol, $17,000, acompte discutable. Roger Turmel, 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

MAISON - ENTREPOT

LIMOILOU, revenu $4,260, prix $25,000, comptant $5,000. Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732, 527-7753. quo-18

6 pièces à l'acheteur

8 LOGEMENTS, en parfait ordre, plus 3 garages, offre à discuter, M. Régis Giguère, 653-5531, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

2 LOGEMENTS, 1340 Champlleury, $11,000, C.P. 143, Limoilou, Québec. quo-22

8 LOGEMENTS, non chauffés, revenu $2,600, propriétaire, donner nom, téléphone. Ecrire Dépt. 945 Le Soleil. quo-18

DU PROPRIETAIRE, 18 logements, zone commerciale, rapporte $23,850, au 1er mai, hypothèque 7 et 8 1-2 pour cent, comptant minimum $30,000. Tél. 651-6793. quo-12

ST-PASCAL, 6 logements de 6 pièces, chauffés, acompte $7,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-18

3e AVENUE, 3 revenus, incluant commerce, revenu brut, $4,500. 529-7709. quo-13

STE-ODILE, bungalow, 6 pièces, plus logis, 4 pièces, soubassement. 623-5676. quo-18

MAISON 3 logements, rue St-Albert, revenu brut $1,500, prix $16,500. S'adresser de 9 à 5, 522-5611, demander R. Bégin. quo-18

RUE Martinière, 6 logements, 4 pièces, chauffés, $35,000. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-19

TROIS logements, deux 5, un 4 pièces, cause départ, 578 des Lilas Est. quo-18

4 LOGEMENTS, 3 locaux, un logement 5 pièces. 681-2938. quo-18

ST-PAUL Apôtre, bloc luxueux, 5 logements, dont un de 8 et quatre de 4. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-21

EXCELLENT placement François 1er, 9 logements, rapportant $5,808, brique. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-18

ST-PIE X, Pierre-Boucher, 2 logis, sept et quatre pièces, brique américaine, $22,000. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers, 683-1571. quo-21

LIMOILOU, 6 logements, près hôpital Enfant-Jésus, Marie Paule Simard, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 661-6038, 529-8121. quo-21

REGLEMENT succession, 1ère Rue, 8 logements plus commerces, revenu brut $13,200, Dominique Chamberland, 875-3640. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

SIX logements, 220, stationnement, très propres. Lucien Leclerc, courtier, 523-3174. quo-18

LIMOILOU, 3 logements, 7, 6 pièces, non chauffé, $23,000, acompte $6,000. Demandez Gilles Therriault, 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

STE-CLAIRE d'Assise, 4 logements, 4, 3 pièces $23,000, acompte $6,000. Demandez Gilles Therriault, 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

ST-FIDELE, 5 logements, 5 pièces, chauffé, eau chaude, $45,500, acompte $10,500, revenu $5,259. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-24

LIMOILOU, 3 logements, 3 pièces, chauffé, brique, propre, $19,000, acompte $4,500. Demandez Roger Turmel, 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

464 QUARTIER MONTCALM MAISONS SEULES

STS-MARTYRS

TRES bien située sur la rue des Braves, près du Quebec High School, magnifique résidence de 12 pièces, sur grand terrain. Fernand-A. Poulin, 837-0371, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-18

ST-SACREMENT, magnifique plain-pied, comprenant 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle familiale avec foyer, garage, sous-sol petit logement de 4 pièces. Maurice Trottier, courtier, 529-5774. quo-18

RUE Adolphe-Routhier, cottage 7 pièces, piscine, hypothèque 6 3-4 pour cent. Paule Côté Chalifour, 681-5643, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. 624-20

ST-COEUR de Marie, 11 pièces, 5 chambres, foyer. Mme Tremblay, 527-7332. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

ERNEST-Gagnon, 7 pièces, plus salle familiale, chambre soubassement. Mme Tremboay, 527-7332. Immeubles Cartier, 681-6389. quo-24

ST-SACREMENT, brique, 2 étages, 6 pièces, $17,500. Mme Jean Garneau, 681-6992. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

BOUGAINVILLE, maison familiale, 2 étages, 8 pièces. Mme Jean Garneau, 681-6992. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

465 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS

RUE Aberdeen, maison 6 logements, chauffés, garages. Succession Morel, 527-1732. quo-4

LOCKWELL, deux 3, un 6, un 10 pièces, moderne, très bonne condition, excellents revenus. 524-4121. quo-20

5 LOGEMENTS, chauffés, brique, $39,900. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-19

PRES Cartier, 3 logements, 6 pièces, brique, garage. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-19

ST-DOMINIQUE, maison 14 flats meublés, accepterais échange. Immeubles Belvédère courtiers, 681-6358. quo-18

RUE Eymard, 2 logements, garage, terrain aménagé. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389, Mme Yves Letarte, 681-0351. quo-24

NOTRE-Dame Chemin, 4 logements plus 4 chambres, prix $32,000, acompte discutable, revenu $5,515. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-24

467 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS

MAISON 2 logements, rue Deligny. S'adresser: après 6 heures, 523-0014. quo-10

RUE St-Jean, reprise de finance, 7 logements, plus commerce, revenu brut $10,680. Dominique Chamberland, 875-3640. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

535 ST-JEAN, excellent placement, 15 logis chauffés, rapportant $12,876. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-21

468 QUARTIER ST-ROCH MAISONS SEULES

ST-ROCH, propriété située aire no 10, à sacrifier, au-dessous évaluation municipale. Joseph Lapointe, 663-3261. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18 quo-18

469 QUARTIER ST-ROCH MAISONS A REVENUS

540 St-Dominique, maison rénovée, 6 logements, chauffage huile, 220, eau chaude, revenu brut, $6,720, directement propriétaire, $34,000. 623-3172, 623-0241. quo-20

ST-ROCH, 4 à 8 pièces, propriétaire, 5 à 8, 523-5441. quo-20

ST-ROCH, bonne propriété, 6 logements, revenu brut $4,440. Aussi St-Sauveur, 7 logements, revenu brut $3,678. Joseph Lapointe, 663-3261. Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

25 CHAMBRES, en bon état, excellent revenu, comptant à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

470 QUARTIER ST-SAUVEUR MAISONS SEULES

RUE St-Léon, 4 pièces, très bon état, stationnement, prix $5,500. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

471 QUARTIER ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

CENTRE d'affaires, bâtisse 30 x 65, conviendrait très bien épicerie-boucherie. J. Tremblay, 529-9648, 653-0663. quo-3

AVE des Oblats, maison logements et flats, 8 revenus, salon barbier, Société de Fiducie du Québec, courtiers. Fiducie de la Caisse Populaire, 529-0557, Donat Bollard, 524-3333. quo-18

OCCASION $9,500, deux logements, chauffés, 220. Lucien Leclerc, courtier, 523-3174. quo-20

NOTRE-Dame Grace, 2 logements, 4, 5 pièces, $12,000, acompte $3,500. Demandez Gilles Therriault, 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

SACRE-Coeur, 3 logements, plus épicerie licenciée, prix réduit. Mme Duchaine, 683-2197. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

ATTENTION LOCATAIRE

IL nous reste encore quelques maisons dans Charlesbourg, Orsainville, Les Saules, prêtes pour 1er avril 1969. Aucun comptant avec mensualités les plus basses, prix défiant toute compétition. 626-3912, 681-6163. quo-20

MAISON MODELE

SUPERBE style moderne, 6 pièces, grande cour, près école. Jacqueline Légaré Wagner, 651-6871, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-19

CHARLESBOURG

MAISON neuve, 5 pièces, en face écoles, église, prête à être occupée ou pour mai. Aucun comptant, payable comme votre loyer, 626-3912, 681-6163. quo-20

CHARLESBOURG

AUCUN comptant. Il nous reste que 7 maisons à 8 1-2 pour cent. En face de l'école et de l'église. Aussi peu que $150 par mois, capital, intérêt, taxes compris. Pour information: 626-3912. quo-20

$4,000. COMPTANT

SPLIT-level, 8 pièces, 5 chambres, abri d'auto, hypothèque 6 1-4 pour cent. Mme Cloutier, 527-2986, Québec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-19

MAISONS NEUVES

CONSTRUCTION de $18,850 et plus encore possible pour mai 1969, modèles multiples. Demander Itha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtiers. quo-21

TRANSFERT

FAUT vendre, 6 pièces, salle diner, brique, $2,500, comptant Royer, courtiers, Mainville, 623-0406, 626-2017. quo-21

PRIX D'AUBAINE

BUNGALOW, situé 61e Rue Est, 6 pièces, plus 4 pièces sous-sol, prix $15,000. Informations, Laurent Lessard, 837-9809, 653-4945, W. Légaré, courtiers. quo-21

8345 BOUL. Cloutier, un an, 9 pièces, garages, $32,000. 626-7574. quo-24

MAISON 5 chambres coucher. Tél. 623-2983. quo-3

RUE Vanier 6 pièces, salle dîner, sous-sol fini. Royer, courtier, Paulette Lachance, 651-4855. quo-18

MAISON 5 pièces, sous-sol fini, foyer, tapis mur à mur, chauffage eau chaude, pierre, brique, garage, terrain fini, patio, arbres, intérêt 7 pour cent. Tél. 623-2385. quo-11

DIRECTEMENT du propriétaire, intérêt 7 pour cent, construction d'un an, libre 1er mai, très peu comptant. 626-8625. quo-19

CHARLESBOURG Ouest, plain-pied, 6 pièces, salle bains, piscine, dimension 44x33. Tél. 626-8881. quo-19

JARDINS Laurentiens, maison neuve, 44x27, abri d'auto, pierre rustique, 4 côtés, intérêt 8 1-2 pour cent, $23,200. Tél. 527-6823, 681-3527. quo-22

PRES 47e, 7 pièces, intérêt 7 1-4, sacrifier $19,500. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 653-4588, 529-0047. quo-19

PIERRE 48 no 26, vue sur ville. Société Immobilière Québec - Métropolitain, courtiers, 653-4588, 529-0047. quo-19

PRIX raisonnable, très belle propriété, 6 pièces, terrain paysagé, Roch Doré, courtier, 651-4583. quo-18

CHARLESBOURG, 74e Rue Est, 4 maisons, 5 pièces, abri d'auto, brique, construction 1967, intérêt 7 pour cent, comptant $3,000, libre 1er mai. Racque & Lizotte, courtiers, 842-1533, 651-5711. quo-21

PLACE Charenic, via 80e Est, 15 maisons à visiter, peu comptant requis. Robar Construction, 623-0406. quo-21

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS

DEUX logements, récent, pierre, abri d'auto, asphalte, clôture, remise. 623-5654. quo-11

2 LOGEMENTS, 4 pièces, très bon état, prix et conditions avantageux. Roch Doré, courtier, 651-4583. quo-18

58e RUE, 2-5 et 1-3 pièces. Société de Fiducie du Québec, courtiers, Fiducie de la Caisse Populaire, 529-0557, Donat Bollard, 524-3333. quo-18

2 LOGEMENTS, 5 pièces, 1962, 7 1-4 comptant, $4,500. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 872-1719, 529-0047. quo-19

MAISONS neuves et usagées. Comptant minime. R. Corneau, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 667-3999, 529-8121. quo-21

BUNGALOW, 5 pièces, près centre d'achat, autobus, $4,000 comptant. Mme Lauzon, 527-7183, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-20

MAGNIFIQUE propriété, en pierre, 9 pièces, garage, près école, terrain jeux. Mme Ferreault, 623-5108, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

ORSAINVILLE, bungalow, 5 pièces, près école, autobus, très propre, intérêt 6 1-2 pour cent, prix raisonnable. Mme Perreault, 623-5108, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

SPLIT-Level, 6 pièces, sous-sol fini, directement propriétaire, acompte très minime, 626-8268. quo-24

BUNGALOW, pierre cèdre, 8 pièces, revenus. Mme Jean-Paul Hardy, 527-7662. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

CHARLESBOURG, occupation immédiate, bungalow pierre, brique, 6 pièces, 4 chambres, 2 salles bains. Alexandre Hamel, 527-9181. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

ST-JEROME, Place de la Paix, bungalow neuf, 46x29, 5 1-2 pièces, grand terrain. Hypothèque 7 pour cent. Philippe Méthot, agent Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 623-4392. quo-19

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES

VUE SUR FLEUVE

ST-NICOLAS, luxueuse propriété, douze pièces, deux foyers naturels. Terrain 30,000 pieds carrés. Monique Lessard, 651-3868. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

MAISON DE LUXE

LEVIS, résidence 11 pièces, face Château Frontenac, grand terrain, vue extraordinaire, prix $50,000. Mme Roberge, 656-0782. W. Légaré, courtiers. quo-21

ST-ROMUALD, St-David, Lévis, maisons à vendre, léger comptant. Gilbert Bollard, constructeur. 837-4203, 837-0173. quo-18

LEVIS, Lauzon, St-David, maisons neuves, léger comptant, balance comme loyer, terrains vendre. Dallaire Entreprise, 837-9695. quo-20

MAISON neuve, 5 pièces, abri d'auto, pierre, brique, Charny. 832-0130. quo-19

LEVIS, centre ville, proximité écoles, 6 pièces, directement propriétaire, 837-3177. quo-20

ST-MICHEL Bellechasse, Route 2, maison 2 étages, en très bon ordre, avec grandeur de terrain comme désiré, accès au fleuve si on le désire. 884-2692. quo-18

UN 6 pièces, un 7 pièces, rue St-Laurent, près de Bariibeau & Fils, grand terrain, vue sur le fleuve, pour construction, prix discutable. Informations, Laurent Lessard, 837-9809, 653-4945, W. Légaré Inc., courtiers. quo-21

BUNGALOW fini pierres et briques, 5 1-2 pièces, sous-sol fini, intérêt 6 1-2 p.c., acompte $3,000. Cl. Gosselin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 837-6000, 529-8121. quo-21

VUE magnifique, sur rivière Chaudière et fleuve, exceptionnel. Claudette l'Heureux, 832-0271, Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

RUE Guénette, joli cottage, 8 pièces, intérieur entièrement rénové, garage. Mme Gilberte Duchesne, 837-0828, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

ST-DAVID, rue Villeneuve, bungalow, 7 pièces, abri d'auto, sous-sol fini, buanderie, prix avantageux. Mme Gilberte Duchesne, 837-0828, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

LEVIS, rue Morin, bungalow, 7 pièces, abri d'auto, près du nouveau centre d'achats, intérêt 6 pour cent. Mme Gilberte Duchesne, 837-0828, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS

VUE SUR FLEUVE

LAUZON, maison neuve, revenu actuel, $240 possibilité 4 logements. Itha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtiers. quo-21

ST-ROMUALD, 2 logements, prix raisonnable, cause maladie. Tél. 832-4964. quo-11

SITE commercial, coins St-Georges et St-Antoine, bâtisse, 5 logements, plus poste commercial, libre à l'acheteur, terrain 14,440 pds carrés. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-18

LEVIS, 4 logements, rénové, rue St-Onésime, Royer, courtiers, 837-8671. Carrier. quo-21

ST-ROMUALD, 2 logements, 4 pièces, $13,900. Royer, courtiers, 837-8681. Carrier. quo-21

DIRECTEMENT propriétaire, 3 logements, conditions avantageuses. Tél. 681-7966. quo-18

LEVIS, 3 locations dont 7 pièces, libre pour l'acheteur, revenu net $3,300, acompte $4,000. Robert Blais, 663-9140, Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

476 SILLERY MAISONS SEULES

PARC CHAMPOUX

RESIDENCE douze pièces, cinq chambres. Suite pour domestique. Salle familiale, foyer, garage. Monique Lessard, 651-3868. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

PROFESSIONNELS

SILLERY, magnifique bungalow, 10 pièces, 6 chambres à coucher, 2 foyers, garage double, sous-sol fini, acompte $10,000, balance 8 pour cent. Paul-D. Moisan, 681-2856, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-18

Parc des Gouverneurs

CONSTRUCTION 1962, très logeable pour grande famille, garage double. Beaux arbres. Mme Jean-Paul Hardy, 527-7662. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

DIRECTEMENT propriétaire, 1110 Marguerite-Bourgeoys, près St-Cyrille, 2 étages, 7 grandes pièces, 4 chambres, tapis, plus sous-sol complètement fini avec foyer, garage, $28,000, comptant $8,000. Tél. 527-3502. quo-27

SILLERY, conviendrait pour professionnels, près église St-Charles Garnier, beau cottage, 10 pièces, plus salle familiale, garage, brique. Jean Chevrier, 623-3002, Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

SILLERY Gardens, bungalow, extérieur pierre, 6 pièces, sous-sol fini, magnifique terrain, piscine, transfert. Mme Lauzon, 527-7183, Québec Land Realty Courtiers, 529-8456. quo-18

476 SILLERY MAISONS SEULES

RESIDENTS DE CHARLESBOURG

ETES-vous transférés ? Nous vous éviterons toutes les démarches nécessaires pour la vente de votre maison, soit annonces, recherche de clients, etc. Appelez Mlle Yvette Goudreau, 622-2231. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

CHEMIN ST-LOUIS

JUMELEE, neuf, 6 et 7 pièces, terrain boisé, conditions faciles. Inf. Jacqueline Légaré Wagner, 651-6971, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-19

MAISONS NEUVES

2 SUPERBES bungalows, neufs, abri d'auto, foyer, ruelle aubaine, bien situés, information: Mme Beauchesne, 683-9676, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-20

AUBAINE

RUE des Vosges, bungalow, 4 chambres, près école, église, condition facile, inf. Gérard Lefebvre, 832-2976, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-20

CHAMPS LAVAL

STYLE canadien, 7 pièces, salle jeux, abri d'auto. Pour plus de détails, appelez Paule Côté Chalifour, 681-5643, Québec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-19

FONCTIONNEL

JUMELEE, pierre, brique, 2-6 pièces, foyer, terrain paysagé, clôturé, arrangements faciles. Demander Mme Itha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtiers. quo-21

PRES MARY MOUNT

BUNGALOW, sous-sol fini, gazonné, $5,000 comptant, hypothèque 7 1-2 pour cent. Itha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtiers. quo-21

PARC HORIZON

2 TERRAINS, vous choisissez le style de votre maison, seront prêtes pour mai. Mme Itha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtiers. quo-21

MENSUALITE $146

NEUF, gazon, abri, libre. Itha Drouin, 653-3076, Wilfrid Légaré, courtiers. quo-21

RUE LE PREMONT

LUXUEUX bungalow, 5 pièces, foyer, piscine filtre, terrain clôturé et paysagé, Wilfrid Laflamme Jr., 656-0268, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-18

CENTRES D'ACHATS

A CINQ minutes des centres commerciaux et autobus. Attrayant six pièces, quatrième chambre et salle famille au sous-sol, abri d'auto, terrain boisé. Monique Lessard, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

BOIS DE BOULOGNE

STYLE Canadien, construction première qualité, huit pièces, salle familiale avec foyer, bonne valeur. Monique Lessard, 651-3868. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

PISCINE CHAUFFEE

ST-YVES, attrayant bungalow, sept pièces, sous-sol aménagé, foyer, garage, terrain clôturé avec patio. Monique Lessard, 651-3868. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

ST-MATHIEU

BUNGALOW, 6 pièces, très bien entretenu, près de tout. Mme Roberge, 656-0782. W. Légaré, courtiers. quo-21

STE-GENEVIEVE

BUNGALOW, 6 pièces, revenus au sous-sol, terrain 75 x 110. Mme Lauzon, 527-7183, Quebec Land Realty Courtiers, 529-8456. quo-19

$22,500

BUNGALOW, 6 pièces, cuisine, salle familiale combinées, garage, parfaite condition, près écoles, libre mai. Mme Françoise Villeneuve, 527-0420, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

ST-LOUIS-DE-FRANCE

ATTRAYANT 6 pièces, 2 salles bains, 4e chambre dans magnifique sous-sol. Mme Jean Garneau, 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

DUPLEX

2-5 PIECES, revenu mensuel $240. Prix discutable. Ecoles St-Louis France. Mme Jean Garneau, 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

$18,000

1066 AVENUE Louis-Riel, plain-pied, 6 pièces, sous-sol entièrement fini, 651-5190. quo-22

IL FAUT VOIR

TRES belle maison, 2 étages, 11 pièces, grand terrain paysagé. Aubaine. Yvon Gagnon, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 651-6987. quo-18

TRANSFERT

RUE Toronto, magnifique bungalow, 4 chambres à coucher, fini pierre et bois, intérêt 6 3-4 pour cent. Terrain paysagé. Maurice Darveau, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 656-0938. quo-20

LIBRE le MAI

RUE Milleret, un 5 pièces, fini brique et bois, intérêt 7 1-4 pour cent, paysagé, très propre. Maurice Darveau, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 656-0938. quo-20

MAGNIFIQUE cottage, 9 pièces, garage, terrain fini et boisé, vue sur fleuve. 3585 St-Louis, 651-6202. Pas d'agent, directement propriétaire. quo-25

ST-BENOIT, 6 pièces, plus 4 au sous-sol, abri d'auto, intérêt 6 pour cent, propriétaire. 653-4738. quo-20

BOIS Boulogne, 4 chambres à coucher, libre 1er mai, $26,500 hypothèque 7 pour cent, directement propriétaire. 653-3825 quo-24

PRES Université, grand 6 pièces, sous-sol fini, tapis. 653-4382. quo-3

RESIDENTIEL, plain-pied, 5 1-2 pièces, parfait état, fini pierre, brique, hypothèque 6 3-4, $18,000. 656-9570, 651-2408. quo-10

CHATEAU Bonne-Entente, style canadien, 3 chambres, salon, cuisine, dînette, 2e à finir, terrain paysagé, piscine chauffée, intérêt, hypothèque 6 pour cent, comptant discutable, occupation immédiate J.-A. Vachon, courtiers, 655-7956. quo-11

PRES école, superbe bungalow, brique 5 pièces, plus sous-sol, grand terrain paysagé, prix $19,500. Inf. Jacqueline Légaré Vagner, 651-6971, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-19

RUE Toronto, 5 pièces, grand terrain, acompte $3,000. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 527-0868, 529-0047. quo-19

ST-LOUIS France, beau site, 7 pièces, libre, hypothèque 6 pour cent. Société de Fiducie du Québec, courtiers, Fiducie de la Caisse Populaire, 529-0557, Donat M. Rondeau, 683-7071. quo-18

6 PIECES, 1963, abri d'auto, 7 3-4 pour cent, $20,800. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Jacqueline Côté, 527-0868, 529-0047. quo-19

DEUX étages, 7 pièces, conditions faciles. Mme Hecker, 525-8983, Québec Land Realty, courtiers. quo-19

PRES Boul. Laurier, St-Yves, bungalow, 6 pièces, brique, garage. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-21

PRES Chemin St-Louis, beau style canadien récent, 10 pièces. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-21

STYLE Canadien, neuf, en pierre grise, garage, foyer, sous-sol fini, hypothèque 6 3-4 pour cent. Mme Olive Bewick, 653-2118, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

478 STE-FOY MAISONS SEULES

PARC Horizon, magnifique propriété, moderne, style canadien, 11 pièces, 2 foyers, garage, grand terrain. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-21

$21,500 RUE Boulogne, 8 pièces, Marcel Morel, 527-1732. Immeubles Finance Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

RUE Cherbourg, 5 pièces, très propre, terrain paysagé, tapis neuf inclus. Près centre d'achats, prix $20,000, financement facile. R. Corneau, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 667-3999, 529-8121. quo-21

ENDROIT résidentiel de choix, maison neuve, style canadien en pierre, 7 pièces, foyer. Mme N. Bray, 527-4777, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

$19,500. BUNGALOW, 6 pièces, foyer dans salon, abri d'auto, terrain boisé. Mme Jean Castonguay, 527-7325. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

MAISON neuve, très moderne, 4 chambres coucher, 2 salles bains, escalier tournant, ne manquez pas cette chance de visiter. Mme Olive Bewick, 653-2118. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

ST-LOUIS France, bungalow, 7 pièces, plus 4 pièces loué, soubassement. Mme Yves Letarte, 681-0351. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

RUE Longchamps, bungalow 7 pièces, soubassement aménagé, abri d'auto, terrain superbe. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389, Mme Yves Letarte, 681-0351. quo-24

ST-LOUIS France rue Belair, 6 pièces, 2 salles bains, soubassement fini, très propre, Françoise Roy, 681-3916. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-24

TRES joli style canadien, près fleuve, neuf pièces, sous-bois arrière. Mme Jean-Paul Hardy, 527-7662. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

PRES Edifice Radio-Canada, bungalow, rentable. Mme Jean-Paul Hardy, 527-7662. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-20

RUE de la Carrière, magnifique 9 pièces, garage, fini pierre, terrain paysagé, propriété de prestige. Maurice Darveau, agent, Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 656-0938. quo-20

BUNGALOW, très original, grand terrain boisé, $25,000. Monique Beaumont, 651-3270. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

BUNGALOW, très original, grand terrain boisé, $25,000. Monique Beaumont, 651-3270. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

STYLE Canadien, 60x25, 5 chambres, garage, $30,000. Claudette l'Heureux, 832-0271. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

LA SILENCIEUSE, magnifique résidence, 10 pièces, terrain boisé. Mme Duchaine, 683-2197. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

BUNGALOW, neuf, 7 1-2 pièces, vue sur Laurentides, foyer. Hélène Roy, 651-3895. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

ST-LOUIS France, 8 pièces, très coquet, terrain boisé. Monique Beaumont, 651-3270. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

10 PIECES, $114. capital, intérêt, taxes, salle jeux. Nicole Desjardins, 623-0407, 656-9844. Claude Chalifour, courtier. quo-20

PRES université, 11 pièces, foyer, revenus, comptant $5,000. Annette St-Pierre, 653-3761. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

BOIS Boulogne, style canadien, magnifique, 10 pièces, fonctionnel. Mme Vézina, 651-1127. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

CONSTRUCTION 1959, 5 pièces, bien situé, près autobus. Mme Vézina, 651-1127. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

RUE Moreau, 5 chambres, très propre, offre raisonnable. Hélène Roy, 651-3895. Claude Chalifour, courtier, 656-9844. quo-20

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

JUMELEE DE LUXE

A VOTRE choix, 5 jumelés, 1968, 1969, presque neuf, hypothèque 6 3-4 pour cent, très bien situé, information: Mme Beauchesne, 683-9676. W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-20

PLACEMENT INTERESSANT

2 BLOCS 6 et 12 logements, construction 1966, près centre d'achats et écoles, financement facile. Inf. Mme Beauchesne, 683-9676. W. Légaré, courtier, 653-4945. quo-20

DERNI

515 LOCAUX A LOUER

LOCAUX et bureaux, site central, dimensions désirées, stationnement, libres, 656-0163. quo-3

1,800 PIEDS, chauffé, plancher tuile, conviendrait entreposage, petite industrie, vétérinaire, Ste-Brigitte Laval, 825-2807. quo-4

UN seul local disponible de 2,000 pieds, dans centre d'achats, avec 2 portes de service. Vaste stationnement. Idéal pour bureau d'affaires, compagnie de finance, banque ou commerce. 20 commerces déjà établis, disponible 1er mai 1969. Raymond De Rosa Inc., courtier, Tél. 651-4643. quo-5

338 DE la Couronne, près Carré Jacques-Cartier, local 600 pieds carrés, chauffé, libre immédiatement, $300. 529-5311. quo-10

LOCAL 3,000 pds. S'adresser 305 Avenue St-Benoit, paroisse Sacré-Coeur. quo-10

MAGASIN moderne, central, de la Couronne, coin la Reine, prix raisonnable, mai, 522-6484, soir 527-1577. quo-10

MAGASIN Bout Charest, centre St-Roch, voisin stationnement, 1,100 pds, grande vitrine, façade moderne prix avantageux. 695 Est Bout. Charest, 3e. quo-11

MAGASIN, 2 vitrines, central, 670 St-Jean, occasion, mai, 522-1152, 651-2936. quo-11

CONVIENDRAIT entrepôt, petite boutique réparations, 9 1-2x36, chauffé, soir: 524-6476. quo-12

ST-FRANCOIS d'Assise, local chauffé, 1ère Avenue, 1er mars, 523-5886. quo-19

CENTRE d'affaires, très bon poste de commerce à louer, G. Tremblay, 529-9648. quo-13

LOCAL chauffé, conviendrait bureau, tout commerce, situé 315 Franklin. 527-8037. quo-21

LIMOILOU local, 30 x 40, 1er, stationnement, libre 15 avril. 681-2938. quo-18

1ère RUE, Limoilou, environ 2,500 p.c. bureau, porte d'entrepôt, $250 par mois, libre 1er mai. 683-1571. quo-18

CENTRE commercial St-Sacrement, rez-de-chaussée, 1100 pieds possibilité de 1600, $2 pied. 681-3527. quo-14

IDEAL pour bureau, salon coiffure situé sur Grande-Allée, 522-0265. quo-24

CHOIX dimensions, conviendrait bureaux, différents commerces, Galerie St-Jean, 1100, St-Jean. quo-17

530 COMMERCES A VENDRE

MOTEL 23 UNITES

MOTEL Martino, St-Romuald, comté Lévis, près Pont Québec, revenu intéressant. Information Laurent Lessard, 837-9809, 653-4945. W. Légaré Inc., courtiers. quo-25

MOTEL 110 UNITES

BANLIEUE Québec, avec tous les services requis. Prix $600,000. Revenu intéressant. Yvon Gagnon, agent. Trust Royal, courtier, 656-9060, soir 651-6987. quo-18

SALON coiffure, dans maison appartements, bonne clientèle, cause maladie, 681-1289. quo-18

HOTEL, Rive-Sud, bon chiffre d'affaires, cause maladie, construction récente. Ecrire Dépt. 908 Le Soleil. quo-18

SALON de coiffure, bien situé, bonne clientèle 661-2280, soir. quo-19

BEAUCE, hôtel à vendre, cause maladie. Tél. soir, 832-4768. quo-20

EPICERIE-boucherie, licenciée, maison 3 logements, revenu $85,000 année, prix $40,000, comptant $10,000, propriétaire, 523-6758. quo-21

COMMERCE de chambres et pension, moderne, rapporte $8,000. Tél. 523-5649. quo-24

ST-SAUVEUR, épicerie-boucherie licenciée, moderne, 2,000 pieds carrés, logement, chiffre d'affaires $160,000, conditions faciles. Echangerais pour bloc directement du propriétaire. Ecrire dépt. 926 Le Soleil. quo-24

LEVIS, magasin moderne, 2,500 pieds carrés, avec entrepôt et cave, plus 5 logements, pour tous genres de commerce, stationnement. 837-9251. quo-27

TABAGIE, snack-bar, face église. Affaires: $2,000 semaine. Etablie 35 ans. Comptant: $7,000. Cause maladie, 844-7837, Montréal. quo-3

10 MILLES Québec, épicerie-boucherie licenciée, plus logement, 5 pièces, affaires $180,000, prix $55,000. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-30

TABAGIE dans motel, sur Boul. Laurier, prix discutable, 667-3382, 653-8721. quo-24

BON commerce, cause transfert, importation radios, bijoux, bibelots, etc., bien situé. Tél. 523-7088. quo-4

RESTAURANT Bar-Salon, capacité 100 personnes. Equipement et ameublement de 1ère classe. Chiffre d'affaires intéressant pour gens sérieux et connaissant la restauration seulement. Le seul restaurant Bar dans un rayon de 1 mille. Acompte minimum $10,000, balance discutable. Raymond De Rosa Inc., courtier. Tél. 651-4643. quo-5

RESTAURANT devra être transporté, fini pour l'hiver, équipement complet, 872-9644. quo-6

RESTAURANT, motel licencié, situé sur route no 2, Grondines Est Co. Portneuf. Tél. 367-2295, 367-2335. quo-7

NETTOYAGE à sec, revenu $40 par jour et plus. 653-5198. quo-7

SALON de coiffure, $2,000. Tél.: 625-2568. quo-7

SABLIERE, avec équipement complet, cause santé. Tél. 849-3578. quo-18

SALON coiffure, avec ameublement. Vendrais ameublement seulement si désiré, local libre mai, cause déménagement. 837-0763. quo-11

A qui la chance, cordonnerie, complète, machinerie, outillages, quantité cuir, talons, fermetures éclairs, etc., sacrifier. 1605 Estimauville, Lauréat Dupuis, 663-6292. quo-12

COMMERCE à Manseau, conditions faciles. Tél. soir, seulement (819), 356-2436. quo-19

DEUX taxis à vendre, Charlesbourg, cause autre commerce. 626-8570. quo-19

BUANDERETTE automatique, prix $15,000. Léger acompte. Directement propriétaire, 854 1-2 St-Jean. quo-12

RESTAURANT (roulotte), coin Maillous et Canardière, opérant avril à octobre, service à l'auto, clientèle établie, rentabilité excellente, prix intéressant. 656-0398. quo-20

COMPTOIR-lunch, bien situé, centre commercial, cause maladie. 626-2396. quo-27

COMPTOIR-lunch, centre ville, bonnes conditions pour personne sérieuse, 653-5341, après 6 heures. quo-13

RESTAURANT à vendre, très bas prix, 529-3243. quo-20

SALON de coiffure, St-Sacrement, 1417 chemin Ste-Foy, dans centre commercial, vendre ou louer, après 7 heures soir: 527-9211. quo-20

COMMERCE de pièces et réparation de tavenue, cause départ, G. Tremblay, 529-9648. quo-13

RESTAURANT licencié, revenus bruts $50,000, loyer $150. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 872-1719, 529-0047. quo-19

EPICERIE licenciée, bien située, bonnes affaires, acompte $10,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 62-18

BANLIEUE, garage, restaurant, logement 5 pièces, acompte $5,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-18

MAGASIN de jouets, dans centre d'achat, prix $55,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 623-19

HAUTE-Ville, propriété avec restaurant, bar-salon, bonnes affaires, acompte $40,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-18

BANLIEUE, épicerie-boucherie licenciée, avec propriété, grosses affaires, acompte $20,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-18

SALON de coiffure, 1ère Avenue, bon poste, Tél. 623-7780. quo-13

PETIT commerce de coupons, à 708, 3e Avenue, occasion. 626-2106. quo-21

COMMERCE de transport et quincaillerie, à vendre. Tél. 653-8381. quo-18

LIMOILOU, garage en location, 60' x 100' chiffre d'affaires $120,000, prix $11,000, outillage et pièces compris. Armand Morand, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 653-3337, 529-8121. quo-21

QUEBEC, à vendre ou échanger contre bloc, restaurant licencié avec ou sans bâtisse ou à laisser à qui peut donner des garanties. Demander E. Roy, Courtage immobilier Yves Germain, courtiers, 839-8606, 529-8121. quo-21

GROSSE propriété avec commerce de chambres et flats, quartier populeux, revenu net $14,000, acompte $6,000, échange accepté. Robert Blais, 663-9140, Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

RESTAURANT, bar, salle, danse, banlieue, revenu net $25,000, acompte $20,000. Robert Blais, 663-9140, Société Administration Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-18

BANLIEUE, épicerie-boucherie avec propriété, 5 pièces, bonnes affaires, acompte $6,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. quo-18

STATION de service, située 34 Avenue Royale, St-Pierre, Ile d'Orléans, à 1,000 pds de l'entrée du Pont de l'Ile. 828-2025. quo-24

COMPTOIR-lunch, avec loyer, bon marché, 522 Christophe-Colomb Ouest. quo-24

COUR de démolition d'autos et de camions, plus de 400 unités modèles récents, commerce près ville, très bon chiffre d'affaires. Ecrire Dépt. 134 Le Soleil. quo-17

CLIENTELE attachée au poste, 5 séchoirs, 3 tables travail. Nicole Dessaints. 623-6407. quo-20

COMMERCE intéressant, léger acompte, accepterais échange. Sylvère Desrochers, courtier, 681-8271. quo-24

530 COMMERCES A VENDRE

BOUL. Charest, salon de coiffure ultra moderne, clientèle de choix, sept employés. Aubaine pour vente rapide. Bilan audité. Philippe Méthot, agent, Trust Royal Trust, Courtier, 656-9060, soir 623-4292. quo-19

INTERESSANT, Haute-Ville, conditions faciles, revenu net, $50,000 par an. Sylvère Desrochers, courtier, 681-8271. quo-24

LAVO-Mat, trois logements, garages, stationnement. Lucien Leclerc, courtier, 523-3174. quo-20

ST-PIE X, grosse épicerie-boucherie licenciée, avec propriété 2 logements, sacrifier cause maladie, acompte $25,000, affaires environ $300,000. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-24

531 COMMERCES A LOUER

SALON coiffure, Centre commercial St-Sacrement, non meublé, en opération depuis 10 ans, $275 mois. 681-3527. quo-14

BOUCHERIE-épicerie, vendre ou louer. Tél. 849-3230 après 6 heures. quo-18

540 IMMEUBLES

VENDRE ou louer, centre des affaires, rue St-Joseph, 15,000 pieds, 4 planchers, épreuve du feu, ascenseur, prix d'aubaine. 522-6484, 651-2936. quo-25

550 COMMERCES DEMANDES

PARTICULIER, achèterait hôtel-motel, épicerie, restaurant ou commerce. Ecrire, 353, 25e Rue, Québec 3, 523-6758. quo-18

564 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS, $575 CHACUN

8 TERRAINS, 112x90, près boul., voisin Golf Loretteville. 626-2401. quo-26

TERRAINS A SILLERY

MAGNIFIQUES terrains boisés, pour résidences, près avenue des Gouverneurs, et chemin St-Louis, $1.30 le pied carré, s'adresser 651-6971, 651-1009. quo-12

PLACE MERICI

MAGNIFIQUE terrain de 12,145 pieds carrés, quartier fashionable de Québec. Wilfrid Lafiamme, Jr., 656-0268, Montreal Trust, courtiers, 529-8841. quo-18

Attention contracteurs

ST-FELIX, Cap-Rouge, prêt à construire, 552,979 p.c., plus bungalow, avec terrain 32,361 p.c., près club de Golf. Rosaire Turcotte, agent Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 681-8452. quo-18

ANCIENNE-Lorette, 65x100, prêt à bâtir, $2,200. 653-9726. quo-19

LORETTEVILLE, proximité golf, église, écoles, prêt construire, conditions, 527-5309, 653-9740. quo-24

LEVIS, terrain 100,000 pieds, voisin voie ferrée, prix raisonnable, 837-8003. quo-28

BOUL. Laurentien, Québec, coin Dorchester et de l'Espinay, terrain commercial, 22,845 pieds. Prendrais échange, 522-3793. quo-25

BOUL. Rochette, Beauport, terrain 70x95, pour maison seule, tél. 661-8914. quo-28

28 TERRAINS, Charlesbourg, 8 ou 16 logements, égouts, aqueduc. 523-6875. quo-3

LAC St-Charles, boisés ou près lac privé, prix $300. Conditions $25 mois, 842-2841 ou 839-9374. quo-7

FLORIDE, terrain 85 x 120, vue sur l'eau, $3,000. 527-5226, soir. quo-10

AUBAINE, Beauport, pour maison, bien située, 70x90, $1000. 663-9262. quo-10

564 TERRAINS A VENDRE

RUE Seigneuriale, Beauport, terrain 80 x100, pour bloc appartements, 661-8914. quo-28

CHARLESBOURG, Place de Chartres, 9-290 pds carrés, un 10,455', pouvant construire maisons, 2 logements, 626-7982. quo-10

CHARLESBOURG, prêt construire, autobus, écoles, rue ville coin, $2600. 623-5718. quo-7

CHARLESBOURG, Place Abbé Pierre, coin rue 70 x 100, conditions. 623-2776. quo-11

DEUX terrains, 65 x 100, près bâtir, près église, Jouvence, Ancienne-Lorette. 663-0296. quo-20

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains, près église, école, différentes grandeurs, 10 pour cent comptant, 1 pour cent mois. Odilon Hamel, 626-0558. quo-13

CHARLESBOURG, prêt à construire, 8-600 pieds carrés, rue asphaltée, près écoles, $3,400. Tél. 527-6823, 681-3527. quo-22

JARDINS Laurentiens, terrain 70x100, site exceptionnel, $2,950, conditions de paiment si désirées, 842-1660, 626-6773. quo-22

CONSTRUCTEUR, Sillery, terrain résidentiel, situé près école, Université. Société Fiducie du Québec, courtiers, Fiducie des Caisses Populaires, 529-0557, P.-E. Couet, 651-4281. quo-18

ANCIENNE-Lorette, rue St-Gabriel, magnifique terrain, 100 x 125, aubaine. 653-2330. quo-14

PRES église, couvent, école, St-Pie X, pour bloc appartements, 663-0688. quo-22

LIMITES Charlesbourg Ouest, terrains boisés, aqueduc, égout, installés, $1,550. Autres terrains $1,050. 842-1660 ou 667-3276. quo-24

LAC Sept-Iles, 80 x 100, bord de l'eau, sur île, $1,000, 837-2676. quo-20

NOTRE-Dame Laurentides, aubaine, $1,300, directement propriétaire. Après souper, 527-8504. quo-24

AUBAINE extraordinaire, terrain 50 x 100, rue Villeneuve près Boul. Henri-Bourassa, $2,200. M. Maurice Villemure, 667-2195. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

ST-RODRIGUE, terrain proximité centre achats, 50 par 80, prix $3,200. Demandez Gilles Therriault, 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-24

ST-RODRIGUE, terrain 50 x 123, prêt construire, 48e Rue Est. 626-2417. quo-24

SUPERBES terrains boisés dans Sillery Gardens, Mme Y. Bray 527-4777. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-20

565 TERRES A VENDRE

ST-LAMBERT, 180 arpents, 19 bêtes cornes, grande maison, grange, étable, $8,000 comptant, balance facile. 523-6758. quo-18

ST-JEAN Chrysostôme, terre à bois, 49 arpents, idéale pour amateurs d'automeige, $50 l'arpent, au prix de l'évaluation municipale. 623-0711. quo-25

580 TERRAINS DEMANDES

$200,000 A disposer pour achat d'un ou plusieurs terrains, soit résidentiel, commercial, industriel, particuliers. 523-6875. quo-13

584 TERRES DEMANDEES

PARTICULIER serait acheteur, terre, Québec, avec bâtisse si possible. Ecrire donnant l'endroit, grandeur, prix, au Dépt 103, Le Soleil. quo-6

$100,000, à disposer, terres demandées, de toutes sortes, particulier. 523-6758. quo-13

VÉHICULES-MOTEURS

619 AUTOS A VENDRE

Léger comptant — Echange accepté

1968 CORVAIR, H.T., aut., Radio. Balance de garantie GM.
$2,095

1966 FORD Galaxie 500, Toit vin., 8, équipée.
$1,595

1964 PONTIAC, Laurentien, 8, aut., Radio.
$995

1967 PONTIAC Parisienne, H.T., Radio, équipée.
$2,495

1965 VALIANT, Décapotable, 8, aut., Radio.
$1,495

9 ECONOLINE, 1961 à 1964. A partir
$100

Plusieurs autres modèles de 60 à 68

ROGER BARRE AUTOS LTEE

Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic

1095 de la Canardière, Tél.: 529-3331

TURMEL AUTO

VOLVO 144, 1967, automatique, Rambler 1966, décapotable; Ford 1966, automatique; Epic 1966; Chevrolet 1967, sedan; Plymouth 1965, hard-top; Parisienne 1965, hard-top, 2 portes; Chevrolet 1965, automatique; Pontiac 1965, décapotable; Chevrolet Impala, hard-top, 2 portes; 1967 Mercury, décapotable 1965 Rambler; 1964 décapotable. 1385 Dorchester, 522-2793. quo-21

RINFRET AUTO

1968 VOLKSWAGEN, 1967 Volkswagen, 1964 Falcon, 1964 Comet, 1964 Ford Station-wagon, 1964 Epic, 1963 Renault. 50 rue Delisle, Lévis. 833-2133. quo-20

CARILLON AUTOS INC.

AUCUN comptant, choix de 50 voitures de qualité, 1962 à 1968. 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-21

ALOUETTE AUTOMOBILE INC.

PEUGEOT 404, automatique, 1967, 404, manuelle, 1964-1965 Simca 1965 Rambler Rebel 1967, automatique. 332 St-Sacrement. 683-2967. quo-21

CENTRE RAMBLER JEEP INC.

VOITURES neuves et usagées, sans aucun comptant, échanges acceptés, 155 Rte Kennedy, Lévis, 833-2135. quo-12

CADILLAC 1964, sedan de ville, hard-top, directement propriétaire. 837-2661. quo-4

TOYOTA neuves, Charlesbourg Autos, 7925 Boul. Bourassa, Charlesbourg, 623-8843. quo-8

FORD 1962, 2 portes, 6, ordinaire, radio, propre, $475, 683-0719. quo-26

RAMBLER American, 1964, bon ordre, M. Robert, 529-8135. quo-18

CAUSE départ, M.J. décapotable, 1965, 2 toits. Soir, 522-4957. quo-18

CHEVROLET, décapotable, 1960, automatique V-8, bonne mécanique, propre, $300. 839-9016. quo-18

PONTIAC Parisienne 1966, hard-top, toit vinyle, 29,000 milles, $1,850, cause auto fournie. 651-4144. quo-18

AUBAINE Renault R-16, de luxe, 1968, tout équipée. 829-2874. quo-18

CHRYSLER 1960, vendre ou échanger, pour ski-doo, Bombardier, 822-1613. quo-18

PARTICULIER, Plymouth 1959, mécanique parfaite, propre, cause déménagement, soir: 651-6275. quo-18

CHRYSLER 1964, décapotable, à vendre, très propre. 822-1331. quo-19

1968, VAUXHALL Viva, de luxe, radio, bas millage, état neuf, cause départ. 824-4258. quo-19

BUICK Wildcat, 1965, décapotable, équipement complet, 839-6289, sièges baquets. quo-19

CADILLAC 1964, directement propriétaire, jamais opérée l'hiver, bas prix. 832-2661. quo-1

FALCON 1963, décapotable, 6, automatique, $725. Après 6 hres, 822-2466. quo-22

CORVETTE 1960, coupée, 425 forces, équipée $3,900, 542-4769, Junquière, entre 6, 7 hres p.m. quo-19

MUSTANG 1967, Fastback, G.T., 390 pouces cubes, équipée complètement, 6 à 8 soir, 683-4034 quo-19

MERCEDES, 220-S, 1959, propre, $500 cel. 622-2417 quo-22

AUBAINE Volkswagen 1969, 1600, cause départ, 3,000 milles. 623-2968. quo-22

CADILLAC 1966, 39,000 milles, tél. 651-3149 quo-

1963 RENAULT R-8, automatique, garantie, St-Pascal Auto, 359-0674 quo-1

1968, RENAULT R-16, grand luxe, St-Pascal Auto, 359-0674. quo-1

CHRYSLER Newport, 1962, automatique, servo-freins, servo-direction, freins, silencieux, démarreur, batterie récemment posés, bonne condition, bien équipée. $475. 656-6227. quo-19

1965 CHRYSLER Windsor, automatique, aucun comptant. St-Pascal Auto, 529-0628 quo-19

1968 RENAULT R-8, automatique, démonstrateur. St-Pascal Auto, 529-0628. quo-19

1961 CHEVROLET Impala S.S., automatique St-Pascal Auto, 529-0628. quo-19

1968 RENAULT R-8, régulier, démonstrateur. St-Pascal Auto, 529-0628. quo-19

1967 CHEVROLET, hard-top, 2 portes, 1965 Volkswagen, 1967 Cougar, 1963 Mercury, hard-top. 529-3383. quo-19

OCCASION Chevrolet 1965, V-8, automatique, bon ordre, très propre. 626-1276. quo-19

COMET 1963, V-8, automatique, décapotable, propre, jour 525-8228, soir 667-3615. quo-19

METEOR Rideau 500, 1966, état neuve, 8, automatique, $1,375. 529-4594. quo-19

ACADIAN 1968, Beaumont, S.D., 396, 2 portes hard-top, état neuf, 12,000 milles, entièrement équipée, roues magnésium, balance garantie, 5 ans, General Motors. $3,300. 653-9608. quo-18

CHEVROLET 1959, moteur 409 p.c., automatique. 872-1645. quo-20

CAMIONNETTE Chevelle Malibu 1966, automatique, 26,000 milles, mortalité. 522-8805 soir. quo-20

TRIUMPH, décapotable, 1969, 6 cylindres, stéréo, $2,600, cause mortalité, 872-9447. quo-17

MORRIS, Mini Minor, Coach 1962, très bon état, pneus, état neuf. 656-6298. quo-20

CHEVELLE 1966 Malibu S.S., 283, automatique, bas millage. 681-3356. quo-20

CHRYSLER Windsor 1964, 4 portes, hard-top, tout équipée. 626-4651. quo-20

CHEVROLET 1961, parfait ordre. Tél. 656-0682. quo-18

ECONOMIQUE Vauxhall, Victor, 1962, propre, $300, Tél. 626-9135. quo-18

BUICK Wildcat, 1966, 2 portes, hard-top, toit vinyle, équipée, 52,050. L. Hardy-res., 653-2620, bur., 653-9795. quo-18

FORD 1959, 6 cylindres, automatique, 4 portes, 523-2317. quo-18

VIVA 1966, parfait ordre. S'adresser 90 Ouest des Chênes, 626-8512. quo-18

RAMBLER Ambassador, 1963, mécanique parfaite, très propre. Tél. 849-3610. quo-18

FORD Fairlane, 500, (Torino), 1968, 5,000 milles, 524-6368 ou 623-3588. quo-21

VOLKSWAGEN 1966, de luxe, à vendre, cause départ. Tél. 683-9062. quo-18

PLYMOUTH 1964 RH 4, servo direction, parfaite condition, 839-9783. quo-18

ACADIAN Beaumont 1965, décapotable, très propre, automatique, radio, 25,000 milles peinture originale, jamais sortie l'hiver, $1,375. Tél. 653-8189. quo-19

OLDSMOBILE, Delta, 88, 1968, hard-top, 4 portes, servo-freins, servo-direction, 22,000 milles, balance garantie G.M. $3,350, 529-0434, entre 9 et 4 hres. quo-18

BEAUMONT 1966, automatique, hard-top, 4 portes, 27,000 milles, particulier, 837-4654, après 7 hrs. quo-18

MUSTANG 1967, 6 cylindres, propre, excellente mécanique, économique, $2,150, 872-1492. quo-22

BUICK 1968, Skylark, custom 4 portes, équipement complet, 8 roues, 5,000 milles, état neuf, 692-0407. quo-19

COMET 1963, moteur défectueux, bon marché. Après 5 hres, 611-5537. quo-19

HEVELLE décapotable, 1964, V-8, automatique, très propre, $900. 626-3067. quo-24

619 AUTOS A VENDRE

MERCURY Comet, 1963, 6 cylindres, automatique, 2 portes, Tél. 626-0254. quo-20

VOLKSWAGEN de luxe, 1200, 1965, bon état, chaufferette gaz. 837-7393 quo-20

PLYMOUTH 8, 1965, hard-top, bas millage, propre. 523-7050. quo-24

CONTINENTAL 1967, 2 portes, hard-top, 20,000 milles. 692-0948. quo-24

PLYMOUTH 1962, très propre, 6, automatique, soir, bas prix. 683-7400. quo-24

FORD 1957, 8, hard-top, 2 portes, transmission plancher. 842-6486. quo-24

PONTIAC 1967, sedan, 4 portes, très propre, particulier. 651-2363. quo-20

ACADIAN 1963, Nova SS, décapotable, $650, parfait ordre. Tél. 842-4467. quo-20

ACADIAN 1963, très propre, 6, automatique, condition. 661-9204. quo-24

CHRYSLER 1966, hard-top, 2 portes, parfaite condition, 661-9203. quo-24

BEAUMONT 1966, hard-top, 2 portes, 4 vitesses, condition, 661-9204. quo-24

METEOR 1967, sedan, 8, automatique, tout équipée, 661-9203. quo-24

1961 à 1968, chevrolet, Pontiac, Ford, Buick, Comet, Anglia, Epic, Acadian, Austin, etc. Aucun comptant, taxe, licence 1969 incluse, 529-9012. quo-24

$150 CHACUN, 1961 Meteor, 1960 Ford, 1050 boul. Capucins, 529-9012. quo-24

AUCUN comptant, pour automobile, si vous avez bonne position, 529-9012. quo-24

AUBAINE, 1965, Volkswagen, de luxe, mécanique parfaite, très propre, $675, après 6 heures, 663-7907. quo-24

MERCURY 1966, léger millage, servo-freins, servo-direction, 8, automatique, radio stéréo, 4 portes, cause départ, $2,400. Tél. 524-6734. quo-24

FORD Fairlane, 1966, état neuf, $1,500. Tél. 878-2962. quo-20

OLDSMOBILE décapotable, Dynamic 88, en bon état, très bon prix, Jour et soir: 623-4882. quo-24

FORD Fairlane, 46,000 milles, bonne condition. 522-8646. quo-20

PONTIAC Station-wagon, 1963, $200. 842-4677, après 6 heures. quo-20

1966 Volkswagen 1300, de luxe, chaufferette gaz, spécial $975. 626-6331. quo-24

1967 CORONET, 6, automatique, radio, spécial $1,650. Roy Automobile. 626-6331. quo-24

1968 VALIANT, 6, automatique, radio, garantie compagnie transférable, condition. 626-6331. quo-24

1967, GALAXIE 500, hard-top, 19,000 milles, spécial $2,050. 626-6331. quo-24

1963 Fairlane 500, hard-top, automatique, radio, état neuf. 626-6331. quo-24

1967 MUSTANG, hard-top, automatique, radio, console, vinyle. 626-6331. quo-24

1966 BARRACUDA, formule S, condition, échange acceptée. Roy Automobile. 626-6331. quo-24

OLDSMOBILE 1962, 98, hard-top, 4 portes, tout équipée, mécanique parfait ordre, $600., 626-8240 entre 8 et 9 soir. quo-21

AUBAINE, Thunderbird 1964, tout équipée, tél.: 681-6188. quo-20

VOLKSWAGEN 1962, très bonne mécanique, pneus neufs, $225. Tél.: 656-9722. quo-24

PONTIAC Parisienne 1964, automatique, radio, 38,000 milles, très propre, vrai bijou, sacrifierais $1,150. Tél.: 683-4546. quo-20

PONTIAC Parisienne, 1964, hard-top, 2 portes, 8 automatique, radio, 37,000 milles, état neuf, jamais sorti l'hiver, sacrifierais $1,250, 626-5828. quo-20

VAUXHALL, Viva 1965, de luxe, radio, très propre, 31,000 milles, bien chaussée, état neuf, sacrifierais $625. Tél.: 626-5828. quo-20

PONTIAC Laurentian, 1964, 8, automatique, radio, 4 portes, très propre, état neuf, 43,000 milles, directement propriétaire, sacrifierais $1,125. Tél.: 681-2566. quo-20

PARISIENNE 1965, 8, hard-top, 2 portes, état neuf, 683-3145. quo-20

METEOR Montcalm, hard-top, 1968, état neuf, équipée, $2,750., 529-4594. quo-24

PONTIAC 1967, 4 portes, sedan, automatique, 6 cylindres 20,000 milles, garantie 50,000 milles. 837-7385. quo-24

VOLKSWAGEN 1965, 1200, état général parfait, peinture neuve, $655. 524-0680. quo-24

OLDSMOBILE, F-85, 1962, parfaite condition, 8, automatique, départ, 663-6881, soir. quo-24

CAUSE départ, particulier, Rambler 1963, excellent état général moteur reconditionné, $450, après 5 1-2 heures, 522-4635. quo-24

une annonce de 10 mots ou 2 lignes placées dans ces rubriques coûte seulement $2.16 pour 3 jours.

621 AUTOS DEMANDEES

HUDON Autos, achetons tous modèles, 1400 Dorchester, coin l'Espinay. 525-4789. quo-11

ACHETONS autos, argent comptant. Turmel Automobile, 1385 Dorchester, Tél.: 522-2793. quo-24

ACHAT, vente, autos usagées. Roy Automobile, 4165, 1ère Avenue, 626-6331. quo-4

ACHETONS, vendons, échangeons autos. Edmond Autos, 350 Croix-Rouge, 529-5854. quo-4

ACHETONS comptant tous modèles. Aussi vente, échange. Beauié Auto, 25, 3e Avenue. quo-7

ACHETERAIS Mercury, 1964, accidenté à l'arrière, pour pièces. Tél. 626-9169. quo-18

ACHETONS, ventons, échangeons, automobiles, toutes marques. Automa. 1880 D'Estimauville, 661-9204. quo-15

ACHETONS autos, argent comptant. Carillon Autos, 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-15

630 CAMIONS A VENDRE

G.M.C. 1965, modèle 910, 6,000 milles, $900. 2228 Des Prûches, Orsainville. Tél 623-3979. quo-18

CAMION Ford 1966, 6 cylindres, 3 vitesses, de midi à 10 heures. 1295 la Canardière. quo-20

PICK-UP Econoline, 1962, très propre, $450. Soir, 626-5915. quo-24

CAMION de livraison Chevrolet 1968, à l'état de neuf, 626-5242. quo-20

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

CARRIER Auto Parts Enr., Pintendre, pièces usagées, autos, camions, 837-4778. quo-22

RADIOS d'autos, neufs, toutes marques au plus bas prix. 663-7352. quo-25

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue, 524-7791. quo-12

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-12

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN

VENTE, réparation, service nuit. Jos Lahoud Automobiles, 34 Dorchester, 529-9051. quo-10

FAITES LE VOUS MEME

LOUEZ une place pour réparer votre auto, $1.50 l'heure, Station Golden Eagle, 2625 chemin Ste-Foy. quo-12

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-18

RESSORTS d'automobile, Alphonse Blondeau Ltée, 145 boul. des Cèdres, 629-6941. quo-18

LUDGER Ferland Enr., parties d'automobiles neuves, usagées, vitres, 661, 1ère Avenue, 524-2920. quo-18

VOLVO, Turmel Autos, neuves et usagées, 1385 Dorchester, 522-2793. quo-24

PEUGEOT, vente, service, pièces, Alouette Automobile, 332 Ave St-Sacrement, 683-2967. quo-7

SPECIALITES, ressorts, bushing dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81 Route Kennedy, Lévis. 837-2733, 837-3774. quo-6

G.M. Giguère Auto, vente, réparation, Boul. Hamel, coin Dorchester, 529-1351. quo-12

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Ltée, Rond-Point, Lévis, 837-8801. quo-15

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER

GRAND stationnement avec bâtisse, rue Dorchester, 529-9051, aucun comptant requis. quo-20

STE-ODILE, garage non chauffé, près rue, 1 auto, $12. 623-1644. quo-20

663 MACHINERIE A VENDRE

AUBAINE

2 TRACTEURS John Deere, J.D. 400 et 1010, avec chargeur et excavateur, camion Chevrolet 1967, compresseur d'air, C.P. 125 R. 62, perforatrice C.P. 69 et marteau de démolition C.P. 115, de marque Chicago Pneumatic à liquider rapidement, C.P. 38, Haute-Ville, Québec 4. quo-18

FLOOT 25 tonnes, avec tracteur, 7 1-2 tonnes G.M., tracteur John Deer, 20-10 827-1972 quo-25

663 MACHINERIE A VENDRE

A VENDRE

Dates de déplacement 28 fév. - 15 mars

TRANSFORMATEURS

2 transformateurs C.G.E. chargés d'huile, 750 KVA 13,800-575 à 332 Y volts.
Série No 280138 — datant de 1954, complet avec commutateur primaire, panneau de commutateurs d'engrenage secondaire et coupe-circuit d'alimentation.
Série No 283518 — datant de 1959, rempli de Pyranol.
20 transformateurs à noyau sec 5-25 KVA, 575-110-220.

CHAUDIERES

2 chaudières à vapeur à haute pression — John Inglis (chaudières conditionnées sur sabots), chauffant à l'huile ou au gaz, 250 C.V., pression de 165 lbs, ACHETEES EN 1962.
Pompes électriques, panneaux, tuyauterie, condensateur, renvois et tout l'équipement connexe.

CLIMATISEUR D'AIR

1 Trane Centrivac, de 150 C.V. E31-32, 550 volts, 3 phases, 60 cycles, installé en 1957. Complet avec commutateurs, coupe-circuits, pompes, moteurs, disjoncteurs, condensateur, ventilateur et tour de refroidissement.

RAMPES DE CHARGEMENT

2 rampes de chargement hydrauliques, genre robuste, au niveau des camions — 6 pi. x 12 pi. Peuvent être examinées en fonctionnement chez:
Tucket Tobacco Company, Hamilton - (416) 529-0722
145 Queen Street North, Montréal - (514) 747-6597
Hamilton, Ontario.
2-18

684 MOTOS-NEIGE

CENTRE RAMBLER JEEP INC.

MOTOS-neige, neuves $700, usagées $150 et plus, sans aucun comptant, 155 Rte Kennedy, Lévis, 833-2135. quo-28

REMORQUES pour auto-neige, simple et double, 5 Godbout, St-Romuald. quo-21

REMISAGE moto-neige et remorque. Embellissement Cantin, 872-9815, Ancienne-Lorette. quo-4

SNOW-Cruiser, 16 forces, neuves, usagées. Vente-Service, Rousseau & Frères Inc., 2325 du Colisée, 529-5711. quo-4

SNOW-Cruiser, 1965 offre raisonnable acceptée. Tél. 522-8956. quo-18

SKI-DOO Bombardier, 1968, vendre, très propre. Tél. 822-1531. quo-18

BOMBARDIER 1968, électrique, Snow-Cruiser, 1967, Moto-Ski, 1966, 1967, 1968, 505, 17e Rue. 529-0631. quo-14

DEUX motos-neige, neuves, 1969, et remorques, en bas du prix coûtant. 883-2978, Ste-Claire, Dorchester. quo-21

SKI-DOO Bombardier, 1965, 10 1-2 forces, chenille neuve, bon état. 839-6993. quo-20

SKI-DOO Bombardier, 1969, 18 forces, excellente condition. Tél. 626-3730. quo-24

BOMBARDIER 10 forces, avec remorque et traîneau. Tél. 683-3777. quo-24

SKI-DOO Bombardier 32 forces, état neuf, à vendre. 849-8407. quo-24

684 MOTOS-NEIGE

SKIROULE, 1969, 20 et 25 forces, neufs, garanti 1 an. 90 jours sur pièces. 692-0948. quo-24

BOMBARDIER Nordic, 1969, 24 forces, $700. 828-2496, entre 5.30, 6.30. quo-20

SKI-DOO Bombardier, Super Olympic, 1966, parfaite condition, $390. 663-0539, après 5 heures. quo-20

SNO-JET, 1969, 23 forces, avec remorque double. Soir. 661-8829. quo-20

SNOROW, 1966, en parfait ordre, chenille neuve, très propre, 823-3544. quo-20

2 SNOW-Cruiser 1965-66 remis A neuf, tél.: 663-9641. quo-24

BOMBARDIER, 1965, 10 1-2 forces, bon ordre, $225. Tél.: 823-4626. quo-24

686 RO

Pékin ne dit mot des trois yachts privés arraisonnés

HONG-KONG (UPI, PA et AFP) — Le gouvernement de la Chine communiste n'a donné aucun signe de vie en rapport avec l'arraisonnement de trois yachts de plaisance à bord desquels avaient pris place quinze passagers pour faire une croisière jusqu'à Macao. Six des passagers sont des Américains. Les autres sont britanniques, français, suédois, australiens et chinois.

Les autorités britanniques de la colonie de Hong-Kong ont admis hier avoir pris contact avec les autorités de Pékin "par les moyens habituels", mais elles n'ont point précisé avoir reçu une réponse. Cependant, les autorités chinoises de la province de Kwantung ont également été informées de l'incident et ont promis qu'elles "feraient enquête".

On croit généralement que les quinze voyageurs et leurs trois yachts de luxe ont été arraisonnés par des vedettes armées de la Chine communiste alors qu'ils se dirigeaient vers Macao, à quarante milles environ de Hong-Kong qu'ils venaient de quitter.

Dans la capitale américaine, un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les "Etats-Unis suivent de près" l'affaire des trois yachts. "Nous espérons, a-t-il dit, qu'ils seront libérés prochainement". "Nous n'avons pas de renseignements fermes sur l'endroit où se trouvaient les trois navires au moment de l'incident" a-t-il poursuivi.

On croit qu'une tentative d'obtenir une libération des quinze personnes sera faite jeudi, à Varsovie, à l'occasion de la rencontre diplomatique entre représentants de Pékin et de Washington.

Bien qu'on ne croit pas qu'il s'agisse d'une manifestation antiaméricaine, on s'étonne que des citoyens américains se trouvaient sur les trois yachts saisis. Durant la journée d'hier, trois autres yachts ont été interceptés par des vedettes chinoises, mais ont pu continuer leur croisière après que les policiers chinois eurent constaté qu'aucun Américain ne se trouvait à bord.

Madrid créerait une province Gibraltar

MADRID (AFP) — Le gouvernement espagnol envisage de créer prochainement une province de Gibraltar, annonce-t-on de source sûre. Cette nouvelle province, la cinquante-deuxième, aura pour capitale Algésiras et sera composée d'une partie des territoires des provinces de Malaga et de Cadix, ainsi que de la colonie britannique de Gibraltar, dont l'Espagne réclame la restitution.

La baie d'Algésiras sera transformée en zone franche, et l'on pense dans les milieux autorisés que cette région sera la base d'une activité accrue pour la réception et la vente des produits latino-américains.

Paquet

A

B

La mode crochetée...

Un nouveau centre d'intérêt pour la jeune fille '69. Entièrement crochetés à la main, ces tricots sont entièrement lavables. Longueur mini, charmante et des plus en vogue.

a) Rouge, blanc, marine, jaune, turquoise, noir. P.M.G. 44.99

b) Rouge, blanc, marine, jaune, turquoise, noir. P.M. 44.99

BERET assorti. 6.99

Paquet, robes pour dames, rayon 46, deuxième étage.

VENEZ RENCONTRER
Mlle Isabelle Somergian
dessinatrice de modes
vendredi de 4h. à 9h.
à notre rayon des robes, deuxième étage.

MONSIEUR PERKINS

LES AVENTURES DE PAULINE

Dr BEAUDOC

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

L'AGENT SECRET X-9

MARC DES BOIS

BATMAN et ROBIN

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble ...

(4) Québec CFCM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV
(11) Québec CBVT | (8) Mt. Wash. WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Emissions couleur

MARDI LE 18 FEVRIER 1969

P.M.

6.00 (3) World of Sports
(5) Dateline
(7) Troisième édition
(8) Tuesday Six O'Clock Movie: "Vengeance Valley"
(11) Tour à tour
(12) Pulse
(10) Télé-Métro
(13) Bloc des nouvelles
6.15 (3) Weatherwise
(11) Téléjournal
(7) La météo
6.20 (11) Ici Québec
(7) Edition sportive
(3) Newstime
6.30 (13) Jeunesse d'aujourd'hui
(4) Panoramonde
(5) After Six: "On the Riviera"
(7) André Guy
6.40 (10) Sport-Images
6.45 (11) Aujourd'hui
7.00 (4) St-Georges et ses amateurs
(3) News
(10) Dernière heure c
(7) Ciné-primeur c
"Le gladiateur magnifique" c
(12) The Flying Nun
7.15 (10) Télé-métro se poursuit c
7.30 (4) (10) (13) Les champions c
(12) The Jerry Lewis Show
(3) National Geographic Society c
(11) A fond de train
(8) The Mod Squad c
8.00 (11) Esquisse
(5) The Red Skelton Hour
8.30 (3) The Red Skelton Hour
(11) La soeur volante
(12) Bewitched
(8) It Takes A Thief c
(13) (4) (10) Cré Basile
9.00 (4) (10) Bonanza c
(5) Wojeck c
(7) (11) (13) Rue des Pignons
(12) The Glen Campbell Goodtime Hour c
9.36 (3) The Doris Day Show c
(8) N.Y.P.D.
(7) (11) (13) Moi et l'autre c
10.00 (10) (4) Claude Blanchard
(3) 60 minutes
(5) News Magazine
(7) (11) (13)Tous pour un c
(12) The Avengers
(8) That's Life
10.30 (10) Toute la ville en parle
(5) Twenty Million Questions c
(4) Parti Québécois
(7) (11) (13) Caméra '69
10.45 (4) Panoramonde
(10) Dernière heure et météo
11.00 (7) (11) (13) (3) (5) (8)
(12) (10) Nouvelles
11.05 (4) Ici Québec
11.15 (4) Où
(10) Cinéma: "Fort invincible"
11.19 (5) Vewpoint
11.20 (4) Nouvelles du Carnaval
(11) Ici Québec
(5) Editorial and late scores
11.25 (4) Heure exquise: "Un soir de joie"
11.30 (11) Ciné-Club: "Une leçon d'amour"
(3) Late Show: "The Lions Are Loose"
(7) Cinéma 7 : "M. Belvédère" fait sa cure"
(8) The Joey Bishop Show
(13) Ciné-soir : "L'amour à l'Italienne"
(5) After 11 : "Man Whithout Astar"
11.55 (12) The Outcast

A.M.

12.45 (10) Nouvelles
1.00 (4) Musique Marc Legrand
(5) Postlude Marc Legrand
1.15 (13) (12) Nouvelles

MERCREDI LE 19 FEVRIER 1969

A.M.

7.00 (3) News c
7.15 (8) News
7.20 (4) Musique Marc Legrand
7.30 (7) Les lève-tôt
(10) Les P'tits Bonshommes
(4) Dessins animés
(8) Topper
7.45 (10) Métro-matin
(12) News
7.55 (3) Morning News
8.00 (3) Captain Kangaroo c
(4) Yé, Yé, quelle heure ?
(8) Farm and Home c
(12) University of the Air
8.30 (8) King Kong
(7) Cousins-cousines
(4) Toast et café
(12) Ed Allen Time c
8.45 (10) 32-24-36
9.00 (3) The Merv Griffin Show
(8) Morning Movie : "Track of the Cat"
(12) Romper Room
(10) Toast et café
(13) A la bonne heure
9.30 (5) Quebec School Telecasts
(11) La grande aventure
(4) Ciné-matinée: "Angoisse"
(12) Magic Tom
(7) Avec un grain de sel
(13) Caméra 13: "Pièges"
10.00 (3) The Lucy Show c
(10) Voie de femme c
(13) (7) (11) La
(13) (7) (11) Math-Vision
(12) Bewitched c
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c
(11) (7) (13) En mouvement
(12) The Newlywed Game c
(5) Friendly Giant
(10) Leçons de beauté c
10.45 (7) (13) (11) Monsieur Surprise présente
(5) Chez Helene
(10) L'école du bonheur
11.00 (7) (11) (13) La souris verte
(4) L'école du bonheur c
(3) The Andy Griffith Show
(8) The Greatest Show On Earth c
(5) Mr. Dress-Up
(10) Voie de femme c
(12) The Mike Douglas Show c
11.15 (4) Voie de femmes
(13) L'école du bonheur
(11) Cinéma: "Ursus le Rebelle"
(7) Théâtre des petits
11.25 (5) Pick of the Week c
11.30 (10) Eternel amour
(3) The Dick Van Dyke Daytime Show
(7) L'extravagante Lucie
(13) Tante Ficelle
11.45 (4) Palmarès
11.55 (5) News

P.M.

12.00 (3) Love of Life
(7) Midi 7
(8) Bewitched
(10) Les récits du capitaine
(13) Bloc des nouvelles
12.10 (10) Les manchettes
12.15 (4) L'actualité
(10) Ciné-roman c "L'homme de la Frontière"
(13) Les petites annonces
12.25 (3) News
12.28 (4) Editorial
12.30 (3) Search for Tomorrow c
(4) De tout, de tous
(11) L'agriculteur de demain c
(7) Deuxième édition
(8) Funny you Should Ask
(10) Ciné-jeudi : "Les Hyènes chassent la nuit" "Une poignée de neige"
(12) Gomer Pyle, USMC c
12.45 (7) La météo
(13) Télé-matinée
12.50 (7) Edition sportive
12.55 (8) The Children's Doctor
1.00 (4) Scopiquiz
(7) Pêle-mêle c
(3) One O'Clock Weather
(8) Dream House
(12) In Town
(11) Cinéma: "Rayé des vivants"
1.03 (3) Across the Fence
1.15 (3) Channel 3 Presents
(13) Les plus beaux films: "Le cavalier à l'armure d'or"
1.30 (4) Voie de femme
(8) Let's Make a Deal c
(3) As the World Turns c
(12) Peyton Place
2.00 (4) Entre vous . . . Tic Tac 4
(3) Love Is A Many Splendored Thing c
(12) Marriage Confidential
(8) The Newlywed Game c
2.30 (12) Perry's Probe
(11) Oui ou non
(8) The Dating Game
(7) Sur deux notes
(3) The Guilding Light c
3.00 (3) The Secret Storm
(8) General Hospital
(11) (7) (13) Femme d'aujourd'hui
(12) People In Conflict
(5) Take Thirty
3.30 (3) (5) The Edge of Night c
(10) Madame s'amuse
(8) One Life To Live c
(12) Doctor's Diary
(4) Hé, les gars!
4.00 (10) La cabane à Midas c
(5) Galloping Gourmet
(3) The Linkletter Show c
(4) M. Jet
(12) Family Theatre: "The Monolith Monsters"
(7) (11) (13) Bobino
(8) Dark Shadows
4.25 (3) News
4.30 (3) Perry Mason
(10) Super Bolide
(7) (11) (13) Fanfreluche
(8) Gilligan's Island c
(5) A Place of Your Own
4.55 (4) L'araignée
5.00 (11) (13) L'agent sans-secret c
(5) The New Adventure Huckleberry Finn
(7) Agents très spéciaux
(8) The Dick Van Dyke Daytime Show
(10) De 5 à 6
5.25 (4) De 5 à 6
5.30 (11) Richard coeur de lion
(3) Marshall Dillon
(5) Bugs Bunny
(12) The Pierre Berton Show
(8) The 5.30 Report
(13) Popeye
6.00 (5) (7) Nouvelles
(8) Movie: "The Day the Sky Exploded"
(10) Télé-métro c
(3) World of Sports c
(12) Pulse
(11) Tour à tour
(13) Bloc des nouvelles
6.15 (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) La météo
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (11) Ici Québec
(3) Newstime
6.30 (4) Panoramonde
(5) The Mothers-in-Law c
(7) Jinny
(13) Votre spectacle: "La mission du commandant Lex"
6.45 (11) Aujourd'hui
6.50 (10) Télé-métro se poursuit c
7.00 (4) Dix à dix
(3) News
(5) Rowan and Martin's Laugh-In
(7) La soeur volante
(10) Dernière heure c
(12) Air Pollution c
7.15 (10) Télé-métro se poursuit
7.30 (4) Les grandes productions: "Le plus sauvage d'entre tous"
(11) Sébastien parmi les hommes c
(3) The Glen Campbell Goodtime Hour c
(7) Boni populaire Desjardins c
(12) "Camera Call" c
(10) Les grandes productions: "Légions impériales'
(8) Here come the Brides c
8.00 (7) (11) (12) (13) Hockey
(5) Mission impossible c
8.30 (3) The Good Guys
(8) Turn-On
9.00 (3) The Beverly Hillbillies c
(8) Wednesday Movie : "The Slender Thread"
(5) The Public Eye c
9.30 (4) (10) Réal Giguère Illimité c
(3) Green Acres c
10.00 (5) Festival
(3) The Going Thing in Concert
(3) Hawaii Five-O
10.05 (7) (11) (13) Les Martin
10.30 (12) River Inn
10.45 (4) Panoramonde
(10) Dernière heure, météo c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

Dans le monde

Barbara fait ses adieux à la scène

PARIS (AFP) — "Je vous fais ce soir mes adieux... Ce sont mes adieux à la scène. Ce sont aussi mes adieux à la chanson... "C'est ce qu'a déclaré hier soir, sur la scène de l'Olympia, au cours de la dernière soirée de son récital la chanteuse Barbara.

Elle devait ajouter:

"Je n'ai pas voulu faire part de ma décision avant ce soir afin que la presse ne s'empare pas de cette information qui aurait pu ressembler à une publicité".

Follement applaudie par le public, Barbara a alors chanté une dernière chanson et a regagné les coulisses.

Assaillie par des dizaines d'admirateurs en quête d'autographe, Barbara devait confirmer un peu plus tard qu'elle abandonnait le "tour de chant", mais qu'elle honorerait cependant ses contrats en France et à l'étranger. Elle pense se lancer ensuite dans le théâtre et le cinéma, mais n'a encore aucun projet précis.

Visite de la marine soviétique à Conakry

DAKAR (AFP) — Une escadre de la marine soviétique comprenant deux bâtiments lance-missiles, un sous-marin et un bateau-citerne fait actuellement escale à Conakry, a annoncé Radio-Conakry captée à Dakar.

Cette escadre, précise Radio-Conakry, fait en Guinée une "visite d'amitié", dans le cadre d'une "croisière sur les côtes de l'Afrique occidentale".

Des manifestations sportives et artistiques ainsi que des excursions touristiques ont été organisées à l'intention des marins soviétiques, qui quitteront Conakry jeudi.

L'âge de la majorité à 18 ans en G.-B. ?

LONDRES (AFP) — Un projet de loi ramenant à 18 ans l'âge de la majorité civile, qui était de 21 ans jusqu'à présent, a été adopté hier soir en seconde lecture, sans vote, par les Communes.

Ce projet de loi était présenté par l'attorney général (ministre de la Justice) sir Elwyn Jones. Il prévoit également que les enfants illégitimes auront les mêmes droits que les enfants légitimes à la succession de leurs parents. Il autorise d'autre part les tribunaux à ordonner des analyses de sang en cas de paternité contestée. Sir Elwyn a précisé à ce sujet que ces analyses serviront essentiellement de preuves négatives, afin de déterminer les cas où un homme ne peut pas être le père d'un enfant.

En exposant les motifs de cette loi l'attorney général a déclaré que les jeunes Britanniques étaient "dans leur vaste majorité plus mûrs et plus responsables qu'ils ne l'ont jamais été". Il a ajouté qu'il demanderait également que le mariage sans le consentement des parents soit autorisé à partir de 18 ans, au lieu de 20 ans actuellement.

Ce projet de loi devra encore être adopté par la Chambre des Lords, puis par les Communes en troisième lecture. Un projet de loi abaissant l'âge du droit de vote à 18 ans étant en cours d'examen par le Parlement, la Grande-Bretagne deviendra ainsi le premier pays d'Europe occidentale à donner la majorité civile et politique aux jeunes de 18 ans.

Conférence de l'Onu sur le milieu humain

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — Le gouvernement suédois a offert de tenir à Stockholm la conférence des Nations unies sur le milieu humain, qui doit avoir lieu en 1972.

L'idée de tenir cette conférence faisait suite à une initiative de la Suède, qui a porté à l'ordre du jour de la dernière Assemblée générale de l'ONU la question des effets de la technologie moderne sur l'homme et son milieu.

En transmettant l'invitation de son gouvernement au secrétaire général de l'ONU, le représentant de la Suède, M. Sverker Astrom, a fait savoir que celui-ci était disposé à assumer les frais supplémentaires de la conférence, découlant du fait qu'elle se tiendrait en dehors du siège de l'ONU. La date exacte de la conférence n'a pas encore été fixée.

Grèce: livraison de matériel militaire américain

ATHENES (AFP) — Du matériel militaire lourd américain, notamment des avions de combat, est arrivé récemment en Grèce, apprend-on de bonne source. Cette livraison a été faite en application de la décision prise il y a plusieurs mois par le gouvernement des Etats-Unis de reprendre les livraisons militaires à la Grèce.

Les fournitures destinées à l'armée hellénique avaient en effet été interrompues au lendemain du coup d'état d'avril 1967, à l'exception du matériel léger et des véhicules de transport.

M. L. Gendron

A St-André de Kamouraska, le 15 février 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Léo Gendron, maire de St-André et ancien préfet du comté de Kamouraska, époux de dame Marie-Paule Maranda. Il laisse dans le deuil cinq enfants: Nicole (Mme Réjean Cloutier), Louise,

Claire, Paul, Maryse; un gendre M. Réjean Cloutier et quelques frères et soeurs.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui le 18 février, à 11 heures, en l'église de St-André et l'inhumation au cimetière St-François-Xavier à Rivière-du-Loup. —

M. Jean-Guy Bourbouin

M. Jean-Guy Bourbouin, Directeur service de Prévention de Sécurité, L'Anglo Pulp Forestville, Chevalier de Colomb de Forestville, époux de dame Fleurette Simard, est décédé le 16 février à Québec, à l'âge de 37 ans. Il demeurait à Forestville.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Céline Bourbouin, Mlle Diane Bourbouin, Mlle Lise Bourbouin; ses beaux-parents: M. et Mme Roméo Simard; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Ferdinand Bourbouin, Mlle Lucienne Bourbouin; M. et Mme Léopold Bourbouin (Colombe Veer), René Prieur & Directeur Général de l'Hôpital St-Charles Borromée de Montréal, M. et Mme Benoit Bourbouin (Madeleine Falardeau, M. et Mme Jean Simard, Vancouver, M. et Mme Fernand Simard, M. et Mme Julien Simard, M. et Mme René Simard, Montréal, M. et Mme Florian Simard de l'Allemagne, M. et Mme Réal Simard, White Horse Yukon, M. Jacques Simard, M. et Mme Scott Stevenson (Mariette) Vancouver, M. et Mme Robert Perrier (Lise) Montréal; Mlle Lilianne Simard, M. et Mme Philippe D'Aviau (Juliette), M. et Mme Roland Laforme (Anne-Marie) Grand'Mère, M. et Mme Antonio Labonne (Gabrielle) Shawinigan, M. et Mme Jean-Paul Drolet (Louisiane), Shawinigan.

La dépouille mortelle est exposée chez Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h.30 p.m., en l'église de St-Malo, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier. —

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE
de brûleurs à l'huile.
Fournaise genre pot.
Ajustement de carburateurs
Huile à poêle
SERVICE 24 HRES POUR HUILE A FOURNAISE
EUG. DESROCHES FILS LTEE
569 ouest, St-Vallier
525-4946 — 525-4919

DIAMANTS
AU PRIX DU GROS
JONC GRATUIT
Montres - Bagues bijoux - horloges, etc.
LANDRY JACOT LTEE
764 Est, rue St-Joseph
Tél.: 529-9729

homard vivant ou cuit tous les jours chez
bardou
ave cartier + rue caillard

Autre nouvelle de décès en page 33

Les décès

BEDARD (Parmélia) — A Québec, le 16 février 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Parmélia Tardif, épouse de feu Albert Bédard, mère de Albert, Roger et Paul, soeur de Blanche (Mme Jos. Labbé). Elle demeurait au 1390 de Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
975 Marguerite-Bourgeoys,
à 8.45 heures pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

BLOUIN (Lauréat) — A Québec, le 16 février 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé Lauréat Blouin, ex-prop. de Charland & Bernard, époux de Olivette Dionne, père de Madeleine (Mme Roger Dionne), frère de Paul-Emile. Il demeurait au 128, rue des Frênes Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h. Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils Ltée
1290, 1ère avenue
à 9h45 pour l'église Ste-Odile, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOURBOUIN (Jean-Guy) — A Québec, le 16 février 1969, à l'âge de 37 ans, est décédé Jean-Guy Bourbouin, directeur service de Prévention de sécurité de l'Anglo Pulp, Forestville, époux de Fleurette Simard, père de Céline, Diane, Lise, frère de Ferdinand, Lucienne, Léopold, René, prieur et directeur général de l'hôpital St-Charles-Borromée, de Montréal, Benoit. Il demeurait à Forestville. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2.30 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,
à 2.15 heures pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

BOUTET (Charles-Eugène) — A Québec, le 17 février 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé subitement Charles-Eugène Boutet, employé civil, époux de Cécile Mathurin père de Jean-Claude et Suzanne, frère de Alexandre, Georges, Raymond, Mariette (Mme L.-N. Hardy). Il demeurait à 817, 2e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres. Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils, Ltée,
1290, 1ère Avenue
à 8h.50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Trajet en auto.

Mme H. Reny

Mme Hervé Reny, née Ester Beaudin, épouse de feu Docteur Hervé Reny, est décédée le 16

février 1969, à Québec, à l'âge de 62 ans. Elle demeurait à 1329 De Repentigny.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belle-fille: M. et Mme Jean Reny (Andrée Landry), Mlle Madeleine Reny, Mlle Yolande Reny, M. et Mme Valmond Bouliane (Danielle), M. Louis Reny, Mlle Paule Reny, M. Martin Reny, Mlle Isabelle Reny, Mlle Micheline Reny. Ses frères et sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs: Dr A. D. Beaudin, M. et Mme J.-E. Beaudin, Mme René Gautier (Donalda), M. et Mme Alphonse Morin, Mlle Yvonne Reny, Mlle Alma Reny, Dr et Mme Raymond Reny, Dr et Mme Antonio Reny, M. et Mme Roméo Reny, Mme P.-E. Goulet, M. et Mme Adolphe Reny, Mlle Marie Reny, M. et Mme J.-B. Gaunt, M. et Mme Paul Goulet; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 975 Marguerite Bourgeoys. Les funérailles auront lieu jeudi le 20 février, en l'église de St-Sacrement, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Beauce. La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, de Québec. —

M. L. Blouin

M. Lauréat Blouin, ex-propriétaire de Charland & Bernard, époux de Yvette Dionne est décédé le 16 février 1969, à l'âge de 62 ans et 7 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille: M. et Mme Roger Dionne (Madeleine Blouin); son frère: Paul - E. Blouin. —

Service de taxis par hélicoptères

NEW YORK (AFP) — Les aéroports newyorkais de "Kennedy International" et de "Newark" sont reliés depuis hier à Manhattan par un service de taxis par hélicoptères. Assuré par la compagnie "Flight Shuttle" dans le cadre d'un accord avec la "Pan American World Airways", le service permet à tout passager d'être déposé près de l'avion qu'il doit prendre, un quart d'heure après s'être présenté à l'héliport exploité par "Panam" dans Manhattan. Le coût de la course est de 15 dollars par personne. Le service est utilisé par des hélicoptères "Bell Jet Ranger" pouvant transporter quatre passagers.

BROUSSEAU (Marie-Blanche) — A Lévis, le 16 février 1969, à l'âge de 51 ans, est décédée Marie-Blanche Bourget, épouse de feu Louis Brousseau, mère de Georges, Mario, Monique, Yolande, Marc et Raymond. Elle demeurait au 11 Caron Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi, à 4h. Départ de la résidence funéraire
Gilbert & Turgeon Limitée
203 St-Joseph
à 3h45 pour l'église Lauzon et de là au cimetière paroissial.

CIMON (Joséphine) — A Québec, le 16 février 1969, est décédée Mlle Joséphine Cimon. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h. Départ du
Funérarium Lépine Ltée
535, des Oblats
à 8h.45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

COTE (Jean-Paul) — A Québec, le 16 février 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Jean-Paul Côté, employé de la Maison Simard & Voyer, fils de feu Alphonse Côté et de Yvonne Tremblay, frère de Lucille (Mme Roger Lemire), Marthe (Mme Jean-Paul Vincent), Suzanne (Mme Marcel Fillion), Georges - Henri, Jean - Yves, Noël, Gaston et Marcel. Il demeurait au 734 rue Deligny, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi. Départ de la résidence funéraire
Arthur Cloutier et Fils Ltée
120, rue St-Jean
pour l'église St-Jean - Baptiste et de là au cimetière Belmont.

DALLAIRE (Grace) — A l'Hôpital Général, le 17 février 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Grace Dallaire, fille de feu Bernard Dallaire et de feu Louise Morin. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2.30, sous la direction de
Wilbrod Robert.
Départ de
l'Hôpital Général,
à 2.15 heures pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière Belmont.

DEBLOIS (Thérèse) — A Québec, le 16 février 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Thérèse Thibodeau, épouse de feu Léon Deblois, soeur de Mariette et Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ des salons funéraires de la maison
F.-X. Bouchard Inc.,
4100 Boul. Ste-Anne,
Montmorency,
à 9.50 heures pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

FERLAND (Maria) — A Lévis, le 17 février 1969, à l'âge de 73 ans est décédée Maria Lapointe épouse de J.-Gédéon Ferland. Elle demeurait à 51 Commerciale, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 hrs. Départ du salon funéraire
Gilbert & Turgeon Ltée,
9 Commerciale, Bienville
à 3h.45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

HAMEL (Gérard-C.) — A L'Ancienne-Lorette, le 15 février 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé Gérard-C. Hamel, époux de Adine Roy, père de Madeleine, Clément, Claudette, Hélène, frère de Donat, Adalbert, Leatitia, Marie-Ange (Mme Joseph Beaumont) Loretta (Mme Oscar Bolduc), Germaine (Mme Alphonse Drolet, Simone (Mme Eugène Drolet), Claire (Mme Hugues Gagné), Cécile (Mme Théodore Drolet). Il demeurait au 1397 rue de l'Aéroport Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
J.-Léo Bédard
1547 rue Notre-Dame Ancienne-Lorette
à 9h50 pour l'église de l'Ancienne - Lorette et de là au cimetière paroissial.

LAMBERT (William Gordon) — A Sillery, le 15 février 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé William Gordon Lambert, époux de Eugénie Bordeleau, frère de Evelyn, Herbert, Archie et Florry (Mme John O'Connor) du Texas. Il demeurait au 1311 ave Charles Apt. 5 Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi à 9hres. Départ du funérarium
Lépine Ltée
1584 Ch. St-Louis
à 8h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Colomb de Sillery.

LEVASSEUR (J.-Alphonse) — A Québec, le 15 février 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé J.-Alphonse Levasseur, employé du CNR à sa retraite, époux de feu Corinne Dumont, père de Marguerite (Mme Paul-E. Bouchard), Juliette (Mme Wilfrid Rondeau), Alphonse, Philippe, Yvan, Marcel, Thérèse (Mme Joachim Baillargeau). Il demeurait autrefois dans la paroisse St-Sacrement. Les funéraires auront lieu mercredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
976 Avenue
Marguerite-Bourgeoys
à 9h50 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

LEGARE (Charles-Aimé) — A Beauport, le 17 février 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Charles-Aimé Légaré, ex-employé du CNR, époux de Rosiane Saillant, père de Emilien, Clément, Marguerite (Mme Louis-Philippe Deroy), Georgette (Mme Théophile Gosselin), Rachelle (Mme Marcel Contigny), Pierrette (Mme Joseph Robert Gosselin), Marcelle (Mme Robert Contigny), Rita (Mme Sylva Nolet), Yvette (Mme Gérard Martel). Il demeurait au 65 rue Dugas. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Wilbrod Robert Inc.,
738 Ave Royale, Beauport,
à 8.45 heures pour l'église de Ste-Gertrude et de là au cimetière St-Charles.

PELLETIER (Armand) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 17 février 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Armand Pelletier époux de Lida Roy, père de Thérèse (Mme Edgar Boudreau), Léo, Bérard, Madeleine (Mme Gérard Blanchet), frère de René, Edgar, Wilbrod, Paul-Emile et Léo, Blanche (Mme Hormidas Picard), Maria (Mme Ernest Roy), Eva (Mme Lionel Boucher), Irène (Mme Dominico Soro). Il demeurait à 134, 6e Rue, Montmagny. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h.30. Départ de la résidence funéraire
Marcel Ruelland,
31 de la Fabrique, Montmagny
à 10h.15 pour l'église St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

PROTEAU (Marguerite) — A Québec, le 14 février 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Marguerite Mc-Lean, épouse de feu Erménégile Proteau, mère de Germaine Proteau, soeur de Mme Adrien Lefebvre (Elisabeth), Mme veuve Léo Dutil (Alice). Elle demeurait autrefois à Limoilou. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h. Départ de la résidence funéraire
Paul-H. Tremblay
698, 5e rue
à 8h45 pour l'église St-Charles Limoilou et de là au cimetière Charlesbourg où un libera aura lieu avant l'inhumation.

RENY (Esther) — A Québec, le 16 février 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Esther Beaudin, épouse de feu docteur Hervé Reny, mère de Jean, Madeleine, Yolande, Danielle (Mme Valmond Boulianne), Louis, Paule, Martin, Isabelle et Micheline, soeur du Dr A.D., J.-E. et Donalda (Mme René Gauthier. Il demeurait au 1329 de Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
975 Marguerite-Bourgeoys,
à 9.45 heures pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière St-Joseph de Beauce.

SAVAGE (James William) — A Québec, le 17 février 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé James William Savage, jardinier, fils de M. et Mme James Patrick Savage, frère de Mary (Mme William Ross), de Californie, Edith (Mme Alfred Grondin). Il demeurait au 1381 rue Chanoine Morel, à Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ du
Funérarium Lépine Ltée,
1584 Chemin St-Louis,
à Sillery,
à 8h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

ST-HILAIRE (Simone) — A Ste-Anne de Beaupré, le 16 février 1969, à l'âge de 55 ans, est décédée Simone St-Hilaire, fille de feu M. et Mme Francis St-Hilaire, soeur de Emérilda (Mme Gérard Paré), Eva (Mme Francis Boucher), Georges, Ludger, Roméo, Françoise (Mme Maurice St-Gelais), Irène (Mme Gérard Maquis). Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ du salon de
l'Assistance Funéraire Inc.,
10195 Ave Royale,
à 9.45 heures pour la Basilique Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

TAILLON (Ugénie) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 février 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Ugénie Taillon, fille de feu Philias Taillon et de feu Henriette Simard. Elle demeurait au 7126 Ave Royale, Château-Richer. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Wilbrod Robert,
11241 Ave Royale, Beaupré,
à 9.45 heures pour l'église de Beaupré et de là au cimetière paroissial.

Services anniversaires

BOUCHARD — Samedi le 22 février à 4 hrs en l'église St-Grégoire Montmorency sera chanté le service anniversaire de Mme Alfred Bouchard (Emilia Tremblay).

MARIER — Samedi le 22 février à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, sera chanté le service anniversaire de mademoiselle Lucille Marier.

En 1966, les compagnies d'assurance aux Etats-Unis avaient à leur service un personnel de quelque 1,260,000 employés.

NECROLOGIE

Les avis de décès sont reçus au service des annonces classées durant les heures de bureau soit de 8 h. a.m. à 4 h. 30 p.m., du lundi au vendredi. Le soir, les avis de décès peuvent être remis au gardien et cela jusqu'à 11 h. p.m. du lundi au vendredi.

Aucune nouvelle de décès (avec ou sans photo) n'est acceptée sur semaine en dehors des heures de bureau.

Le dimanche, avis et nouvelles de décès peuvent être remis au service des annonces classées entre 7 h. p.m. et 11.30 h. p.m.

Avis de décès
Formule régulière..... $3.50

Service anniversaire
Formule régulière..... $2.00
Avec photo..... $15.00

Remerciements
Formule ordinaire..... $3.50

In Memoriam
(du mot) $0.10

Nouvelle de décès
(du mot) $0.10
Avec photo..... (du mot) $0.10
Plus pour la photo $10.00

Compte rendu de funérailles
Minimum..... $35.00

L'Allemagne appuie l'U.E.O. malgré le boycott de la France

PARIS (AFP) — Au moment où le chancelier Kurt-Georg Kiesinger commençait à étudier avec ses plus proches collaborateurs le dossier de l'affaire de l'Union de l'Europe occidentale, M. Conrad Ahlers a déclaré que le gouvernement de Bonn est intéressé au premier chef à maintenir l'UEO en état de fonctionner. Le porte-parole officiel adjoint a cependant éludé les questions au sujet d'une éventuelle tentative de médiation de la République fédérale allemande.

Le chef du gouvernement fédéral, qui a passé les vacances de Carnaval dans son pays natal de Bade-Wuertemberg, est rentré à Bonn, aujourd'hui, et il a commencé immédiatement ses consultations avec les services du ministère fédéral des Affaires étrangères dans le but de trouver les moyens de surmonter la crise intervenue entre les partenaires de l'UEO et la France qui a décidé de boycotter les travaux de l'organisation internationale qui groupe les Six du Marché commun et la Grande-Bretagne.

M. Ahlers a estimé que la crise n'hypotèque pas forcément les relations franco - allemandes, mais, a-t-il dit, elle perturbe le fonctionnement d'une organisation internationale à laquelle la RFA attache une grande importance, notamment du fait qu'elle sert de trait d'union entre les "Six" et la Grande-Bretagne. L'UEO, a-t-il ajouté, peut à la rigueur fonctionner sans la France, mais ses moyens d'action sont alors très limités.

La France a décidé hier de suspendre "jusqu'à nouvel ordre" son activité à l'Union de l'Europe Occidentale (UEO).

L'UEO qui groupe 7 pays (les 6 du Marché commun, plus la Grande-Bretagne) a été définie lors du traité de Bruxelles révisé en 1954. L'UEO a pour but d'organiser la défense européenne tout en empêchant le réarmement de l'Allemagne de l'ouest.

La France a demandé l'annulation de la réunion du Conseil permanent de l'UEO qui doit se tenir aujourd'hui à Londres, siège de l'organisation. Il s'agit là d'une des réunions régulières qui ont lieu tous les 15 jours à l'échelon des ambassadeurs.

La France a pris cette décision pour répondre à une précédente séance de l'UEO, une séance spéciale cette fois, qui avait été convoquée par le gouvernement britannique.

La France avait refusé de s'y rendre car elle estimait que le sujet à l'ordre du jour — le Moyen-Orient — avait été traité à la session que les ministres des "sept" pays membres avaient tenue les 6 et 7 février à Luxembourg.

A Bonn, le secrétaire d'Etat allemand, M. Georg Ferdinand Duckwitz a précisé, hier à l'ambassadeur de France dans la capitale allemande, que la Rfa ne peut partager l'opinion du gouvernement français, selon laquelle la convocation du Conseil de l'UEO devait être décidée à l'unanimité de ses membres, et considère qu'elle est l'affaire du secrétaire général de cette organisation.

A Bruxelles, le journal belge "La Dernière Heure" écrit: "En réalité, plus qu'une convocation juridique, il semble bien que ce soit la défaite diplomatique qui ait contraint le gouvernement du général de Gaulle à faire un éclat".

"Si au Conseil des ministres de demain, le général de Gaulle devait décider de notifier officiellement à ses partenaires de l'UEO la menace de quitter l'organisation, la poursuite de la construction européenne serait remise en cause," ajoute le journal belge.

A La Haye, dans les milieux néerlandais officiels on se refuse à tout commentaire à la suite de la décision de la France de cesser toute activité au sein de l'UEO.

A Luxembourg, il en est de même. Aucune réaction officielle n'a été faite. Toutefois certains observateurs estiment que la réunion étant maintenue, le représentant luxembourgeois y participera.

A Berne, on est également peu loquace. Le journal "National Zeintung" de Bâle qualifie cette réaction de "mélange de complexe d'infériorité et de folie des grandeurs, comparable à celui qui avait dicté à la France sa décision de quitter l'organisation du Traité Atlantique."

Pendant ce temps, on dément, de source proche de l'UEO, les rumeurs selon lesquelles M. Iweins d'Eeckhoutte serait "démissionnaire". Le secrétaire général, qui est un diplomate belge, doit faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année mais il n'a nullement, assure-t-on, l'intention de donner sa démission.

L'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui prévoit notamment les réponses du Conseil permanent aux recommandations de l'Assemblée de l'UEO, qui doit se tenir à Paris les 20 et 21 février et qui est composé de parlementaires des 7 pays membres.

Selon des sources proches du secrétariat de l'UEO, on estime que le Conseil ne pourra pas, en l'absence de la France, approuver ces réponses, étant donné que, dans ce cas, la règle de l'unanimité prévue par le traité de Bruxelles s'applique entièrement.

On indique, toujours selon ces mêmes sources, que l'Assemblée tiendra sa réunion à Paris comme prévu.

Enfin, l'ordre du jour du Conseil comporte le rapport que le Conseil doit faire à l'Otan sur le niveau des forces armées en Europe occidentale, que l'organisation atlantique doit inclure dans son exposé annuel, mais on doute que cette question puisse être abordée.

Pour le compte de Nixon

Rockefeller fera une tournée à travers l'Amérique latine

WASHINGTON (AFP) — Le gouverneur Nelson Rockefeller, de l'Etat de New York, entreprendra à partir d'avril prochain une série de voyages d'information à travers l'Amérique latine pour le compte du président Nixon.

La mission présidentielle dont il a été chargé l'amènera à visiter tous les pays, membres de l'Organisation des Etats américains, mais on ne précise pas dans quel ordre et à quelles dates.

Chaque voyage durera une semaine environ et M. Rockefeller, qui sera accompagné d'un groupe d'experts et de hauts fonctionnaires de divers départements, visitera à chaque fois de quatre à six pays différents.

La déclaration présidentielle relative à la désignation de M. Rockefeller à la tête de cette mission précise qu'il s'agit de "voyages de travail et non pas de visites protocolaires".

"Le gouverneur Rockefeller, souligne le président Nixon, ira écouter les chefs de gouvernements latino-américains et recueillir leurs points de vues et leurs idées", dans le but de "renforcer l'unité de l'hémisphère occidental et accélérer la marche de son progrès économique et social".

La déclaration met en évidence "l'importance des relations spéciales existant entre les Etats-Unis et les autres républiques américaines".

Au terme de sa mission, M. Rockefeller fera au président Nixon un rapport personnel sur les conclusions de la mission. Il y joindra ses recommandations "sur les moyens de mettre la politique des Etats-Unis à jour et d'améliorer l'efficacité de leur coopération à l'appui d'objectifs communs".

On s'attend, dans l'entourage du président Nixon à ce que la mission de M. Rockefeller en Amérique latine conduise notamment à une révaluation complète de l'Alliance pour le progrès qui, selon de nombreux gouvernements latino - américains "n'a pas tenu ses promesses", faites lorsqu'elle fut lancée par le président Kennedy.

Le porte-parole de la Maison Blanche a souligné que M. Rockefeller n'ira pas en Amérique latine pour y exposer des thèses américaines, mais pour entendre celles des dirigeants latino-américains.

Ce n'est qu'après avoir recueilli ces thèses que l'administration Nixon procédera à un ré-examen complet de sa politique envers l'Amérique latine.

La résignation de M. Rockefeller à la tête d'une mission en Amérique latine était attendue depuis trois semaines. Ce n'est que lors de sa rencontre avec le président Nixon, la semaine dernière, cependant, que le gouverneur de l'Etat de New York a accepté cette mission.

D'ici le mois d'avril, le gouverneur Rockefeller se verra adjoindre un bureau spécialement chargé de la préparation de sa mission.

D'autre part, on tient pour certain que le président Nixon désignera sous peu un sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires latino-américaines.

Le projet de loi contre les holdings bancaires soulève un conflit entre Nixon et le Congrès

WASHINGTON (AFP) — Le premier conflit entre l'administration républicaine de M. Richard Nixon et le Congrès à majorité démocrate s'est engagé hier avec le dépôt d'un projet de loi contre les holdings bancaires trop entreprenants.

Le projet, introduit par le représentant démocrate Wright Patman, président de la Commission bancaire de la Chambre va beaucoup plus loin que celui annoncé par la Trésorerie dans les restrictions apportées aux prises de contrôle d'entreprises industrielles et commerciales par des "sociétés de portefeuille" contrôlant déjà une banque.

Ce débat, qui dominera la session parlementaire ouverte hier, est le premier aspect concret de l'inquiétude croissante devant les proportions prises aux Etats-Unis par le mouvement de concentration des entreprises.

L'offensive de M. Patman et de la commission qu'il préside contre les holdings bancaires prend d'autant plus de relief que le secrétaire au Trésor, M. David Kennedy, était président de la "Continental Illinois National Bank" jusqu'à sa nomination par M. Nixon et que son adjoint pour les Affaires monétaires, M. Paul Volcker, était vice-président de la "Chase Manhattan Bank". Ces deux banques sont parmi les plus importantes de celles qui seraient visées par le projet de loi de Patman.

Le président de la Commission bancaire de la Chambre veut en effet obliger les sociétés holdings qui contrôlent une banque commerciale à se débarrasser des intérêts qu'elles ont acquis dans des entreprises dont les activités ne sont pas directement liées aux opérations bancaires, en particulier dans des entreprises industrielles et commerciales.

Aujourd'hui, souligne M. Patman, 783 banques commerciales ayant un total de dépôt de 108 milliards de dollars, font partie de sociétés holdings aux ramifications innombrables. Cela constitue une menace pour la liberté de la concurrence. Si l'on en est arrivé là, dit-il, c'est que la loi actuelle dispense des contrôles sur les acquisitions des holdings constitués autour d'une seule banque. Son projet vise donc tout d'abord à étendre à ces "one-bank holdings" les contrôles existant déjà pour les holdings groupant plusieurs banques.

Le projet préparé par la Trésorerie étend aussi la législation actuelle aux "one-bank holdings", mais il comporte un certain nombre de mesures qui assoupliraient les contrôles notamment en élargissant les domaines d'activités dans lesquels les holdings bancaires pourraient être autorisés à prendre des participations.

Alors que M. Patman veut faire voter une loi rétroactive qui rende illégales toutes les participations dans des entreprises non bancaires déjà prises par les holdings bancaires, le projet de la Trésorerie ne toucherait pas aux situations acquises.

Dans les milieux de l'administration républicaine, on souligne que les holdings bancaires aujourd'hui attaqués par M. Patman ont pris leur extension pendant huit ans d'administration démocrate, tout comme les fusions d'entreprises attaquées sur un autre front par M. Wilbur Mills, le président démocrate de la Commission des crédits de la Chambre des Représentants.

On pense que le président Nixon accompagnera d'une déclaration personnelle la transmission au Congrès du projet de loi de l'administration, attendue pour cette semaine.

Au procès de Clay Shaw, d'autres témoins contredisent le rapport Warren

LA NOUVELLE - ORLEANS (d'après UPI et AFP) — Un pathologiste appelé par la poursuite à témoigner au procès de Clay Shaw a déclaré hier que le coup qui a tué le président John F. Kennedy en 1963 a été tiré de face.

Le Dr John N. Nichols, de l'Université du Kansas, a contredit le rapport de la commission Warren après avoir vu le film tourné sur les lieux par Abraham Zapruder. C'était la onzième projection de ce film d'une minute au cours des quatre derniers jours de ce procès.

La défense s'est objectée fermement à presque toutes les réponses données par Nichols aux questions du ministère public.

De l'avis du Dr Nichols, les images du film prouvent que le président Kennedy a réagi à une incitation motrice, probablement causée par la douleur, avant le coup fatal qui l'a atteint à la tête et que l'ancien gouverneur du Texas, M. John Connally, n'a pas réagi au même instant. La commission Warren a conclu que le président et M. Connally avaient été touchés par la même balle avant que le président soit atteint mortellement à la tête.

Avant de répondre aux questions, le Dr Nichols avait longuement examiné des images imprimées tirées du film.

UN AUTRE TEMOIN

Plus tôt, un nouveau témoin oculaire du drame de Dallas, M. William Newman, était venu raconter que, de l'endroit où il se trouvait, il avait eu l'impression très nette que les coups de feu qu'il avait entendus venaient de la colline qui faisait face au cortège présidentiel et non pas du dépôt de livres d'où la commission Warren a conclu qu'Oswald avait tiré.

Dans la matinée, un ancien agent du FBI, M. Regis L. Kennedy, avait rapporté qu'il avait été chargé d'une enquête à La Nouvelle-Orléans quelques jours après le drame de Dallas. Il devait retrouver un mystérieux Clay Bertrand qui s'était enquis par téléphone auprès du procureur adjoint de Jefferson pour trouver un avocat qui défendrait Oswald. Clay Bertrand était resté introuvable.

La poursuite soutient que Clay Bertrand et Clay Shaw sont le seul et même personnage.

Aujourd'hui, en raison des célébrations du Mardi gras à La Nouvelle-Orléans, le tribunal ne siège pas.

Funérailles catholiques à Genovese

ATLANTIC HIGHLANDS, N.J. (Reuter) — Vito Genovese, que ses voisins décrivaient comme un excellent père de famille et que de hauts fonctionnaires fédéraux qualifiaient de chef du syndicat du crime connu sous le nom de Cosa Nostra, a été inhumé hier à la suite de funérailles où le nombre d'agents de police dépassait largement celui de la "parenté".

Des agents de New York, du New Jersey et du FBI se sont groupés autour de l'église catholique, munis de nombreux appareils photographiques, avec l'espoir de "tirer le portrait" de certains associés d'affaires de Genovese!

Les funérailles elles-mêmes avaient un caractère strictement privé. La dépouille mortelle de Genovese a ensuite été transportée à New York pour inhumation.

Genovese, âgé de 71 ans, est mort dans une prison fédérale où il purgeait une condamnation pour violation à la loi sur les narcotiques.

De hauts fonctionnaires ont affirmé qu'il continuait à diriger le syndicat même quand il était en prison.

Genovese a vécu pendant des années dans cette paisible localité du littoral atlantique. Ses voisins disaient de lui qu'il était calme et sympathique, et un porte-parole de la police locale a dit que la famille Genovese "n'a jamais causé le moindre ennui"...

Un décès retarde l'expérience du "Sealab" américain

LONG BEACH, Calif. (d'après UPI et PA) — Un aquanaute est mort d'une crise cardiaque à 610 pieds sous la surface des eaux hier matin, alors qu'il vérifiait certaines fuites d'air dans le Sealab III, et la marine a suspendu son expérience visant à faire de la lumière sur les conditions de vie au fond des mers.

Paquet

•ST-ROCH •PLACE LAURIER

Vente de produits Curity

En vedette !
COUCHES "CURITY" Birdseye
Faciles à laver, douces, sèchent rapidement. Tissu très absorbant. 12 par paquet, 21 x 40.
Valeur de 4.99
3.66 ou 2 paquets 7.00
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

LA CIE PAQUET INC. 545 Est, St-Joseph, Qué. 2
Veuillez me faire parvenir les articles Curity suivants: (Rayon 12).

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
Entrée ☐ Comptant ☐ C.O.D. ☐

Poudre Curity
Adoucie l'epiderme de bébé.
4 oz .53 — 12½ oz .99
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

Biberons Curity
A tétine à ailerons adaptée à la forme de la bouche du bébé, permet d'avaler moins d'air. 4 ou 8 onces.
.53
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

Couches pliées
d'avance. Très absorbantes, faciles à laver. Séchage rapide. 12 par boite. Blanc. 5.49
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

Couches "Curity"
Régulières 21 x 40. Coton absorbant, faciles à laver, séchage rapide, douceur et souplesse inégalées. Blanc. 12 par boite. 4.99
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage
AUSSI A PLACE LAURIER

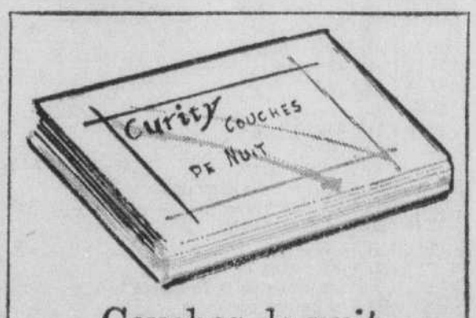

Couches de nuit
Epaisses et ultra douces. En valent deux. Sans aucun changement toute la nuit. Blanc. 2 par paquet. 1.79
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

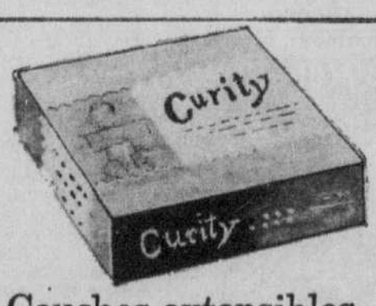

Couches extensibles
Sans couture, extra douces et absorbantes. N'irritent pas la peau délicate du bébé. Blanc. 12 par boite. 5.49
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

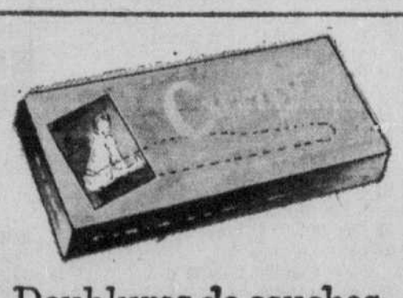

Doublures de couches
A jeter après usage. Protègent vos couches et sont médicamentées. Gardent vos couches plus propres. 144 par boite. 1.49
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

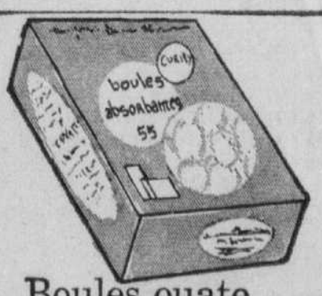

Boules ouate
Absorbantes. Utilisées pour les soins du bébé, pour appliquer l'huile, la lotion, et la poudre. Blanc.
55 boules .49 — 100 boules .69
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.
AUSSI A PLACE LAURIER

Heures d'affaires: St-Roch, de 9h. à 5h.30, excepté les jeudi et vendredi fermeture à 9h.30 p.m. - Place Laurier, de 9h.30 à 5h.30, excepté les mardi, jeudi et vendredi fermeture à 9h.30 p.m.